

Yao Assogba

Professeur en travail social, Université du Québec en Outaouais

(1999)

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi

Courriel: Brunet_diane@hotmail.com

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par [Diane Brunet](#), bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi à partir du livre de :

Yao Assogba

**La sociologie de Raymond Boudon.
Essai de synthèse et application de l'individualisme méthodologique.**

Québec : Les Presses de l'Université Laval-l'Harmattan, 1999, 321 pp. Collection *sociologie contemporaine*.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 14 août 2008 de diffuser toutes ses publications dans Les Classiques des sciences sociales. Le 9 juillet 2012, l'auteur nous confirmait son autorisation de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Yao.Assogba@uqo.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 28 mai 2013 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.

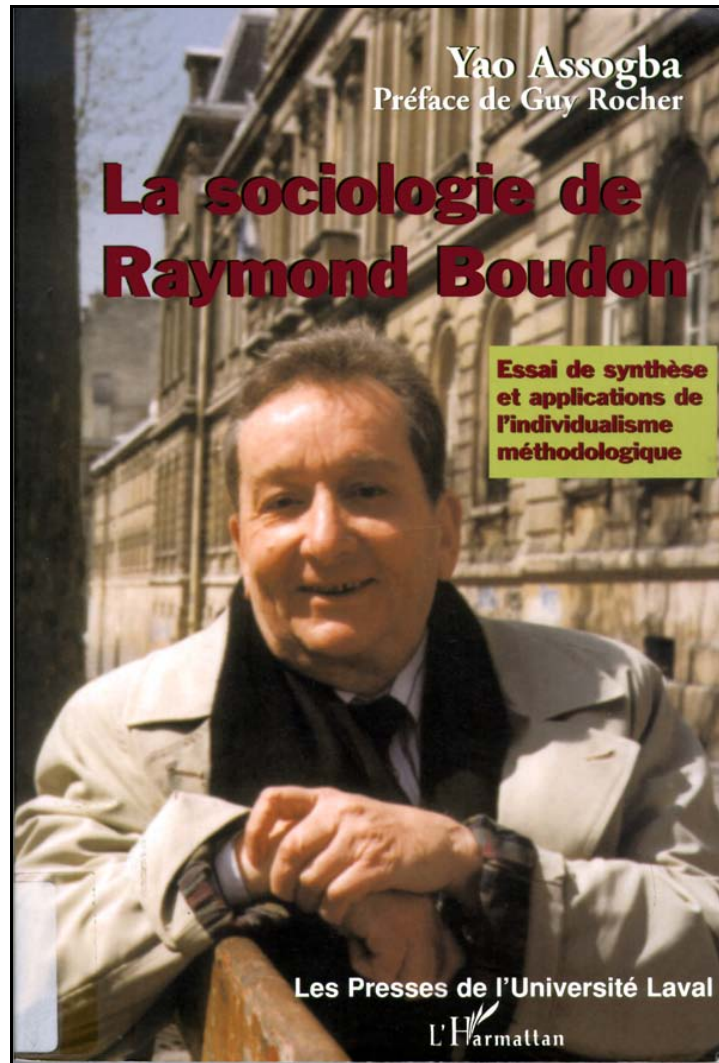


Yao Assogba

Professeur en travail social, Université du Québec en Outaouais

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.



Québec : Les Presses de l'Université Laval-l'Harmattan, 1999, 321 pp. Collection *sociologie contemporaine*.

[iv]

DU MÊME AUTEUR

Jean-Marc Éla. Le sociologue et théologien africain en boubou, Paris, L'Harmattan, 1999.

Animation, participation et développement communautaire en Afrique, Québec, Centre Sahel, 1994.

[vi]

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition (PADIÉ) pour nos activités d'édition.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Assogba, Yao Ayetokan

La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et applications de l'individualisme méthodologique

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-7637-7676-0 (PUL)

ISBN 2-7384-8370-4 (L'HARMATTAN)

1. Boudon, Raymond. 2. Sociologie. 3. Individualisme. 1. Titre.
HM479.B68A87 1999 301'092 C99-941600-6

[vii]

À Andrée, Joël, Sika, Lani,
Reiko, Karen et Georges

[ix]

Table des matières

[PRÉFACE](#), par Guy Rocher [xiii]

[AVANT-PROPOS](#) [xvii]

[INTRODUCTION](#) [xxi]

PREMIÈRE PARTIE

LA PENSÉE DU SOCIOLOGUE [1]

[Chapitre I](#) : Études, formation et essor sociologue [3]

1. [Le Parisien lycéen, normalien et professeur à la Sorbonne](#) [3]
2. [L'aspiration aux sciences sociales « éclairantes » et non « séduisantes »](#) [5]
3. [La découverte de Lazarsfeld et de la « sociologie éclairante »](#) [6]
4. [Début de carrière](#) [8]
5. [Des origines immédiates et des fondements lointains de la sociologie boudonienne](#) [10]
 - 5.1. [Caractéristiques principales du déterminisme sociologique](#) [12]
 - 5.2. [Caractéristiques principales de l'interactionnisme en sociologie](#) [15]
6. [Pour un retour au paradigme interactionniste](#) [21]

[Chapitre II](#) : L'œuvre sociologique de Raymond Boudon [27]

1. [Raymond Boudon dans le paysage de la sociologie contemporaine française](#) [27]
2. [La conception sociologique générale de Raymond Boudon](#)[40]
 - 2.1. [L'individualisme méthodologique](#) [41]
 - 2.1.1 La controverse autour d'une notion [42]
 - 2.1.2 De la définition d'une notion méthodologique et épistémologique [43]
 - 2.1.3 De l'éclaircissement d'une notion d'ordre méthodologique et épistémologique [44]
 - 2.1.4 Schéma et exemples d'illustrations [47]

2.2. [Une notion corollaire de l'individualisme méthodologique : les effets pervers](#) [52]

- 2.2.1 La notion d'effets pervers sur le plan social [53]
- 2.2.2 La notion d'effets pervers en sciences sociales [54]
- 2.2.3 Les systèmes d'interaction comme objet d'analyse sociologique [56]
- 2.2.4 Typologie ou différents cas de figures d'effets pervers [59]
- 2.2.5 Conséquence performative des effets pervers [60]

2.3 [Une deuxième notion corollaire de l'individualisme méthodologique : la rationalité de l'acteur](#) [61]

- 2.3.1 Difficultés inhérentes à la définition de rationalité [63]
- 2.3.2 Frontière difficile à tracer entre rationalité et irrationalité [65]
- 2.3.3 Quelques exemples d'action jugées irrationnelles [66]

[Chapitre III](#) : Du « rational choice » à une sociologie cognitive [69]

- 1. [Orientation vers une sociologie cognitive](#) [70]
- 2. [D'abord l'étude des idéologies](#) [75]
- 3. [Puis l'étude des croyances collectives et du relativisme contemporain](#) [83]

[Chapitre IV](#) : Systématisation de la sociologie de Raymond Boudon [89]

- 1. [Synthèse des relations épistémologiques entre l'individualisme méthodologique et la notion de rationalité « élargie »](#) [90]
- 2. [La théorie systémique de la rationalité de l'acteur](#) [91]
- 3. [« Théorie restreinte de l'idéologie » de Boudon](#) [93]
- 4. [Le phénomène de la persuasion et de l'autopersuasion](#) [99]
- 5. [Fondements de la théorie cognitiviste](#) [102]
- 6. [Le modèle cognitiviste ou l'individualisme méthodologique « élargi » à la rationalité axiologique](#) [104]
- 7. [Le modèle cognitiviste ou l'individualisme méthodologique « élargi » aux valeurs et aux sentiments moraux](#) [115]
- 8. [Le relativisme](#) [123]

[Chapitre V](#) : Raymond Boudon : le sociologue par lui-même entretien de Yao Assogba avec Raymond Boudon [131]

DEUXIÈME PARTIE

APPLICATION DANS DIFFÉRENTS DOMAINES

Chapitre VI : Théorie systémique de la rationalité de l'acteur appliquée aux domaines de l'éducation et du travail social [145]

1. [Domaine de l'éducation](#) [145]
 - 1.1. [Dépasser les explications unifactorielles et déterministes des inégalités scolaires](#) [146]
 - 1.2. [Effets pervers et sociologie de l'éducation](#) [148]
 - 1.3. [La crise de l'éducation universitaire et le modèle de la frustration relative considérée comme effets pervers](#) [151]
 - 1.4. [Les réformes de l'enseignement supérieur et les pièges de l'action collective](#) [153]
 - 1.5. [Effets pervers et inégalité des chances devant l'école](#) [154]
 - 1.6. [Conséquence performative de l'approche boudonienne de l'inégalité des chances scolaires](#) [158]
 - 1.7. [Réformes scolaires et comportements des enseignants](#) [160]

2. [Domaine du travail social et exemples de quelques problèmes sociaux](#) [163]
 - 2.1. [Individualisme méthodologique et intervention sociale](#) [163]
 - 2.2. [Individualisme méthodologique, phase d'analyse et phase d'intervention sociale](#) [166]
 - 2.2.1 Principes du paradigme et intérêts pour l'intervention sociale [167]
 - 2.2.2 Démarche de l'individualisme méthodologique et intérêts pour l'intervention sociale [169]
 - 2.3. [Analyse de quelques problèmes sociaux dans la perspective de l'individualisme méthodologique : les cas de l'homicide conjugal et du suicide](#) [173]

Chapitre VII : Théorie systémique de la rationalité de l'acteur et changement social [179]

1. [Critique boudonienne des théories du changement social](#) [179]
2. [Paradigme des effets pervers et changement social](#) [184]
3. [Paradigme des effets pervers et projets de développement en Afrique noire](#) [189]

- 3.1. [La rationalité des populations africaines, la rationalité des « développeurs » et l'échec des projets](#) [189]
- 3.2. [Paradigmes du développement et pratiques participatives dans les projets communautaires](#) [206]
- 3.3. [Conséquence performative](#) [215]
4. [La rationalité des paysans de l'Inde du Sud](#) [220]

[Chapitre VIII](#) : Théorie systémique de la rationalité de l'acteur : domaines des valeurs, des croyances collectives et du relativisme [227]

1. [Définition élargie de la rationalité, dépassement de la conception wébérienne et halte aux modèles de l'irrationalité](#) [229]
2. [Applications de la théorie restreinte de l'idéologie](#) [243]
3. [Le modèle cognitiviste appliqué aux phénomènes de persuasion, d'auto-persuasion et aux idées et aux idéologies](#) [253]
4. [Le modèle cognitiviste appliqué aux domaines politique, juridique et des valeurs](#) [256]
5. [Le modèle cognitiviste, le domaine des arts et le champ de l'esthétique](#) [264]
6. [Le relativisme et la socialisation dans les sociétés modernes](#) [274]

[Conclusion](#) [281]

[Références bibliographiques](#) [289]

[Annexe](#) : Bibliographie thématique de Raymond Boudon [303]

[Index des thèmes](#) [315]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

QUATRIÈME DE COUVERTURE

[Retour à la table des matières](#)

Une des grandes figures de la sociologie contemporaine française est sans conteste Raymond Boudon. Sa pensée est appelée à durer au-delà des modes intellectuelles du moment, car elle pose des questions fondamentales de vie en société et tente d'y apporter des éléments de réponse en se plaçant du point de vue de *l'homo sociologicus* situé et daté, doté d'intentionnalité et toujours appelé à trouver une solution appropriée en tant qu'être individuel et social.



L'œuvre de **Raymond Boudon** est peu connue du grand public. On présente ici une synthèse - qui se veut éclairante - de la pensée boudonienne. La première partie de l'ouvrage, que l'on peut qualifier de « théorique », retrace la dynamique de cette pensée et s'attache particulièrement à montrer son évolution de la *rationalité instrumentale* ou *utilitariste* vers une *rationalité axiologique* inspirée d'une sociologie cognitive. Un entretien exclusif avec Raymond Boudon termine cette

partie. En second lieu, on retrouve les applications de la sociologie boudonienne dans différents domaines tels que l'éducation, le changement social, le développement, le travail social, la politique, la justice, les arts, la littérature, les sciences, les croyances collectives, les valeurs, les idéologies, le relativisme culturel, etc.



Yao Assogba est né à Atakpamé au Togo. Il a fait ses études universitaires en sociologie et en éducation à l'Université Laval (Québec), où il a obtenu un Ph.D. Professeur titulaire, il enseigne actuellement la sociologie et la méthodologie de recherche au Département de travail social de l'Université du Québec à Hull. Il a publié de nombreux articles sur des questions d'éducation, d'insertion des jeunes, de développement et a collaboré à divers ouvrages sur l'Afrique et le Québec.

[xiii]

La sociologie de Raymond Boudon.Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.**PRÉFACE****par Guy Rocher**[Retour à la table des matières](#)

Dans le vaste panorama des sciences sociales et humaines d'aujourd'hui, Raymond Boudon occupe une place bien précise, qu'il a délibérément choisie et qu'il défend avec fermeté et conviction. Dès ses premiers contacts avec la sociologie, il s'est rangé du côté des « scientifiques » plutôt que des « essayistes ». On peut dire de Raymond Boudon qu'il a pris la sociologie au sérieux, c'est-à-dire comme une discipline scientifique qui a, comme telle, ses exigences conceptuelles et méthodologiques. Il s'est ainsi inscrit dans la cohorte de ceux de nos prédécesseurs qui ont renoncé à séduire par les jeux du style littéraire, s'efforçant plutôt de convaincre par la démonstration la plus rigoureuse possible. À cet égard, Raymond Boudon se situe, et se plaît à le dire, dans la tradition de Tocqueville, Durkheim, Weber, Parsons.

Inspiré par ces derniers, Raymond Boudon a opté pour une sociologie qui trouve son point de départ épistémologique dans le sujet humain, l'acteur social. Il rejette les explications des phénomènes sociaux à partir d'entités collectives abstraites, qui s'imposeraient aux individus de l'extérieur, que l'on recoure à « l'inconscient collectif » ou à « la classe sociale » ou encore à « la bureaucratie ». Méfiant à l'endroit de ces explications passepartout, Raymond Boudon s'est fait l'interprète de l'autonomie de la personne, une autonomie qui se gère et se négocie sans arrêt au sein de contraintes qui ne sont jamais totalement déterministes. Toute sa méthodologie repose sur la démarche

qui consiste à s'insérer dans le point de vue de l'acteur, à adopter une posture d'empathie pour comprendre de l'intérieur ce que pensent les acteurs sociaux et ce qui motive leurs décisions et leurs conduites. On reconnaît ici l'influence manifeste, et d'ailleurs reconnue, de Max Weber, qui traverse toute l'œuvre de Raymond [xiv] Boudon et la situe d'emblée dans ce qu'on peut appeler très largement l'école de la sociologie de l'action.

Là où Raymond Boudon a fait preuve d'une pensée originale et personnelle au sein de cette école, c'est par l'insistance et la persistance qu'il a mises à rechercher la rationalité des acteurs. Dans le grand débat jamais terminé, à la fois philosophique et sociologique, sur le thème de la rationalité, Raymond Boudon a pris fait et cause en faveur de la rationalité. Il faut entendre par là qu'il s'oppose aux explications trop faciles qui recourent aux différentes formes d'irrationalité. Non qu'il nie celle-ci, mais avant de l'invoquer, comme en dernier ressort, Raymond Boudon a bien des fois prouvé que l'explication par la rationalité des acteurs fait bien plus de sens que celle qui invoque leur irrationalité. L'acteur n'est ni aveugle ni incapable ; il sait généralement reconnaître les éléments de son contexte, évaluer les chances et les obstacles et prendre les décisions qui lui paraissent les plus efficaces.

Cette recherche, qui pourrait sembler psychologisante, se trouve être en réalité le fondement d'une authentique sociologie des ensembles sociaux. Construire sur les assises de « l'individualisme méthodologique », qui n'a rien à voir avec l'individualisme moral, idéologique ou normatif, la sociologie qu'a élaborée Raymond Boudon, il l'a lui-même lumineusement résumée dans un paragraphe de son discours de réception à l'Académie des sciences morales et politiques. « Les phénomènes collectifs sont toujours le résultat d'actions individuelles, lesquelles sont inspirées au sujet par des sentiments et des raisons que les sciences sociales ont pour fonction principale de reconstituer, mais jamais par ces forces occultes, si généreusement évoquées,... [qui] auraient la capacité de manipuler les consciences ». Et il ajoute encore : « L'individu anonyme constitue l'atome naturel des sciences sociales. Ils [les acteurs] sont reliés entre eux par... des relations d'interaction et d'interdépendance qui constituent la réalité du tissu social ».

On le comprend, la sociologie de Raymond Boudon ne part pas d'en haut, c'est-à-dire des forces sociales complétées par l'intériorisation, pour expliquer les actions individuelles : elle n'est pas *top down*.

Elle est plutôt *bottom up* : l'agglomération des actions individuelles engendre des effets collectifs et c'est en [xv] recherchant la rationalité des acteurs que le sociologue découvre le sens des ensembles sociaux et leur apporte l'explication la plus plausible. L'interprétation des « énigmes » sociales, que Raymond Boudon aime poser, par ce qu'il a lui-même appelé « la perspective cognitiviste » constitue l'axe central de l'ensemble de l'œuvre de Raymond Boudon.

Voilà, en quelques mots, comment m'apparaît l'armature intellectuelle fondamentale de la sociologie boudonienne. Et ce qui me frappe tout particulièrement, c'est qu'il y est arrivé par une fréquentation assidue, une lecture et une relecture des grands fondateurs de la sociologie. Raymond Boudon est, de tous les sociologues contemporains, celui qui me paraît connaître le plus à fond les œuvres de nos prédécesseurs, qui ne cesse de s'y référer et de prendre appui sur elles. Ses écrits nous reportent sans arrêt à Montesquieu, Tocqueville, Weber, Simmel, Durkheim, Pareto. Et c'est généralement pour faire un pas de plus, aller un peu plus loin dans la ligne logique de leur pensée.

Il y a ainsi chez Raymond Boudon une fidélité créatrice aux « maîtres anciens », pour reprendre le titre du roman de Thomas Bernhard, qui s'allie à une méfiance continue à l'égard des « idées reçues ». Ce dernier trait a amené Boudon à aller bien souvent à contre-courant des modes de l'heure. Et cela non seulement dans la conception qu'il s'est faite de la sociologie - mettant l'accent sur le sujet bien avant que d'autres ne le redécouvrent - mais aussi et peut-être surtout dans sa critique du scepticisme romantique et relativiste qu'il observe chez la plupart des penseurs contemporains. Dans un chapitre intitulé « L'objectivité des valeurs », contribution à l'ouvrage en hommage à Fernand Dumont, Raymond Boudon écrit : « L'un des traits les plus déconcertants de la pensée contemporaine est la facilité avec laquelle les produits de la pensée humaine sont traités comme des illusions...

« Aujourd'hui, ce ne sont pas seulement les idéologies que l'on enterre au cimetière des illusions, mais la science, l'art et la morale... les notions de vérité et d'objectivité, ainsi que la notion de raison ont été discréditées... De façon générale, les valeurs sont traitées comme des illusions ». À travers une grande partie de son œuvre, Raymond Boudon s'emploie à réhabiliter « le juste et le vrai », non pas d'une manière philosophique mais en [xvi] recourant chaque fois à une argumentation logique et scientifique. Cette mission qu'il s'est donnée ne facilite

pas toujours la lecture de Boudon. Son écriture est pourtant limpide, loin des contorsions stylistiques aujourd'hui à la mode dans les sciences sociales de langue française. Mais Boudon nous impose de le suivre dans l'argumentation rigoureuse qu'il expose. Cela explique que certains disciples de Raymond Boudon, comme c'est le cas de Yao Assogba, aient voulu présenter dans leurs termes la pensée du maître, dans l'espoir sans doute de la rendre accessible à un plus large lectorat.

Je comprends cette entreprise, l'ayant moi aussi pratiquée lorsque j'ai voulu mieux faire connaître la sociologie de Talcott Parsons. C'était à l'époque où on ne citait en français Talcott Parsons qu'à travers l'interprétation critique, que je trouvais passablement injuste, de C. Wright Mills, dont le style était plus « essayiste » que la prose laborieuse de Parsons. Ce genre de « traduction » au sens large, ou d'exégèse, que nous offre ici Yao Assogba est loin d'être aussi simple qu'il y paraît, surtout lorsque le maître est vivant et nous regarde écrire par-dessus l'épaule. La pensée du maître évolue : c'était le cas de Parsons, c'est celui de Boudon. Prenant acte de cet impératif, Yao Assogba a voulu en quelque sorte participer à l'évolution de l'œuvre du maître en appliquant, à son exemple, la théorie boudonienne à diverses situations empiriques.

Ce que le maître et l'exégète peuvent en définitive espérer de cet exposé de la pensée de l'un par l'autre, c'est que le lecteur soit vite tenté d'aller lire les écrits du maître lui-même ou d'y retourner. Ce faisant, le lecteur sera souvent étonné de constater que le maître était finalement plus clair que l'exégète, comme j'ai pu parfois l'observer !

L'exégète a d'ailleurs entrepris son travail pour mieux comprendre lui-même la pensée du maître, donnant ainsi l'exemple à suivre, qui est de toujours revenir au maître. C'est dans cet esprit que je souhaite à cet ouvrage-ci qu'il serve à faciliter et à favoriser l'accès à la sociologie boudonienne, à la fois bien ancrée dans la tradition sociologique et largement ouverte sur le monde contemporain.

Guy ROCHER

[xvii]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

AVANT-PROPOS

[Retour à la table des matières](#)

La sociologie sert et doit servir à comprendre la société. De toutes les théories sociologiques contemporaines, c'est celle de Raymond Boudon qui m'a fait comprendre, de façon très satisfaisante, les problèmes de la modernisation ou du développement de l'Afrique. C'est également la théorie de Boudon qui explique le mieux, à mon avis, les inégalités scolaires qui persistent dans les sociétés industrielles, malgré des décennies de démocratisation de l'éducation. J'ai pris connaissance de cette sociologie alors que j'étais étudiant au Ph. D. (doctorat) à l'Université Laval à Québec au début des années 1980, et participais aux séminaires du Groupe de recherche de Bélanger-Rocher alors dénommé *Aspirations scolaires et orientations professionnelles des étudiants* (ASOPE). Dans les années 1970 et 1980, ASOPE était un dispositif de travail scientifique, un milieu d'émulation et d'encadrement des assistants et des étudiants des deuxième et troisième cycles universitaires.

Sur le plan paradigmatique, le groupe ASOPE rompait, par l'approche théorique interactionniste qui orientait sa recherche, avec les théories déterministes qui dominaient jusqu'alors la sociologie de l'éducation de langue française. Les principaux travaux du groupe de recherche (Massot, 1979a et 1979b ; Levesque et Sylvain, 1982) s'ins-

crivaient carrément dans la perspective de la théorie de la rationalité de l'acteur de Boudon (1973a). C'est à partir de ce moment que je me suis intéressé à cette sociologie dont la portée heuristique me paraissait très tôt féconde (Assogba, 1984a). À partir des questions d'éducation, j'ai trouvé dans les écrits de Boudon des éléments conceptuels et théoriques pour aborder des questions du développement. Les articles que j'ai écrits dans ce dernier cas ont eu des échos très favorables, aussi [xviii] bien dans la communauté universitaire que dans les milieux des théoriciens et des praticiens du développement (Assogba, 1988 et 1993).

En 1993, j'ai profité d'un congé sabbatique pour passer l'automne à Paris au *Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique* (GÉMAS) où Raymond Boudon m'a chaleureusement accueilli et m'a permis d'approfondir mes connaissances sur la sociologie de la rationalité de l'acteur puis d'étudier certains aspects particuliers de ses œuvres. En parcourant la littérature, j'ai remarqué qu'il n'existe pas en français - à ma connaissance - un ouvrage synthèse qui présente de façon simple l'ensemble de la sociologie de Boudon, sociologie pourtant « incontournable » dans les sciences sociales contemporaines.

Dès lors, j'ai décidé par intérêt d'écrire un livre sur la pensée de Raymond Boudon. Il importe de souligner d'entrée de jeu que ce livre est une lecture de la pensée boudonienne. Il se veut un modeste essai qui rassemble, sous une forme à la fois analytique et synthétique, les notions fondamentales, les concepts clés et les éléments théoriques de cette sociologie, ainsi que ses applications dans les différents domaines : l'éducation, le changement social, le développement, l'intervention sociale, les croyances collectives et les valeurs, etc. Le livre s'adresse d'abord aux étudiants qui s'initient à la sociologie. Mais les professeurs qui donnent des cours d'introduction aux sciences sociales et les chercheurs qui veulent trouver rapidement parmi les théories sociologiques contemporaines la façon dont celle de Boudon explique les phénomènes sociaux y trouveront également leurs intérêts.

Ce livre est l'aboutissement de mon cheminement réflexif comme sociologue s'intéressant aux questions épistémologiques et théoriques. Il va sans dire que je suis redevable à plusieurs personnes dans ce parcours cognitif. D'abord, je dois remercier les professeurs Pierre W. Bélanger et Guy Rocher. Le premier pour avoir dirigé ma thèse de doctorat en me poussant à innover en introduisant de nouvelles varia-

bles dans la théorie de Boudon ; et le deuxième pour m'avoir inspiré par ses articles théoriques sur les aspirations et la sociologie de l'action.

[xix]

Les enseignements et les recherches en sociologie de l'un et de l'autre ont exercé une grande influence sur ma carrière d'enseignant et de chercheur. L'amitié que messieurs Bélanger et Rocher m'ont toujours témoignée chacun à leur façon a beaucoup contribué à mon insertion dans les réseaux d'intellectuels québécois dès les années 1980, et a facilité mon intégration non seulement à la communauté universitaire québécoise, mais également dans une large mesure à la société québécoise. Ensuite, il y a Claude R. Trottier, mon co-directeur de thèse dont la rigueur et le souci du détail m'ont fait découvrir toute la potentialité heuristique de la théorie de la rationalité de l'acteur.

Je suis reconnaissant à tous les chercheurs du groupe ASOPE qui m'ont montré que l'humour peut être un bon mécanisme de motivation pour le travail intellectuel. Je remercie mes collègues de l'Université du Québec à Hull pour leur soutien et amitié. Leur encouragement a été une grande source de motivation lors de la rédaction du livre.

Je suis reconnaissant aux populations du Sud-Togo qui les premières m'ont permis, pendant mes enquêtes sur leur rapport à l'eau, de confirmer, à l'instar d'autres chercheurs avant moi l'hypothèse d'une rationalité de *l'homo africanicus*. Ce faisant, elles ont contribué de façon empirique à contredire les théories déterministes qui leur niaient toute rationalité ou intentionnalité. Je veux également remercier ma famille pour son soutien et sa grande compréhension tout au long de la rédaction de ce livre.

J'exprime aussi ma reconnaissance à Caroline Gagnon, professionnelle de recherche à l'Université du Québec à Hull, pour sa lecture attentive et efficace du manuscrit. À travers ses commentaires, j'ai pu bénéficier de sa connaissance de la sociologie compréhensive. Je remercie enfin Simon Langlois, professeur au Département de sociologie de l'Université Laval, pour ses remarques qui m'ont permis de développer davantage la sociologie cognitive de Boudon et de présenter la version finale de l'ouvrage.

[xxi]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

INTRODUCTION

[Retour à la table des matières](#)

Une des grandes figures de la sociologie contemporaine française est sans conteste Raymond Boudon. Sa pensée est continuellement en évolution et sa démarche intellectuelle, tout en se perfectionnant, témoigne toujours d'une rigueur authentique tout au long de son trajet. L'œuvre de Boudon est importante et impressionnante. Elle aborde plusieurs thématiques qui renvoient aux grandes questions des sociétés contemporaines.

La pensée de Boudon est appelée à pérenniser au-delà des modes intellectuelles du moment, car elle pose des questions fondamentales de la vie en société et tente d'y apporter des éléments de réponse en se plaçant du point de vue de *l'homo sociologicus* situé et daté, doté d'intentionnalité et toujours appelé à trouver une solution appropriée en tant qu'être individuel et social. Mais, à tort ou à raison, l'œuvre de Boudon est encore peu connue du grand public, ou sa connaissance se réduit à un petit cercle de chercheurs en sciences sociales aussi bien dans le monde francophone (surtout) qu'anglophone. Or, en raison de sa richesse thématique et de sa grande portée heuristique, cette œuvre mérite d'être largement diffusée. Ce livre entend participer, tant soit

peu, à cette diffusion en présentant une synthèse - qui se veut éclairante - de la pensée de Boudon.

En 1973, Raymond Boudon publie *L'inégalité des chances*. Ce sera un point tournant non seulement en sociologie de l'éducation, mais également dans la sociologie contemporaine française. Celle-ci était jusque-là dominée par les théories holistes qui mettent le primat des structures sociales sur l'individu déterminé. Constatant l'impasse sociologique dans laquelle on était dans les années 1970, et retournant aux pères fondateurs de l'autre sociologie - la sociologie compréhensive -, Raymond Boudon, à l'instar [xxii] de Michel Crozier en sociologie des organisations, fait revivre l'acteur social, *homo sociologicus* rationnel ou intentionnel. Des années 1970 aux années 1990, tout en s'articulant toujours autour du paradigme général de l'individualisme méthodologique, la pensée de Boudon évoluera de la *rationalité instrumentale* ou *utilitariste* vers une *rationalité axiologique* inspirée d'une sociologie cognitive. Le présent ouvrage suit cette dynamique dans la synthèse qu'il fait de la pensée de l'auteur.

L'ouvrage comprend deux grandes parties subdivisées en huit chapitres au total. La première partie, qui s'intitule *La pensée du sociologue*, présente dans le chapitre premier la formation et l'essor du sociologue, dont on suit la trajectoire du lycée, de l'École normale supérieure à Paris, aux États-Unis comme « stagiaire » et le début de carrière comme sociologue. Le deuxième chapitre est consacré à l'œuvre sociologique de Raymond Boudon. Celui-ci est d'abord situé dans le paysage de la sociologie contemporaine française. Ensuite, l'ensemble de sa conception sociologique est défini et développé. Dans le troisième chapitre, on voit l'orientation progressive de la sociologie boudonienne du « rational choice » vers une sociologie cognitive. Le quatrième chapitre présente une systématisation de l'ensemble de la pensée de Raymond Boudon. Enfin, le cinquième chapitre qui clôture la première partie du livre est un entretien exclusif que nous avons eu avec Boudon à Evora au Portugal en juillet 1996 lors du Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). L'homme et le savant nous parle de sa trajectoire sociologique, jette un regard sur sa sociologie et se prononce sur les perspectives d'avenir de celle-ci.

La deuxième partie du livre montre les applications de la sociologie de Raymond Boudon dans différents domaines. Le sixième chapi-

tre donne des exemples d'applications de la théorie systémique de la rationalité de l'acteur dans les domaines de l'éducation et du travail social ; le septième chapitre au domaine du changement social et le huitième ou dernier chapitre aux domaines des valeurs, croyances collectives et au relativisme moderne. Une bibliographie thématique non exhaustive de l'œuvre de Raymond Boudon est placée en annexe.

[1]

La sociologie de Raymond Boudon.
Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Première partie

LA PENSÉE DU SOCIOLOGUE

[Retour à la table des matières](#)

[2]

[3]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Première partie : La pensée du sociologue

Chapitre I

Études, formation et essor du sociologue

[Retour à la table des matières](#)

La personnalité et certains faits marquants de la vie d'un auteur déterminent souvent l'orientation et le contenu de l'ensemble de son œuvre. Boudon ne semble pas faire exception à la règle. Voilà pourquoi, avant de faire une analyse de la sociologie boudonienne, nous avons choisi de présenter une brève biographie de ce grand sociologue français de notre temps, prenant soin de mettre en évidence les expériences de sa vie qui ont influencé sa sociologie.

1. LE PARISIEN LYCÉEN, NORMALIEN ET PROFESSEUR À LA SORBONNE

[Retour à la table des matières](#)

Raymond Boudon est né à Paris, le 27 janvier 1934. Il est marié et père d'un enfant, Stéphane ¹. Adolescent, il a fréquenté le lycée Condercet de 1946 à 1951 puis le lycée Louis le Grand de 1951 à 1954. Il rentre ensuite à l'École normale supérieure (ENS), passe la deuxième année à l'Université de Fribourg-en-Brigau, revient à Paris puis sort agrégé de philosophie de l'ENS (1958). Après son service militaire, il se rend aux États-Unis pour faire une année d'études à l'Université de Columbia à New York (1961-1962) sous la direction de Paul Lazarsfeld, « un grand sociologue de ce siècle, qui a vécu dans l'atmosphère des années vingt et a toujours perçu les sciences sociales à travers des questions d'épistémologie ² ». Lazarsfeld a eu une influence capitale sur Boudon. [4] « Je crois, écrit Boudon lui-même, qu'il a été l'influence la plus forte que j'ai subie ³. » L'ancien élève de l'École normale supérieure fera un doctorat ès lettres et sciences humaines à la Sorbonne (1967). Professeur d'abord à la Sorbonne (1967-1971), puis à l'Université René Descartes (1971-1978), Raymond Boudon enseigne la sociologie à l'Université de Paris-Sorbonne depuis 1978.

Sociologue et épistémologue très bien connu de la communauté des sociologues et de renommée internationale, Raymond Boudon est membre de l'Institut de France (Académie des sciences morales et po-

¹ « Allocution de Jean Cazeneuve », in Remise à Raymond Boudon de son épée d'académicien, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1991.

² Michel Juffé, « Raymond Boudon : le sociologie est-elle une science rigoureuse ? in *Aux frontières du savoir : conférences-débats présentées et animées par Michel Juffé*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, 1993, p. 177.

³ *Ibidem*, p. 177. Le grand sociologue français avoue d'ailleurs sans détour que sa carrière a « vraiment commencé aux États-Unis sous la férule » de son « maître » américain.

litiques), de l'Academia Europae, de l'Académie internationale d'éducation (International Academy of Education) Oxford/Bruxelles et membre associé de l'Académie américaine des arts et des sciences. Il a reçu de nombreux prix scientifiques pour quelques-uns de ses ouvrages fondamentaux, notamment *L'inégalité des chances* (1973a), *Effets pervers et ordre social* (1977) et *L'art de se persuader* (1990a). Il est directeur, rédacteur en chef ou membre des comités de rédaction de grandes revues de sciences sociales européennes et américaines. Enfin, Raymond Boudon enseigne et donne des conférences dans différentes universités dans le monde. De cette féconde carrière universitaire, le sociologue nous signale qu'il a une « passion » pour l'enseignement, car il y apprend tous les jours aux contacts des étudiants. « J'ai pour ma part souvent tiré davantage de profit des objections de mes étudiants que de celles de collègues prévenus ou trop polis. En tout cas, je ne crois pas que j'aurais pu m'adonner à la recherche sans enseigner, et je n'éprouve jamais de joie professionnelle plus grande que lorsque, au cours de l'année de maîtrise ou de DEA, j'ai le sentiment de voir émerger un jeune chercheur ou lorsque, ayant dirigé une thèse, celle-ci me paraît constituer un apport à la connaissance suffisamment important pour mériter d'être lancée sur le marché ⁴. »

2. L'ASPIRATION AUX SCIENCES SOCIALES « ÉCLAIRANTES » ET NON « SÉDUISANTES »

[Retour à la table des matières](#)

Mais pourquoi et comment, en fait, Boudon est-il devenu sociologue ? Dans un entretien accordé lors des « Conférences débats » présentées et animées par Michel Juffé, Boudon raconte en exergue cette boutade : « ... quand on devient psychologue, c'est que l'on a des problèmes avec soi-même, quand on devient sociologue, c'est que l'on a des problèmes avec sa société et, quand on devient anthropologue, c'est plus grave, on a des problèmes avec l'humanité ⁵ ». Eh bien !

⁴ Raymond Boudon, « Pourquoi devenir sociologue ? Réflexions et évocations », in *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 1, février 1996, p. 79.

⁵ Michel Juffé, *op. cit.*, p. 177.

Quel « problème » le philosophe et le sociologue en « herbe » avait-il avec « sa société » ?

Dans la première partie du troisième volume de *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville fait l'analyse de l'influence de la démocratie sur le mouvement intellectuel aux États-Unis. Il explique, en particulier au chapitre IV, « pourquoi les Américains n'ont jamais été aussi passionnés que les Français pour les idées générales en matière politique ⁶ ». Boudon, comme Français, n'avait cependant jamais eu de passion pour les idées générales et abstraites, des discours qui cherchent plutôt à « séduire » - il cite souvent la « sociologie de Le Bon » en guise d'illustration - qu'à faire comprendre la réalité dans un langage simple et concret. Paradoxalement, le jeune élève en philosophie de l'ENS était déjà mal à l'aise avec la dissertation et les exercices de rhétoriques, car ils lui « paraissaient viser la séduction plutôt que la conviction ». L'élève de l'ENS avoue même avoir déjà ressenti « une honte diffuse » en apprenant qu'il avait réussi avec la note 17/20 l'épreuve orale de philosophie. Plus tard, lorsqu'il préparait son agrégation, il demeura toujours insensible aux « compliments appuyés » de Louis Althusser, alors « répétiteur de leçon », à propos d'un brillant exposé que le candidat fit sur la psychanalyste Mélanie Klein ⁷. En effet, ici encore, il a l'impression qu'il s'agit d'un exercice de « verbo-sité » qui a « séduit » (l'assistance) « en disant à peu près n'importe quoi ».

[6]

Très tôt donc, Boudon a été prévenu contre ce qu'il qualifie d'« imposture qui consiste à faire passer l'obscurité, ce cache-misère de la platitude, pour de la profondeur ». Pour lui, les sciences sociales sont là, ni pour séduire ni pour manipuler, mais pour apporter un éclairage sur les phénomènes sociaux dans un ensemble langagier simple. Cette fonction « éclairante » des sciences sociales a toujours été le désir profond du jeune agrégé de philosophie devenu maintenant ancien élève de l'ENS et futur brillant grand sociologue.

⁶ Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Souvenirs, Ancien Régime et la Révolution, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 439-440. [Livre disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT. [Tome I](#) et [Tome II](#).]

⁷ Raymond Boudon, *op. cit.*, p. 76-77.

3. LA DÉCOUVERTE DE LAZARSFELD ET DE LA « SOCIOLOGIE ÉCLAIRANTE »

[Retour à la table des matières](#)

Voulant poursuivre sa formation en sciences sociales, il hésitait entre l'économie et la sociologie. Raymond Aron le conseillera de s'orienter vers la sociologie en raison de ses fondements et de son curriculum plus vastes. Mais son intérêt pour la clarté et la concision du langage « scientifique » l'amenait à questionner sérieusement le langage des sciences sociales en France de l'après-guerre (deuxième), langage qui ne relevait ni de la littérature ni de la science. La sociologie de Gurvitch - dominante à l'époque - paraissait à Boudon « dissimuler beaucoup de banalités dans des maquis de typologies et de définitions tatillonnes ». Quant à la sociologie structuraliste de Claude Lévi-Strauss, concurrente de la sociologie gurvitchienne, elle lui paraissait « sujette à caution, tant par son ambition totalisante que par son platonisme ⁸ ». Mais, comme le dit un savant, le hasard heureux ne sourit qu'à celui qui le mérite. Un jour, Boudon découvre par hasard, sur les rayons de la bibliothèque de la Rue d'Ulm, *The Language of Social Research* de Paul Lazarsfeld. Ce livre semblait lui offrir une alternative à la sociologie française des années 1950. C'est la thèse de Lazarsfeld, selon laquelle « le progrès de la connaissance passe avant tout par la critique des produits de la recherche, et par la défense de l'explication de texte comme outil essentiel de la pensée sociologique », qui avait retenu l'attention de Boudon ⁹. L'idée [7] de *l'explication de texte* marquera dès lors Boudon et, comme on peut le constater encore aujourd'hui, cette méthode de production de connaissance est fondamentale dans la sociologie boudonienne.

La découverte de cet ouvrage du sociologue américain d'origine autrichienne poussa le jeune philosophe français à formuler le projet d'un stage de formation de sociologie sous la direction de Lazarsfeld à

⁸ *Ibidem*, p. 77.

⁹ Voir Raymond Boudon, « L'analyse empirique de l'action de Lazarsfeld et la tradition de la sociologie compréhensive ». Colloque « Paul Lazarsfeld », Paris, Université de Paris-Sorbonne, décembre 1994.

l'Université de Columbia, à New York. Il a alors sollicité le patronage de Jean Stoetzel et a réalisé son projet en 1962-1963, grâce à une bourse que Raymond Aron lui a pu obtenir. Dans les années 1960, Lazarsfeld était parmi les sociologues qui plaidaient en faveur de l'introduction du langage mathématique dans les sciences sociales en général, et dans la sociologie en particulier. La pensée du « maître » influence « l'élève ». Mais il faut dire aussi que l'ancien élève de l'ENS s'est toujours intéressé aux mathématiques qu'il a d'ailleurs étudiées en autodidacte.

En outre, il croyait à l'époque que « les mathématiques étaient le signe nécessaire et suffisant de la rigueur ». En conséquence, leur introduction dans les sciences sociales serait la solution au problème de langage qu'il a décelé dans la sociologie française des années 1950. Vers la fin de son stage d'études et de formation, Boudon va donc écrire sa thèse principale sur la contribution de la pensée mathématique aux sciences sociales. L'auteur y fait le bilan critique de l'utilisation des mathématiques en s'interrogeant sur leur utilité réelle dans les sciences sociales. Cette thèse sera publiée plus tard chez Plon ¹⁰. Quant à ce qu'on appelait à l'époque « la thèse complémentaire ou secondaire », Boudon l'a consacrée au sujet suivant : *À quoi sert la notion de structure ? Essai sur la signification, de la notion de structure dans les sciences humaines.* ¹¹ Le titre et le sujet, avoue l'auteur, lui ont été suggérés par Lazarsfeld. Mais Boudon dit aussi qu'il avait écrit cette thèse complémentaire afin d'en avoir le cœur net avec la notion de structure en sociologie ! Il s'agit d'une critique du structuralisme qui a été fort remarquée aux États-Unis par sa traduction anglaise. La présentation que Claude Lévi-Strauss devait faire, presque trois [8] décennies plus tard au début des années 1990, de son livre *L'art de se persuader* devant l'Académie française, a convaincu Boudon que le père du structuralisme ne lui en « tenait pas rigueur ».

¹⁰ Raymond Boudon, *L'analyse mathématique des faits sociaux*, Paris, Plon, 1967.

¹¹ Paris, Gallimard, 1968.

4. DÉBUT DE CARRIÈRE

[Retour à la table des matières](#)

C'est à partir de ces points de cristallisation que se sont formées la pensée et la pratique sociologiques de Raymond Boudon : l'intérêt marqué pour le langage des sciences sociales, la rigueur de la pensée, la clarté du langage des sciences sociales pour des choses savantes et complexes, la construction de théories aussi acceptables que possibles dont les propositions et les conséquences permettent de comprendre et d'expliquer des « énigmes » de la vie sociale. La trajectoire du philosophe et du sociologue montre pourquoi ses premiers travaux ont été consacrés surtout aux questions de méthodologie en sociologie.

Iconoclaste de bonne heure, Boudon nagera toujours à contre-courant de la sociologie française, d'abord en commençant sa carrière par « la sociologie quantitative » plutôt dominante aux États-Unis dans les années 1960 et caractéristique même de la sociologie de ce pays. Ensuite au début de la décennie 1970-1980, alors que les tendances dominantes de la sociologie française étaient des théories déterministes fondées sur *le paradigme holiste* et niant toute liberté à l'acteur social, Boudon soutient la thèse selon laquelle l'objet de la sociologie doit être *l'homo sociologicus* - acteur individuel - tout comme *l'homo oeconomicus* était l'objet de l'économie classique. Enfin, contrairement à une certaine sociologie qui part du postulat de l'irrationalité de l'acteur dans les phénomènes des valeurs et des croyances, Boudon pense et démontre que la rationalité peut s'appliquer également à ces phénomènes ¹².

Dans son allocution de *Remise à Raymond Boudon de son épée d'académicien*, Jean Cazeneuve a dit que le récipiendaire est un sociologue qui empêche de penser en rond et qui « brandit des vérités pour semer la perplexité là où il y avait des certitudes ». [9] On pourrait s'attendre à ce que cet iconoclasme marginalise le sociologue. Mais, ironiquement, c'est un élément clé de la sociologie de Boudon qui se

¹² Dans ce dernier cas, voir Raymond Boudon, *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1995.

vérifie dans la réalité : « l'effet inattendu » du succès de sa pensée et de l'ensemble de son œuvre. « Une telle malignité, dit Cazeneuve, aurait dû normalement condamner ce dangereux perturbateur à l'obscurité et même à la marginalité. » Eh bien ! force est de constater que c'est le contraire qui s'est produit. Non seulement il a été l'un des plus jeunes professeurs titulaires à la Sorbonne, mais il participe à la plupart des comités les plus importants dans le domaine de la recherche et de la vie universitaire, ainsi qu'à la direction de nombreuses revues scientifiques, françaises, européennes et américaines ¹³.

La grande portée heuristique de la théorie de Boudon fondée sur le *paradigme interactionniste de type wébérien* explique « le nomadisme thématique » de la sociologie de Boudon. Cette sociologie a abordé les sujets les plus divers : la méthodologie, l'éducation, la mobilité, les inégalités sociales, le changement social, le développement, la modernisation, la justice, la morale, les idéologies, les valeurs, la connaissance, les croyances, la science, l'art, les intellectuels ou les mouvements sociaux (notamment les mouvements étudiants). C'est cette sociologie « à contre-courant », mais combien féconde, dont nous nous proposons de faire un essai de synthèse à partir d'une analyse dynamique de ses principaux ouvrages : *Les méthodes en sociologie* (PUF, 1969) ; *L'inégalité des chances* (Armand Colin, 1973) ; *Effets pervers et ordre social* (PUF, 1977) ; *La logique du social* (Hachette, 1979) ; *Dictionnaire critique de la sociologie* (avec E Bourricaud, PUF, 1982) ; *La place du désordre* (PUF, 1984) ; *L'idéologie ou l'origine des idées reçues* (Fayard, 1986) ; *L'art de se persuader* (Fayard, 1990) ; *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance* (Fayard, 1995). Outre ces livres, nous analysons aussi ses nombreux articles, communications et conférences.

¹³ Voir « Allocution de Jean Cazeneuve », *op. cit.*, p. 17-18.

[10]

5. DES ORIGINES IMMÉDIATES ET DES FONDEMENTS LOINTAINS DE LA SOCIOLOGIE BOUDONNIENNE

[Retour à la table des matières](#)

Pour exposer aussi clairement que possible la pensée sociologique de Boudon, il nous a paru plus commode de décrire dès le début de l'essai la démarche qui caractérise le développement et l'élaboration de cette pensée. Son procédé - devenu un classique de la méthodologie de production de la connaissance chez l'auteur - s'apparente à la *démarche de la parabole dans l'Évangile*¹⁴. Mais au lieu de l'Évangile, il s'agit ici de la sociologie. Boudon commence en général par raconter une anecdote, poser une énigme ou par résumer des livres fondamentaux ou classiques en sciences sociales. Ces histoires ou textes contiennent, bien entendu, un enseignement d'ordre théorique. L'auteur en tire ensuite des leçons épistémologiques et des conséquences méthodologiques. En introduisant enfin des propositions paradigmatiques simples, il arrive en dernier lieu à construire une théorie ou des modèles théoriques qui serviront à comprendre un ou d'autres phénomènes sociaux. Comme on le verra plus loin dans ce livre, cette théorie doit répondre à certains critères et tests de « scientificité » pour établir sa véracité ou sa fausseté.

C'est en se jetant toujours à contre-courant dans la mêlée d'un des grands débats du temps, soit celui de l'égalité des chances et de l'éducation dans les années 1970, que Boudon va « inaugurer » sa théorie sociologique. En effet, sur le plan des représentations sociales, les années 1950 et 1960 ont été dominées dans les pays industriels d'Amérique du Nord et d'Europe par l'idéologie de l'égalité des chances en éducation¹⁵, et sur le plan politique par la démocratisation des systè-

¹⁴ Au sujet de cette notion, voir Henri Mendras et Michel Forsé, *Le changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin, 1983, p. 8.

¹⁵ voir Pierre W. Bélanger et Guy Rocher, *École et société au Québec*, Montréal, HMH, 1970. Dans les pages 361-364 de ce livre, Bélanger montre les

mes d'enseignement de ces pays. Mais une décennie plus tard, soit au début des années 1970, plusieurs recherches faites aux États-Unis, au Québec, en France, [11] Allemagne, Angleterre, etc., ont démontré que la démocratisation des systèmes scolaires ne s'est pas accompagnée d'une réduction de l'inégalité des chances devant l'enseignement. La scolarisation continue de varier notamment en fonction de l'origine sociale des étudiants (Coleman *et al.*, 1966 ; Jencks, 1979 ; Breton, 1972 ; Husén, 1972 ; Boudon, 1973a ; Cherkaoui, 1979 ; Levesque, 1979). Comment la sociologie en général et la sociologie de l'éducation en particulier rendaient compte de ce phénomène ? Autrement dit, quelles étaient les théories explicatives dominantes des inégalités sociales devant l'enseignement scolaire dans les années 1960 et 1970 ? Voilà les questions de départ que Boudon s'est posées. Fidèle à la pensée de Lazarsfeld, c'est par une analyse du langage dans lequel sont formulées la plupart de ces théories que Boudon va répondre à ces interrogations. « La méthode probablement la plus efficace pour saisir le statut épistémologique d'une discipline consiste à identifier les principaux paradigmes qu'elle utilise » (Boudon, 1977 : 189). Au sens boudonien, la notion de paradigme signifie le langage dans lequel sont formulés les éléments fondamentaux d'une théorie. Par ailleurs en sociologie, cette notion conduit essentiellement à des questions relatives à la représentation de l'action dans la théorie, en particulier à celles concernant les concepts de liberté ou de contraintes structurelles dont jouissent ou subissent les acteurs sociaux dans une situation donnée ¹⁶.

La recension des travaux permet à Boudon de distinguer, à des fins de (re)lecture critique des théories avancées en sociologie de l'inégalité des chances en éducation, deux grandes familles de paradigmes : la famille des paradigmes *interactionnistes* et la famille des paradigmes

diverses formes que l'idéologie de l'égalité des chances a pu prendre, et il fait très bien la distinction entre l'idéologie libérale de l'égalité des chances qui assure à tous une égalité d'accès au système scolaire, et l'idéologie radicale qui prône l'égalité de réussite au sein du système scolaire.

¹⁶ Yao Assogba, Le paradigme des effets pervers et l'inégalité des chances en éducation. Une application à l'étude des aspirations scolaires au cours secondaire, Québec, Université Laval, Laboratoire de recherche en administration et politique scolaire (LABRAPS), 1984, p. 21-41.

déterministes. À l'intérieur de chacune d'elles, il classe et définit quatre types de paradigmes.

[12]

Tableau 1 ¹⁷

Paradigmes	
Interactionnistes	Déterministes
Marxien	Hyperfonctionalisme
Tocquevillien	Hyperculturalisme
Mertonien	Réalisme totalitaire
Wébérien	Déterminisme méthodologique

¹⁷ Ce tableau a été construit en s'inspirant de Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, p. 187-252.

N.B. L'expression paradigme interactionniste au sens boudonien est employée de façon particulière. En effet, il peut y avoir interactionnisme, au sens de Boudon, sans qu'il y ait des phénomènes d'interaction, selon l'acceptation qu'a cette notion en sociologie. Comme nous le verrons dans le chapitre II, l'interactionnisme de Boudon s'applique tout autant - et peut-être d'une façon plus originale - aux systèmes d'interdépendance qu'aux systèmes d'interaction (c.f. Boudon, 1979).

5. 1 Caractéristiques principales du déterminisme sociologique

[Retour à la table des matières](#)

Les paradigmes déterministes n'incluent dans leur langage que des propositions de forme « *A (antérieur à B) explique B* ». Ils semblent refuser de manière implicite ou explicite toute forme d'autonomie, toute liberté à l'acteur social. Tout se passe comme si ce dernier est un être passif, soumis de façon plus ou moins absolue aux influences des facteurs antérieurs tels que le processus de socialisation, les contraintes structurelles, etc. Du point de vue de l'explication, les théories sociologiques déterministes emploient un langage qui explique un phénomène social donné comme « le résultat exclusif de comportement au sens défini », c'est-à-dire non comme la résultante d'actions ou, au sens sociologique du terme, des actes orientés vers une fin, des *actes intentionnels*. Qui plus est, les paradigmes déterministes dans leur démarche explicative considèrent comme secondaire la finalité que [13] l'acteur attribue à ses actions. Mais fondamentalement, dit Boudon, la condition nécessaire et suffisante pour qualifier un modèle théorique de déterministe, c'est qu'il explique un acte exclusivement à partir des facteurs ou variables antérieurs à cet acte (Boudon, 1977 : 192-193). Pour illustrer ce type d'explication de manière simple et pour le « commun des mortels », Boudon cite souvent les faits divers relatifs aux accidents de la circulation rapportés par les journaux.

1) *M. X, un industriel important qui, au dire des témoins, paraissait fortement éméché lorsqu'il a quitté le restaurant à la suite d'un repas d'affaires, a percuté un arbre avec son véhicule.*

ou

2) *Le jeune homme, un fils de riche industriel, s'est tué à bord de sa Ferrari. Il a raté un tournant négocié à vive allure. Peut-être un de ces accidents inspirés par le désir de fuite que nos sociétés matérialistes insufflent aux jeunes générations.*

Considérons le premier cas. La question que s'est sans doute posée le journaliste pour expliquer l'accident est la suivante : à quoi peut-on attribuer le comportement du chauffeur (l'industriel), comportement qui a par la suite conduit à l'accident ? Le langage dans lequel ce fait divers de journal a été décrit dit au lecteur que le comportement du conducteur est dû à son état d'ébriété. On peut aisément imaginer la démarche de cette explication. Il est généralement connu que les repas d'affaires sont importants pour les grands industriels. Étant industriel de profession, on comprend qu'il participe à un tel repas. Il est également connu que ces repas sont copieux, accompagnés de boissons alcoolisées et très chers. Ces repas se prêtent assez bien à un excès de consommation. Le trop de boissons alcoolisées a donc atténué les réflexes de l'industriel, diminué sa maîtrise du volant et augmenté la probabilité d'un accident. Voilà un schéma classique de type déterministe. « *A (repas d'affaires) antérieur à B (industriel important en état d'ébriété), alors plus fréquemment B* » ou « *A (industriel important en état d'ébriété) antérieur à B (accident), alors B* ».

Dans le second cas, le journaliste fait également une analyse de type déterministe mais elle est différente de la précédente. La question est alors la suivante : comment ce fils de riche industriel [14] s'est-il tué à bord de sa Ferrari ? Le schéma explicatif possible peut comporter deux étapes principales. 1) Le comportement de l'acteur par rapport à un objet : ce garçon a acheté une Ferrari car il a le goût des voitures rapides et de la vitesse 2) la finalité que l'acteur prête à son acte (achat d'une Ferrari) ce fils de riche industriel aime courir des risques de conduite d'automobile. L'accident est dû aux risques qu'il a pris. Mais alors pourquoi cette propension du jeune à prendre des risques en voiture ? Le journaliste attribue cette tendance non pas au choix délibéré de l'acteur, mais plutôt à l'influence de la culture matérialiste dans les sociétés industrielles sur les jeunes générations. La finalité de l'acte est donc secondaire dans l'explication du phénomène social, et en dernier ressort c'est l'influence d'une variable caractérisant la société globale qui rend compte du phénomène. Schématisons cette deuxième démarche explicative de type déterministe. « *A (voitures rapides) antérieur à B (fils de riche industriel ayant le goût de la vitesse et des voitures rapides) alors B* » et « *A (propension du fils à prendre des risques) antérieur à B (accident) alors plus fréquemment B* ». Enfin, « *A (matérialisme des sociétés industrielles) antérieur à B* ».

(*propension des jeunes à prendre des risques*) alors B ». En fait, les deux exemples du schéma déterministe permettent, dit Boudon, de distinguer ces sous-schémas explicatifs. « Dans le premier, le comportement qu'on cherche à expliquer est conçu comme déterminé ou en tout cas comme affecté par l'état de *variables caractérisant l'environnement social proche de l'individu*. Dans le second, il est conçu comme déterminé ou en tout cas comme affecté par l'état de *variables caractérisant la société dans son ensemble* ¹⁸ » (Boudon, 1976 : 420). On parlera de *déterminisme environnemental* (DE) dans le premier cas, et dans le second cas on peut parler de *réalisme totalitaire* ¹⁹ (RT).

[15]

5.2 Caractéristiques principales de l'interactionnisme en sociologie

[Retour à la table des matières](#)

Les paradigmes interactionnistes introduisent dans leur langage les notions clés de liberté, d'autonomie, d'intentionnalité et de choix de l'acteur social engagé dans une action donnée. Ils conçoivent, pour ainsi dire, un agent social actif doté d'une rationalité limitée ou d'une intentionnalité. Les théories sociologiques interactionnistes, écrit Boudon, utilisent essentiellement « un langage tel que le phénomène social dont elles apportent l'explication est décrit comme le résultat de la juxtaposition ou de la composition d'un ensemble d'actions » (Boudon, 1977 : 191). Le concept d'action doit être compris dans son sens sociologique propre, c'est-à-dire « un comportement orienté vers la recherche d'une fin ».

¹⁸ Souligné par nous.

¹⁹ Boudon a emprunté ce concept à Piaget. « Il y a parmi les types d'explication sociologique, le réalisme totalitaire : le tout est un "être", qui exerce ses contraintes, modifie les individus (leur impose sa logique, etc.) et demeure donc hétérogène aux consciences individuelles telles qu'elles seraient indépendamment de leur socialisation » (Piaget, J. *Études sociologiques*, Genève, Droz, 1965, p. 145).

Pour fixer simplement les idées, prenons encore un exemple d'accident de circulation - cher à Boudon - dont rend compte un journaliste. « *Les deux automobilistes qui s'étaient engagés face à face dans la voie centrale de la route à trois voies se sont, au dire des témoins, lancé des appels de phares répétés. Le choc frontal n'a pu être évité.* » En comparaison aux analyses précédentes, la démarche explicative implicite de ce journaliste est très différente. La profession des automobilistes n'est point évoquée, et on ne sait non plus d'où ils viennent, ni après quel événement. Par contre, il décrit la nature de la route (trois voies), indique les intentions des automobilistes (ils ne voulaient pas avoir un choc frontal) ainsi que les moyens utilisés dans le but de réaliser éventuellement leurs intentions. On comprend également que seule la nature de la route permet les comportements des deux automobilistes ; comportements possibles puisque de prime abord rien ne les obligeait à poser de tels actes. Mais ces informations sont nécessaires pour expliquer l'accident. La démarche explicative est la suivante. Le journaliste constate l'accident. Il recueille ensuite toutes les informations utiles possibles sur les comportements des automobilistes avant l'accident et décrit la structure de la route permettant de tels comportements. Enfin, il admet que derrière leurs actes (appels de phares répétés) il y a leurs intentions dans les instants qui ont précédé l'accident. Celles-ci étaient d'éviter le [16] choc frontal. Mais il était trop tard, et l'accident se produisit. Il s'agit là d'une explication de type *interactionniste*.

Cet exemple emprunté encore à la vie quotidienne permet de définir concrètement le schéma idéal-typique d'explication des paradigmes interactionnistes : 1) *L'objet de la sociologie est l'étude du comportement.* 2) *Or, le comportement est une action orientée vers la recherche d'une fin.* 3) *Expliquer un comportement donné revient donc à expliquer les objectifs/buts/fins recherchés par l'acteur Ces objectifs sont supposés être donnés.* 4) *On suppose que les acteurs connaissent suffisamment les moyens qu'ils ont à leur disposition pour atteindre leurs objectifs et parvenir à leurs fins.* 5) *On suppose aussi que les acteurs ont une capacité d'appréciation objective de l'efficacité et des limites respectives dont ils disposent.*

Mais à quoi servent toutes ces analyses basées sur des exemples très banals ? Elles permettent, selon Boudon, de montrer en dernière instance que, contrairement à l'économie (l'économie classique du

moins) qui a défini un seul type d'acteur social, soit *l'homo oeconomicus* classique, la sociologie n'a pas réussi à créer un tel consensus dans la communauté des sociologues. Elle a traîné tout le long de son histoire deux paradigmes : le paradigme déterministe qui met en jeu *l'homo sociologicus déterminé ou conditionné* et le paradigme interactionniste mettant en jeu *l'homo sociologicus intentionnel*. « La sociologie a suivi la voie de l'économie. Elle a cherché à se fixer sur un modèle d'*homo sociologicus*. Mais à la différence de l'économie, elle a beaucoup de difficultés à y parvenir. Les deux paradigmes, le paradigme déterministe et le paradigme interactionniste, apparaissent en effet comme utilisés conjointement à travers toute l'histoire de la sociologie, même si, selon les époques, l'un des deux paradigmes domine » (Boudon, 1976 : 419).

S'inspirant de la *parabole de l'Évangile* comme méthodologie de production de la connaissance, Boudon se limite d'abord à l'étude du langage sociologique des textes (première phase de cette méthodologie) dans le but principal de distinguer les deux grands paradigmes sociologiques. Ensuite, il se pose la question de la validité des théories issues de chaque paradigme lorsqu'elles expliquent les inégalités sociales devant l'éducation (deuxième phase de la démarche). Du point de vue des explications, l'histoire [17] récente montre que la sociologie de l'inégalité des chances devant le système d'enseignement a été dominée jusqu'aux années 1970 par les théories de type déterministe. Dans un article publié en 1976 dans la revue québécoise *Sociologie et Sociétés*, Boudon présente le schéma explicatif général de ces théories à partir des sous-paradigmes qu'il a définis (voir le tableau 1). Selon les théories issues du paradigme déterministe de type *hyperculturaliste*, un élément culturel (le système de valeurs, le capital linguistique, l'héritage culturel) du milieu social d'origine influence le comportement scolaire des individus. Ce sont précisément les cas respectifs des théories de Hyman (1965), Kahl (1957, 1961), Bernstein (1975), Bourdieu et Passeron (1964, 1970). Pour Boudon, la signification épistémologique de ces théories réside dans le fait que l'action de l'acteur social est perçue comme le résultat exclusif des facteurs antérieurs à l'action. Ces derniers sont généralement la socialisation de l'individu, les valeurs et les normes qu'il a intériorisées au cours de sa vie. Tout se passe comme si *l'homo sociologicus* était conditionné dans son action par certains éléments de son milieu d'origine.

Selon les théories à paradigme déterministe de type *hyperfonctionnaliste*, les aspirations scolaires et l'orientation scolaire ou professionnelle des jeunes, par exemple, seraient une conséquence du rôle global que leurs origines sociales leur imposeraient. Ce rôle est intériorisé grâce à l'*habitus* (Bourdieu et Passeron), c'est-à-dire le « principe générateur et unificateur des conduites et des opinions qui en est aussi le principe explicatif, puisqu'il tend à reproduire en chaque moment d'une biographie scolaire ou intellectuelle le système des conduites objectives dont il est le produit » (Bourdieu et Passeron, 1970 : 198).

Fidèle à sa méthodologie de production sociologique, Boudon fait une analyse concise de cet extrait de texte qui illustre assez bien l'hyperfonctionnalisme de Bourdieu-Passeron. Les attitudes et comportements qui se reproduisent en fonction de la classe sociale permettraient à l'école d'assumer une sélection des individus ; cette sélection est elle-même opérée « sur la base de valeurs dont la fonction latente est de garantir la reproduction des structures sociales et particulièrement la hiérarchie des classes ou, plus exactement, l'opposition entre groupe dominant et [18] groupe dominé » (Boudon, 1973a : 54). À bien y voir, il s'agit d'une explication essentiellement finaliste s'inspirant de la théorie des rôles. C'est pourquoi la thèse de la reproduction de Bourdieu-Passeron a été classée par François Bourricaud - ami et collègue sociologue de la même école de pensée que Boudon - dans le déterminisme hyperfonctionnaliste ²⁰.

Pour le paradigme du *réalisme totalitaire*, les comportements scolaires des individus ne s'expliquent qu'à partir des structures sociales qui définissent l'organisation socio-économique de la société globale. C'est *grosso modo* l'idée essentielle de la théorie développée par Baudelot et Establet (1971) pour rendre compte des inégalités des chances devant l'école dans les sociétés industrielles capitalistes. Leur thèse est la suivante. Le système de division du travail (en « secteur du travail intellectuel » et en « secteur du travail manuel ») détermine dans une large mesure la structure bipolaire du système d'enseignement (le « réseau général » et le « réseau professionnel »). Cette structure détermine à son tour les attitudes et les comportements scolaires des individus. Ceux-ci, en dernière analyse, ne font que répondre aux besoins du

²⁰ François Bourricaud, « Contre le sociologisme », in *Revue française de sociologie*, XVI, suppl., 1975, p. 583-603.

marché ou aux exigences de la structure socio-économique. Suit immédiatement, comme à l'accoutumée, le commentaire de Boudon. « Le réalisme totalitaire fait un paradigme général de ce cas limite où le choix prend la forme d'un choix forcé imposé à l'individu par la "structure sociale". [...] On aboutit ainsi dans le pire des cas aux ren-gaines qui font de l'individu un simple support des structures sociales, la liberté de choix que l'observateur "naïf" est amené à prêter aux ac-teurs étant réduite à une illusion pure et simple » (Boudon, 1977 : 240).

Avant de poursuivre l'analyse des origines immédiates de la socio-logie de Boudon et en tirant une conclusion sur la contribution de ces trois théories, il faut préciser que, pour déterministes qu'elles soient, elles ont des liens « réductionnistes » avec les théories de type interac-tionniste que nous définirons plus tard (voir le tableau 1).

En principe, l'hyperfonctionnalisme est une réduction du paradig-me interactionniste de type mertonien ; l'hyperculturaliste [19] est une réduction du paradigme interactionniste de type wébérien et le « ré-alisme totalitaire » peut être considéré comme une réduction du para-digme interactionniste de type toquevillien (*ibidem* : 236-240). Ces liens s'expliquent, tel que nous l'avons déjà indiqué, par l'histoire de la tentative d'une définition inachevée d'un *homo sociologicus* unique et propre à la sociologie, comme c'est le cas de *l'homo oeconomicus* en économie classique. Ces théories deviennent déterministes parce qu'en fait elles évacuent de leur langage certains vocabulaires ou éléments clés de la famille des paradigmes interactionnistes, soit les notions clés de « contrat » ou de « préférences » chez Merton ou Tocqueville, soit la notion clé d'intentionnalité chez Weber (*ibidem* : 195-202).

Revenons à la question de la véracité ou de la fausseté des trois théories déterministes clairement distinguées et définies par Boudon. Les résultats d'enquêtes nationales et internationales montrent que les paradigmes déterministes, de manière générale, rendent compte de certaines données statistiques sur les inégalités sociales devant le sys-tème d'éducation, notamment la variation significative de la réussite scolaire, de l'orientation ou des aspirations scolaires selon le statut socio-économique de la famille, le niveau d'éducation des parents, le langage du milieu familial, etc. Des données de même nature montrent également qu'il existe une correspondance entre la structure du systè-me scolaire et les structures socio-économiques des sociétés indus-

trielles. Bref, les trois paradigmes déterministes expliquent assez bien ces formes d'inégalités sociales en matière d'éducation. Cependant, affirme Boudon, en raison de leur représentation de l'*homo sociologicus*, la capacité explicative de chacun d'eux est limitée. Ils sont ainsi incapables de rendre compte de la structure « interactionnelle » que présentent parfois certains tableaux statistiques (d'enquêtes nationales ou institutionnelles diverses) qui croisent, par exemple, la position sociale des parents, la réussite scolaire antérieure du fils ou de la fille (variables indépendantes) et l'intention de poursuivre les études post-secondaires ²¹ (variable dépendante). [20] Boudon va s'inspirer en particulier des études d'Alain Girard *et al.* sur l'orientation scolaire des adolescents français au moment de l'entrée au secondaire pour illustrer son idée et ses arguments ²².

On remarque généralement dans ces tableaux que la réussite scolaire antérieure est statistiquement liée à la position sociale des parents, et est d'autant meilleure que le statut socio-économique de la famille est élevé. Cette relation peut s'expliquer par les théories de type hyperculturaliste, c'est-à-dire les thèses du système de valeurs de classe, de l'héritage culturel ou du capital linguistique ou la théorie hyperfonctionnalisme (la thèse de l'intériorisation subjective des chances objectives-reproduction). D'un autre côté, dit Boudon, on constate qu'à niveau de réussite égal on observe une liaison entre l'orientation scolaire et les positions sociales. L'orientation « vers les voies les plus nobles est, pour un même degré de réussite, plus fréquente chez les élèves de classe supérieure ». Mais alors un phénomène d'interaction apparaît : la différence entre les origines sociales par rapport à l'orientation est moindre lorsque la réussite scolaire antérieure des jeunes est élevée ; et « symétriquement, la relation entre réussite et orientation scolaires sera d'autant plus forte que la classe d'origine est plus basse ». En guise d'illustration, Boudon propose le tableau ci-dessous, que nous reproduisons.

²¹ « On dit qu'il y a interaction au sens statistique lorsque l'effet d'une variable sur une autre dépend d'une tierce variable » (Boudon, 1977, p. 273, note 51).

²² Alain Girard et Paul Clerc, « Nouvelles données sur l'orientation scolaire au moment de l'entrée en sixième », in *Population*, n° 19, 1964, p. 829-872. Pour plus de détails, le lecteur peut consulter avec intérêt Raymond Boudon, *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1973, p. 70-73.

Tableau 2*Structure typique des relations statistiques
entre origine sociale, réussite scolaire et orientation*

Pourcentage d'élèves orientés dans la voie noble
lorsque la réussite scolaire antérieure est :

Origines sociales	Élevée	Basse
Élevées	80	75
Basses	70	40

(c.f. Boudon, 1975b)

[21]

L'analyse du tableau se représente comme suit : ce qu'on peut appeler l'« effet » de l'origine sociale sur l'orientation est faible si la réussite scolaire est élevée (80 %-70 %) et fort si la réussite scolaire basse (75 %-40 %). Réciproquement, l'« effet » de la réussite scolaire est faible dans la classe élevée (80 %-75 %) et fort dans la classe basse (70 %-40 %). En d'autres mots, cette analyse très simple montre que l'influence des résultats scolaires antérieurs ou actuels des élèves sur leur orientation scolaire est plus forte si la classe d'origine est plus basse, et que l'effet de la classe d'origine sur l'orientation scolaire est sensible si les résultats scolaires antérieurs ou actuels sont plus bas (Boudon, 1976). Aucune des théories issues des paradigmes déterministes ne peut être avancée pour expliquer les inégalités que l'on continue d'observer entre les origines sociales, puisque la comparaison porte cette fois sur des élèves ou des étudiants ayant atteint le même niveau scolaire et, par extension, le même niveau de culture scolaire. Tout se présente donc comme si tous les élèves considérés ont assimilé *également* cette culture. Dans le cas des élèves d'origines sociales basses, on peut supposer que le « déficit culturel » du milieu familial a été comblé à un moment donné du cursus scolaire.

6. POUR UN RETOUR AU PARADIGME INTERACTIONNISTE

[Retour à la table des matières](#)

À ce niveau de son analyse critique, Boudon tire une conclusion d'ordre épistémologique et méthodologique : d'abord les paradigmes déterministes semblent épuisés en cette fin des années 1960 et ce début des années 1970 où la sociologie de l'éducation est « à la mode ». Nous verrons d'ailleurs plus loin que cet épuisement s'étend aussi à d'autres secteurs de la sociologie comme le changement social, le développement, etc. Boudon suggère alors qu'il faut introduire un autre langage dans la discipline et concevoir un *homo sociologicus* non déterministe. Bref, on doit faire émerger un « nouveau » paradigme en relisant certains pères fondateurs de la sociologie. C'est surtout dans l'œuvre de Max Weber que Boudon va puiser les éléments épistémologiques et méthodologiques pour « restaurer » ou « réhabiliter » le *paradigme interactionniste* en sociologie dès le début des années 1970.

[22]

Pour « en avoir le cœur net », Boudon va compléter particulièrement l'étude critique de l'hyperculturalisme par rapport à son incapacité d'expliquer la structure interactionnelle type du tableau 2 ci-dessus. On pourrait, argumente-t-il, recourir à la thèse de l'influence de la sous-culture des classes pour rendre compte des différences entre les classes qu'on continue d'observer dans ce genre de tableau, mais à condition, précise-t-il, d'y inclure une proposition supplémentaire « ... selon laquelle, culturellement, les individus sont d'autant plus hésitants à prendre des risques qu'ils appartiennent à des classes sociales plus basses. Mais il s'agirait alors, typiquement, d'une hypothèse *ad hoc*, c'est-à-dire d'une hypothèse introduite pour des besoins de la cause et par conséquent dépourvue de pouvoir explicatif ²³ ».

²³ Raymond Boudon, « Remarques sur la logique de la demande d'éducation. Explications culturalistes et explications néo-individualistes », in *Communication préparée pour la réunion du Comité de recherche sur la stratification sociale de l'Association internationale de sociologie*, Genève, 16-18 décembre 1975, p. 14. Texte inédit (miméo).

Du côté américain, Jencks et ses collaborateurs concluaient à la suite de leurs enquêtes qu'en matière d'éducation et de statut professionnel l'« indéterminisme paraît plus notable que le déterminisme ». L'indéterminisme s'expliquerait par « la chance » et le « hasard » dans les inégalités. « En général, nous pensons que la chance a beaucoup plus d'influence sur le revenu que les gens chanceux ne l'admettent » (Jencks *et al.*, 1979 : 227). L'analyse critique des études semblables (voir Blau et Duncan, Bowles, etc.) a amené Boudon à conclure que ces études s'inscrivent dans un paradigme déterministe qu'il a appelé le *déterminisme méthodologique*. Les enquêtes faites à l'intérieur de ce paradigme sont basées sur des méthodes statistiques qui consistent à « introduire dans leurs schémas de causalité des variables définies exclusivement au niveau des individus » (Boudon, 1974 : 89). Cette méthode d'analyse conduit généralement à l'impasse que Jencks *et al.* ont appelée l'indéterminisme. Il s'agit donc ici d'une question essentiellement d'ordre méthodologique.

Ainsi, affirme Boudon, on sort de cette impasse en introduisant dans le modèle d'analyse des variables pertinentes ou appropriées. Alors, « les résultats surprenants et inexplicables dans le [23] cadre de la méthodologie de Jencks deviennent transparents à partir du moment où on s'efforce de construire des modèles relevant de l'analyse des systèmes et permettant de tenir compte de contraintes structurelles évidentes » (Boudon, 1974 : 94). C'est donc sur le terrain de l'éducation, en particulier des inégalités scolaires, que Boudon va démontrer les limites heuristiques de la famille des paradigmes déterministes, conclure à leur épuisement et par conséquent à la nécessité d'un retour à l'autre famille de paradigmes, à savoir les paradigmes interactionnistes.

En 1973, il publie un livre capital, *L'inégalité des chances*, dans lequel il fait pour la première fois une critique vigoureuse des théories qui semblent nier la liberté, même relative, des acteurs. C'est dans ce livre également qu'il a posé les jalons de l'essentiel de sa théorie sociologique. C'est toujours par une étude de type cognitif qu'il a développé et présenté cette théorie. La démarche consiste à partir d'abord d'un certain nombre d'énigmes. Dans le cas présent, l'énigme se trouve ici dans le système scolaire. La question principale que Boudon se pose dans *L'inégalité des chances* peut revenir à celle-ci : pourquoi

l'inégalité des chances est-elle si élevée, et semble-t-elle si résistante aux politiques d'égalités de chance devant l'école ? Ensuite le sociologue essaie de résoudre l'énigme avec une théorie dont les propositions sont aussi acceptables que possibles. On arrive en fin de compte à expliquer l'énigme et de manière générale la plupart des phénomènes sociaux. C'est ainsi que Boudon a ébauché, dès le début de la décennie 1970-1980, la théorie de la rationalité de l'acteur.

Il s'agit d'un tournant important dans la sociologie contemporaine. Mais, à tort ou à raison, c'est beaucoup plus à l'étranger qu'en France que *L'inégalité des chances* a eu un accueil très favorable dès sa publication. Malgré les succès nationaux et internationaux et le prix Émile-Girardeau qu'il a obtenu de l'Académie des sciences morales et politiques, certains sociologues français ²⁴ semblent parler encore de « l'échec de ce livre ». Peut-être, admet Boudon ! Mais s'il y a eu échec, dit-il, cela « a été effectivement un relatif échec (de librairie) ». Boudon sous-entend par là que le livre a connu par contre un succès académique. En effet, il a [24] fait l'objet de multiples éditions, de traductions dans les principales langues et a inspiré de nombreuses recherches jusqu'à ce jour. « Aron, qui avait dit publiquement l'estime dans laquelle il le tenait (le livre), m'en avait prévenu : "un livre qui doit être lu crayon à la main ne saurait être populaire. ²⁵ "» Toute œuvre scientifique comprend sans doute ses faiblesses. Malgré celles qu'on a pu trouver à l'œuvre sociologique de Boudon dans *L'inégalité des chances*, la communauté des sciences sociales s'entend pour dire que le livre est méthodologiquement et épistémologiquement novateur et qu'il comporte des applications importantes ²⁶.

Boudon précisera, (re)définira, raffinera puis montrera également les nombreuses applications - dans différents domaines de la sociologie - de la théorie de la rationalité de l'acteur dans les livres subséquents importants : *Effets pervers et ordre social* (PUF, 1977) ; *La*

²⁴ Voir notamment Henri Mendras, *Comment devenir sociologue ? Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes Sud, 1995.

²⁵ Voir Raymond Boudon, in *Revue française de science politique*, op. cit., p. 62.

²⁶ Voir notamment la revue *Information sur les sciences sociales*, 1974-1975 ; Svetia Koleva, « La notion d'interaction sociale : à la recherche d'une synthèse conceptuelle », in *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie/Revue suisse de sociologie*, vol. 21, n° 1, p. 391-409.

logique du social (Hachette, 1979) ; *Dictionnaire critique de la sociologie* (avec François Bourricaud, PUF, 1982) ; *La place du désordre* (PUF, 1984) ; *L'idéologie ou l'origine des idées reçues* (Fayard, 1986) ; *L'art de se persuader* (Fayard, 1990) ; *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance* (Fayard, 1995).

La théorie de la rationalité de Boudon s'inspire du paradigme interactionniste de type wébérien qui interprète, à l'instar des autres paradigmes de cette famille, les comportements des acteurs comme étant dotés d'une propriété d'intentionnalité et par conséquent ayant un statut d'action. Cependant, contrairement aux autres paradigmes interactionnistes (voir tableau 1), le type wébérien « introduit l'hypothèse que certains éléments de ces actions (structuration du système de préférences, choix des moyens pour obtenir les fins désirées, habiletés dans la mise en œuvre des moyens, etc.) sont déterminés par des éléments antérieurs aux actions en question » (Boudon, 1977 : 199). Par ailleurs, précise Boudon, le caractère relativement déterminant d'éléments antérieurs à l'action ne prive pas celle-ci de son statut d'action. La potentialité heuristique de la théorie de Boudon réside dans [25] le fait qu'elle permet, d'une part, d'introduire dans le modèle d'analyse des données relatives aux caractéristiques structurelles de la société globale ou du milieu social. D'autre part, elle indique que ces variables de structures peuvent conditionner, par un réglage d'ensemble très particulier, l'effet des variables individuelles, personnelles ou contextuelles. À ce point, la théorie de la rationalité de l'acteur de Boudon représente à la fois un complément et un dépassement des théories issues de la famille des paradigmes déterministes. Elle a ouvert, ouvre et ouvrira de nombreuses voies de réflexions diverses et de recherches fécondes en sociologie.

[26]

[27]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Première partie : La pensée du sociologue

Chapitre II

L'ŒUVRE SOCIOLOGIQUE DE RAYMOND BOUDON

Afin de bien élaborer sur ce qui constitue le noyau central de la pensée de Boudon et de mieux mettre en évidence la spécificité de son œuvre, nous trouvons pertinent de situer d'abord l'auteur de *La logique du social* dans le paysage sociologique français. Par la suite, nous présentons la conception sociologique générale de Boudon.

1. RAYMOND BOUDON DANS LE PAYSAGE DE LA SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE FRANÇAISE

[Retour à la table des matières](#)

Les sciences sociales de manière générale et la sociologie en particulier ont connu un développement théorique et méthodologique prodigieux depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Sans faire exception au fait historique de la « querelle des écoles de pensée », les avancées de la sociologie contemporaine française ont été aussi tra-

versées et marquées par des courants de pensée opposant divers sociologues. Cinq grandes figures parmi les sociologues français encore vivants à la fin de ce XX^e siècle s'imposent d'emblée dans la discipline. Il s'agit bien entendu de Georges Balandier, Raymond Boudon, Pierre Bourdieu, Michel Crozier et Alain Touraine. Nous brossons ici un tableau rapide de la pensée de chacun d'eux dans le seul but de situer Boudon par rapport aux autres. Nous ne faisons donc qu'un très sommaire survol de la pensée de chacun des auteurs, nous limitant simplement à une brève description de leurs idées clés d'analyse et de compréhension des sociétés d'aujourd'hui.

[28]

Répondant à un appel de la *Revue française de science politique* ²⁷ pour commenter un livre que venait de publier Henri Mendras ²⁸, Boudon écrit en substance : « La sociologie a été longtemps marquée par de fortes traditions nationales. L'Allemagne et la France sont pour elle deux terres d'élection. Or la tradition française était et restait naguère fort différente de la tradition allemande » (Boudon, 1996a : 55). Alors que la sociologie française se forme à partir de la conception positiviste que Durkheim a de la science, conception « qu'à travers Littré il avait héritée de Comte » (*ibidem* : 56), la sociologie allemande se cristallise autour d'une science du social qui insiste sur la notion wébérienne de compréhension.

Durkheim se fonde sur le principe selon lequel « les faits sociaux doivent être expliqués par les faits sociaux ». En d'autres termes, l'objet de la sociologie d'après Durkheim, c'est l'étude des relations sociales observables. La sociologie allemande classique se donne la même entreprise scientifique. Cependant, partant de la notion de compréhension, elle récusé le principe selon lequel les faits sociaux ne peuvent s'expliquer que par d'autres faits sociaux, pour admettre l'axiome selon lequel les causes des phénomènes sociaux doivent être plutôt recherchées dans les actions humaines. Dans cette perspective, la sociologie allemande rejette une conception déterministe de la scientificité.

²⁷ Raymond Boudon, « Pourquoi devenir sociologue ? Réflexions et évocations », in *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 1, 1996, p. 52-79.

²⁸ Henri Mendras, *Comment devenir sociologue ? Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes Sud, 1995.

La sociologie, avons-nous dit, est historiquement marquée par des traditions nationales. Le débat épistémologique et méthodologique qui a lieu au sein de la sociologie française contemporaine continue d'être celui de la manière de représenter l'acteur social. C'est l'évolution dans la façon d'accorder aux agents individuels les attributs de déterminisme ou de source d'autonomie, de marge de liberté, d'intentionnalité qui constitue la toile de fond du débat qui oppose les sociologues français contemporains. Du « structuralisme génétique » de Pierre Bourdieu à « l'individualisme méthodologique » de Raymond Boudon en passant par la « sociologie dynamique » de Georges Balandier, « l'action [29] sociale et les mouvements sociaux » d'Alain Touraine et enfin l'approche « fonctionnaliste/stratégique » de Michel Crozier, il convient de remarquer que « deux problèmes fondamentaux n'ont cessé d'être posés et repensés, problèmes qui engagent toutes les orientations théoriques : ceux de la totalité sociale et de l'individu » (Ansart, 1990 : 77). Ces deux problèmes renvoient logiquement à un troisième non moins important, à savoir celui de la place de l'individu et des individus dans le social, problème qui n'est rien de moins, sans doute, que le problème central de la sociologie.

Si les quatre autres grandes figures de la sociologie française contemporaine retenues ici accordent plus ou moins, selon le cas, une primauté à la « totalité sociale » sur « l'individu » (dominance de la tradition durkheimienne), Boudon quant à lui se réclame de la tradition wébérienne. À cet égard, il va répondre de façon très claire dans ce débat, « en posant pour principe initial que les analyses sociologiques doivent prendre pour objet premier d'observation, comme unité de référence, l'individu, et tirer toutes les conséquences sociologiques de ce principe initial » (*ibidem* : 77). La pensée de Boudon va se développer et évoluer autour de l'individualisme méthodologique et son corollaire, la notion de la rationalité. Assez proche au début du courant de pensée du choix rationnel (*rational choice*), Boudon prendra distance par rapport à cette perspective qu'il considère d'ailleurs comme réductionniste. Il élargit la notion du choix rationnel et élabore sur celle de la « rationalité axiologique ».

Nous présentons brièvement les idées d'analyse sociologique des auteurs en allant de l'approche la « plus » *holiste*, à la « plus » *atomiste*. Bourdieu se réclame d'un « structuralisme génétique » qui suppose, précise-t-il, que « l'analyse des structures objectives, celle des diffé-

rents champs, est inséparable de l'analyse de la genèse, au sein des individus biologiques, des structures mentales qui sont pour une part le produit de l'incorporation des structures sociales ; et de l'analyse de la genèse des structures sociales elles-mêmes » (Bourdieu, 1987 : 24). La genèse des structures sociales provient des luttes sociales. Pour effectuer l'analyse du social tel qu'il le conçoit, Bourdieu va développer sa pensée sociologique à partir des concepts fondamentaux de *système de relations*, [30] de champs, d'habitus et de sens pratique. L'objet de son analyse sociologique rend compte en dernier ressort du changement des structures sociales, notamment du système économique. Parler de changement, c'est parler d'agents ou d'acteurs sociaux situés dans le temps et l'espace. Ce présupposé nécessaire du point de vue épistémologique a conduit Bourdieu à prendre ses distances par rapport au structuralisme de Claude Lévi-Strauss qui a « une certaine prétention à l'objectivité » (Ollivier, 1995 : 197).

Dès lors, Bourdieu va accorder une certaine place aux agents que les structuralistes « tendaient à abolir, en faisant d'eux de simples épiphénomènes de la structure... des automates réglés comme des horloges, selon des lois mécaniques qui leur échappent » (Bourdieu, 1987 : 19). Ses travaux vont tenter d'expliquer les processus d'apprentissages sociaux dans des contextes formels ou informels, d'inculcation des modes de perception et de comportement aux acteurs sociaux. Les agents qui participent de façon manifeste à ces mécanismes « d'intériorisation de l'extériorité » sont la famille, le système d'éducation, l'église, mais aussi les médias d'information. L'acquisition des dispositions va varier selon la position des sujets situés dans des conditions sociales différentes et, par conséquent, historiquement définies.

L'habitus désigne donc « l'ensemble des dispositions acquises, des schèmes de perception, d'appréciation et d'action, inculqués par le contexte social en un moment et une place particulière » (Ansart, 1990 : 41). L'habitus est en même temps producteur de pratiques, « matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions » (Bourdieu, 1972 : 178). L'analyse sociologique de Bourdieu met en évidence deux faits. D'abord, elle distingue les rapports de classes des champs de conflits symboliques. Elle montre ensuite que l'habitus et certaines ressources symboliques peuvent produire les rapports de classes. Malgré son effort de distanciation à l'égard du structuralisme, Bourdieu se représente, en dernière analyse, un acteur social « plus proche d'une

structure intériorisée que d'un sujet » tel que l'auteur lui-même a défini le « structuralisme génétique » auquel il s'identifie (Ollivier, 1995 : 202). Dans cette perspective, le débat de l'attribut de l'agent sociologique oppose très clairement Boudon et Bourdieu.

[31]

Georges Balandier s'identifie à une sociologie dite dynamique, axée principalement sur l'étude des changements et du devenir des sociétés. Le laboratoire d'observation de Balandier est l'Afrique noire coloniale en particulier, où il a eu l'occasion d'être témoin des mutations inhérentes à la décolonisation et à l'instauration des États africains post-coloniaux : migrations, urbanisation, changements sociaux divers, etc. Mais, au-delà des transformations observées, Balandier allait découvrir qu'avec la colonisation et la décolonisation l'Afrique des paradis perdus a vécu. Pour ce faire, l'auteur de *Sens et Puissance*²⁹ rompt radicalement avec le paradigme statique de la « situation coloniale » qui a une représentation statique des sociétés africaines « tribales » et « an-historiques ». Il introduit le concept clé de « situation coloniale » qui « suppose une sociologie plus historique, plus diachronique et plus globalisante, plus dynamique et dialectique » (Assogba, 1998 : 7).

La sociologie dynamique de Balandier postule que, pour saisir les dynamiques dont les sociétés sont les sièges, il est nécessaire que le sociologue fasse des enquêtes au-delà du visible et de l'officiel afin d'accéder à « l'invisible » et à « l'officieux » qui représentent les potentialités sociétales réelles. En effet, souligne Balandier, « les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins ; l'un, superficiel, présente les structures "officielles", si l'on peut dire ; l'autre, profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social » (Balandier, 1971a : 7). C'est à ce niveau seulement, souligne-t-il, que le sociologue peut appréhender les complexités des agencements sociaux, les nuances qui les traversent ainsi que les caractères précaires de leur devenir. Balandier distingue deux formes de complexité. La « complexité verticale » qui renvoie à la persistance des formations à des temps diffé-

²⁹ Georges Balandier, *Sens et Puissance, les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 1971.

rents, et la « complexité horizontale » qui correspond à l'imbrication des structures dans les mêmes temps.

La sociologie dynamique de Balandier, sans polémiquer de façon tranchée avec le structuralisme, prend une certaine distance par rapport à lui parce qu'il paraît incompatible avec les [32] changements des sociétés. Les transformations, les mutations des sociétés vers un devenir de la modernité étant, du reste, l'objet central de l'étude de la sociologie dynamique de Balandier. À l'opposé du structuralisme, qui opte pour une « rupture épistémologique » avec l'histoire, la sociologie dynamique veut que l'histoire, l'ethnologie, et d'autres disciplines des sciences humaines puissent converger en leurs points communs pour donner lieu à une anthropologie générale (Ollivier, 1995).

Pour la sociologie dynamique, l'acteur social n'est donc pas totalement déterminé par les structures, mais il se trouve lui-même au point de rencontre de systèmes multiples et instables. En outre, l'acteur social est porteur de certaines potentialités créatrices, novatrices en termes de changements dans la société. Dans cette perspective, il est le siège des traits de caractères socioculturels, économiques et politiques d'un système social en mutation, ces caractéristiques pouvant apparaître sous certaines conditions à un moment historique donné.

Dans ce contexte, le rôle du sociologue est, d'une part, de repérer les multiples lieux de la société où s'opèrent les interpénétrations, les enchevêtrements du « traditionnel » et du « moderne », de « l'ancien » et du « nouveau », de « l'autochtone » et « l'importé ». D'autre part, le sociologue doit être en mesure d'identifier ou si l'on veut de « détecter » les acteurs sociaux porteurs de potentialités qui, dans certaines conjectures, peuvent historiquement déclencher une dynamique sociale capable d'avoir des effets sur l'ensemble du système social. Du point de vue de la représentation de l'acteur social, on peut dire, toutes choses égales par ailleurs, que Balandier se « rapproche » plus de Boudon que de Bourdieu.

Pierre Ansart (1990) et Blaise Ollivier (1995) classent aussi Alain Touraine dans le courant de la sociologie dynamique, mais à la différence que cet auteur privilégie l'action sociale et les mouvements sociaux comme objets de l'analyse sociologique. Le projet sociologique de Touraine est l'élaboration de théories qui permettent de mieux comprendre la transformation des sociétés modernes. Le concept

d'historicité (ou de temporalité), c'est-à-dire la capacité d'une société de « produire les orientations de sa propre pratique - orientations culturelles et rapports de classes » [33] (Touraine, 1974 : 90) est central dans les travaux de Touraine. En termes plus explicites, l'historicité est « l'investissement, la connaissance et la représentation que la société se forme de la créativité, à travers quoi la société exerce une action sur elle-même » (*ibidem* : 37). C'est l'historicité qui définit les institutions politiques et l'organisation socioculturelle à travers un système d'action historique.

L'autoproduction de la société par elle-même s'opère, selon Touraine, grâce à l'interdépendance de trois composantes constitutives. D'abord, *un mode d'accumulation* qui définit en général la régulation de l'activité économique (l'accumulation simple, la force du travail, l'investissement du produit consommable dans la production, l'accumulation des moyens d'échange, l'accumulation du capital et l'accumulation de la connaissance scientifique et technologique). En deuxième lieu, *un modèle culturel* par lequel la société se représente et saisit sa créativité. Et, en troisième lieu, *un modèle de connaissance*, c'est-à-dire une vision générale du monde des relations sociales, qui est inscrite dans le langage et permet de guider les actions humaines (c.f. Ansart, 1990 : 58 ; Ollivier, 1995 : 215 ; Voyé, 1998 : 206).

Ces trois dimensions se combinent pour former le « système d'action historique », lequel fait apparaître trois couples d'oppositions : « orientations/ressources », « société/culture » et « ordre/ mouvement ». Le concept de « mouvement social » constitue un aspect prépondérant de la pensée et de la méthodologie de Touraine. Le mouvement social, « c'est l'action conflictuelle d'agents des classes sociales luttant pour le contrôle du système d'action historique » (Touraine, 1973 : 347). Autrement dit, l'enjeu du mouvement social est le contrôle des orientations d'une société. C'est la classe dominante qui décide de l'orientation économique et technologique, c'est-à-dire du sens que prendra le développement de la société. Elle est également détentrice de l'essentiel des modèles de connaissance et du modèle culturel.

Selon Touraine, l'acteur social est porteur de potentialités productrices de la société dans des conditions de tensions qui sont susceptibles de modifier l'orientation des ressources du développement social. C'est sous certaines impulsions sociales que les agents peuvent devenir des acteurs sociaux. La démarche de [34] recherche dans la pers-

pective de la sociologie dynamique de Touraine consiste principalement en deux opérations. D'abord, l'observateur doit porter son analyse sur les « tensions où le désordre social peut préparer une nouvelle forme de société... », et ensuite sur l'acteur social qui transforme des tensions critiques de la société en mouvement social. Ce faisant, il devient producteur du sens du changement social et producteur de lui-même comme acteur social (Ollivier, 1995).

Pour Touraine, les recherches sociologiques doivent déboucher sur la formation d'acteurs sociaux porteurs de mouvement social, le but de ces recherches-actions étant « d'accoucher » le groupe du mouvement social que ces acteurs portent en eux. La sociologie de l'action de Touraine et la sociologie dynamique de Balandier ne s'inscrivent pas dans la sociologie structuraliste. Les deux sociologues conçoivent des acteurs sociaux « collectifs », tandis que Boudon conçoit des acteurs sociaux « individuels » dont l'agrégation des actions provoque des changements macro-sociologiques.

En abordant le courant « fonctionnaliste et stratégique » de Michel Crozier parmi les cinq grandes figures de la sociologie française contemporaine que nous avons retenues, il importe, dit Ansart (1990), de bien souligner la distance intellectuelle qui le sépare des théorisations du structuralisme génétique de Bourdieu, de la sociologie dynamique de Balandier et enfin de la sociologie de l'action de Touraine. Crozier opère une certaine rupture qu'Ansart nomme dans un langage métaphorique « un changement de paysage intellectuel » (Ansart, 1990 : 63). Alors que les trois théorisations précédentes, avec certaines nuances, font référence dans leurs analyses à l'hypothèse générale d'une division de la société en classes sociales et en font une dimension explicative des phénomènes sociaux contemporains, le « fonctionnalisme stratégique » de Crozier n'enraye pas les références aux classes sociales, mais souligne Ansart, « en aucun cas, la division sociale ne sera tenue pour déterminante dans les conflits et dans les fonctionnements qui seront étudiés » (*ibidem* : 63).

Relatant dans un article récent sa trajectoire de sociologue, Crozier lui-même confirme cette assertion. Lors de sa première grande enquête, comme « intellectuel de gauche » chercheur au [35] Centre national de la recherche scientifique (CNRS), auprès des femmes employées du Centre des chèques postaux de Paris pendant les années 1950, il a découvert un paradoxe : ces employées mal payées, travail-

lant en masse à la chaîne à des tâches très divisées et spécialisées, ne semblent pas avoir de « conscience de classe ». « Les employées étaient heureuses de parler, aucune ne refusant de s'exprimer, et les entretiens avec elles étaient très riches. Mais intellectuellement c'était un échec car les thèmes de la conscience de classe n'avaient pas de sens pour elles. Non seulement il était clair qu'elles n'en avaient pas mais leur manque d'intérêt était tel qu'on ne pouvait pas comprendre pourquoi » (Crozier, 1996 : 81). Ce fut, dit-il, « ma pomme de Newton. J'avais découvert le rapport entre les comportements et un système d'organisation » (*ibidem* : 82).

Dès lors, Crozier avait confirmé sa première « vocation d'enquêteur-écouteur » et découvert sa vocation de « chercheur sociologue ». Il choisit pour objet de recherche sociologique l'analyse des organisations. Sa démarche consiste à « découvrir comme ça marche, c'est-à-dire comment il est possible que les gens coopèrent ensemble pour donner des résultats. J'étais devenu un sociologue de l'organisation » (*ibidem* : 82). Ses travaux vont porter sur le fonctionnement d'une organisation comme système humain ou social. Crozier cherche à rendre compréhensible l'intégration des comportements individuels d'acteurs sociaux dans une entreprise commune organisée. Dès lors se pose la question de la constitution de l'acteur social dans une organisation donnée. L'approche de Michel Crozier se situe d'emblée dans la perspective générale de la sociologie américaine, notamment dans les analyses systémiques et interactionnistes.

Cette approche fait appel aux éléments suivants pour définir l'acteur social : sa position dans l'organisation sociale, ses appartenances d'où il a hérité des éléments matériels et socioculturels qui guident ses conduites ainsi que ses actions. Sont ensuite considérés les autres éléments suivants : la personnalité de l'acteur social qui renvoie à l'intériorisation des valeurs, des connaissances, etc., l'organisation ou le système d'action collective auquel participe l'individu. L'acteur social dans l'approche de Crozier se constitue à partir d'un système d'interdépendance entre [36] d'autres acteurs ayant des motifs utilitaires et reliés par des contrats. L'acteur social est capable d'élaborer des stratégies, en introduisant dans l'organisation ses propres intérêts.

C'est dans cette perspective que nous pouvons dire, toutes choses étant égales d'ailleurs, que Crozier et Boudon appartiennent fondamentalement, par leurs orientations intellectuelles comme par leur mé-

thodologie, au même paysage de la sociologie française contemporaine. Boudon souligne bien ce fait lorsqu'il cite, dans l'introduction de son livre *Effets pervers et ordre social*, des sociologues contemporains qui travaillent dans le cadre du paradigme des effets pervers : « Autant les effets pervers sont fréquents dans la vie sociale, autant ils sont rares dans l'analyse sociologique moderne. La tradition de Mandeville, de Smith et de Rousseau est préservée et enrichie au moins jusqu'à Marx inclusivement [...]. Mais, après Marx, la tradition est interrompue en sociologie. Seuls quelques noms se présentent à l'esprit, à part celui de Merton lui-même. Citons par exemple Lewis Coser aux États-Unis et Michel Crozier en France » (Boudon, 1977 : 7).

Ansart (1990) dans son ouvrage *Les sociologies contemporaines* rapproche plus explicitement l'analyse stratégique de Crozier et l'individualisme méthodologique de Boudon. Mais il prend soin également de mettre en évidence quelques différences subtiles d'ordre épistémologique entre les deux approches. Eu égard aux éléments communs entre celles-ci, il faut mentionner, bien sûr, le retour de l'acteur comme impératif épistémologique. Cette comparaison ne doit toutefois pas faire méconnaître l'objet d'observation de ces deux approches. L'analyse stratégique et systématique se donne pour objet principal de recherche les organisations concrètes, et s'interroge sur le fonctionnement et les dysfonctionnements de leurs administrations. Quant à l'individualisme méthodologique, il s'intéresse à l'agrégation des actions individuelles d'acteurs sociaux situés et datés dans la société globale ou ses segments (système d'enseignement, crime, projets de développement, croyances collectives, valeurs, etc.).

Enfin, il convient de souligner une différence non moins importante entre l'interactionnisme et l'individualisme méthodologique. Si les deux théories entendent étudier les comportements individuels des acteurs dans les systèmes d'interaction, l'interaction [37] entre deux acteurs sociaux et plus, ou bien du point de vue simplement symbolique, n'a pas dans ce cadre un statut épistémologique. Elle ne constitue pas le champ de recherche ou d'analyse duquel on peut dégager des traits généraux caractéristiques du social. Alors que l'interactionnisme dans l'analyse stratégique offre la possibilité de repérer des structures identiques ou comparables à des niveaux différents des phénomènes sociaux étudiés, l'individualisme méthodologique n'en offre pas. Mais en portant l'attention aux effets pervers et aux phénomènes d'émer-

gence, l'individualisme méthodologique ouvre la voie à la découverte des discontinuités, des inversions de sens ainsi qu'aux déceptions des acteurs.

Nous avons voulu dans cette partie situer Boudon, dont la pensée constitue l'objet principal de notre ouvrage, dans le paysage de la sociologie française contemporaine. Pour ce faire, nous avons esquissé les théorisations les plus marquantes de cette sociologie. Cet essai d'élaboration est certes sommaire, mais il nous éclaire tant soit peu sur les idées et les forces d'analyse du social des sociologues retenus ici. Nous sommes ainsi en mesure de dire en résumé, que la sociologie française contemporaine se caractérise par quatre théorisations principales que l'on peut désigner par les expressions simplifiantes suivantes : 1) les théorisations autour « des *structures déterminantes* » (c.f. Bourdieu) ; 2) les théorisations « des *dynamiques sociaux* » (c.f. Balandier et Touraine) 3) les théorisations « des *systèmes organisationnels* » (c.f. Crozier) 4) les théorisations « des *comportements individuels* » (c.f. Crozier et Boudon) et de *leur agrégation* (c.f. Boudon).

La trajectoire sociologique de Raymond Boudon est des plus dynamiques et évolutives, allant du « pôle » d'analyse mathématique des faits sociaux (Boudon et Lazarsfeld, 1965 et 1966 ; Boudon, 1967) au « pôle » d'une sociologie cognitive dans les années 1990, en passant par le choix rationnel dans les années 1970, puis sa critique (années 1980), et la rationalité axiologique à partir de l'année 1995. En effet, Raymond Boudon a consacré ses premiers travaux aux questions de méthodes en sociologie (Boudon, 1970). Les visées de sa démarche intellectuelle étaient de faire une critique des conceptualisations en sociologie (1971) et de proposer un modèle d'analyse mathématique du social.

[38]

L'apport de Boudon demeure considérable dans le domaine des méthodes quantitatives en sociologie. D'abord sa critique des théories déterministes à démarche unifactorielle, qui ramènent l'explication des phénomènes d'inégalités des chances devant l'enseignement à un facteur unique (ex. : l'héritage culturel, les systèmes de valeurs selon les classes, etc.), est d'une pertinence cognitive certaine. Cette critique a montré pourquoi les méthodes unifactorielles n'arrivent pas à rendre compte des structures statistiques typiques, mettant souvent en lumiè-

re des phénomènes d'interaction. Par ailleurs, Boudon (1971a) va développer clairement la méthode dite *path analysis* dans le cas linéaire, c'est-à-dire l'analyse de dépendance de façon générale. Cette méthode statistique est aussi une contribution importante de l'auteur à la sociologie quantitative. En effet, lorsqu'on connaît des relations entre des variables, le *path analysis* permet de déterminer avec une certaine exactitude les influences, en associant à chacune des « flèches qui symbolisent les influences » des variables x à x dans un schéma donné (Boudon, 1973b : 26). Boudon a été le premier à proposer une analyse de l'inégalité des chances reposant sur une théorie formalisée et une méthode statistique solide qui permettent d'expliquer des effets pervers mis en évidence par les données des enquêtes disponibles mais non expliqués par les recherches antérieures.

Enfin, il convient de souligner l'apport décisif de l'auteur dans l'analyse de la mobilité sociale et la compréhension de ce phénomène dans les sociétés industrielles avancées. À cet égard, les commentaires et critiques de son livre *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles* ont autorisé Boudon lui-même à écrire : « En revanche, beaucoup comprirent que, malgré ses faiblesses, le livre était méthodologiquement novateur et qu'il comportait des applications importantes. En proposant une théorie qui expliquait des données macroscopiques en les déduisant d'hypothèses microscopiques, il ouvrait, par exemple, la voie d'une réconciliation entre l'analyse statistique et la tradition de la sociologie compréhensive » (Boudon, 1996a : 63).

L'auteur cite à l'appui les travaux d'un symposium publiés dans la revue *Information sur les sciences sociales (1974-1975)*, actes comprenant entre autres les contributions de S. Rokkan de [39] Bergen, J. Elster d'Oslo, H. Alker du Massachusetts Institute of Technology (MIT), K Kosaka de Tokyo. Boudon renvoie également les lecteurs à la revue *L'Année sociologique (1964)* en ce qui concerne la contribution de son livre à l'avancement des connaissances en sociologie compréhensive. Somme toute, on peut aisément dire que les éléments tels que les indices de mobilité et l'analyse de dépendance demeurent et vont certes demeurer les contributions dominantes des travaux du début de carrière de Boudon, consacré surtout aux méthodes en sociologie.

À partir du milieu des années 1970, il fait une relecture des grands classiques de la sociologie, notamment Weber, De Tocqueville, Simmel mais aussi Durkheim et va systématiser davantage sa critique du paradigme holiste qui cherche à nier la rationalité, l'intentionnalité, la liberté des acteurs sociaux. Il critique, entre autres, les théories structuralistes (c.f. structuralisme génétique de Bourdieu) qui, en réduisant l'acteur social à la résultante des déterminismes extérieures, n'ont pas été en mesure de rendre compréhensibles les phénomènes de changements, d'innovations, etc. Boudon insiste également sur les échecs de ces théories qui ont la prétention de découvrir des lois générales, en faisant fi des motivations, des « bonnes raisons », des choix des agents individuels situés et datés. À l'opposé du paradigme holiste et de ses théories déterministes à prétention « objectiviste », Boudon opte pour le paradigme de l'acteur social, qui suppose la théorie de la rationalité et le principe de l'individualisme méthodologique. Dans les années 1980 et 1990, il va s'orienter vers un « individualisme méthodologique élargi » aux domaines des valeurs, des croyances, des sentiments moraux. Par la même occasion, il manifeste un intérêt très marqué à la sociologie cognitive. Ainsi, en « bon mandarin », Boudon a opéré une reconversion en milieu de carrière en prenant distance de sa « première manière quantativiste et méthodologique pour s'orienter vers la réflexion épistémologique » (Mendras, 1995 : 292). La section suivante va être consacrée à l'exposé de la conception sociologique générale de Boudon.

[40]

2. LA CONCEPTION SOCIOLOGIQUE GÉNÉRALE DE RAYMOND BOUDON

[Retour à la table des matières](#)

Si l'orientation générale de base de la sociologie telle que la conçoit Boudon a été affirmée très tôt, l'élaboration de la sociologie boudonienne a été par contre progressive. C'est dans différents livres fondamentaux, articles, communications et conférences que Boudon a défini les concepts et les notions clés, a émis des propositions principales et en a déduit les conséquences, a élaboré les liens logiques en-

tre tous ces éléments, puis a fini par donner corps à sa pensée sociologique. La « sociologie » de Boudon part et se fonde sur la notion fondamentale et centrale de *l'individualisme méthodologique*. À ce propos d'ailleurs, Boudon aime citer souvent en exergue de ses articles ou ouvrages un extrait d'une lettre que Max Weber adressa en 1920 à l'économiste iconoclaste R. Lietman. Le *Dictionnaire critique de la sociologie* (1986), ouvrage monumental de Raymond Boudon et François Bourricaud, commence par la citation suivante :

Si je suis finalement devenu sociologue (comme l'indique mon arrêté de nomination) c'est essentiellement afin de mettre un point final à ces exercices à base de concepts collectifs dont le spectre rôde toujours. En d'autres termes, la sociologie, elle aussi, ne peut procéder que des actions d'un, de quelques, ou de nombreux individus séparés. C'est pourquoi elle se doit d'adopter des méthodes strictement « individualistes »

Max Weber ³⁰

Ayant pris l'habitude de relire les pères fondateurs de la sociologie et les classiques de la discipline (Émile Durkheim, Max Weber, Alexandre de Tocqueville, Karl Marx, etc.), mais se réclamant plutôt du paradigme interactionniste de Weber, Boudon fera de la notion *d'individualisme méthodologique* et des notions corollaires d'effets *macroscopiques*, d'effets *microscopiques*, d'effets *pervers* ou d'effets *émergents*, de *systèmes d'interaction* de deux types, soit le *système fonctionnel* et le *système d'interdépendance*, les piliers de sa sociologie.

³⁰ Voir Raymond Boudon et François Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, 4^e édition et mise à jour, 1994, Paris, PUF ; 1^{re} édition, 1982, p. IV.

[41]

2.1 *L'individualisme méthodologique*

[Retour à la table des matières](#)

Notion clé de la théorie économique contemporaine et de la micro-économique plus particulièrement, la paternité du terme d'individualisme méthodologique reviendrait à Karl Menger, économiste autrichien qualifié de marginaliste, qui l'aurait employé pour la première fois en 1871. Son compatriote Joseph A. Schumpeter (1883-1950), sociologue et économiste, reprendrait le terme, et après lui Max Weber en fera référence dans sa lettre historique à Lietman. Selon Boudon, ce sont l'économiste Freidrich Von Hacyck et le philosophe des sciences Karl Popper qui vont par la suite populariser la notion d'individualisme méthodologique (Boudon, 1992a : 26).

Dans les années 1970, lorsqu'il introduit cette notion dans la pensée sociologique française, Boudon marque une rupture nette avec la tradition sociologique française dominante, c'est-à-dire, selon les propos de Raymond Aron, « celle qui va de Auguste Comte à Lévi-Strauss en passant par Durkheim ». En effet, alors que la tradition sociologique allemande (Weber, Simmel, Schütz) affirme que, pour comprendre les phénomènes sociaux, il faut partir des « individus », dans la sociologie française, exception faite d'un Tocqueville qui est très proche de la méthodologie individualiste allemande, « l'individu est sous-estimé » et « le primat est donné aux structures, aux groupes, aux sociétés, aux phénomènes collectifs ³¹ ». Certains auteurs ont tenté de retracer les courants de pensée sociologique ou philosophique sur lesquels s'appuie l'individualisme méthodologique. Jean-Pierre Durand et Robert Weil en particulier en indiquent quatre principaux ³²

³¹ Voir Aimé Lemoyne et Paul Thibaud, « L'individualisme en sociologie. Entretien avec Raymond Boudon », in *Esprit*, novembre 1985, p. 101.

³² Voir Jean-Pierre Durand et Robert Weil, « L'individualisme méthodologique », in *Sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Vigot, collection « Essentiel », 1989, p. 107.

- 1) l'utilitarisme de l'économie classique ;
- 2) la sociologie de l'action et l'interactionnisme de Talcott Parsons ;
- 3) les positions des épistémologues des sciences sociales tels que Friedrich Von Hayck et Karl Popper qui postulent qu'un phénomène [42] social est toujours la conséquence d'actions individuelles ;
- 4) la théorie des actions non logiques de Vilfredo Pareto et des effets pervers.

Aujourd'hui, Raymond Boudon se présente comme le chef de file incontesté de l'individualisme méthodologique et son principal initiateur contemporain en France. Sa conception de l'individualisme méthodologique évoluera avec le temps et s'appliquera aux domaines des valeurs, des croyances, etc.

2.1.1 La controverse autour d'une notion

En effet, une controverse naît autour de la notion d'individualisme méthodologique dès le début de sa reprise contemporaine par Boudon. Celui-ci a donc été amené à apporter des précisions sur le sens et la signification de l'expression. C'est ainsi que, dans un chapitre intitulé « Individualisme ou holisme : un débat méthodologique fondamental ³³ » d'un ouvrage collectif, il fait, comme pour rester toujours fidèle à sa démarche de production de connaissance, un commentaire de l'extrait de la lettre de Max Weber. Il fait remarquer d'abord que c'est à bon escient que Weber a mis le mot « individualiste » entre guillemets. Selon Boudon, cela voudrait sans doute dire que le mot ne doit pas être compris dans son sens éthique ou sociologique (sociologie générale). Du point de vue de l'éthique, l'individualisme renvoie à une doctrine qui fait de l'individu « un point de référence indépassable ».

³³ Voir Henri Mendras et Michel Verret, *Les champs de la sociologie française*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 31-45.

Sous cette acception, le terme « individualisme » s'oppose notamment à « collectivisme ».

Par ailleurs, cette notion est habituellement utilisée en microsociologie. On parle ainsi d'une société individualiste par opposition à une société communautaire ou collectiviste. Dans la première, les individus jouissent d'une grande autonomie ou liberté par rapport aux normes, aux mœurs, aux lois et à toutes les autres contraintes sociales. Dans la seconde, par contre, l'individu et le groupe dépendent beaucoup des composantes culturelles et structurelles de la société, et la vie sociale est organisée [43] autour de ces composantes. Ainsi, l'Africain qui a baigné dans des sociétés encore caractérisées par l'importance de la famille et des autres groupes d'appartenance (parenté, groupes ethniques, droit d'aînesse, solidarité communautaire dans des activités socioéconomiques et culturelles) est généralement frappé par « l'individualisme » dans les sociétés européenne, canadienne et américaine. La vie privée y prime sur la vie publique, collective ou groupale.

2.1.2 De la définition d'une notion méthodologique et épistémologique

L'individualisme méthodologique dans le sens où l'emploie Boudon, et avant lui Weber, a une signification totalement différente. En principe, l'adjectif « méthodologique » qui qualifie le nom « individualisme » doit immédiatement faire penser qu'il s'agit de la méthodologie en sciences sociales, c'est-à-dire d'une démarche méthodique reposant sur des principes épistémologiques pour appréhender et expliquer un phénomène social. On peut faire une sémantique de l'expression : on s'inspire de l'individualisme (doctrine particulière qui accorde une place au sujet social - l'individu), et comme on l'applique à la méthodologie on le qualifie de « méthodologique ». Dans son acception en méthodologie, dit Boudon, la notion d'« individualisme » s'oppose à la notion d'« holisme » qui privilégie le tout sur les parties ³⁴. Dès lors, Boudon est en mesure de (re) définir la notion centra-

³⁴ L'« holisme » est le paradigme sociologique dont le principe fondamental est le sujet social dont le comportement ne peut s'expliquer que de façon

le de la sociologie dont il se réclame. Le « principe de l'"individualisme méthodologique" énonce que, pour expliquer un phénomène social quelconque - que celui-ci relève de la démographie, de la science politique, de la sociologie ou de toute autre science sociale particulière -, il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question, et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de [44] l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations » (Boudon, 1988a : 32). Ailleurs, Boudon et Bourricaud donnent des définitions simples et plus opératoires qu'il est intéressant de rapporter ou de résumer ici.

2.1.3 De l'éclaircissement d'une notion d'ordre méthodologique et épistémologique

L'importance de l'action individuelle dans l'explication des phénomènes collectifs

L'individualisme méthodologique consiste à expliquer les phénomènes sociaux à partir de l'analyse des comportements individuels, et de faire aussi de ces phénomènes sociaux les résultats de l'agrégation de ces mêmes comportements : « Tous les phénomènes ne peuvent se comprendre ou s'expliquer que si l'on part des acteurs individuels qui sont à l'origine de ces phénomènes » (Raymond Boudon, cité dans De Lacampagne, 1981 : s.p.). De façon opératoire cela revient à dire, d'après Boudon et Bourricaud, que l'individualisme méthodologique met en évidence la relation entre les actions individuelles et les effets collectifs qu'elles produisent (Boudon et Bourricaud, 1986). On parlera aussi de méthodologie individualiste lorsqu'un phénomène social est analysé comme étant un résultat de la logique du comportement des individus concernés par ce phénomène. L'individualisme méthodologique suppose la notion d'action, c'est-à-dire un comportement imputable à une *intention* ou à une *rationalité*, non pas absolue, mais

globale et par rapport à la société totale. L'« holisme », dit Boudon, c'est le « ... point de vue selon lequel les structures seraient premières par rapport aux individus et explicatives par rapport à eux » (Raymond Boudon, *La logique du social*, Paris, Hachette Littérature, 1979, p. 23).

limitée. Boudon y ajoute également les notions de choix, de préférence et d'anticipation.

La tâche du sociologue consiste toujours à comprendre les actions des sujets individuels en situation. L'individualisme méthodologique, comme instrument d'analyse à la disposition du sociologue, permet d'accomplir cette tâche en mettant en pratique, étape par étape, les deux grands principes du processus d'explication. Le premier principe consiste, on le sait, à se représenter le phénomène social à expliquer comme le résultat d'actions, d'attitudes, de croyances ou en général de comportements individuels. Le second principe, complémentaire au premier, enseigne au sociologue que son explication du phénomène social n'est [45] complète que lorsqu'il retrouve le *sens* des comportements individuels qui l'ont produit ou provoqué. La démarche explicative consiste donc en un va-et-vient entre le niveau macroscopique et le niveau microscopique des phénomènes sociaux, entre les comportements et leurs sens, les « bonnes raisons ». L'individualisme méthodologique, comme instrument d'analyse en sociologie, définit donc le champ des *sens* ou des « *bonnes raisons* » des comportements des acteurs sociaux. Cette méthodologie ne renvoie pas d'abord à la notion de « causes », mais de *sens*. Boudon associe fortement la *fonction cognitive* de la sociologie à l'individualisme méthodologique. En effet, c'est l'utilité heuristique de celui-ci qui est capitale, puisque la première fonction de toute science, y compris la sociologie, c'est d'expliquer simplement, de rendre intelligibles les phénomènes complexes ou « énigmatiques » de la nature ou de la société.

L'individualisme méthodologique, les structures et les contraintes sociales

L'individualisme méthodologique est une démarche qui s'oppose, avons-nous déjà dit, au courant holiste. En effet, contrairement à l'holisme, l'individualisme méthodologique explique les phénomènes sociaux à partir des acteurs individuels, refuse l'idée selon laquelle l'individu ne disposerait d'aucune marge d'autonomie mais serait entièrement soumis aux déterminismes sociaux (Boudon, 1992a). On ne saurait, dit Boudon, faire de l'individu (sujet ou acteur social) « une pâte molle sur laquelle viendraient s'inscrire les données de son envi-

ronnement, lesquelles lui dicteraient ensuite son comportement dans telle ou telle situation » (Boudon, 1986a : 57). Mais Boudon ne représente pas un acteur social qui serait dans un « vide social ». Le sujet social est un être situé et daté. En conséquence, l'individualisme méthodologique tient compte dans l'explication des phénomènes sociaux des rapports de l'individu aux structures et aux contraintes sociales.

Ainsi, malgré son opposition au courant holiste, l'individualisme méthodologique admet par ailleurs que les actions individuelles ne sont pas intégralement libres et indépendantes des contraintes sociales : « Il est rare de pouvoir agir à sa fantaisie », écrivent Boudon et Bourricaud (1986 : 307). Mais ne pas pouvoir agir à sa guise ne signifie cependant pas que l'on soit déterminé. [46] En effet, la fonction des structures sociales n'implique pas qu'elles puissent déterminer à elles seules l'action de l'individu. Selon Boudon, les structures sociales délimitent « le monde du possible », mais elles ne sont pas « suffisantes à déterminer le réel » (Boudon, 1989 : 3).

Dans le champ des possibles délimité par les contraintes sociales, les options qui sont ouvertes à l'acteur « peuvent être entièrement ou partiellement soustraites à son contrôle » (Boudon, 1979 : 246). Ainsi, les structures sociales peuvent parfois imposer des choix forcés à l'individu ou encore fixer les contraintes en fonction desquelles les individus agissent. Dans cette perspective, les contraintes et les structures sociales jouent certes un rôle dans l'explication des phénomènes sociaux, mais elles ne peuvent seules expliquer ceux-ci de la manière la plus satisfaisante possible. Pour Boudon, une explication la plus complète et la plus satisfaisante possible ne peut être atteinte que lorsqu'on considère (du point de vue épistémologique et méthodologique) le comportement de l'acteur comme étant construit en relation avec les contraintes sociales préexistantes.

Le caractère universel de l'individualisme méthodologique

Selon Boudon, les éléments suivants consacrent l'universalité de l'individualisme méthodologique :

- Il peut s'appliquer à toutes les sociétés humaines, y compris celles que la sociologie appelle « sociétés collectivistes » ou « communautaristes ». (...) *il est singulier que les méthodes individualistes soient parfois considérées comme valides exclusivement lorsqu'il s'agit d'analyser des sociétés « individualistes » capitalistes ou dominées par des phénomènes de « marché ».* Elles sont applicables, comme l'a bien indiqué Weber, à l'analyse de toute société (Boudon et Bourricaud, 1986 : 309).
- La méthodologie « individualiste » servant à expliquer des phénomènes sociaux comme des phénomènes d'agrégation d'actions individuelles, elle peut relever de toutes les disciplines des sciences sociales dont l'objet est par définition l'explication des phénomènes sociaux. On peut donc l'étendre aussi bien à la démographie, à la science politique, à l'économie, aux données d'ordre quantitatif et d'ordre qualitatif, etc.

[47]

- L'individualisme méthodologique peut valablement expliquer les phénomènes sociaux sous toutes leurs formes : dans leur singularité (descriptive/discursive) ou leur régularité statistique (Boudon, 1988a).

2.1.4 Schéma et exemples d'illustrations

Pour illustrer l'ensemble des propos qui précèdent, nous rappellerons d'abord les exemples classiques que Boudon cite souvent et reprend dans la presque totalité de ses ouvrages et ensuite nous donnerons des exemples empruntés à des recherches récentes faites en Afrique ou au Québec.

Selon Boudon, les théories sociologiques les plus solides (celles qui résistent à l'usure du temps), à savoir celles de Tocqueville, de Weber et certaines théories contemporaines, relèvent dans leur quasi-totalité de l'individualisme méthodologique. Le schéma général et classique de la démarche se présente comme suit. On part d'un phénomène social macroscopique et on se pose la question clé suivante : « pourquoi ce phénomène » ? En général, ce dernier est une énigme. Un exemple « énigmatique » que Boudon aime à citer est la différence

frappante que Tocqueville avait faite entre la stagnation de l'agriculture française à la fin du XVIII^e siècle et la modernisation extraordinairement rapide de l'agriculture anglaise à la même époque. Il s'agit, selon Boudon, d'une énigme dans la mesure où, d'une part, à cette époque la modernisation de la nation par l'État au moyen de l'agriculture était une idéologie dominante en Europe ; et, d'autre part, les « physiocrates » étaient très influents, aussi bien à la cour de Versailles qu'à la cour d'Angleterre.

Pour expliquer la lenteur du développement de l'agriculture en France à la fin du XVIII^e siècle, Tocqueville a suivi une méthodologie « individualiste ». Ce sont les comportements individuels des gens concernés qui en s'agrégant avaient donné lieu à l'état de l'agriculture française à cette époque. Boudon résume bien l'argumentation de Tocqueville. En raison des exemptions fiscales dont profitaient les citadins et du prestige élevé accordé aux fonctions administratives étatiques, les propriétaires terriens quittaient souvent leur terre pour s'installer en ville. Ainsi, un propriétaire terrien qui avait les moyens financiers, et qui aurait pu [48] procéder à des innovations dans le secteur de l'agriculture, préférait bénéficier de l'exonération fiscale en partant pour la ville et en laissant sa terre à des métayers. Or, en général, ceux-ci n'avaient pas la capacité d'innover. Juxtaposés, ces comportements individuels ont produit le retard agricole observé. En Angleterre, par contre, l'administration qui avait moins de prestige obligeait les propriétaires à rester sur les terres et à y investir le capital humain, financier et l'innovation technologique. De là s'explique le développement de l'agriculture anglaise au XVIII^e siècle. En d'autres mots, le phénomène du sous-développement agricole français ou du développement agricole anglais à cette époque est considéré comme le résultat ou la conséquence de l'agrégation de comportements individuels (Boudon, 1979 : 55-57). Tocqueville explique donc un phénomène macroscopique (le sous-développement de l'agriculture française au XVIII^e siècle) à partir d'une action microscopique (le comportement rationnel de riches propriétaires fonciers français du XVIII^e siècle).

Schéma :

Soit **P** un phénomène social macroscopique.

Expliquer **P** consiste à en faire le résultat de l'agrégation des comportements des individus **i** qui se trouvent dans une situation **S**.

Ces comportements individuels doivent être vus comme des actes intentionnels que l'acteur social pose en cherchant à servir au mieux ses propres intérêts (c'est bien le cas des propriétaires terriens français dans l'exemple ci-dessus). L'agrégation des **i** provoque **P**.

En dernière analyse, l'explication revient à dire que **P** résulte de l'agrégation des comportements microscopiques ou individuels. On peut traduire cette proposition par l'équation suivante : **P = S (i)**.

Si, dit Boudon, le principe de l'individualisme méthodologique est facilement admis en science économique, il est par contre l'objet de débats en sociologie, en partie en raison de la difficulté historique que les sociologues ont eu à concevoir un *homo sociologicus* unique et propre à leur discipline. Mais la démarche « individualiste » dans l'explication des phénomènes sociaux paraît incontournable en sociologie. Lorsqu'on lit les travaux d'autres sociologues classiques qui se réclament directement du [49] paradigme de l'individualisme méthodologique (Weber, Simmel, Sombart, etc.) ou lorsqu'on fait « l'autre lecture », une lecture profondément originale, iconoclaste même, de certains travaux des sociologues classiques holistes (Durkheim, Marx, etc.), on constate, dit Boudon, que les uns et les autres ont appliqué le principe de l'individualisme méthodologique pour rendre compte des phénomènes sociaux. L'explication par Tocqueville et Weber de la religiosité de la société américaine, c'est-à-dire la société la plus modernisée au monde et qui, selon la « loi » évolutive (énoncée par Tocqueville et Weber - eux-mêmes - et par Durkheim), devrait être la plus

« désenchantée du monde » ; l'explication de Sombart au début du siècle de la non-instauraton du socialisme aux États-Unis, etc., sont directement et étroitement fondées sur le principe de l'individualisme méthodologique. Boudon cite également les travaux de la sociologie moderne qui traduisent une adhésion évidente à ce principe, notamment ceux de M. Cusson sur « la stabilité de l'évolution des courbes de criminalité » dans beaucoup de pays, sauf la Suisse et le Japon ; ceux de B. Coriat portant sur les différences entre les entreprises japonaises et américaines ou européennes, ceux de J. Baechler sur le développement du capitalisme moderne en Europe, etc. ³⁵

Boudon décèle aussi de l'individualisme méthodologique chez les classiques que l'on identifie d'emblée à l'holisme. Ainsi, il dit de certains travaux d'un Karl Marx : « le Marx du *Manifeste* est un Marx totaliste ou holiste. Mais dans les textes dont il était le plus fier, on décèle sans peine une méthodologie individualiste ». D'après Boudon, lorsqu'on lit attentivement les œuvres historiques de Marx, *Les luttes de classes en France* ou le *18-Brumaire de Louis Napoléon Bonaparte* et *Le Capital*, on s'aperçoit que Marx est souvent « en quête d'un petit bourgeois idéal type, d'un petit paysan idéal type, d'un capitaliste financier idéal type, à propos [50] duquel il se pose toujours la même question : étant donné la situation qui est la leur, quel va être leur comportement ³⁶ ? » En dernier ressort, soutient Boudon, Marx interprète les phénomènes collectifs comme le résultat de l'agrégation de comportements individuels dont il cherche à saisir la logique. En cela, il s'inscrit dans la tradition méthodologique et épistémologique de l'explication des phénomènes sociaux de la sociologie allemande et dans le courant des économistes anglais de son temps. De même, au-delà des analyses causales et du langage holiste propres à Durkheim, Boudon décèle sans grande difficulté, dans les travaux classiques du fondateur de la sociologie en France, une analyse compréhensive du

³⁵ Raymond Boudon, in *Revue française de science politique*, *op. cit.*, p. 61. N.B. Pour les références complètes des travaux de la sociologie classique ou moderne cités, le lecteur intéressé peut consulter soit l'article signalé ici, soit R. Boudon et F. Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1994. Les références y sont présentées à la fin de la définition et de l'analyse d'un concept ou d'une notion. Exemples : références correspondantes à *Action*, *Religion*, *Capitalisme*, etc.

³⁶ Voir Aimé Lemoyne et Paul Thibaud, in *Esprit*, *op. cit.*, p. 102.

comportement qui se trouve derrière les phénomènes sociaux. Tel serait le cas des analyses de corrélation entre les cycles de l'économie et les taux du suicide ou de la théorie de la magie de Durkheim. Sur ce point, il y a donc entre Durkheim et Weber « convergences de méthode ³⁷ ».

S'agissant du caractère universel de l'individualisme méthodologique, il est intéressant de signaler les exemples de travaux de sociologues, d'anthropologues et de démographes africains ou d'africanistes qui ont utilisé la méthodologie individualiste pour expliquer des phénomènes collectifs dans les domaines du développement rural et des migrations en Afrique. On sait qu'après deux décennies les projets ou les programmes de coopération et de développement international en matière d'approvisionnement en eau potable des collectivités rurales (projets d'hydraulique villageoise), en Afrique par exemple, se sont presque tous soldés par des échecs évidents : panne des pompes à eau, abandon des sources d'eau potable par les populations rurales et retour aux sources d'eau infectée, perpétuation de la corvée d'eau par les femmes, etc. Pourquoi ces échecs en général ? Par exemple, pourquoi les femmes, notamment, préfèrent-elles parcourir encore des kilomètres pour aller chercher l'eau (le plus souvent infectée) alors qu'elles ont une pompe à eau potable, produit de [51] la coopération internationale ? C'est l'« énigme » que les sciences sociales du développement ont eu du mal à expliquer pendant les deux premières décennies (1960 et 1970) d'aide au développement au cours desquelles l'holisme était le paradigme dominant en sociologie du changement social ou du développement. Mais, au début des années 1980, certains chercheurs ont commencé par résoudre cette « énigme » en proposant une explication relevant du principe de l'individualisme méthodologique. Ainsi, C. Savonnet-Guyot explique l'échec des projets d'approvisionnement en eau potable des communautés rurales en Afrique comme le résultat de la juxtaposition des comportements individuels et intentionnels des femmes (les pourvoyeuses d'eau domestique) qui veulent « sortir » de la maisonnée et retrouver un peu de « liberté entre elles ». *Ce puits, qui était placé au centre du village, à la vue de tous, les [les femmes]*

³⁷ Voir Raymond Boudon, « Durkheim et Weber : Convergences de méthode », in Monique Hirschorn et Jacques Coenen-Huther (sous la dir.), *Durkheim, Weber vers la fin des malentendus*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, 1994, p. 99-122.

privait de ces précieux instants de liberté où, loin des regards des hommes, elles pouvaient se retrouver entre elles, procéder à leur toilette, rire et plaisanter sans contrainte, les maris étant, bien sûr, les sujets favoris de ces plaisanteries ³⁸. Et l'auteure d'ajouter : *Au fond, je l'ai compris ce jour-là, la pénible corvée d'eau avait sa compensation : le marigot était le lieu où pouvait se constituer, à bonne distance du village et de ses conflits latents, une contre-société féminine libérée des regards masculins* ³⁹. Lututala ⁴⁰, dans une étude synthèse des théories explicatives des mouvements de migrations en Afrique noire, montre que les théories individualistes rendent compte de façon satisfaisante de l'exode rural. Ce phénomène collectif de migration massive des jeunes des villages vers les villes africaines est vu comme le résultat de l'agrégation des comportements microscopiques (C'est-à-dire des actes individuels dotés d'intentionnalité) des jeunes qui cherchent à se libérer d'un contexte socioculturel communautaire par trop contraignant par ses [52] normes et valeurs, telles que la gérontocratie et ses conséquences dans les relations, l'autocratie des chefs traditionnels dans les villages, etc. Ces éléments constituent en effet un frein à l'accessibilité à la terre ou à l'entrée dans la vie d'adulte.

Au Québec, les travailleurs sociaux ont remarqué que l'organisation des « cuisines collectives » dans les milieux défavorisés et peu scolarisés s'accompagne généralement d'une inscription des participants à des cours d'alphabétisation. L'individualisme méthodologique a permis à des étudiants de troisième année universitaire, d'un programme de formation en travail social, d'expliquer ce désir de s'alphabétiser comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels des participants à l'activité de « cuisine collective » qui veulent être en mesure, d'une part, de bien lire les nouvelles recettes et, d'autre

³⁸ Claudette Savonnet-Guyot, « Un développement au péril du paysan ? », in Gérard Conac *et al.*, *Les politiques de l'eau en Afrique. Développement agricole et participation paysanne*, Paris, Économica, 1985, p. 200.

³⁹ *Ibidem*, p. 201.

⁴⁰ Voir Mumpasi B. Lututala, « Les migrations africaines dans le contexte socioéconomique actuel. Une revue critique des modèles explicatifs », in H. Gérard et V. Piché (éd.), *La sociologie des populations*, Montréal, PUM/AUPELF-UREF, 1995, p. 391-416.

part, de s'alphabétiser pour mieux lire, de sortir de leur isolement et de « s'épanouir ⁴¹ ».

2.2. Une notion corollaire de l'individualisme méthodologique : les effets pervers

[Retour à la table des matières](#)

Lorsqu'en sociologie on approfondit l'étude épistémologique de l'individualisme méthodologique et de ses applications dans l'analyse des formes plus complexes que prennent souvent les problèmes sociaux, on touche directement à une notion corollaire, soit celle d'effets *pervers*. Boudon parle invariablement d'effets *émergents* ou d'effets de composition ou d'effets d'agrégation. La notion d'effets pervers est également très familière en économie classique, mais sous-représentée ou très peu utilisée en sociologie. Paradoxalement, affirme Boudon, ce concept tire ses origines de la sociologie et la discipline doit non seulement s'en réclamer sans complexe, mais y référer et en faire usage. Selon Boudon, le Contrat social de Jean-Jacques Rousseau est un bel exemple d'effets pervers. À travers l'histoire de l'homme sauvage, Rousseau présente en fait la théorie des jeux, *le jeu de l'assurance* qui est un [53] cas type d'effets pervers : « en se comportant de manière rationnelle les individus obtiennent le contraire de ce qu'ils veulent » (Juffé, 1993 :186).

Dès lors, on peut comprendre pourquoi il est logique de voir la notion d'effets pervers comme un corollaire du principe de l'individualisme méthodologique. C'est la méthode la plus appropriée en sociologie pour expliquer les phénomènes macroscopiques à partir des faits microscopiques. Au point de départ, le sociologue se trouve souvent devant des faits sociaux qui sont généralement des énigmes au niveau collectif. Ces énigmes sont en réalité l'agrégation des actions des individus situés et datés qui, tout en se comportant de manière sensée et raisonnable, produisent souvent des effets indésirables ou des effets pervers au niveau collectif.

⁴¹ Travaux d'étudiants finissants qui se sont inscrits dans notre cours de méthodologie de recherche en travail social II. Les étudiants y font une enquête qualitative sur le terrain (entrevue, étude descriptive, analyse de contenu).

2.2.1 La notion d'effets pervers sur le plan social

La notion d'effets pervers est utilisée par Boudon dans un sens large pour désigner à la fois « les effets non désirés et indésirables » ou tout simplement « les effets non recherchés par les acteurs sociaux ». Mais en réalité la première figure d'expressions traduit le mieux l'idée d'effets pervers. Goethe dirait « une part de cette force qui veut toujours le mal, et fait toujours le bien ». Sur le plan social, les effets pervers sont ceux qui produisent des effets indésirables que l'on qualifie communément d'effets non désirés lorsqu'ils ont une « valeur collectivement ou individuellement négative ». Dans les cas où les effets non désirés revêtent une valeur positive, il serait préférable, dit Boudon, de parler d'effets émergents, d'effets de composition ou d'effets d'agrégation. Illustrons les effets pervers par un exemple banal que l'on rencontre souvent dans l'agglomération urbaine de la capitale canadienne (comme d'ailleurs dans toutes les grandes agglomérations urbaines du monde). Cette région comprend quatre villes : Ottawa (la capitale) et la banlieue immédiate qui comprend les villes de Hull, de Gatineau et d'Aylmer. La rivière d'es Outaouais « sépare » géographiquement Ottawa de sa banlieue, et trois ponts relie les quatre villes. La majorité de la population de la banlieue travaille à Ottawa. Comme il y a souvent embouteillage le matin à l'heure de pointe, certains automobilistes, dans l'idée [54] d'éviter le « bouchon » et d'arriver sans ambages à leur lieu de travail, partent très tôt de leur domicile. Mais il est fréquent qu'ils se retrouvent malgré tout dans un embouteillage. Pourquoi ? Tout en se comportant de façon raisonnable en suivant leurs intérêts, la combinaison des actions individuelles des automobilistes produit au niveau collectif des effets non désirés et indésirables. En partant de chez lui, chaque automobiliste voulait en réalité éviter l'embouteillage et ses inconvénients (stress, impatience, perte de temps, retard, etc.).

2.2.2 La notion d'effets pervers en sciences sociales

En sciences sociales, les effets pervers désignent « les effets individuels ou collectifs qui résultent de la juxtaposition de comportements individuels sans être inclus dans les objectifs recherchés par les acteurs » (Boudon, 1977 : 10). Cette notion jalonne l'histoire de la sociologie, et selon Boudon elle se retrouve sous divers vocables chez différents sociologues : elle est synonyme de la notion de *conséquences inattendues* chez un Merton ou de la notion de *contre-finalité* chez un Sartre. Elle a servi à expliquer de nombreux phénomènes sociaux tels que l'inflation, les inégalités sociales en éducation (Boudon, 1973a), les mouvements sociaux. Dans ce dernier cas, Boudon aime citer l'analyse que le sociologue américain A. Oberschall (1973, cité par Boudon et Bourricaud, 1994) a faite du « mouvement noir américain » dans les années 1960. Sous la notion d'effets pervers (ou d'effets émergents ou d'effets de composition ou d'agrégation), il y a le postulat de l'*homo sociologicus* doté de capacités d'action et d'intention. Un effet pervers, écrit Boudon, « ne peut apparaître que dans un cadre analytique dans lequel le sujet sociologique, l'*homo sociologicus*, est conçu comme mû par des objectifs qu'il désire atteindre et par les représentations qu'il a des moyens susceptibles de lui permettre d'atteindre ces objectifs » (Boudon, 1977 : 12).

En guise d'illustration, voici un exemple d'effets pervers choisi sur le terrain de l'Afrique francophone. Dès la fin de 1993, la rumeur courait que le franc CFA (parité fixe avec le franc français) allait être dévalué après 47 ans. Avant même que la dévaluation entre en vigueur en janvier 1994, on a constaté la flambée [55] des prix des produits de premières nécessités aussi bien dans le secteur de l'économie moderne formelle (magasins d'import/ export) que dans le secteur de l'économie informelle (petits métiers, alimentation, etc.). Le stockage que, de manière raisonnable, les individus ou les unités familiales ont voulu faire dès le milieu de 1993 a provoqué la rareté des produits et la montée des prix. L'agrégation des comportements intentionnels des individus a donné lieu à un effets pervers, soit l'inflation précédant même la

dévaluation du franc CFA dans les pays d'Afrique francophone au sud du Sahara ⁴².

Sur le plan politique et social, la notion d'effets pervers fait apparaître la fonction *performative* de la sociologie, fonction que ne vise pas nécessairement sa fonction première, soit la fonction *cognitive*. Ces effets semblent omniprésents dans la société. Or, ils sont généralement non désirés (individuellement) et indésirables (collectivement). Donc, conclut Boudon dans un entretien avec Michel Juffé, « l'essence même de la vie politique et sociale consiste à lutter contre cette cascade infinie d'effets pervers de la manière la plus efficace possible » (Juffé, 1993 : 188). Dans *De la démocratie en Amérique*, Tocqueville prévenait déjà contre le risque du *despotisme démocratique* dont la démocratie comme régime politique de liberté pourrait elle-même produire comme effets pervers. Partant de l'hypothèse d'un glissement des sociétés modernes en cette fin du XX^e siècle, vers le *despotisme démocratique*, un jeune philosophe québécois a fait une analyse de nos sociétés à partir d'une relecture de Tocqueville, pour ensuite mettre en lumière les tendances et le risque actuel du despotisme démocratique dans les démocraties libérales ⁴³.

À la lumière des nombreux effets pervers de l'aide au développement telle qu'elle est pratiquée depuis les années 1960 par les puissances occidentales avec les États africains, on peut aussi dire que la méthode la plus efficace pour éliminer le sous-développement en Afrique serait peut-être de ne plus pratiquer [56] l'aide au développement (telle qu'elle a été pratiquée jusqu'ici) sur le continent noir.

⁴² Voir Célestin Monga et Jean-Claude Tchatchouang, *Sortir du piège monétaire*, Paris, Économica, 1996.

⁴³ Lire Daniel Jacques, *Tocqueville et la modernité. (La question de l'individualité dans De la démocratie en Amérique)*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1995.

2.2.3 *Les systèmes d'interaction comme objet d'analyse sociologique*

L'objet d'analyse sociologique n'a pas seulement comme laboratoire d'observation ou comme objet d'analyse des phénomènes sociaux singuliers comme, par exemple, l'analyse toquevilienne de l'état du sous-développement de l'agriculture en France et de la modernisation agricole en Angleterre au XVIII^e siècle. Le sociologue étudie aussi et bien souvent les systèmes d'interaction, c'est-à-dire les contextes dans lesquels se trouvent des acteurs sociaux en interrelation. Les exemples d'effets pervers que nous avons donnés jusqu'ici ont été étudiés à partir d'un cadre systémique d'interaction particulier. Boudon distingue deux idéaux-types de systèmes d'interaction.

- 1) *Le système fonctionnel* : ce système est un cadre systémique d'interaction dans lequel la notion de rôle est indispensable à l'analyse sociologique du phénomène résultant des interrelations entre les acteurs du système. Par exemple, l'enseignant qui enseigne et les étudiants qui prennent des notes et posent des questions dans une salle de classe sont dans un système d'interaction de type fonctionnel. Ou encore, la travailleuse sociale et son client qui sont dans un cadre professionnel de relation d'aide représentent un système fonctionnel pour le sociologue qui entend analyser cette relation comme telle. Dans ces deux cas de figure, les unités d'analyse seront : enseignants/élèves, travailleuse sociale/client dans leurs rôles respectifs. La notion de rôle est alors comprise comme l'ensemble des normes auxquelles chacun des acteurs doit se conformer en fonction de son statut ou de sa position dans le système. Les travaux classiques de ce genre dans la sociologie moderne que cite Boudon sont *Les cols blancs* de C.W. Mills ; *Conflits du travail et changement social* de G. Adam et J. D. Reynaud ; *Le phénomène bureaucratique* de M. Crozier (Boudon, 1979 : 67, 93).

2) *Le système d'interdépendance* : au système fonctionnel, Boudon oppose (idéal-typiquement) le système d'interdépendance. [57] *Nous appellerons systèmes d'interdépendance les systèmes où les actions individuelles peuvent être analysées sans référence à la catégorie des rôles* (Boudon, 1979 : 96). Il s'agit donc d'une question de méthodologie d'analyse, c'est-à-dire de représentation et de construction de l'objet d'analyse sociologique. Ici le sociologue considère un système d'interaction, et y voit des acteurs sociaux en interdépendance. L'exemple de l'embouteillage dans la capitale nationale canadienne ou celui de l'inflation en Afrique à l'annonce de la dévaluation du franc CFA sont des cas de figure type de systèmes d'interdépendance. Dans ces cas, les structures d'interdépendance des systèmes d'interaction ne sont pas fondamentalement définies par les rôles respectifs de chaque acteur social impliqué dans le système. Par contre, chacun et tous les acteurs sont concernés au niveau collectif (la circulation urbaine, la société et son économie) par l'embouteillage ou l'inflation. Certes, les acteurs sont en relation dans les systèmes, mais il ne s'agit généralement que de relations de rôle marginales. C'est pourquoi, pour des fins de clarté, Boudon propose dans ce cas précis d'utiliser la notion *d'acteur individuel* lorsqu'il est question de système fonctionnel et celle *d'agent individuel* quand il s'agit du système d'interdépendance. Ce faisant, il associe intimement les mots *acteur* et *rôle*, et par le mot *agent* il veut désigner le porteur *individuel de* l'action sans nécessairement faire référence à la catégorie des rôles. Les travaux de H. L. Nieburg sur la fin brusque de la violence dans les ghettos noirs aux États-Unis au milieu des années 1960, ceux de A. Touraine sur la production de la société, et ceux de L. Coser sur les fonctions du conflit social sont cités par Boudon comme exemples d'analyses classiques des propriétés générales des structures d'interdépendance (Boudon, 1979 : 132).

Pour Boudon, les systèmes d'interdépendance occupent une place méthodologique importante en sociologie. En fait, argumente l'auteur de *La logique du social*, ils sont générateurs des effets pervers qui jonchent la vie sociale aussi bien au niveau microscopique, mésocroscopique que macroscopique. Ces effets émergents peuvent revêtir dif-

férentes formes ou se manifester sous des signes variés. On peut ainsi rencontrer la forme d'effets [58] de *renforcement*. L'analyse de Robert Merton ⁴⁴ de l'accentuation du racisme anti-noir des ouvriers américains blancs après la Première Guerre mondiale est un exemple type d'effets de *renforcement* en sociologie. Boudon distingue également des effets pervers qui prennent la forme d'effets de *renversement* ou de *retournement*. C'est le cas de la détente dans les relations interraciales (Noirs/Blancs) aux États-Unis lorsqu'il a été constaté que les Noirs des ghettos se sont armés au cours des premières années de la décennie 1960-1970. Les autres principales formes signalées par Boudon sont : 1) la forme d'effets de *contradictions*, dialectiquement parlant. « [...] Le capitalisme selon Marx ne peut simultanément satisfaire ses objectifs à court terme (faire des profits) et à long terme (ne pas tendre vers une situation où il ne pourrait plus récolter de profits) » (*ibidem* : 108) ; 2) la forme d'effets d'*innovation sociale* qui produit des phénomènes inédits comme, par exemple, l'apparition de la famille nucléaire dans les sociétés fortement industrialisées ; 3) la forme d'effets de *stabilisation* (les cas où le conflit se transforme en partenariat permanent ou en une sorte d'institutionnalisation des conflits) ; 4) la forme d'effets *collectivement positifs*. C'est le cas, par exemple, des écoles secondaires privées au Québec qui sélectionnent les meilleurs élèves à l'entrée et qui ne connaissent pratiquement pas d'abandon scolaire. Les gens qui contestent l'école privée au Québec ne le font pas parce que la réussite scolaire y est plus élevée, mais ils remettent plutôt en question son financement par l'État.

Du point de vue scientifique, en analysant les systèmes d'interdépendance - mécanismes sociaux par excellence de production de toutes ces formes d'effets émergents ou d'effets pervers -, la sociologie apporte une contribution appréciable à la compréhension des processus historiques. Par sa fonction performative, la sociologie de l'action, telle que la conçoit Boudon, peut également pour sa part contribuer de façon efficace à réduire les effets pervers négatifs dans la vie sociale. Les effets pervers jouent un rôle essentiel dans le développement des phénomènes sociaux [59] de grande ou de petite importance. Ces derniers sont d'ailleurs la manifestation ou la conséquence des premiers.

⁴⁴ Cité par Raymond Boudon, in *La logique du social* Paris, Hachette, 1979, p. 58-64.

Omniprésents dans la vie sociale quotidienne, les effets non voulus touchent tous les secteurs descriptifs que la sociologie distingue : sociologie politique, sociologie de l'éducation, théorie de la stratification sociale et de la mobilité sociale, mouvements sociaux, et bien d'autres encore. Les effets pervers ont non seulement un intérêt notable dans l'analyse sociologique, mais ils jouent également un rôle essentiel dans le changement social. Il est donc très hâtif de qualifier cette sociologie de conservatrice parce qu'elle adhère au principe épistémologique et méthodologique de l'individualisme méthodologique. Par ailleurs, on a connu des « conservateurs » qui ont été des agents de progrès social et des « progressistes » qui ont fait régresser la société.

2.2.4 Typologie ou différents cas de figures d'effets pervers

À partir du sens très large de la notion d'effets pervers, c'est-à-dire de la définition qui inclut à la fois les « effets non désirés quoique désirables » et les « effets non désirés et indésirables », Boudon présente les cas de figure possibles d'effets pervers :

- 1^{er} Les individus peuvent atteindre l'objectif qu'ils recherchaient effectivement, mais avoir à supporter en même temps des désagréments non recherchés ;
- 2^e Les individus peuvent atteindre l'objectif recherché, mais recueillir en même temps des bienfaits non recherchés ;
- 3^e Les individus peuvent atteindre leurs objectifs individuels mais produire parallèlement des maux collectifs ;
- 4^e Les individus peuvent atteindre leurs objectifs individuels et produire des biens collectifs non explicitement recherchés ;
- 5^e Les individus peuvent ne pas atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés bien qu'ayant mis en œuvre les moyens d'une certaine manière les meilleurs pour les atteindre ;
- 6^e Les individus peuvent non seulement atteindre un résultat

individuel différent de l'objectif recherché, mais produire parallèlement soit des maux soit des biens collectifs non inclus dans leurs objectifs (Boudon, 1977 : 10-11).

[60]

En fait, les possibilités de cas de figure sont aussi nombreuses que les combinaisons entre les critères suivants :

- aucun sociétaire n'atteint (1a), certains sociétaires (1b), tous les sociétaires (1c) atteignent leurs objectifs individuels ;
- en produisant simultanément des biens (2a) ou des maux (2b) ou encore des biens et des maux collectifs (2c) ;
- chacun de ces biens et maux s'appliquant à certains seulement (3a), ou à la totalité des sociétaires (3b) (*ibidem* : 11).

Cette typologie se compose donc d'éléments distinctifs importants : les biens et les maux collectifs non inclus dans les objectifs des acteurs « peuvent être des biens et maux non pour la totalité des sociétaires, mais pour certains d'entre eux seulement » (*ibidem* : 11). Par ailleurs, ces effets non voulus par les acteurs « peuvent être positifs, négatifs ou à la fois positifs et négatifs pour certains ou pour tous et, en outre, les acteurs (tous ou certains) peuvent ou non atteindre leurs objectifs » (*ibidem* : 14).

2.2.5 Conséquence performative des effets pervers

Sur le plan performatif, on serait logiquement tenté de chercher à atténuer les effets pervers. Mais, selon Boudon, il y a des risques liés à l'élimination ou à l'atténuation d'un effet non voulu explicitement par les acteurs sociaux. En fait, les coûts de l'élimination des effets pervers ne sont jamais nuls (*ibidem* : 157). Dans son livre *Effets pervers et ordre social* (1977), Boudon propose notamment deux raisons pouvant expliquer le maintien des effets pervers. Une première raison se

situé au niveau des coûts individuels et collectifs que peut engendrer cette élimination. Il s'agit en fait du prix à payer des conséquences désagréables qu'elle entraîne pour les individus ou la collectivité. Pour illustrer le caractère prohibitif des coûts d'élimination et d'atténuation des effets pervers, Boudon cite, entre autres, l'exemple des feux de circulation. Ceux-ci ont pour mission de réduire les effets pervers qui résulteraient de la juxtaposition de déplacements individuels suivants au même moment où des trajectoires se rencontrent : « Le coût des feux rouges, la présence de policiers, les irritations aux feux rouges sont le prix à payer pour éliminer l'effet pervers ». Une seconde raison est le fait que « la neutralisation [61] d'un effet pervers entraîne nécessairement la neutralisation indésirable d'effets collectivement et individuellement désirables » (*ibidem* : 6-7). Tout projet d'éliminer, d'atténuer ou de neutraliser un effet pervers doit donc considérer au préalable les coûts encourus, ces derniers pouvant être plus désagréables ou indésirables que l'effet pervers lui-même.

2.3 Une deuxième notion corollaire de l'individualisme méthodologique : la rationalité de l'acteur

[Retour à la table des matières](#)

L'explication d'un phénomène social du point de vue de l'individualisme méthodologique suppose directement un deuxième niveau décisif dans la démarche d'analyse sociologique. En fait, parler de la méthode individualiste, c'est par définition prendre en considération l'individu dans la démarche explicative. Cette dernière n'est complète que dans la mesure où elle se situe au niveau de la *compréhension* des actes et des comportements individuels. Et *comprendre*, c'est mettre en évidence le pourquoi et le *sens de ces actes et comportements* (Boudon, 1992a). Le sociologue est alors appelé à bien faire le travail de collecte d'informations nécessaires et suffisantes, à réaliser l'effort de distanciation (la fameuse rupture épistémologique), et enfin à entreprendre une démarche *empathique* incontournable en sciences sociales et que reconnaît explicitement l'individualisme méthodologique. *L'empathie* signifie ici que l'observateur [le sociologue], grâce aux informations dont il dispose sur les éléments composant la situation de l'observe, puisse se mettre à la place de celui-ci et considérer cet ac-

teur-en-situation comme objet extérieur à sa [l'observateur] propre situation. La phase ultime de l'explication du phénomène social est atteinte lorsque l'observateur, pleinement conscient de la situation dans laquelle se trouve l'acteur social, est en mesure de dire que dans les mêmes circonstances ou contextes il aurait peut-être agi de la même manière (Boudon, 1984a et 1979). L'acteur social a donc de « bonnes raisons » de s'être comporté comme il l'a fait. Pour Boudon, rechercher les « bonnes raisons » ou les intentions derrière les comportements des individus est la phase la plus importante dans l'analyse sociologique.

[62]

L'homo sociologicus a toujours des intentions, des bonnes raisons ou des motivations à agir. C'est dans ce sens que dans les sciences humaines on formule le postulat de la *rationalité* des acteurs sociaux. On suppose que l'action humaine est rationnelle dans la mesure où elle poursuit des fins compatibles avec des données de la situation. Il s'agit donc en fait d'un « principe méthodologique dans les sciences humaines qui consiste à dire de façon très simple que les acteurs, posés dans une situation agissent de façon "rationnelle", c'est-à-dire qu'ils agissent d'une façon appropriée ou adéquate à la situation ⁴⁵ ». Mais *l'homo sociologicus* de Boudon est un acteur social doté d'une *rationalité limitée* ou d'*intentionnalité*. L'une ou l'autre de ces notions renvoie à l'idée selon laquelle on peut échapper dans une certaine mesure au déterminisme. En effet, on doit admettre que la rationalité de l'acteur n'est pas absolue mais relative. Elle peut parfois même être fautive ou erronée, en ce sens que l'acteur peut avoir une fautive conscience des moyens dont il dispose pour atteindre ses objectifs. Dans certains cas, la rationalité peut être contraire aux intérêts de l'acteur. Mais tous ces cas de figure sont des exceptions ou des cas limites, et par conséquent ils n'autorisent point à dire que le comportement de l'agent social soit déterminé : intelligible, oui. Déterminé, non. L'acteur intentionnel est doté de préférences et cherche toujours des moyens appropriés ou acceptables pour atteindre ses objectifs tout en considérant qu'il peut ne

⁴⁵ Voir Paul Dumouchel, « Les effets pervers et le principe de la rationalité », in Jean-Pierre Revillard, J. Oudot et A. Morgon, *Les effets pervers dans la communication humaine*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1984, p. 131.

pas être totalement conscient du contrôle qu'il est en mesure d'avoir sur les éléments de sa situation (Boudon, 1977). Face à une alternative, *l'homo sociologicus* essaie de baser son choix sur « des raisons qui, bien que n'ayant pas et ne pouvant pas avoir la rigueur des lois de la pesanteur, lui apparaissent comme plausibles » (Boudon, 1984a : 59). On dira donc qu'étant donné la structure de la situation les comportements des acteurs peuvent être qualifiés de rationnels, mais à condition de prendre la notion de rationalité dans un sens large qui rappelle celles de liberté relative, d'autonomie et de choix *compréhensible* de l'acteur. Dans le sens wébérien (sens large justement) du terme, un comportement est rationnel lorsqu'il est compréhensible par et pour l'observateur.

[63]

2.3.1 Difficultés inhérentes à la définition de rationalité

Boudon reconnaît en fait que la définition de la notion de rationalité soulève certaines difficultés non moins importantes du point de vue conceptuel. Cette notion, précise-t-il, ne peut faire l'objet d'une définition en bonne et due forme. En conséquence, on ne peut aspirer à la définir que de manière sémantique (Boudon, 1992a : 35-36). Il distingue trois types de définitions de la notion de la rationalité : les définitions « étroite », « large » et, « intermédiaire ». La première s'appuie sur des « raisons objectivement fondées » d'un comportement rationnel. Par exemple, le fait de regarder de chaque côté de la rue avant de la traverser serait ici jugé rationnel car ce comportement est objectivement fondé : « Je risque d'être happé par une voiture si je ne le fais pas ». Cependant, cette première définition peut être critiquée épistémologiquement : elle « aboutit à qualifier d'irrationnels des comportements que la plupart des gens trouveraient raisonnables ». Pour sa part, la définition « large » inclut toutes les raisons, quelle que soit leur nature, qui motivent un comportement (rationnel). Cette deuxième définition, qui se situe à l'autre extrême de la première, est proposée par Karl Popper. D'après Popper, un acte est considéré comme rationnel à partir du moment où l'on peut en donner les raisons, quelle que soit leur nature. La définition du philosophe souffre du défaut de la précédente, puisque le fanatisme ou la folie, par exemple, peuvent

être pris pour des comportements rationnels. Toutes choses étant égales par ailleurs, la plupart des sociétés modernes ne considèrent pas ces actes comme rationnels. Quant au troisième type de rationalité, soit l'« intermédiaire », sa définition s'articule autour du type d'explication sociologique qu'on peut donner du comportement. Celui-ci est dit alors rationnel quand il s'explique par un schéma théorique de forme « *X avait de bonnes raisons de faire Y, car il croyait que Z...* ». Cette dernière définition, qui est implicitement suggérée par les sociologues de l'action classiques, est celle que nous avons donnée au début de cette rubrique. C'est la conception sémantique la plus acceptable des trois. Mais elle n'a de véritable sens que si on lui associe par la suite d'autres propositions ayant elles-mêmes du sens. Boudon en suggère un certain [64] nombre : « *Car Z était vrai* », « *car Z était vraisemblable* », « *car Z était plausible* », plus généralement « *car X avait de bonnes raisons de croire Z, car...* », etc. (Boudon, 1992a).

Dans l'ensemble de l'œuvre sociologique de Boudon, le comportement est donc interprété comme rationnel toutes les fois que l'observateur est en mesure d'en fournir une explication s'inspirant de l'énoncé suivant : « Le fait que l'acteur X se soit comporté de la manière Y est compréhensible : en effet, dans la situation qui était la sienne, il avait de bonnes raisons de faire Y » (Boudon, 1992a : 35). La définition sémantique de la rationalité (la troisième définition) permet, selon Boudon, d'engendrer un riche ensemble de types de rationalité à partir de la nature des considérations introduites après le « car ». Il distingue ainsi :

- 1) la rationalité de type « utilitaire » : X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y correspondait à l'intérêt (ou aux préférences) de X ;
- 2) la rationalité de type « téléologique » (*Zweckrationalität* chez Weber - rationnel par rapport aux fins) : X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y était le meilleur moyen pour X d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé. Ce cas désigne une action utilisant des moyens adaptés aux fins recherchées (Boudon et Bourricaud, 1986 : 479) ;

- 3) la rationalité de type « *axiologique* » (*Wertrationalitat* chez Weber - rationnel par rapport aux valeurs) : X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y découlait du principe normatif Z ; que X croyait en Z, et qu'il avait de bonnes raisons d'y croire (Boudon, 1992a : 37). Ce cas désigne une action adaptée non à des fins mais à des valeurs. « Ainsi, le sacrifice du héros est *Wertrationell* » (Boudon et Bourricaud, 1986 : 479) ;
- 4) la rationalité de type « traditionnel » : X avait de bonnes raisons de faire Y, car X avait toujours fait Y et n'avait aucune raison de remettre cette pratique en question (Boudon, 1992a : 37). D'après Boudon, ce type de rationalité montre que certaines actions relevant de la tradition peuvent être tenues pour rationnelles ;
- 5) la rationalité de type « cognitif » : X avait de bonnes raisons de faire Y, car Y découlait de la théorie Z ; que X croyait en Z et qu'il avait de bonnes raisons d'y croire, etc. (*ibidem* : 37).

[65]

2.3.2 Frontière difficile à tracer entre rationalité et irrationalité

Boudon reconnaît par ailleurs qu'il est difficile de tracer une frontière claire et nette entre rationalité et irrationalité : « Une action peut-être rationnelle dans l'immédiat, mais comporter des effets différés indésirables. Elle peut être rationnelle pour chaque individu mais irrationnelle à partir du moment où chaque individu se comporte rationnellement » (Boudon, 1979 : 18). Pour illustrer cette difficulté inhérente à la distinction de ces concepts, il présente un exemple classique, celui du vote. Il peut être rationnel pour un individu de ne pas aller voter (après tout, sa participation a très peu de poids dans le résultat final des élections). Mais, si tous les individus se comportent de manière rationnelle, il en résulterait un effet que chacun trouverait indésirable, soit celui de saboter un mécanisme fondamental de la démocratie moderne.

La définition sémantique de la rationalité, telle qu'elle est utilisée par la sociologie de l'action, ne nie absolument pas une place à l'irrationalité. Selon Boudon, « bien des comportements ne peuvent être décrits de façon naturelle par une expression de type « X avait de bonnes raisons de faire Y, car.. » Ainsi, dans les cas où la définition sémantique des comportements rationnels ne peut s'appliquer, il est proposé de qualifier ces comportements d'irrationnels. Dans cette perspective, sont donc considérés comme irrationnels les comportements et les actions qui s'expliquent par les énoncés de la forme suivante : « X n'avait pas de raisons de faire Y, mais... » Il est donc bien entendu qu'il y a ou il peut y avoir irrationalité, et que certains phénomènes sociaux peuvent être attribués à des comportements irrationnels. Boudon suggère toutefois, à l'instar de Weber et de Popper, que la sociologie aurait avantage à considérer l'acteur social comme rationnel. En effet, soutient-il, le sociologue doit « partir du principe que l'acteur social a toujours de bonnes raisons de faire ce qu'il fait et tenter par tous les moyens à sa disposition de retrouver lesdites raisons » (Boudon, 1992a : 44). Partant de ce principe sociologique fondamental, l'observateur ou le chercheur doit toujours faire l'effort nécessaire pour reconstruire le comportement de l'acteur [66] individuel de manière à le rendre compréhensible. Ce faisant, il doit renoncer, sauf en dernier recours (cas d'échec de la démarche compréhensive) à l'interpréter comme la conséquence de « forces irrationnelles » (Boudon, 1986b).

2.3.3 Quelques exemples d'actions jugées irrationnelles

Voici quelques exemples de comportements que l'on peut juger irrationnels selon Boudon : 1) Sans aucune raison apparente, la mère gifle l'enfant, mais elle était en colère. Le comportement de la mère était compréhensible, mais non rationnel ; 2) Le terroriste n'avait pas de raisons de tuer sa victime, mais il était convaincu que... ; 3) M. Dupont n'avait pas de raisons de déjeuner, mais la tradition voulait qu'il mangeât ce midi-là. Ce dernier exemple illustre bien un cas où une action inspirée par la tradition peut être tenue pour irrationnelle. Quant aux trois cas, ils illustrent tous le principe par lequel un com-

portement ne peut être jugé rationnel que si l'observateur peut trouver les raisons qui l'ont motivé ou qui en sont l'origine.

La reconnaissance des comportements irrationnels, insiste cependant Boudon, ne justifie pas par principe le refus de la théorie de la rationalité de l'acteur et l'adhésion très grande aux théories qui accordent « une trop large place à l'interprétation irrationnelle des comportements » (Boudon, 1992a : 42)⁴⁶. Pourquoi ? Parce que, répond Boudon, ces interprétations peuvent être mal fondées. Le plus souvent et de façon générale, les interprétations irrationnelles des comportements sont le produit de « phénomènes de projection ». À bien y voir en effet, quand un observateur (sociologue, économiste, anthropologue, etc.) interprète le comportement de l'observé (Facteur social) comme irrationnel, cela résulte bien souvent de ce qu'il projette indûment les données caractéristiques de sa propre situation sur celle de l'observé (Boudon et Bourricaud, 1986). De tels cas se présentent en général [67] lorsque l'observateur est devant un comportement qu'il connaît mal, qui lui semble incompréhensible ou dont il est incapable de retrouver les « bonnes raisons ». Il a alors tendance à attribuer à ce comportement des traits propres à lui-même ou à son milieu. L'observateur peut ainsi considérer comme irrationnelle une action qui du point de vue de la situation de l'observé est tout à fait rationnelle. C'est ce qui explique que l'interprétation par l'irrationalité soit souvent erronée par égocentrisme ou ethnocentrisme.

Les sciences sociales foisonnent d'exemples de phénomènes de projection. Boudon cite le cas classique des programmes de limitation des naissances dans les pays du Tiers-Monde où l'on observe en général un taux de natalité élevé. C'est d'ailleurs une conséquence performative d'une interprétation irrationnelle qui est à l'origine de ces programmes d'organismes de coopération et de développement international. Boudon écrit : « [...] l'observateur éprouve ce sentiment d'irrationalité par l'effet d'un phénomène de projection : appartenant à une

⁴⁶ Boudon a formalisé le paradigme de la sociologie de la connaissance (croyances, idéologies, etc.) dans trois ouvrages fondamentaux : *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986/Paris, Seuil, collection Points, 1992 ; *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990/Paris, Seuil, collection Points, 1992 ; *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995.

société où les familles nombreuses tirent souvent le diable par la queue, il admet implicitement qu'il en va de même partout. Or, dans bien des cas, dans les pays pauvres, une famille nombreuse facilite au contraire la vie de tous les membres, en leur fournissant des services d'assistance et d'assurance qu'une famille de dimension réduite ne peut fournir. Ainsi, dans beaucoup de pays du Tiers-Monde, c'est la solidarité familiale qui remplit les fonctions assumées chez nous par la Sécurité sociale » (Boudon, 1992a : 42). Cet exemple nous démontre que le comportement interprété comme étant irrationnel par les observateurs occidentaux (avoir un nombre élevé d'enfants) est en fait rationnel du point de vue des gens du Tiers-Monde : ces derniers ont de bonnes raisons de maintenir une famille nombreuse. Leur comportement est compréhensible : plus ils ont d'enfants, mieux ils se portent.

[69]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Première partie : La pensée du sociologue

Chapitre III

DU « RATIONAL CHOICE » À UNE SOCIOLOGIE COGNITIVE

[Retour à la table des matières](#)

Une des grandes originalités de la pensée de Boudon, c'est d'être en constante évolution et à contre-courant des idées reçues, mais tout en gravitant toujours autour d'un noyau central : le postulat de la rationalité de l'acteur et la mise en évidence par l'individualisme méthodologique des « bonnes raisons » de l'acteur d'avoir posé telle action, adhéré à telles valeurs ou telles croyances, etc. Sans remonter aux premiers travaux de l'auteur sur les méthodes quantitatives en sociologie, il suffit de noter l'évolution très marquée de la pensée de Boudon tout au long des deux dernières décennies.

De *L'inégalité des chances* (1973a) et *Le juste et le vrai* (1995a) en passant par *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues* (1986b) et *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses* (1990a), les travaux de Boudon prennent progressivement distance par rapport à la pensée de la rationalité utilitariste ou le *rational choice* des Anglo-

Saxons auquel l'auteur était assez proche au début. Cette distanciation est remarquable dès le milieu des années 1980. Il critique le « réductionnisme » du *rational choice* étroit, puis s'oriente vers une sociologie cognitive en donnant une définition large de la notion de rationalité. Il défendra alors ce que François Chazel appelle un « individualisme méthodologique élargi » applicable à l'étude des idéologies, des valeurs, des croyances, des sentiments moraux, etc.

Comment Boudon en est-il venu à être influencé par la sociologie cognitive et quelle est sa contribution sur ce plan ?

[70]

1. ORIENTATION VERS UNE SOCIOLOGIE COGNITIVE

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons déjà fait remarquer que *L'inégalité des chances* ⁴⁷ a été le premier livre dans lequel Boudon critique les théories déterministes et met en évidence leur incapacité à expliquer de façon très satisfaisante la persistance des inégalités sociales et scolaires dans les sociétés industrielles avancées. Par la même occasion, il développe la théorie de la rationalité de l'acteur et montre que le principe de l'individualisme méthodologique qui la caractérise permet de mieux comprendre et de mieux expliquer les données macroscopiques relatives au phénomène de la mobilité sociale dans ces sociétés.

Ce livre devenu incontournable dans la sociologie de l'éducation contemporaine a très tôt persuadé son auteur que la méthodologie individualiste « était fondamentale pour l'analyse sociologique : même lorsqu'il s'agit d'analyser des phénomènes situés à un niveau de complexité très élevé, au niveau d'une société nationale par exemple, il ne faut pas perdre de vue que ces phénomènes ne peuvent être autre chose que l'empreinte laissée au niveau macroscopique par des comportements microscopiques, des comportements individuels » (Boudon, 1986b : 16-17). C'est ainsi que Boudon a analysé d'autres phénomènes

⁴⁷ Raymond Boudon, *L'inégalité des chances*, Paris, Armand Colin, 1973.

sociaux par l'individualisme méthodologique dans ses ouvrages subséquents jusqu'à la fin de la décennie 1970-1980. Depuis lors, la conviction de Boudon eu égard à la potentialité heuristique de l'individualisme méthodologique en sociologie n'a fait que grandir, parce qu'elle est fondée et prouvée dans divers domaines sociologiques.

Au début des années 1980, Raymond Aron prend connaissance d'un article de Raymond Boudon sur « les progrès récents de la théorie sociologique », texte dans lequel ce dernier a, une fois de plus, défendu « l'idée que les méthodes individualistes connaissent un regain de faveur auprès des sociologues et qu'à en juger sur pièces, elles paraissent bel et bien contribuer à une meilleure compréhension des phénomènes sociaux ⁴⁸ ». Lors d'une rencontre pour échanger sur cet article, Raymond Aron aurait [71] demandé à Raymond Boudon : « Peut-on aussi expliquer les croyances collectives selon les principes de l'individualisme méthodologique » ?

Dans son avant-propos de *L'idéologie*, Boudon avoue que, bien qu'il s'attendait à une telle question, il n'en fut pas moins accablé sur-le-champ. Vu son importance épistémologique et méthodologique, il décida de ne pas répondre immédiatement à la question. Est-ce à dire que l'auteur n'aurait pas auparavant abordé le problème des croyances collectives ? Bien entendu, la réponse est non. En fait, il a effleuré notamment la question de la genèse des idéologies dans *La Place du désordre*, et formulé par ailleurs l'hypothèse selon laquelle les effets pervers (cf. *Effets pervers et ordre social*) résulteraient « d'effets de communication » des idées entre les acteurs sociaux rationnels. En conséquence, ces effets « jouent un rôle déterminant dans les processus de diffusion des idéologies. Ils permettent eux aussi de comprendre que des idées fausses puissent facilement s'installer, sans avoir à supposer un aveuglement quelconque de la part de ceux qui y adhèrent » (Boudon, 1986b : 19).

Mise en perspective, la question de Raymond Aron pouvait se traduire en ces termes. Premièrement, est-ce que le progrès heuristique de l'individualisme méthodologique et son regain de faveur dans la sociologie contemporaine permettent de mieux expliquer les croyances collectives en comparaison aux théories sociologiques des grands

⁴⁸ Voir Raymond Boudon, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986, avant-propos, n° 1.

classiques comme Tocqueville, Weber et Simmel ? En deuxième lieu, comment aborder aisément une telle entreprise scientifique dans le contexte du « scepticisme postmoderne », de l'illusionnisme ambiant, de l'hyper-relativisme culturel triomphant, voire du pure et simple nihilisme des sociétés de la « modernité avancée », pour employer l'expression de Liliane Voyé (Voyé, 1998 : 65-73) ?

Eu égard à la fonction explicative ou cognitive de la sociologie, il s'agit là des questions fondamentales. L'individualisme méthodologique implique la théorie de la rationalité de l'acteur, et celle-ci suppose de la part du sociologue une démarche qui consiste toujours à retrouver les « bonnes raisons » qui ont motivé l'action de l'acteur situé et daté. En d'autres termes, rendre compréhensible une action est la tâche ultime du sociologue. Par [72] ailleurs, une action est fondée sur une croyance, une pensée ou une idée. L'action peut donc être vue comme le prolongement d'une croyance. La validité d'une théorie sociologique de l'action peut et doit donc être jugée par sa capacité à rendre compréhensible puis à expliquer non seulement l'action elle-même, mais aussi sa source éventuelle, c'est-à-dire la croyance. Or l'univers des croyances paraît « flou », difficile à appréhender. C'est la raison pour laquelle un sociologue classique comme Vilfredo Pareto distingue deux types d'actions : les actions logiques (ou les actions rationnelles en sociologie contemporaine) d'une part, et les actions non logiques d'autre part.

Pareto a développé ainsi une théorie des actions logiques et une théorie des actions non logiques, des résidus et des dérivations (c.f. Boudon et Bourricaud, 1994 : 440-448). Quant à la théorie de la rationalité de type wébérien, elle récuse, sauf en dernier recours (cas d'échec provisoire de la méthodologie compréhensive parce qu'on suppose que les informations disponibles ne le permettent pas pour l'heure), une « explication irrationnelle » de l'action ou de ses paramètres. Un tel axiome ne signifie pas que la théorie rationaliste soit à l'abri de tentatives qui veulent appliquer le sens premier de la notion de rationalité, à savoir que ce qui est rationnel est objectivement valide, l'objectivité étant évaluée par des arguments logiques ou des données empiriques que l'on suppose communément admis. Mais on constate aisément que ce sens fort ou littéral de la notion de rationalité « exclut une grande partie des pensées ou des croyances habituelles qui ont toutes chances de ne pas passer les tests, même si elles nous

paraissent raisonnées » (Pharo, 1996 : 225). La tentation est alors grande de conclure que les croyances collectives ne sont pas rationnelles et qu'en conséquence on ne peut les expliquer par « l'ordre de leurs propres raisons ». Par ailleurs, si l'on veut éviter de se rabattre à une explication d'ordre causal de type behavioriste ou naturaliste pur et simple des pensées communes ou des croyances collectives, on doit toujours adhérer au principe de l'objectivité en sciences (sciences sociales), mais cependant admettre un sens moins étroit de la rationalité.

L'intérêt de considérer un sens large de la rationalité, c'est la mise en évidence du caractère pluraliste possible de la notion, [73] car, comme le souligne à juste titre Pharo, « on ne voit pas pourquoi il ne pourrait pas y avoir plusieurs solutions rationnelles à un même problème » (*ibidem* : 225). Du reste, nous avons déjà décrit les différents types de rationalité distingués par Boudon (Boudon, 1992a : 35-44 ; Boudon, 1979 : 18 ; Boudon et Bourricaud, 1986 : 479). Boudon va donc résoudre à sa manière la controverse autour de la théorie rationaliste appliquée aux croyances collectives en retenant une définition intermédiaire de la notion de rationalité, sans toutefois renoncer - bien sûr comme scientifique -, au prédicat de la validité. Mais l'entreprise de l'étude sociologique de l'univers des pensées ou des croyances selon les principes de l'individualisme méthodologique demeure toujours un débat - donc une entreprise scientifique très controversée -, surtout dans les sociétés contemporaines.

En effet, ces sociétés en général démocratiques ou en démocratisation sont marquées par une individualisation de plus en plus poussée des valeurs. Cette individualisation a eu pour conséquence un émiettement et une démultiplication des systèmes de normes, brouillant ainsi les grands repères culturels de la société. Phénomène caractéristique de notre époque que Sylvie Mesure décrit très bien dans un style littéraire en écrivant : « Érosion progressive des traditions, désenchantement du monde, modernisation de la culture : tous processus à la faveur desquels l'interrogation sur les valeurs ne peut plus aisément, aujourd'hui, se référer à des principes préexistants ou des évidences préétablies » (Mesure, 1998a : 1). Ce désenchantement du monde qui semble être le destin de notre époque engendre des phénomènes à première vue « incompréhensibles » comme la croyance des intellectuels à des « gourous » de secte ou à la numérologie ; le recours à des « voyants » par des chefs d'entreprises modernes pour l'embauche de

leurs employés, etc. Tout se passe comme si les hommes et les femmes des sociétés modernes sont portés davantage à « bannir les valeurs suprêmes les plus sublimes de la vie publique », puis à aller les rechercher là où elles ont trouvé refuge : « soit dans le royaume transcendant de la vie mystique soit dans la fraternité des relations directes et réciproques entre individus isolés » (Weber, 1959 : 96).

[74]

Si l'on ne peut donc plus s'inspirer d'une quelconque « vérité métaphysique » pour formuler la notion générale et transculturelle du « Bien » pour « l'appliquer ensuite à la particularité des situations où il nous faut, individuellement ou collectivement, choisir nos buts et décider du sens de nos actions, l'époque est-elle vouée, à travers la disparition des points de repère partagés, à une inventivité éthique sans règles ni principes ? » se demande Mesure (Mesure, 1998a : 1). Autrement dit, désenchantement du monde, embrouillage des points de repère communs ou privation de sens partagé signifient-ils croyances et actions humaines sans règles ni principes fondés pour les acteurs et donc susceptibles d'être compréhensibles pour l'observateur bien informé ?

Tocqueville et Weber ont certes envisagé, dans leur analyse respective de la logique des sociétés démocratiques, la disparition probable ou éventuelle des valeurs partagées (par une pluralité de personnes au sein de la société) à partir du moment où ces valeurs ne s'enracinent plus dans les « croyances dogmatiques ». Mais l'émergence de ce phénomène inhérent au développement démocratique ne signifie point, dans la pensée théorique de ces deux pères fondateurs de la sociologie, que l'adhésion de l'acteur aux valeurs relève du domaine pur de l'irrationalité échappant à toute entreprise de justification valide. Pour Tocqueville, Weber et Simmel, la « crise des valeurs » dans les démocraties très avancées ne remet pas en cause les fondements de la sociologie en tant qu'entreprise scientifique. La science de l'action sociale doit toujours être animée par le postulat de la rationalité pour appréhender les réalités sociales (croyances, valeurs, attitudes, comportements) et les expliquer. Mais l'ensemble des théoriciens et praticiens des sciences sociales n'ont pas eu la même compréhension et interprétation de la pensée de ces grands classiques. C'est ainsi qu'il s'est trouvé des courants de pensée dans les sciences sociales moder-

nes pour « fragiliser, voire pour détruire l'idée de vérité pratique » (Mesure, 1998b : page couverture).

Les prophètes de Nietzsche se sont multipliés, les réseaux de Heidegger et de Wittgenstein, etc., ont vu leurs membres augmenter au cours des dernières décennies d'un XX^e siècle où le « *Monde est privé de sens* » (Laïdi, 1994). La culture de l'illusion a pénétré non seulement tous les domaines de la pensée humaine [75] (idéologies, morale, etc.), mais également la production de la pensée scientifique. Celle-ci débouche à la limite sur le nihilisme. Face à ces courants de pensée qui cultivent le postmodernisme, le « néo-scepticisme » ou l'irrationalisme eu égard notamment aux croyances, « une tradition fortement ancrée de la sociologie française a maintenu que nous avons des raisons de croire à la raison dans le domaine de l'explication des croyances et options normatives » (Mesure, 1998a : 2). Un des chefs de file de cette tradition est incontestablement Raymond Boudon.

2. D'ABORD L'ÉTUDE DES IDÉOLOGIES

[Retour à la table des matières](#)

Quand Boudon a décidé de répondre à la question de Aron de manière plus systématique et plus sérieuse, il a choisi d'analyser tout de suite les idéologies comme phénomène de croyances collectives. Chemin faisant dans ses réflexions, études et élaborations théoriques et empiriques, il s'est rendu compte que son projet a pris l'ampleur d'un livre entier. La complexité de la sociologie des idéologies et l'approche de celles-ci selon les principes de la méthodologie individualiste ne constituent guère une entreprise scientifique aisée. Car, s'il est un phénomène social que le commun des mortels et même certains savants ont expliqué par « l'irrationnel », c'est bien celui des croyances collectives en général et des idéologies plus particulièrement. À ce propos, Boudon cite l'explication de type irrationnel des idéologies qu'ont parfois donnée des sociologues comme K. Marx, mais aussi des non-marxistes tels que R. Aron, E. Shils, E. Durkheim et M. Weber ⁴⁹.

⁴⁹ Boudon synthétise brièvement l'explication de type irrationnel de chacun de ces auteurs. « L'aveuglement provoqué par les intérêts de classes » (Marx) ;

Par ailleurs, Boudon fait remarquer que certains de ces mêmes sociologues ont aussi proposé une explication de type rationnel des idéologies. C'est le cas de K. Marx lorsqu'il parle de « l'idéologie mercantiliste » ou du « respect de l'aristocrate pour la monarchie absolue » ; et celui de M. Weber quand il parle de la [76] « magie ou des dieux romains, du culte de Mithra ⁵⁰ ». K Mannheim (1954) est, bien entendu, aussi cité parmi les grands auteurs qui ont traité des idéologies. En voulant analyser le phénomène des idéologies selon les principes de l'individualisme méthodologique, Boudon n'a donc pas la prétention de faire une œuvre nouvelle, ni de mettre un terme au débat entourant un sujet qui a fait et qui continue de faire couler beaucoup d'encre. « Encore une fois, a-t-il tenu à préciser, mon seul propos a été de contribuer modestement à la théorie sociologique des idéologies en m'en tenant à cette seule question : pourquoi croit-on si facilement aux idées fausses ou douteuses ? » (Boudon, 1986b : 21) Il importe de souligner ici que l'auteur ne suppose aucunement que les croyances fausses proviennent de telle institution x et les vraies de telle autre y. De même dans son esprit, toutes les théories ne se valent pas : certaines théories peuvent produire et légitimer des idées fausses et d'autres peuvent répondre aux critères de la véracité ou de la fausseté.

En somme, Boudon cherche à montrer comment expliquer de façon convaincante que l'acteur social adhère à tel ensemble de propositions positives (cognitives) ou normatives (axiologiques). L'hypothèse de recherche qu'il formule va puiser non seulement dans les idées de Weber - dont il se réclame le plus souvent -, mais aussi, de manière explicite cette fois, dans celles de Vilfredo Pareto (1917). « Vilfredo Pareto est, je crois, celui des grands sociologues qui a jeté les bases les plus solides de la théorie des idéologies. C'est donc de lui que je m'inspirerai très largement pour présenter quelques remarques destinées à éclairer à la fois la nature du phénomène idéologique et le problème souvent posé de manière beaucoup trop tranchée à mon sens de la relation entre idéologie et connaissance » (Boudon, 1984b : 87).

« L'adhésion aux idées fausses par fanatisme » (Aron, Shils) ; « Le respect du drapeau » (Durkheim) ; « L'admiration pour le chef charismatique » (Weber) : voir notamment Boudon, *ibidem*, p. 98 et les notes se rapportant au chapitre 2, p. 295-296.

⁵⁰ Raymond Boudon, *op. cit.*, p. 98.

Si, au début des années 1970, Boudon (1971b) récusait l'idée parétienne selon laquelle la sociologie aurait pour objet l'étude des *actions non logiques*, à la fin de la même décennie (Boudon, 1977 et 1979), il commence à faire une autre lecture de Pareto et à reconnaître que le sociologue de Lausanne a élaboré une théorie [77] très importante pour analyser les phénomènes sociaux complexes ⁵¹. Selon Boudon, en effet, la notion parétienne d'*actions non logiques* (ou non rationnelles) serait destinée à « souligner le caractère crucial pour l'analyse de la vie sociale des actions de type complexe » (Boudon, 1979 :18). C'est-à-dire des actions qui paraissent absurdes à l'observateur (par exemple l'âne de Buridan qui préfère la droite à la gauche), ou des actions qui donnent l'impression à l'observateur que l'agent social poursuit des fins qu'il ne désire pas en réalité (par exemple, le suicide lent et différé du fumeur de cigarette ou de pipe).

Cela étant dit, Boudon qualifie néanmoins de « principale faiblesse », dans la sociologie de Pareto, la difficulté de donner une définition satisfaisante de la notion d'*actions non logiques*, difficulté qui provient elle-même du fait « qu'on ne peut sans doute pas définir la notion de rationalité en général, mais seulement à l'intérieur de contextes d'action (ou d'interaction) particuliers » (Boudon, 1979 : 19). Mais, au-delà de cette objection, Boudon admet que l'essai de Pareto pour élaborer une théorie individuelle de l'action, y compris les actions non logiques, « représente sans aucun doute une des dimensions fondamentales de la sociologie » (*ibidem* : 29). Dans les années 1980-1990, Boudon et Bourricaud (1994) mettent en lumière les éléments fondamentaux de la contribution parétienne à la sociologie de l'action en général et à celle des idéologies en particulier. Il s'agit, entre autres, de l'effort de Pareto pour construire un schéma général d'analyse selon les principes de l'individualisme méthodologique, de sa théorie de l'action individuelle qui est beaucoup plus complexe que celle de Weber, de son modèle d'interdépendance mutuelle qui relie au changement et à l'équilibre les notions d'intérêts, résidus, dérivations, stratification et de mobilité, enfin de « sa théorie des dérivations [qui]

⁵¹ Dans un article fort pertinent, Giovanni Busino montre que toute la théorie des idéologies développée par Boudon s'inspire largement de celle de Pareto. Le lecteur peut se référer avec intérêt à Giovanni Busino « La destinée de la sociologie parétienne en France », in *L'Année sociologique*, vol. 41, 1991, p. 205-227.

jette les bases d'une théorie des idéologies assurément plus complexe et subtile que celle de Marx ou de Mannheim » (Boudon et Bourricaud, 1994 : 448).

[78]

Si nous avons jugé bon de traiter largement de la relecture que Boudon a faite de Pareto à partir de la fin des années 1970 et de manière plus approfondie durant les années 1980 et 1990, c'est pour deux raisons. La première, c'est que l'auteur de *La logique du social* se réclame rarement du sociologue de Lausanne. La seconde, c'est que les principes épistémologiques et méthodologiques de la sociologie boudonienne des idéologies empruntent désormais à la sociologie wébérienne et à la sociologie parétienne⁵². Boudon retient de Pareto le principe selon lequel le phénomène idéologique est une des composantes de l'action sociale. Ce cadre de pensée est analogue à celui que Weber avait esquissé dans sa sociologie de la religion⁵³. Weber, dit Boudon, « a tenté d'analyser la variation des phénomènes religieux dans le temps et dans l'espace en partant des acteurs sociaux et en s'interrogeant sur la signification de leurs croyances par rapport au contexte social dans lequel ils se meuvent » (Boudon, 1984b : 92).

⁵² Dans une note de la fin du chapitre II de *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986, Boudon soutient cependant qu'il n'épouse pas « étroitement la théorie parétienne des idéologies ». Si, dit-il, mon article « Le phénomène idéologique ; en marge d'une lecture de Pareto », in *L'Année sociologique*, XXXIV, 1984, p. 87-126, donne l'impression que j'épouse étroitement cette théorie, la raison en est simple. « Cet article est issu d'une conférence donnée à Turin, lieu de naissance de Pareto. Dans cette conférence, j'avais surtout cherché à faire apparaître l'intérêt et l'actualité de la théorie des idéologies de Pareto, et à la tirer de l'oubli dans lequel elle est tombée, en partie sans doute à cause de la véhémence du style utilisé dans le *Traité*. C'est pourquoi j'avais insisté sur les aspects positifs et minimisé les aspects négatifs de cette théorie » (Boudon, 1986b : 297, note 31).

⁵³ Boudon renvoie le lecteur notamment à Max Weber, *Économie et Société*, Paris, Plon, 1971.

Émergence permanente du phénomène idéologique

En résumé, Pareto et Weber formulent des énoncés de base semblables à propos de l'étude des croyances collectives. Pour l'un et pour l'autre :

- a. les croyances doivent être *comprises* en référence à la situation des acteurs sociaux concernés ;
- b. la propagation des croyances correspond à une *demande collective* ;

[79]

- c. pour être crédibles, les croyances doivent s'appuyer sur des *dérivations* (au sens de Pareto) ou des idéologies (au sens moderne du terme) ;
- d. la *demande collective* suscite en général une offre correspondante, car les *dérivations* sont le fait d'acteurs sociaux spécialisés. Selon les époques, elles seront les produits surtout des théologiens, des intellectuels, des journalistes ou des philosophes.

Se plaçant dans cette perspective paréto-wébérienne, Boudon formule l'hypothèse selon laquelle l'acteur social a de « bonnes raisons » de croire à de vraies, douteuses ou même fausses idées. À cet égard, on doit écarter en grande partie l'hypothèse des causes inconscientes qui pousseront l'individu à adhérer aux idées. Bien au contraire, les croyances ont un sens pour l'acteur. Et le sens suppose l'existence des raisons, des motivations que le sociologue ou l'observateur peut comprendre par l'individualisme méthodologique. On admet, bien sûr, que ces motivations, ces raisons sont pour partie dépendantes des variables qui définissent la situation dans laquelle se trouve l'acteur. Mais comment en est-on arrivé à ces énoncés sociologiques à propos du phénomène idéologique ? Boudon répond à cette question en mettant en évidence de façon magistrale toute l'argumentation générale de Pa-

reto sur les idéologies. Il dégage essentiellement trois racines du phénomène idéologique.

***Première racine du phénomène idéologique :
donner un fondement « quasi objectif »
aux jugements de valeur***

1. Jugements de valeur et action

L'action individuelle et l'action collective supposent nécessairement de la part des acteurs sociaux des jugements de valeur pour justifier leur action. Par exemple, l'acteur social X dit constamment : je pose tel acte pour différentes raisons : parce que je le pense bon ou parce que l'attitude que j'adopte me semble « la meilleure » ou parce que l'opinion que j'épouse me paraît très bien fondée, etc.

[80]

2. Le caractère indémontrable d'un jugement de valeur

Or, la philosophie classique nous enseigne que, par définition, un jugement de valeur est indémontrable car c'est une vérité première.

3. L'acteur social attribue une « quasi-objectivité » au jugement de valeur

L'acteur social ne perçoit pas les jugements de valeur « comme de purs actes de foi, je veux dire comme des propositions dont la garantie résiderait exclusivement dans l'intensité subjective avec laquelle leur validité est ressentie » (Boudon, 1984b : 88). En d'autres mots, si l'acteur social n'est pas en mesure de démontrer la validité des jugements de valeur qui inspirent son action, il cherche cependant à leur prêter ce que Boudon appelle une « quasi-objectivité ». La « quasi-

objectivité », c'est l'attitude qui consiste à vouloir que les jugements de valeur aient un fondement autre que celui de la simple « conviction intime ».

Ainsi apparaît, selon Pareto, la première racine du phénomène idéologique, à savoir donner un fondement « quasi objectif » aux jugements de valeur. Or, la « quasi-objectivité » est un élément qui se situe entre l'acte de foi (la conviction intime) et l'objectivité « scientifique ». Dans son langage, Pareto appelle cet élément les *dérivations*, c'est-à-dire, en termes synonymes, les *idéologies*. Pour Boudon, les idéologies sont en quelque sorte des « théories » que l'acteur social est constamment amené à évoquer pour appuyer les jugements de valeur inhérents à son action. Mais on conviendra, d'après toute l'analyse qui précède, qu'il ne s'agit pas de théories au sens scientifique. On peut donc les appeler des « quasi-théories ». En dernière analyse, on voit que la première source du phénomène idéologique a rapport aux finalités de l'action, et ceci dans la mesure où les buts que l'acteur social se fixe dépendent de son adhésion à des jugements de valeur.

***Seconde racine du phénomène idéologique :
choix des moyens pour atteindre les objectifs***

Le choix des *moyens* pour atteindre les objectifs que l'acteur social s'est fixés constitue la seconde source du phénomène idéologique. Différents cas de figure peuvent se présenter.

[81]

1^{er} cas de figure : définition rationnelle des moyens

C'est le cas où l'acteur social est dans une *position* qui lui permet de peser le « pour et le contre » du choix des moyens disponibles et d'arriver à déterminer celui ou ceux qui lui semblent les « meilleurs ».

2^e cas de figure : **adéquation entre moyens et fins**

Ici la recherche scientifique peut permettre à l'acteur social de choisir les moyens adéquats pour atteindre les fins recherchées. L'exemple classique souvent cité est celui de l'ingénieur qui construit un pont et qui tient compte évidemment des lois de la pesanteur.

3^e cas de figure : **jugements de valeur comme moyens**

Dans nombre d'actions, l'acteur social est amené à recourir aux jugements de valeur comme moyens pour atteindre les objectifs visés. Ce cas de figure renvoie dans une large mesure au premier, puisque l'acteur social est appelé à faire un choix « rationnel » des moyens dont il dispose non pas scientifiquement, mais en se basant sur les jugements de valeur. Or, nous avons vu que l'acteur social ne se contente pas simplement et de manière mécanique de ces jugements. Il faut qu'il leur confère une certaine validité. À ce point, il a recours aux idéologies comme *moyens* pour atteindre ses objectifs. C'est le cas, par exemple, des politiques relatives à la santé ou à l'éducation que l'homme politique entend instaurer dans la société durant son mandat. De telles actions ont des objectifs complexes et, malgré la panoplie d'études de faisabilité, de planification, etc., il n'existe pas, on en convient, une liste préétablie de moyens qui permettent d'atteindre les objectifs de réforme du système d'éducation ou du système de santé et des affaires sociales.

L'acteur social, soit ici l'homme politique, n'aura donc comme moyens à retenir que les *idéologies*. Ce fait semble général : pour justifier une action donnée, il y a une *demande* idéologique plus ou moins forte. Les acteurs sociaux en présence pour une telle demande sont non seulement des acteurs politiques, mais également l'homme de la rue, le « citoyen anonyme », les groupes de pression, etc. En termes pratiques, la première racine de l'idéologie a une fonction de légitimation des *objectifs* et la deuxième [82] racine, une fonction de légitimation des *moyens* de l'action (Boudon, 1984b).

***Troisième racine du phénomène idéologique :
motivations à acquérir des connaissances
sur les phénomènes sociaux***

La troisième source renvoie au processus d'émergence de la demande idéologique. On part de l'hypothèse que les connaissances de l'acteur social relatives aux phénomènes naturels et aux phénomènes sociaux demeurent toujours insuffisantes pour orienter son action. Cette insuffisance conduit l'acteur social à vouloir acquérir, compléter et systématiser ses connaissances dans le but de mener à bien l'action entreprise ou à entreprendre. En général, ce sont les idéologies qui comblent ses besoins de savoir, et l'acteur devrait se retrouver en présence d'une *offre idéologique*. Tout se passe donc comme si à une demande, dont l'importance est variable selon la position, la disposition, la biographie et la personnalité de chaque acteur, correspond une offre. Celle-ci est l'œuvre de divers producteurs potentiels : théologiens, journalistes, historiens, etc. La troisième racine du phénomène idéologique remplit en fait une fonction *cognitive*.

S'inspirant de la philosophie classique, Pareto a, selon Boudon, perçu que les idéologies de par leur nature et leurs racines ne peuvent être traitées que sur le mode de la *rhétorique* et de l'*argumentation*. Et Boudon définit la théorie des idéologies de Pareto comme un véritable traité de l'argumentation rhétorique. Celle-ci est très significative par rapport aux deux premières sources du phénomène idéologique : « La rhétorique ne doit pas être confondue avec la science ou avec la logique ; mais, sur beaucoup de sujets, elle est perçue comme ayant la capacité de faire apparaître une certaine forme de vérité et en tout cas comme indispensable pour établir la conviction » (Boudon, 1984b : 90). On peut comprendre facilement par là qu'il soit fréquent que certains producteurs d'idéologies s'appuient sur des éléments scientifiques pour légitimer des croyances collectives par l'argumentation rhétorique.

[83]

3. PUIS L'ÉTUDE DES CROYANCES COLLECTIVES ET DU RELATIVISME CONTEMPORAIN

[Retour à la table des matières](#)

Au cours des dernières années, soit au milieu de la décennie 1990-2000, Boudon a étendu son programme de recherche aux croyances positives (ou cognitives) et normatives (ou axiologiques), à l'explication des sentiments moraux et à l'analyse du relativisme contemporain ⁵⁴. Fidèle à sa méthode d'analyse d'un phénomène social, il présente dans un premier temps quelques exemples triviaux ou énigmatiques de la croyance, du sentiment moral, etc., et se demande comment les sciences sociales en rendent compte de manière générale. Dans une deuxième phase de son argumentation, il montre les limites des explications de type irrationnel (ou autre qu'interactionniste), et enfin il met en évidence la potentialité heuristique de la théorie de la rationalité, notamment du principe de l'individualisme méthodologique.

Dans une série d'articles, de conférences et de communications, Boudon montrera d'abord que les croyances *positives collectives*, soit celles du type « x est vrai » (incluant les cas triviaux où il n'y a aucune assurance de la véracité effective de x), s'expliquent par la rationalité de l'acteur. Ainsi, soutient Boudon, les « Australiens chers à Durkheim » ont de « bonnes raisons » de croire que certains rituels favorisent la reproduction des troupeaux ; de même, les gens qui croient à certains régimes alimentaires pour contrer les maladies cardiovasculaires (alors que leurs effets thérapeutiques sont douteux) ont leurs « bonnes raisons ». Les croyances fausses dans les cercles scientifiques ainsi que dans les groupes dits « primitifs » peuvent se comprendre par les « bonnes raisons » qu'ont les sujets sociaux concernés (voir Boudon, 1995a : 459-563).

⁵⁴ Les résultats de ces recherches sont publiés dans Raymond Boudon, *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995.

Les croyances *normatives* ou *axiologiques*, celles du type « x est juste », « x est bon », renvoient au « devoir être » plutôt qu'à « l'être ». C'est ce que Boudon appelle les sentiments moraux. Ceux-ci, quelle que soit leur complexité, peuvent aussi être compris par la rationalité des acteurs qui les entretiennent. C'est ainsi [84] que l'on peut rendre compte des exemples des sentiments moraux collectifs cités ci-dessous. Il fut un temps, raconte Boudon, des médecins français dont des « Prix Nobel » signèrent une pétition dans laquelle ils demandaient au président de la République française d'utiliser son droit de grâce à la faveur de deux de leurs collègues. La responsabilité de ces deux médecins ayant été reconnue dans la distribution de sang contaminé par le virus HIV, ils avaient été condamnés à une peine d'emprisonnement. À l'époque, cette pétition avait choqué bon nombre d'observateurs ainsi que le grand public en général. Pourquoi ? se demande Boudon. Au-delà de la pitié pour les victimes, qui pourrait être avancée comme raison de cette réaction morale hostile aux pétitionnaires, c'est principalement la faiblesse des raisons évoquées par ces derniers qui explique le mieux cette réaction hostile et consensuelle. Pour les pétitionnaires, il fallait gracier les deux médecins puisque « beaucoup de personnes également responsables n'ont pas été poursuivies » (Boudon, 1995a : 562). Certes. Mais si, dans une société démocratique, l'on ne punissait pas un coupable pour la simple raison que les autres coupables ne le sont pas, on ne punirait personne en fin de compte. Et Boudon de conclure : « La clarté et le caractère consensuel de la réaction ne peuvent s'expliquer que parce qu'ils se fondent sur des raisons objectivement valides concluant à l'invalidité de celles avancées par les pétitionnaires » (*ibidem* : 563). Il dégage de cette analyse la proposition selon laquelle les sentiments moraux à caractère collectif s'appuient sur des systèmes de raisons valides et communicables.

C'est sous cet angle théorique que Boudon explique les sentiments de justice et les inégalités sociales dans les sociétés industrielles et démocratiques. Pourquoi, par exemple, les jeux de hasard (les loteries, entre autres), qui vont à l'encontre du principe selon lequel « une rétribution doit correspondre à une contribution », ne provoquent-ils pas une réaction morale d'hostilité dans le grand public ? Boudon distinguera d'abord trois conceptions ou familles de théories principales des inégalités sociales : la conception *universaliste*, la conception *cultura-*

liste ou *relativiste* et la conception *interactionniste*. Il récuse ensuite les deux premières familles de théories après avoir montré les limites de chacune [85] d'elles. Enfin, il défend l'interactionnisme qui postule qu'« on peut comprendre les raisons que les acteurs sociaux ont de manifester des sentiments de justice et d'injustice, voire prédire ou déduire ces sentiments de la structure même du système d'interaction dans lequel les acteurs sont placés » (*ibidem* : 380). Si donc les individus ne sont pas en général hostiles aux loteries, c'est pour des « bonnes raisons » : ils trouvent légitime la forme des inégalités engendrées par ces jeux de hasard. On constate également, dit Boudon, que l'inégalité considérable dans la rémunération sociale des diplômés (à diplôme égal, les revenus et les positions sociales des individus sont très variables) semble acceptée comme quelque chose de « normal » dans les sociétés pourtant démocratiques qui défendent le principe de l'égalité entre contribution et distribution. Pourquoi ? Parce que, dans le système social considéré, cette forme d'inégalité ne suscite chez les acteurs sociaux (spécialistes de l'égalité des chances et le grand public) aucun sentiment d'illégitimité (voir Boudon, 1995a, chapitre 8, « L'objectivité des valeurs », p. 331-372).

L'étude des croyances *normatives*, encore appelées croyances *axiologiques*, a permis à Boudon de faire une relecture de Weber et de distinguer avec instance, encore une fois, la « rationalité axiologique » et la « rationalité instrumentale » ou « utilitariste ». Le sentiment ou la conviction de l'acteur social que « x est bon, ou juste, ou acceptable, etc. » est du domaine de l'axiologique. Contrairement à l'économie qui met essentiellement en jeu un *homo oeconomicus* doté d'une rationalité de type instrumental ou utilitariste, Boudon, à l'instar de Weber avant lui, soutient que le su et sociologique, l'*homo sociologicus*, agit aussi pour des raisons autres que purement utilitaristes. C'est généralement le cas lorsque l'acteur social croit que « x est bon ». À partir du moment où il a la conviction qu'il n'existe pas d'argumentation meilleure et comportant une conclusion opposée à « x est bon », l'*homo sociologicus* adoptera l'attitude ou le comportement correspondant. Boudon montre aussi que, dans les sociétés industrielles avancées et démocratiques, le vote du citoyen en général, par exemple, est difficile à expliquer par la théorie de la rationalité utilitariste et la théorie de la « rationalité limitée » des sociologues des [86] organisations. En re-

vanche, on peut mieux comprendre l'acte du vote lorsqu'on se réfère à la rationalité axiologique ⁵⁵. Toutes choses étant égales par ailleurs, le citoyen a des raisons de croire que la démocratie est un bon régime. Les élections représentent le moyen principal de choisir les gouvernants dans une société démocratique. En outre, elles peuvent constituer un mécanisme de pression sur les membres du gouvernement afin de tenir compte de la volonté du public. Le principe de voter est généralement fondé sur des raisons solides qui font que le citoyen a le sentiment que l'acte de voter est une bonne chose, même s'il est conscient que sa « seule voix » représente « une goutte d'eau dans l'océan » de millions d'autres citoyens. « La distinction entre "rationalité instrumentale" et "rationalité axiologique" indique en d'autres termes que, dans certains cas, l'action est guidée par des principes plutôt que par les conséquences qu'elle risque d'entraîner. Lorsque l'on considère qu'une chose est bonne, les élections par exemple, on a le sentiment que l'on ne peut sans raison agir en contradiction avec ce principe » (Boudon, 1997a : 224).

Pour mieux faire comprendre les phénomènes sociaux de manière générale (les croyances, les valeurs, les sentiments moraux, l'action), Boudon propose en dernier lieu que les sciences sociales, et notamment la sociologie, fassent la rupture avec le courant de pensée fort influent qui veut que les croyances, l'attitude ou le comportement de l'acteur social s'expliquent, soit par des « causes irrationnelles », soit à partir des variances de la rationalité utilitariste. En revanche, les sciences sociales et humaines contribueraient à une meilleure compréhension des phénomènes sociaux, les plus énigmatiques à première vue, si elles substituaient à ces théories une théorie plus générale de la rationalité que Boudon qualifie la « rationalité cognitiviste ⁵⁶ ». La « rationalité cognitiviste » sera avancée dans le cas de figure tel que « x est vrai ». Le sujet sociologique a ce type de conviction quand il a « la certitude qu'aucune argumentation meilleure ne risque d'aboutir à une autre conclusion » (*ibidem* : 314). C'est le même principe [87]

⁵⁵ Raymond Boudon, « Le "paradoxe du vote" et la théorie de la rationalité », in *Revue française de sociologie*, vol. 38, 1997, p. 217-227.

⁵⁶ Voir Raymond Boudon, 1995a, chapitre 6, « L'explication cognitiviste des valeurs », p. 251-292.

épistémologique qui s'applique lorsqu'on a affaire au domaine de l'axiologique. À ce propos, précise Boudon, la « rationalité axiologique » doit être conçue comme une application au prescriptif de la « rationalité cognitiviste ou cognitive ».

[88]

[89]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Première partie : La pensée du sociologue

Chapitre IV

SYSTÉMATISATION DE LA SOCIOLOGIE DE RAYMOND BOUDON

[Retour à la table des matières](#)

Une des caractéristiques de la pensée de Boudon, avons-nous déjà dit, c'est son dynamisme et son évolution constante du double point de vue épistémologique et méthodologique. C'est la démarche intellectuelle de l'auteur qui permet une telle progression. En effet, sur chaque sujet qu'il aborde en sociologie, il reprend la question là où ses prédécesseurs l'avaient laissée et il la fait toujours progresser de manière significative. Cela prouve, aux résultats, que sa démarche intellectuelle est d'une certaine solidité dont on peut alors rechercher les causes ou les raisons. Dans cette perspective, une analyse attentive de l'œuvre de Boudon montre que, depuis qu'il est devenu professeur de sociologie en France (Sorbonne : 1967-1971 ; René-Descartes : 1971-1978 et Paris-Sorbonne : 1987-), sa pensée s'articule autour de deux axes principaux :

1. l'individualisme méthodologique dont la conception évoluera chez lui ;
2. l'épistémologie des sciences sociales.

L'élaboration théorique et les enquêtes sur différents sujets qu'il a faites reposent sur un substrat logique autour duquel s'articulent, selon une certaine cohérence, des énoncés, des propositions des éléments d'analyse. Il convient d'essayer de systématiser tout cela dans un cadre général mettant en relief la sociologie de Raymond Boudon. Nous présentons d'abord une synthèse épistémologique des notions clés de sa pensée. Ensuite, nous mettons en relief les élaborations théoriques qui composent la sociologie de Boudon. Il s'agit respectivement de la théorie systémique de la rationalité de l'acteur ou du cadre d'analyse général de la [90] sociologie boudonienne, de la théorie « restreinte » de l'idéologie, de l'étude du phénomène de persuasion et de l'auto-persuasion, de la théorie cognitive, du modèle cognitive et de la rationalité axiologique, du modèle cognitive, des valeurs et des sentiments moraux, et enfin du relativisme.

1. SYNTHÈSE DES RELATIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ENTRE L'INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE ET LA NOTION DE RATIONALITÉ « ÉLARGIE »

[Retour à la table des matières](#)

Comme il n'est guère d'action qui s'appuie sur des croyances, la solidité d'une théorie sociologique se mesure souvent à la qualité de son explication des croyances.

Raymond Boudon, *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995, p. 61.

Les liens sémantiques qui existent entre l'individualisme méthodologique et la rationalité sont très étroits et fort complexes. En outre, ils ont des conséquences épistémologiques et méthodologiques fort importantes. Du point de vue pédagogique, il est donc intéressant de faire une synthèse entre ces liens et ces conséquences.

1^{er} Expliquer un phénomène social suppose toujours qu'on rende compte des actions individuelles qui le composent.

2^e Rendre compte d'une action, c'est la comprendre, et comprendre une action signifie appréhender les « bonnes » raisons, les *intentions* ou plus généralement les *motivations* de l'acteur. Comprendre une action peut être, par exemple, de répondre à la question suivante : pourquoi les femmes africaines préfèrent-elles aller puiser l'eau de la rivière située à des dizaines de kilomètres du village alors qu'un puits muni d'une pompe est installé au centre du village ?

3^e On admet le principe de la rationalité de l'acteur social. Son action est rationnelle dans la mesure où l'acteur cherche à agir de façon *appropriée* à la situation dans laquelle il se trouve.

4^e L'action individuelle est soumise, bien sûr, à des contraintes sociales, et il est rare de pouvoir agir à sa fantaisie. Mais cela n'implique pas que les structures ou les contraintes sociales déterminent de façon absolue l'action individuelle.

[91]

5^e Il y a indétermination partielle des phénomènes sociaux lorsque la connaissance du social est limitée.

6^e Les sciences sociales ont pour objet d'étude les conséquences non intentionnelles au niveau macroscopique des actions qui se situent au niveau microscopique (les individus).

7^e La démarche explicative de l'individualisme méthodologique suppose une démarche compréhensive qui exige toutefois un

effort de « décentration et de distanciation » de la part du sociologue.

- 8^e La compréhension dont il est question ici (sens que lui donnent la sociologie wébérienne et celle de Boudon) suppose une phase *empathique* dans la démarche d'analyse. Cette phase est possible parce que, d'une part, la logique de l'action individuelle comporte des éléments invariants par rapport à la diversité des contextes culturels et, d'autre part, il existe une nature commune à tous les humains. C'est cette « nature humaine » qui fait que, lorsque l'observateur occidental est bien informé sur les conditions caractérisant l'environnement social des femmes africaines qui assument la corvée d'eau, il peut comprendre que ces dernières préfèrent la rivière au puits du village.
- 9^e L'analyse sociologique comporte donc toujours une dimension interprétative qui n'a pas d'équivalent dans les sciences de la nature.
- 10^e La logique dont le sociologue postule l'existence dans la démarche interprétative doit être compatible avec les données observables. Ces dernières doivent elles-mêmes être judicieusement recueillies, distinctes et aussi nombreuses que possible.

2. LA THÉORIE SYSTÉMIQUE DE LA RATIONALITÉ DE L'ACTEUR

[Retour à la table des matières](#)

La théorie sociologique de Boudon est fondée sur le paradigme des effets pervers qui est un cas particulier du paradigme interactionniste de type wébérien (voir notre chapitre II). Il s'agit d'une théorie systématique. L'ensemble des propositions qui la définissent se présentent comme suit :

[92]

- 1^{er} Le paradigme des effets pervers implique le principe de la rationalité limitée ou de l'intentionnalité de l'acteur. On admet ainsi que les attitudes et les comportements des acteurs sont dotés d'un caractère intentionnel et par conséquent ayant un statut d'action.
- 2^e Ce paradigme implique aussi et de manière complémentaire le principe de l'individualisme méthodologique qui fait des acteurs individuels « les atomes logiques » de l'analyse sociologique.
- 3^e On suppose que certains éléments de ces actions, par exemple le choix des moyens pour atteindre les fins désirées et l'habileté dans la mise en œuvre des moyens, sont en rapport avec des facteurs antérieurs qui peuvent affecter le champ des actions considérées.
- 4^e En général, l'acteur social entreprend une action en vue d'une fin. Pour cela, ses attitudes et ses comportements doivent être expliqués par les objectifs qu'il recherche. Il a une connaissance plus ou moins exhaustive des moyens dont il dispose pour réaliser ses objectifs et parvenir à ses fins.
- 5^e L'acteur est capable d'apprécier de façon objective l'efficacité et les limites respectives de ces moyens.
- 6^e Le paradigme des effets pervers conçoit un *homo sociologicus* actif et fait usage d'un langage incluant un certain nombre d'éléments ou d'hypothèses sur les objectifs et les fins recherchées par les acteurs, sur l'intentionnalité, facteurs de contraintes limitant leur marge d'actions ou de décisions.
- 7^e L'Homme intentionnel est multidimensionnel et peut être considéré à la fois comme un *homo oeconomicus*, un *homo sociologicus*, un *homo psychologicus*, etc., doté d'attributs lui permettant, dans des situations de choix, d'orienter son action, de contrôler symboliquement et matériellement une partie de

son environnement institutionnel et social, de choisir et de décider.

- 8^e On suppose donc que l'acteur social jouit d'une certaine liberté, d'une autonomie de choix et de décision lorsqu'il agit dans des situations données (hormis les cas limites). On suppose que l'agent social tient compte de ses préférences et [93] cherche le plus souvent à servir au mieux ses propres intérêts. Cet attribut fait de lui un *homo oeconomicus*, « un calculateur ».
- 9^e Lorsque l'agent social s'engage dans une action donnée, on considère qu'il entre en fait dans un processus de décision complexe dont les paramètres sont *les éléments descriptifs de la situation* dans laquelle il se trouve, les *coûts* engagés par l'action entreprise, les *risques* et les *bénéfices* anticipés.
- 10^e L'agent social, être intentionnel, ne fait pas le calcul coûts/risques/bénéfices de façon absolue et purement utilitariste. Il fait ce calcul par rapport à sa position sociale, à ses groupes d'appartenance et de référence. On suppose donc que son calcul se fait par rapport à la position sociale ou au groupe d'appartenance, et de la façon qui semble la plus avantageuse à l'ensemble constitué de l'« agent social-position sociale ».
- 11^e Les actions individuelles ne sont comprises qu'à l'intérieur du système d'interaction auquel les individus participent. La structure de ce système comporte nécessairement des contraintes que l'acteur doit accepter comme des données qui s'imposent à lui.
- 12^e On admet que ces contraintes ne déterminent pas le comportement de l'acteur. Elles doivent être considérées comme des paramètres permettant de comprendre l'action individuelle.

L'une des potentialités heuristiques de la théorie systémique de la rationalité boudonienne de l'acteur, c'est qu'elle permet d'introduire dans un modèle d'analyse des données ayant trait aux caractéristiques structurelles de la société globale ou du milieu social, tout en indiquant que ces dernières peuvent conditionner, par un mécanisme d'en-

semble particulier, l'effet des facteurs individuels, personnels, culturels (croyances, valeurs), etc., du contexte des acteurs sociaux.

3. « THÉORIE RESTREINTE DE L'IDÉOLOGIE » DE BOUDON

[Retour à la table des matières](#)

À partir du cadre général défini ci-dessus, Boudon tente de construire ce qu'il appelle *l'esquisse d'une théorie restreinte de l'idéologie* ; la théorie est ainsi dénommée parce qu'elle n'entend pas [94] recouvrir des phénomènes résumés par la notion d'idéologie (Boudon, 1986b : 105). Mais on ne saurait élaborer une théorie, si restreinte soit-elle, sans bien définir l'objet sur lequel elle porte. Ainsi, Boudon fait d'abord un bref historique du mot idéologique, dans lequel il juge pertinent de préciser que le mot s'impose surtout au XIX^e siècle pour désigner une réalité sociale nouvelle, soit la tendance de plus en plus générale à cette époque de fonder l'ordre social et l'action politique sur des analyses de type scientifique (Boudon, 1984b : 91-92 ; Boudon, 1986b : 45). L'auteur situe dans le contexte des XIX^e et XX^e siècles les définitions de l'idéologie données par certains sociologues tels que Marx, Aron, Shils, Parsons, etc., pour ensuite les commenter. Il réussit à distinguer, d'une part, les auteurs à *tradition marxiste* qui définissent la notion d'idéologie *par référence au critère du vrai et du faux* (Marx et les théoriciens de la « conscience-reflet ») et ceux qui le font *sans référence au critère du vrai et du faux* (Lénine, Althusser). D'autre part, il identifie les auteurs à *tradition non marxiste* qui donnent une définition de la notion *par référence au critère du vrai et du faux* (Aron, Parsons) et ceux qui la définissent *sans référence au critère du vrai et du faux* (Boudon, 1986b : 37).

Enfin et sans égard au critère du vrai et du faux, Boudon définit le mot idéologie en ces termes : « Pour ma part, je prendrai la notion d'idéologie au sens de : doctrine reposant sur une argumentation scientifique et dotée d'une crédibilité excessive ou non fondée » (Boudon, 1986b : 52). L'intérêt sociologique de cette définition réside dans la question de recherche suivante : « comment expliquer cet excès de crédibilité » ? Le champ d'analyse ainsi déterminé par Boudon renvoie

à une partie du domaine couvert par Pareto dans sa théorie des « dérivations ».

La théorie boudonienne de l'idéologie ⁵⁷ s'appuie sur trois notions fondamentales que l'auteur convient d'appeler : 1) les effets de *position* et 2) les effets de *disposition* ; ces deux types d'effets devant être regroupés dans la catégorie générale des 3) effets de *situation* ou effets de *communication*. Sous l'influence des effets de situation, l'acteur social tend, toutes choses égales d'ailleurs, « à percevoir la réalité non pas telle qu'elle est et telle que d'autres [95] peuvent l'avoir, mais de manière déformée ou partielle » (Boudon, 1986b : 106). Qui plus est, il n'estimerait pas que sa perception de la réalité soit attribuable à une quelconque irrationalité. Cela revient à dire que les effets de situation expliquent en grande partie pourquoi des acteurs sociaux adhèrent à une idée, qu'elle soit vraie, douteuse ou fausse. Les notions d'effets de position et d'effets de disposition utilisées dans le domaine des idées qui nous intéresse ici renvoient en fait à la notion d'*intentionnalité* employée en phénoménologie pour désigner les formes *a priori* de la perception, c'est-à-dire notamment la dimension *symbolique* des idées dans la vie sociale. Ainsi, le fait qu'un acteur social x perçoive un autre acteur social y comme un « étranger » aura des conséquences sur leurs perceptions respectives ou sur l'interprétation de leurs comportements. Les comportements de l'« étranger » y seront en général interprétés par l'observateur x en fonction d'un cadre de référence spécifique ou, comme nous venons de le dire, d'une sorte de forme *a priori*. Prenons l'exemple d'un voyageur en Afrique au sud du Sahara qui connaît bien les pays du sous-continent. Ce voyageur, débarquant à Lagos, capitale du Nigeria reconnue pour son taux de criminalité élevé ⁵⁸, ne confiera pas ses bagages à un porteur et ne lui donnera pas rendez-vous à la sortie de l'aérogare. Mais arrivé à Bamako, capitale du Mali reconnue pour son « calme », il pourra rencontrer le porteur malien à l'autre bout de l'aérogare. Ce sont les formes *a priori* qui guident la perception de l'acteur et elles s'accompagnent en général

⁵⁷ Voir Raymond Boudon, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986, p. 105-135.

⁵⁸ Voir Jean-François Bouyart, Stephen Ellis et Béatrice Hibou, *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1977, notamment les pages 24-32.

d'attentes précises. La *perception* sociale a une fonction active. Cette idée est aujourd'hui communément admise.

On admet par ailleurs que ce sont des acteurs sociaux *situés* et *datés*, autrement dit caractérisés par une *position* et par des *dispositions*, qui acquièrent, combinent et systématisent constamment les *connaissances sociales*. Selon leur position ou leurs dispositions, les acteurs peuvent percevoir la réalité sous tel angle plutôt que sous tel autre. À position égale mais à dispositions différentes, les acteurs sociaux tendront à interpréter la même réalité différemment.

[96]

Enfin, les idées et les connaissances sociales doivent être comprises en référence au contexte social et historique dans lequel elles sont produites ou apparaissent. Et comprendre les idées pour le sociologue (l'observateur), c'est être en mesure de les attribuer à des acteurs rationnels. Et Boudon d'insister : « Le fait que ces acteurs soient historiquement et socialement situés ne suffit naturellement pas à les priver de cette rationalité » (Boudon, 1986b : 108). Du point de vue méthodologique, l'auteur a associé aux types de définitions qu'il a distingués précédemment quatre types d'explications de l'idéologie. À la définition traditionnelle par rapport *au critère du vrai et du faux* correspondent deux types d'explications, à savoir 1) l'« explication irrationnelle » (Marx d'une part, Aron/Shils d'autre part) et 2) l'« explication rationnelle » (Marx ; Weber). À la définition moderne *sans référence au critère du vrai et du faux* correspondent également 3) l'« explication irrationnelle » (Durkheim ; Weber) et 4) l'« explication rationnelle » (Weber ; Marx ; Mannheim ; Geertz). Les explications de ces théoriciens de l'idéologie telles qu'elles sont résumées par Boudon sont les suivantes.

Premier type d'explication de l'idéologie :

- « L'aveuglement provoqué par les intérêts de classe » (Marx).
- « L'adhésion aux idées fausses par fanatisme » (Aron ; Shils).

Deuxième type d'explication de l'idéologie :

- « Le fétichisme des marchandises, l'idéologie mercantiliste » (Marx).
- « La magie » (Weber).

Troisième type d'explication de l'idéologie :

- « Le respect du drapeau » (Durkheim).
- « L'admiration pour le chef charismatique » (Weber).

Quatrième type d'explication de l'idéologie :

- « Les dieux romains, le culte de Mithra » (Weber).

[97]

- « Le respect de l'aristocrate pour la monarchie absolue » (Marx).
- « Le prêt à intérêt » (Mannheim).
- « La loi Taft-Hartley » (Geertz) ⁵⁹.

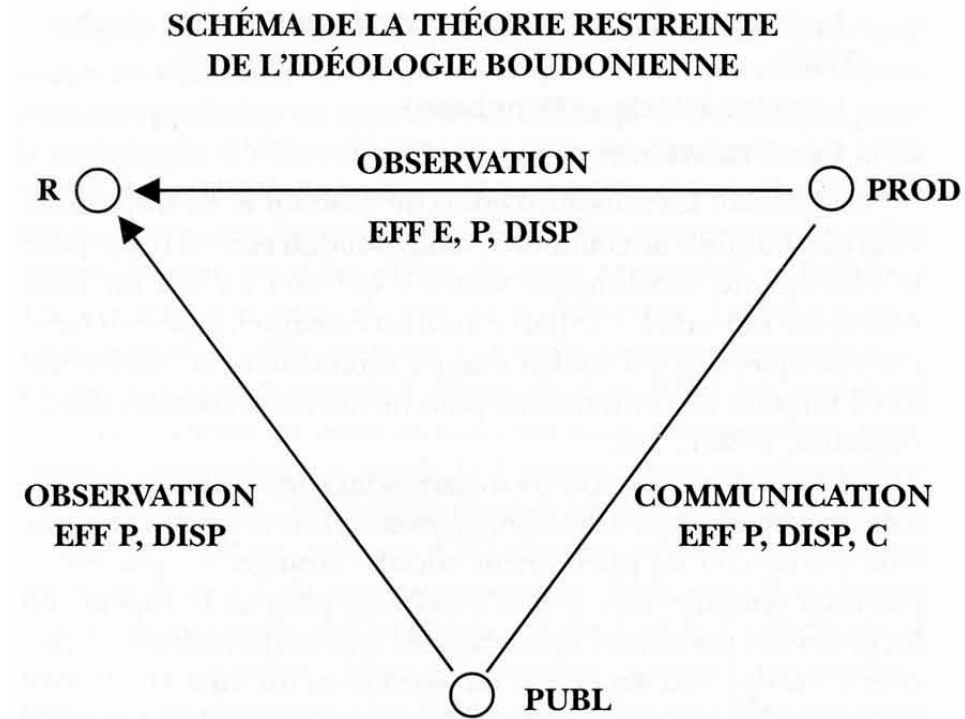
En utilisant les notions d'effets de position et de disposition ainsi que les effets de communication, Boudon entend opter pour le concept de « rationalité située » qui met en jeu un *homo sociologicus* rationnel. « Et parce qu'il est rationnel, il perçoit bien, par exemple, que s'il voulait évaluer directement la validité des lois d'Einstein cela entraînerait pour lui des coûts considérables » (Boudon, 1986b : 128).

⁵⁹ Voir le tableau que présente Raymond Boudon dans *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, *op. cit.*, à la page 98 et notamment le troisième chapitre « L'Homo Sociologicus est-il (toujours) irrationnel ? », p. 53-102.

Au total donc, les acteurs sociaux sont constamment exposés à divers effets lorsqu'ils sont engagés dans une action. L'observateur qui perçoit un phénomène social « étranger » - par exemple, les cérémonies du « vodou » au Bénin pour un Européen, ou les foyers des personnes âgées dans les sociétés industrielles avancées d'Europe et d'Amérique du Nord pour un Africain - est sujet à des effets de position et de disposition très variés. Lorsqu'il s'agit d'une idée sociale ou d'une théorie économique, l'acteur social observateur est exposé à des effets de communication et à des effets de situation. Quant aux acteurs sociaux producteurs de ces idées et théories, ils sont sujets à un troisième type d'effets que Boudon appelle *effets épistémologiques ou effets E*. C'est la *théorie active* de la connaissance qui permet de comprendre dans la théorie restreinte boudonienne de l'idéologie la nature des effets E. En fait, si l'on se borne à la *théorie contemplative* de la connaissance, les idées fausses doivent être expliquées par l'influence des facteurs irrationnels. Par contre, si l'on se place dans la perspective de la *théorie active* de la connaissance, « il est plus facile de comprendre que des idées fausses ou douteuses à la fois apparaissent et s'imposent si aisément » (*ibidem* : 131).

En guise de synthèse, Boudon présente cette esquisse théorique sous forme d'un schéma triangulaire (voir le tableau à la page suivante).

[98]



(Réf. Raymond Boudon, 1986 : 134)

Le premier pôle du triangle représente la réalité (R). Le second désigne les producteurs (PROD) d'idées ou de théories dans les domaines politique et social. Il peut s'agir par exemple de sociologues, d'économistes ou de politologues, etc. Le troisième pôle correspond au public (PUBL). Considérons les trois relations d'observation possibles. La relation PROD-R est une relation d'observation qui peut donner lieu aux effets épistémologiques (E), mais aussi aux effets de position et de disposition (P, DISP). Par exemple un économiste, selon son école de pensée, peut interpréter le « sous-développement » des pays d'Afrique au sud du Sahara ou bien par la théorie « développementaliste » ou bien par la théorie « tiers-mondiste » de la dépendance. Quant à la relation d'observation PUBL-R, elle est sujette à des effets de position et de disposition (P, DISP). C'est le cas par exemple de l'observateur occidental qui est surpris ou dérouteré par les cérémonies du « vodou » au Bénin ou en Haïti, ou de l'observateur africain

qui est déconcerté par les foyers des personnes âgées en [99] occident. La relation PROD-PUBL qui représente une relation de communication est pour sa part sujette aux effets de même nature (C), mais aussi aux effets de position et de disposition (EFF P, DISP). Ainsi, on peut comprendre que les banquiers des années 1930 soient intéressés par les théories keynésiennes et que ceux des années 1980 le soient par les théories néolibérales. Mais, dans les deux cas, on peut supposer que les banquiers n'ont pas étudié ces théories en détail.

Ce schéma a montré, par les phénomènes sociaux qu'il illustre, que c'est dans des cas rares ou exceptionnels que les idées fausses ou douteuses auxquelles les acteurs sociaux croient peuvent être attribuées à des « forces irrationnelles ». De manière générale, dit Boudon, les effets de position et de disposition d'une part, et les effets de communication et les effets épistémologiques d'autre part, renvoient non à des phénomènes sociaux exceptionnels, mais à des phénomènes courants de la vie sociale que l'on peut observer facilement. Lorsqu'on tente de combiner ces effets et de les concevoir dans leur agrégation « on en tire la conclusion qu'ils peuvent aisément produire des croyances collectives en des idées fragiles, douteuses ou fausses » (*ibidem* : 135).

4. LE PHÉNOMÈNE DE LA PERSUASION ET DE L'AUTOPERSUASION

[Retour à la table des matières](#)

Le programme de recherche de Boudon sur les croyances, et notamment l'idéologie, l'a conduit naturellement à l'étude d'un autre sujet traditionnel auquel les sciences humaines modernes et contemporaines ont apporté des contributions substantielles, à savoir le champ de la persuasion et de l'autopersuasion. L'auteur de *L'art de se persuader* n'a donc pas voulu écrire un traité sociologique sur ce sujet, mais plutôt y contribuer modestement à sa manière. D'après Boudon, la plupart des études portant sur la persuasion se présentent, toutes choses égales par ailleurs, comme des variances du modèle développé par Georg Sim-

mel ⁶⁰. Le modèle de Simmel comprend deux propositions principales. La première [100] est inspirée de la tradition philosophique classique et la seconde est la contribution particulière de l'auteur. Ce modèle se présente ainsi : 1) la façon la plus efficace de se persuader, c'est de développer une argumentation démonstrative valide. 2) La méthode d'argumentation peut cependant conduire à se persuader « non seulement d'idées justes, mais aussi - quoique ce cas soit sans doute plus exceptionnel - d'idées douteuses, fragiles ou fausses » (Boudon, 1990a : 9). 3) Il suffit pour cela que l'argumentation méthodique comporte des *propositions implicites* ou des *a priori cachés* à côté des *propositions explicites*. Les *propositions implicites* sont généralement considérées par les acteurs sociaux comme allant de soi et peuvent engendrer des *effets de distorsion*.

Le modèle de Simmel s'inscrit dans la tradition de l'individualisme méthodologique. Mais il est important de noter qu'il met en lumière une « espèce importante de "bonnes raisons" eu égard à l'origine des idées fausses et en leur croyance. Celles-ci peuvent provenir d'arguments valides, « irréprochables » mais contaminés par des idées implicites. Selon Boudon, le modèle de Simmel représente « une pierre théorique essentielle de la sociologie cognitive » (*ibidem* : 66). Boudon formule alors l'hypothèse de recherche suivante : beaucoup d'idées reçues se diffusent d'abord dans des groupes restreints selon la logique du modèle simmélien, ensuite elles s'élargissent à d'autres groupes sous l'effet de type Pareto. Cette hypothèse sera explorée à partir de divers exemples empruntés en particulier à la philosophie et à la sociologie des sciences.

L'explication rationnelle des croyances est bien reconnue et largement adoptée dans les sciences humaines contemporaines. Comme il a été maintes fois souligné dans les chapitres précédents, la rationalité signifie que l'acteur a de « bonnes raisons » de croire au phénomène x, d'avoir l'attitude y ou le comportement z. Toutefois, l'« effet Simmel » a le mérite de nous enseigner que ces « bonnes raisons » « ont la propriété d'être objectivement mauvaises et subjectivement bonnes. Mais elles ne sont ni arbitraires, ni dépendantes de la singularité du sujet ;

⁶⁰ Georg Simmel, *Les problèmes de philosophie de l'histoire*, Paris, PUF, 1984, cité par Raymond Boudon, *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990, p. 57.

bien que non valides objectivement, elles tendent à être partagées par tous » (*ibidem* : 101).

[101]

En résumé, le modèle théorique proposé par Boudon, pour expliquer les phénomènes de persuasion et d'autopersuasion, est articulé autour de deux éléments principaux : 1) les *a priori* qui font qu'une théorie scientifique engendre des idées fausses, fragiles ou douteuses et 2) les « bonnes raisons qui font qu'on s'en persuade. La portée heuristique du modèle n'est pas d'expliquer pourquoi les idées fausses existent, mais plutôt de comprendre comment des acteurs sociaux peuvent croire en elles. C'est la raison pour laquelle Boudon introduit dans le modèle la notion de « rationalité cognitive ⁶¹ », c'est-à-dire l'ensemble des « bonnes raisons » ou des « raisons objectivement non fondées, de croire en des idées fausses » (Delas et Milly, 1997 : 277). Dans cette perspective, la pensée épistémologique s'inscrit toujours dans le cadre de l'individualisme méthodologique, mais alors il s'agit d'un individualisme méthodologique « élargi » qui va au-delà du choix rationnel plus réducteur parce qu'essentiellement utilitariste.

Après *L'idéologie* (1986b) et *L'art de se persuader* (1990a), Boudon va poursuivre son analyse des croyances collectives, des sentiments moraux, en confirmant et en consolidant de façon très significative l'orientation de sa pensée vers une sociologie cognitive dans *Le juste et Le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance* (1995a). Il montrera les limites explicatives de l'utilitarisme face aux phénomènes relatifs aux sentiments moraux par exemple. Or, soutient-il, dans sa quête de sens d'existence ou de vie, l'acteur individuel peut aussi agir pour des raisons d'ordre moral. Pour ce faire, Boudon développe un modèle cognitiviste qui, d'une façon générale, postule que « l'action du sujet doit être analysée comme ayant un sens pour lui, ce sens se ramenant dans la plupart des situations rencontrées

⁶¹ C'est dans *Le juste et le vrai* que Boudon (1995) emploie la notion de « rationalité cognitive », la substituant à celle de « rationalité subjective » qu'il avait utilisée dans des publications antérieures. La notion de « rationalité subjective » lui a paru, à un moment donné, comporter une « connotation négative gênante ». Mais l'expression « rationalité cognitive » lui semble avoir l'avantage de supposer que cette rationalité est sous-jacente à des processus normaux de production de la connaissance (voir Boudon, 1995, note 12, p. 105).

par la sociologie, l'histoire, l'économie à un système de raisons perçues par le sujet comme solides » (Boudon, 1995b : 289). En d'autres [102] termes, ce sens peut être polyforme : soit il peut renvoyer à celui de son intérêt matériel (rationalité utilitaire ou instrumental), soit qu'il s'inscrive dans le champ des croyances, des valeurs, des sentiments moraux, etc. (rationalité axiologique).

5. FONDEMENTS DE LATHÉORIE COGNITIVISTE ⁶²

[Retour à la table des matières](#)

Nous allons présenter maintenant la démarche générale que Boudon a suivie pour élaborer son modèle cognitiviste. Celui-ci s'inspire de la théorie cognitiviste qui est nourrie elle-même des acquis ainsi que des expériences récents de la psychologie cognitive et de la sociologie de la connaissance. Le point de départ de cette théorie est que « lorsqu'on se demande pourquoi le sujet social croit à une idée objectivement non fondée, on observe qu'il a souvent des raisons d'y croire qui, par définition, ne sont pas objectives » (Boudon, 1995a : 98).

S'il en est ainsi, rappelle Boudon, c'est tout simplement parce que l'acteur social se forme des opinions sur plusieurs sujets à la fois en se fondant sur des principes, des théories, des idéologies, des représentations mentales, des suppositions acceptables et éprouvées. Ce faisant, l'acteur social envisage des « solutions satisfaisantes ». Mais les éléments à partir desquels il s'est forgé des opinions pour en arriver là peuvent être à l'origine des « croyances douteuses ». « Dans ce cas, ajoute Boudon, on dira : il croit à des idées fausses, mais il a de bonnes raisons d'y croire » (*ibidem* : 99). Or la notion de *bonnes raisons*,

⁶² Raymond Boudon emploie l'adjectif « cognitiviste » au sens de la philosophie morale et non de la psychologie. Alors que la philosophie morale qualifie de « cognitiviste » toute théorie qui voit dans les raisons les causes des croyances collectives, la psychologie « cognitiviste » suppose que ces croyances aient leur origine dans des processus cognitifs dont on doit rechercher les causes dans des mécanismes biologiques ou neurologiques à découvrir (voir Raymond Boudon, « La rationalité axiologique », in Sylvie Mesure (sous la dir.) *La rationalité des valeurs*, Paris, PUF, 1998, p. 19).

fondamentale en sociologie de la connaissance particulièrement, se rattache au postulat de la **rationalité** ou « **rationaliste** ».

Ce postulat, il importe de le souligner, n'est pas d'application toujours aisée car les raisons des croyances ne sont pas facilement observables. Du reste, puisque par leur nature les croyances sont [103] vécues « par le sujet sur le mode métaconscient plutôt que conscient », il faut en général les reconstruire et non les observer (*ibidem* : 26-27) ⁶³. Cela étant dit, on doit admettre qu'une démarche méthodologique difficile en sciences sociales ne signifie pas une démarche impossible. L'écueil s'évite d'ailleurs en sociologie dès lors qu'on se réfère à la phénoménologie qui nous enseigne que « nous pouvons souvent retrouver ces raisons pourtant invisibles ». Et Boudon d'ajouter : « Il y a ici continuité entre le "sens commun" et la science ». Autrement dit, le postulat « rationaliste » de Boudon, proposant d'essayer d'étudier les croyances par la théorie « rationnelle » du sujet social, suppose que le sociologue mette par exemple sur le même plan le « "primitif" qui croit que tel rituel magique favorise la reproduction des troupeaux, le médecin moderne qui croit à l'efficacité de tel régime du point de vue de la prévention des cancers ou des maladies cardiaques, ou l'*undergraduate student* cher aux psychologues cognitifs qui se convainc d'inférences causales propres à susciter l'indignation de l'apprenti statisticien lui-même » (*ibidem* : 28-29). Bref, les croyances des hommes de sciences sont aussi entachées de subjectivité, et en conséquence elles ne peuvent être considérées pour plus objectives que les explications mythiques du monde.

La théorie cognitiviste fait appel à la notion d'*effets de position* ou d'effets produits par la place ou la position qu'occupe le sujet social dans ses rôles sociaux et qui le conduit à se représenter la réalité sous un angle particulier. Cette théorie veut notamment que « les mécanismes de production des croyances non fondées ne sont autres, dans bien des cas, que les mécanismes ordinaires de la pensée » (*ibidem* : 102). Par exemple, la pensée ordinaire procède en général par expérience ». Ainsi, lorsqu'on demande à un sujet social si « X est Y », il cherchera à voir par les expériences dues à sa situation, à ses rôles so-

⁶³ Voir notamment le chapitre 14 intitulé « Esquisse d'une théorie de la rationalité », in Raymond Boudon, *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995, p. 527-563.

ciaux si « X est bel et bien Y ». C'est l'*effet de position* ou l'*effet de Gré* (Boudon, 1986b) -

Une autre composante de la théorie cognitiviste est ce que Boudon appelle l'*effet Feldman-Simon*, c'est-à-dire la tendance du sujet social à imiter un modèle qu'on lui demande de reproduire. [104] Cet effet est important dans la mesure où, d'une part, l'imitation des modèles s'inscrit dans les mécanismes d'apprentissage et, d'autre part, l'imitation comme bonne stratégie peut conduire à l'apprentissage des idées fausses. « L'intuition choisit ici implicitement des principes raisonnables, mais ce faisant, elle aboutit à une mauvaise solution » (Boudon, 1995a : 101).

Au total, l'« effet Feldman-Simon » et l'« effet de Gré » montrent que les croyances fausses sont le produit de la « rationalité cognitive ». Celle-ci indique que le sujet social a tendance à mettre en œuvre des stratégies appropriées pour maîtriser de manière cognitive les éléments de son milieu social, ces stratégies l'ayant conduit généralement à des résultats satisfaisants. Du point de vue épistémologique et méthodologique, la théorie cognitiviste a une portée interdisciplinaire et permet d'expliquer bien des croyances énigmatiques rencontrées en histoire des sciences, en psychologie, en anthropologie, en sciences économiques, en politique et en sociologie.

De la théorie cognitiviste qu'il a présentée *grosso modo*, Boudon dégage 1) le modèle « cognitiviste » d'explication des croyances ⁶⁴, 2) le modèle « cognitiviste d'explication » des sentiments moraux ⁶⁵.

⁶⁴ Voir Raymond Boudon, *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995, p. 64-96.

⁶⁵ *Ibidem*, p. 205-250.

6. LE MODÈLE COGNITIVISTE OU L'INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE « ÉLARGI » À LA RATIONALITÉ AXIOLOGIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Le modèle « cognitiviste » de Boudon repose sur quelques principes sociologiques et méthodologiques. Du point de vue de la sociologie, il inclut la proposition selon laquelle il existe dans tous les domaines, y compris bien sûr le domaine des sciences, des argumentations défendables. Par exemple, on reconnaît au départ que le juge, le sociologue ou le biologiste en tant qu'être social a ses opinions, ses valeurs, ses préjugés. En outre, il a une « sensibilité » qui provient de la formation qu'il a reçue dans son domaine. Il est porteur du double attribut de son environnement social et de son milieu « professionnel », et l'un et l'autre dans leur pratique doit faire un effort pour prendre distance par [105] rapport à ses préjugés, afin de tenir une argumentation acceptable pour tous. C'est ainsi que l'homme de science ou le juge parvient généralement à convaincre leur interlocuteur. Cette proposition s'applique aussi aux croyances collectives. En effet, le sujet social qui croit en quelque chose est appelé à la défendre. En résumé, selon Boudon, toute conviction s'appuie sur un système de *raisons transsubjectives*, c'est-à-dire des raisons perçues par le sujet social comme assez solides, démonstratives ou convaincantes. Ces raisons ne sont pas nécessairement d'une validité objective.

La notion de raisons transsubjectives renvoie à deux catégories de propositions : 1) les propositions de type vrai et faux mais qui peuvent être douteuses ou fausses. Ces propositions correspondent aux croyances collectives ; 2) les propositions de type vrai et faux mais dont il n'est pas aisé d'« affirmer si elles sont vraies ou fausses, et qui font également l'objet d'une croyance collective » (*ibidem* : 67).

Du côté de la méthodologie, le modèle cognitiviste fait le constat que toutes les théories qui essaient d'expliquer les croyances par le principe de l'irrationnel ne peuvent rechercher les causes de ces dernières que dans un système occulte. À l'inverse, ce modèle repose sur

le principe selon lequel expliquer des croyances revient à reconstruire, par la démarche propre à l'individualisme méthodologique, les raisons qui les fondent dans l'esprit du sujet social. Ces raisons doivent ensuite être considérées comme les causes de ces croyances. C'est seulement lorsque dans certains cas extrêmes l'hypothèse cognitiviste semble « comme hors de propos qu'on aura recours à d'autres types d'explications » (*ibidem* : 29). Pas avant ou pas au départ de la recherche d'explication ! Dans son modèle cognitiviste des croyances collectives, Boudon reprend à son compte trois postulats de Weber : « une croyance collective se forme lorsque son contenu fait l'objet d'une adhésion de la part des individus ; 2) elle fait l'objet d'une adhésion de la part d'un ensemble d'individus lorsqu'elle fait sens pour chacun d'entre eux en particulier ; 3) elle fait sens pour un individu lorsqu'il a des raisons fortes de l'accepter » (Boudon, 1998a : 16).

[106]

Le modèle s'inscrit fondamentalement, il va de soi, dans le cadre d'une théorie rationnelle de la croyance. Or la croyance et son prolongement dans une action peuvent être inspirés par des raisons relevant de trois ordres : 1) de la « rationalité instrumentale » d'une part ; 2) de la « rationalité axiologique » d'autre part ; 3) par « l'attachement du sujet aux traditions » ou par des motifs affectifs. En raison de sa perspective rationnelle, le modèle récuse le troisième type d'explication en postulant que le sujet social a normalement un sentiment de conviction et non d'« intériorisation » des normes ou de « contrainte » des structures sociales. À l'instar de Weber, Boudon ne réduit en aucune manière la notion de rationalité à sa seule acception instrumentale ou utilitaire, mais donne à cette notion les deux sens weberiens essentiels : « elle désigne la "cohérence" ("konsequenz") *logique* et la cohérence *téléologique* d'une croyance ou d'une attitude, généralement d'une "prise de position" » (*ibidem* : 22).

La *cohérence logique* désigne dans le langage de Boudon la rationalité cognitive. Elle décrit la validité et la compatibilité entre elles des propositions composant une théorie, ou un système de raisons fondant une croyance, ainsi que la compatibilité entre ces raisons et la réalité. La *cohérence téléologique* renvoie à la rationalité instrumentale, c'est-à-dire celle qui consiste à rechercher les moyens appropriés pour atteindre un objectif donné. C'est le cas par exemple de l'ingénieur qui fait ses calculs d'angle pour tracer une route ou ses calculs

de résistance pour choisir les bons matériaux pour le pont qu'il doit construire. La *cohérence téléologique* renvoie à la description de la validité d'une théorie, d'une doctrine ou d'une croyance eu égard à des objectifs pratiques.

Par ailleurs, en s'inspirant toujours de Weber, Boudon précise que la rationalité cognitive ou la cohérence logique permet au sujet social de prendre une position d'ordre « intellectuello-théorique », et la rationalité instrumentale ou la cohérence téléologique permet une prise de position d'ordre « pratico-éthique ». Par exemple, pour baisser le taux de chômage, l'homme ou la femme politique va se fonder sur des théories ou des doctrines économiques existantes (un choix intellectuello-théorique fondé sur une rationalité cognitive). Ensuite, le politique va mettre en œuvre des programmes d'action découlant de choix (position [107] pratico-éthique découlant d'une rationalité instrumentale). Enfin, Boudon, et avant lui Weber, souligne un fait capital, à savoir que la rationalité prise dans les deux sens présentés ci-dessus « a (et a toujours exercé) une emprise sur l'homme » (*ibidem* : 22). C'est la raison pour laquelle, selon Boudon, on doit considérer la rationalité, dans ses deux sens, comme une cause essentielle des croyances « prescriptives » aussi bien que « descriptives ⁶⁶ ». En d'autres termes, cela revient à dire que les raisons cognitives et instrumentales qui fondent une croyance sont en fait la cause principale de leur force de conviction sur les individus ou sur les acteurs sociaux.

La distinction entre les deux sens de la notion de rationalité est importante à faire, mais il convient toutefois d'insister sur quatre remarques. Pour Weber aussi bien que pour Boudon : 1) les deux formes de rationalité ont une égale importance dans la vie sociale ; 2) elles sont différentes ; 3) elles sont complémentaires dans la vie sociale ; 4) l'une et l'autre sont essentielles à l'analyse des croyances collectives, positives ou normatives, descriptives ou prescriptives (et plus généralement appréciatives). Du point de vue méthodologique, la quatrième remarque signifie que l'on doit appliquer les deux types de rationalité non seulement à la croyance descriptive (croyance scientifique par exem-

⁶⁶ Les croyances prescriptives renvoient aux croyances dont les raisons sont difficilement « observables » et les croyances descriptives font référence aux croyances dont les raisons sont concrètes, observables, compatibles avec le réel.

ple), mais aussi à la croyance prescriptive et plus généralement à *l'axiologique*, c'est-à-dire la croyance aux valeurs. C'est ce que Boudon appelle la « prise de position *continuiste* » de Weber en faveur des deux formes de rationalité.

Le modèle cognitiviste de Boudon inclut ainsi, parmi ses notions fondamentales, la notion de « rationalité axiologique », en allemand « *wertrationalitat* » (*ibidem* : 25). Après avoir rejeté l'interprétation du philosophe norvégien Dagfinn Follesdal pour lequel l'expression rationalité axiologique veut dire simplement « soumission à des valeurs », « attitude de conformité » par rapport à une valeur donnée, puis l'interprétation de « non-sens » de la notion d'un Lukes, Boudon met en lumière l'esprit dans [108] lequel on doit lire l'expression « rationalité axiologique » dans les textes de Weber : *Essais sur la sociologie de la religion* (*ibidem* : 28). En conclusion, Boudon propose de considérer que dans l'esprit de Weber « rationalité axiologique » désigne l'application de la rationalité cognitive aux raisons prescriptives et, plus généralement, aux raisons évaluatives (*ibidem* : 29). Autrement dit, pour Boudon, la rationalité axiologique repose sur le postulat selon lequel lorsque le sujet social porte un jugement de valeur, ce jugement est fondé dans sa pensée, consciemment ou métaconsciemment, intuitivement ou explicitement, sur un système de raisons, sur une théorie ou une doctrine que le sujet social perçoit comme forts. Par exemple, c'est parce que le sujet individuel ou le sujet collectif a dans l'esprit une « théorie Y » qu'il juge telle situation S juste ou injuste entre les individus concernés. Par exemple, dans le cas de la différence de salaires selon le genre dans la fonction publique d'un État, c'est parce que les femmes - généralement moins payées - ont une certaine « théorie du salaire » en esprit qu'elles estiment que cette différence de salaire, entre les hommes salariés comme elles, est juste ou injuste. Dans ce cas, une action collective peut être entreprise par le groupe des femmes salariées de la fonction publique de l'État en question, afin de réclamer l'équité salariale. Le Canada connaît actuellement un tel cas. Au cours de l'année 1998, la Commission des droits de la personne du Canada a donné raison à l'aile féminine du syndicat de la fonction publique du gouvernement canadien dans la lutte des femmes fonctionnaires pour l'équité salariale entre leurs collègues de sexe masculin.

Boudon poursuit l'élaboration de son modèle par l'introduction d'argumentations solides et rigoureuses. Si, écrit-il, la rationalité axiologique est considérée comme la manifestation de la rationalité cognitive dans le domaine du « pratico-éthique », il en ressort donc que la rationalité axiologique et la rationalité instrumentale sont distinctes mais en même temps complémentaires.

Illustrons ce syllogisme par l'exemple de l'inégalité de salaire entre les fonctionnaires de sexe féminin et de sexe masculin des mêmes secteurs de la fonction publique du gouvernement canadien. Le raisonnement dans ce cas est le suivant : si les femmes fonctionnaires protestent contre les inégalités salariales qui [109] existent entre elles et leurs collègues hommes, leur action, avons-nous déjà dit, vise à mettre un terme à cette situation injuste et sans doute choquante à leurs yeux et à ceux du public canadien. Cette visée de leur lutte relève de la « rationalité instrumentale ». Par ailleurs, leur lutte est fondée sur un jugement de valeur qui se trouve à être ici l'illégitimité en démocratie de l'inégalité de salaire basée sur le genre. Les femmes fonctionnaires adhèrent à ce jugement de valeur parce qu'il est la conséquence d'un système de raisons perçues par elles comme fortes et légitimes. On dira que leur adhésion origine de la rationalité axiologique.

Mais une fois de plus, insiste Boudon en relisant Weber, les deux formes de rationalité sont deux choses différentes, nonobstant le fait qu'elles soient finalement liées. Cependant du point de vue analytique, il ne faut pas confondre les raisons axiologiques avec les raisons instrumentales, « même si les deux types de raisons sont associés dans la vie sociale ou même dans la démarche qui consiste à choisir tel moyen pour atteindre telle fin » (*ibidem* : 25). L'auteur de *La logique du social* prend également soin de noter que Weber a déclaré « imparfaite » la rationalité axiologique. Qu'est-ce à dire ? Cela signifie que les jugements de valeur, et de manière générale les jugements d'appréciation, se fondent sur des théories qui ne sauraient prétendre à un caractère satisfaisant, achevé, définitif, etc. Il est de même pour la rationalité cognitive. Par contre, la rationalité instrumentale ne présente pas les mêmes « imperfections », dans la mesure où l'acteur social peut, de façon générale, déterminer sans difficulté s'il a atteint ou non l'objectif qu'il s'est fixé.

Le modèle cognitiviste de Boudon met en évidence les limites de la rationalité instrumentale, explique l'ensemble des croyances de type

« x est bon, mauvais, légitime, etc. », en termes strictement causals d'inspiration naturaliste (la biologie) ou sociologique (effets mécaniques de la socialisation) (Pharo, 1996 : 227). Tout en reconnaissant donc que la rationalité instrumentale représente une ancienne tradition dans les sciences humaines et sociales, approche par ailleurs relativement féconde, Boudon soutient à l'instar de Weber que cette rationalité demeure incapable d'expliquer toutes les croyances appréciatives. Par exemple, dit-il, « ce n'est pas en évoquant des raisons instrumentales qu'on peut [110] expliquer l'attrance des fonctionnaires prussiens pour la franc-maçonnerie ou le succès du calvinisme » (Boudon, 1998a : 31). En nous référant à nos sociétés contemporaines à modernité avancée, nous pouvons dire que ce n'est pas par les raisons instrumentales qu'on peut rendre compte aujourd'hui des phénomènes tels que le recours à la numérologie par les dirigeants d'entreprise pour la sélection de leurs employés ⁶⁷, le taux relativement élevé des diplômés universitaires dans des sectes, etc. ⁶⁸

Selon le modèle cognitiviste de Boudon, les processus d'adhésion aux idées sont indépendants du contenu des idées. On déduit alors de ce principe que ces processus sont dans une large mesure semblables entre eux. Par exemple, on doit admettre que les idées scientifiques et non scientifiques (idées religieuses, magiques, etc.) ou philosophiques, ou les idées relevant d'autres domaines, etc., suivent les mêmes processus d'adhésion de la part du sujet social. Et Boudon de paraphraser Weber en disant que la science tout comme la religion ou la philosophie supposent un acte de foi en des postulats tels que *les vérités scientifiques existent, la recherche de ces vérités est une entreprise intéressante*, etc. Mais à tort ou à raison, on tend de façon générale à sous-estimer les actes de foi sous-jacents aux croyances scientifiques et à sous-estimer d'un autre côté l'acte rationnel (la rationalité cognitive) sur lequel reposent des croyances non scientifiques. Se référant alors à Weber, Boudon écrit, à propos des religions : « Les théories religieuses ne s'imposent, nous dit-il, que si elles s'accompagnent d'ar-

⁶⁷ C.f. Marie-Claude Ducas, « Entreprise Gourous inc. », in *Le Devoir*, Montréal, mercredi le 21 octobre 1998, p. B1.

⁶⁸ C.f. Normand Baillargeon, « Une toute petite bougie. Les diplômés universitaires constituent le quart des membres de sectes », in *Le Devoir*, Montréal, mardi le 18 octobre 1994, p. B1.

gumentations convaincantes. C'est pourquoi il n'y a pas de religion sans théologie » (*ibidem* : 41).

La rationalité cognitive, on se rappelle, renvoie au principe selon lequel est rationnelle toute action dont l'observateur est en mesure de donner une explication du type : le sujet social X a ou avait de bonnes raisons de se comporter de la façon Y dans la situation dans laquelle il est ou était. Ces bonnes raisons doivent avoir un sens pour le sujet et l'observateur lui-même ne doit pas [111] avoir le sentiment, suite à sa recherche d'information, d'émettre des énoncés incongrus (Boudon, 1990a : 404). Autrement dit, la rationalité cognitive n'exclut pas l'existence de la validité de la bonne raison ou des bonnes raisons émises par le sujet social. Bien au contraire, selon Boudon, ces raisons ont un caractère fondamental commun, à savoir leur validité. Mais il faut par ailleurs noter que l'application de celle-ci dépend des situations. La notion de bonne raison suppose du point de vue analytique des « argumentations comportant au moins un énoncé localement (c'est-à-dire contextuellement) valide. Bien entendu, l'acteur dépourvu par définition de possibilité de distanciation peut ne pas avoir le caractère contextuel de tel énoncé. En d'autres termes, la notion de "bonne raison" suppose qu'on puisse se donner un observateur distancié capable de voir le caractère contextuel de l'argumentation de l'observé » (Boudon, 1995a : 181, note 28).

Se pose alors le problème de la validité contextuelle et de la validité objective ou générale des « bonnes raisons » de l'acteur. Ce problème s'éclaire dans le cadre du modèle cognitiviste qui permet de faire une distinction entre validité générale et validité locale. C'est ce que Pharo résume fort bien dans cette assertion : « Tandis que dans la rationalité cognitive, la validité objective demeure encore du côté de la raison la plus générale, elle semble être davantage du côté de la raison la plus locale dans le cas de la rationalité axiologique » (Pharo, 1996 : 228).

En effet, le raisonnement de Boudon est que la notion de rationalité axiologique suppose l'idée générale ou commune selon laquelle les actions humaines résultent non pas seulement par des causes, mais aussi par des raisons objectives et celles-ci ne peuvent pas être déduites d'un principe unique applicable à toutes les situations. À cet égard, souligne Boudon en exemple, « aucune théorie particulière de la justice n'est préférable dans l'absolu. La bonne conception de la justice

dépend toujours du système d'interaction auquel on se réfère » (Boudon, 1995a : 235). Ainsi, par exemple, dans un système (x), la notion de justice peut se confondre avec l'*équité*, par contre, dans un autre système (y) la notion de justice peut correspondre à celle de l'*égalité*.

[112]

On peut parler d'un caractère général du modèle cognitiviste de Boudon. Il attire l'attention sur les faits importants suivants :

- le sujet social en tant qu'être humain peut se tromper mais en ayant fait un raisonnement plausible relatif à des phénomènes sur lesquels il n'a eu qu'un accès partiel ou local ;
- on admet d'ailleurs que l'être humain n'a en principe qu'un accès partiel et local à la réalité ;
- les convictions les mieux fondées que l'être humain a souvent remises en question l'ont été sous l'influence des progrès scientifiques et technologiques ;
- si ceci est vrai pour les sciences et les scientifiques, on doit admettre (logiquement et rien ne l'interdit) que le domaine des bonnes raisons puisse aussi être le lieu de raisonnements plausibles, mais finalement erronés (Pharo, 1996 : 228).

Boudon approfondit sa réflexion sur l'hypothèse « continuiste » en analysant les dynamiques possibles ou plausibles entre les changements et le domaine de l'axiologique, c'est-à-dire le « pratico-éthique », ainsi que le domaine des représentations sociales⁶⁹ ou « l'intellectuello-théorique ». Il déduit de cette analyse la proposition selon laquelle ces deux domaines sont généralement des lieux de changements sociaux, d'innovations *irréversibles*. En d'autres termes, il y a *irréversibilité*, toutes choses étant égales par ailleurs, de certaines idées (« progressistes »). Boudon va emprunter des exemples chez Weber, Simmel et Tocqueville principalement pour illustrer le principe de l'*irréversibilité*. Il va faire d'abord un rappel de l'hypothèse

⁶⁹ Boudon lui-même fait usage de l'expression « domaine du représentationnel » (Boudon, 1998, *op. cit.*, p. 47).

« continuiste » selon laquelle les idées morales, les valeurs relevant du domaine de l'axiologique proviennent « de processus d'innovation et de sélection sociale obéissant aux mêmes principes que ceux qui guident la production et la sélection des idées en matière « intellectuello-théorique », et notamment en matière scientifique » (Boudon, 1998a : 47). Autrement dit, ce sont les mêmes principes qui guident les processus de disqualification d'un système de raisons par un autre, aussi bien dans les secteurs des sciences que ceux de la philosophie, théologie, politique, etc.

[113]

Boudon emprunte un premier exemple à Weber lorsque celui-ci cite l'épître de saint Paul aux Galates dans lequel on apprend la remise en cause radicale ou la brisure des « rituels qui limitaient la commensalité aux membres de groupes de statut ou aux citoyens d'une même nation [...] » (*ibidem* : 47). C'est l'aspect « pratico-éthique » d'une phase de l'histoire de l'Occident. Se faisant, saint Paul donna naissance à l'idée ou à la notion occidentale de *citoyenneté*. Ce fut, dit Weber, « l'heure de la "citoyenneté" pour l'Occident ». Désormais cette idée s'inscrira de façon « irréversible » dans l'histoire des sociétés occidentales.

À Simmel, Boudon emprunte les analyses des irréversibilités innovatrices qui touchent le « pratico-éthique » dans certains domaines particuliers. Ainsi, la « notion chrétienne de personne » est considérée par Simmel comme novatrice dans la mesure où, avec l'émergence de cette notion, la sanction d'un meurtre ne sera plus directement et explicitement indexée sur la position sociale de la victime. La notion de personne suppose désormais l'idée d'une égale valeur de tous. Une fois lancée sur le « marché », cette idée a influencé irréversiblement, dit Simmel, l'ordre social ancien. Désormais, il y aura des individus et des groupes qui préféreront un ordre social qui accorde une égale valeur à tous les membres de la société à l'ordre social opposé. Celui-ci ne peut être raisonnablement préféré à celui « qui divise en ordres distincts ceux au profit de qui il prétend s'exercer [...]. La notion de personne était donc porteuse de bouleversements intellectuels irréversibles » (*ibidem* : 48). Elle a fait son chemin dans la société par des processus sociaux de sélection pour la simple raison qu'elle était dotée d'une grande force qui avait la capacité de modifier la réflexion humaine sur l'ordre social et politique (l'élément « intellectuello-théorique »).

De Tocqueville, Boudon a retenu l'exemple de l'irréversibilité axiologique par rapport à l'idée de l'égalité. Tocqueville, nous dit Boudon, voit l'égalité comme une valeur irréversible des sociétés modernes ou, en langage d'aujourd'hui, des sociétés démocratiques. C'est une valeur dominante dans ces sociétés parce que la démocratie repose sur une philosophie politique dont le principe d'organiser l'ordre social est la préservation autant que possible de la dignité de chaque citoyen, c'est-à-dire la reconnaissance [114] d'une valeur à celui-ci, indépendamment de ses qualités et de ses réalisations. Cette philosophie ne peut qu'être raisonnablement approuvée en principe par tous les citoyens. Tocqueville met en garde contre les effets pervers possibles et menaçants pour la démocratie du principe d'égalité. Mais leur existence potentielle ne justifie pas que l'on s'oppose à l'idée d'égalité, sauf dans les cas d'intérêts particuliers. En dernière analyse, elle représente un progrès du système politique, et en cela elle représente une « innovation irréversible ».

Si la « rationalité » au sens de la « cohérence » logique et téléologique d'une prise de position intellectuello-théorique ou pratico-éthique représente une force de progrès potentielle, nous dit Boudon, elle est cependant soumise aux contingences historiques. Dans cette perspective, les processus évolutifs des idées, des principes, des théories ou des doctrines ne peuvent devenir des réalités que dans des circonstances favorables. En outre, il importe de noter que les innovations « irréversibles » sont imprévisibles, tout comme d'ailleurs les conséquences qu'elles peuvent entraîner dans des contingences historiques données. Boudon rappelle, à ce propos, l'observation de Weber selon laquelle la Révolution française par exemple n'a été possible que parce que les acteurs se souvenaient de la conquête de l'Amérique latine. En d'autres termes, pour Weber, cette conquête a sans doute géré « une conception volontariste de l'action sociale, économique et politique » que fut la Révolution française (*ibidem* : 50). Ce faisant, la conquête de l'Amérique latine a été à l'origine de la remise en cause de l'ordre ancien et à la source du volontarisme qui a favorisé l'instauration d'un ordre nouveau : la république et ces conséquences sociétales.

Au total, on doit admettre le principe de « l'irréversibilité » des idées « fortes ». Cependant, on doit placer ce principe dans une perspective historique et reconnaître que la traduction de l'utopie à la réalité est soumise aux contingences historiques. C'est ce qui peut expli-

quer pourquoi des idées fortes prennent du temps à se réaliser. C'est pourquoi, par exemple, « il a fallu attendre mille ans, nous dit Weber, pour que le principe de la "citoyenneté" lancé par saint Paul trouvât sa première réalisation. Il s'imposa définitivement à l'occasion des bouleversements de la [115] Révolution française » (*ibidem* : 51). Les circonstances historiques du XVIII^e siècle ont fait en sorte que ce principe va prendre racine dans la société américaine, et celles du XIX^e siècle lui font prendre une force particulière. L'idée de citoyenneté « n'étant alors plus perçue comme une utopie, elle pouvait devenir un objectif, voire constituer le cœur des programmes politiques » (*ibidem* : 51). Pour Weber donc, il y a un conflit entre la réalité et le rationnel, entre les idées et les contingences de l'histoire, entre la théorie et la pratique, entre les idées elles-mêmes. Les idées fortes sont ainsi fragiles et constamment menacées dans le temps et l'espace. Weber et Tocqueville nous ont justement mis en garde non seulement contre les effets pervers de la démocratie (par exemple), mais aussi contre les forces sociales et historiques qui peuvent en tout temps freiner son « irréversibilité ». Par exemple, Weber s'interroge sur les caractères compatibles de la démocratie et du capitalisme ; Tocqueville sur la compatibilité entre l'idée d'égalité dans une société démocratique multiculturelle.

En conclusion, nous disons que le principe de l'irréversibilité axiologique donne une grande portée heuristique au modèle cognitiviste des croyances. Il permet d'abord de comprendre pourquoi celles-ci sont solides, une fois ancrées dans l'esprit ou la mentalité des gens. Boudon cite le poète pour illustrer le sens de cette première dimension du principe : « "Il n'y a pas plus de recul d'idées que de recul de fleuves", dit une magnifique formule de Victor Hugo » (*ibidem* : 52). En outre, ce principe nous enseigne que les idées irréversibles constituent un système de référence à partir duquel le sujet social juge le réel. Le modèle cognitiviste des croyances a des applications dans divers domaines. Nous les présentons dans la deuxième partie de l'ouvrage.

7. LE MODÈLE COGNITIVISTE OU L'INDIVI-DUALISME MÉTHODOLOGIQUE « ÉLARGI » AUX VALEURS ET AUX SENTIMENTS MORAUX

[Retour à la table des matières](#)

Le modèle cognitiviste de Boudon permet également d'analyser l'adhésion du sujet social aux valeurs (jugements de valeur) et l'origine des sentiments moraux. Fidèle à sa démarche pédagogique, Boudon va d'abord faire le point sur la question en se [116] référant à des auteurs clés. Dans le cas présent, il reprend, à son compte, en particulier les remarques de Hechter (1992) qui soulignait que la sociologie contemporaine avait évacué, dans une large mesure, de ses champs d'intérêt les questions de valeurs ⁷⁰. Approfondissant les commentaires de Hechter, Boudon note que les modèles développés dans la sociologie contemporaine pour expliquer l'adhésion de l'acteur social aux valeurs demeurent insatisfaisants, en ce sens qu'ils se limitent à l'explication des « valeurs instrumentales ». Or, dit Boudon, les jugements de valeur, les sentiments moraux sont également des thèmes essentiels pour les sciences humaines en général et la sociologie en particulier. Ne pas être en mesure d'expliquer des phénomènes sociaux aussi importants en sociologie paraît très curieux aux yeux de Boudon. Selon lui, tout se passe comme si, par exemple, « la physique n'avait aucun modèle théorique à nous proposer sur la chute des corps » (Boudon, 1995a : 205).

Avant de proposer un modèle qui s'étend à l'explication des dimensions de l'adhésion aux sentiments moraux, Boudon fait une brève re-cension critique des modèles classiques développés en sociologie pour rendre compte du processus d'adhésion. Il s'en tient principalement à six modèles courants. Le premier est le *modèle utilitaire* qui, dans son approche, ramène l'adhésion aux jugements de valeur aux intérêts in-

⁷⁰ M. Hechter, « Should Values Be Written out of the Social Scientist's Lexicon ? », in *Sociological Theory*, 10, 2, 1992, p. 214-230, cité par Raymond Boudon, dans *Le juste et le vrai*, op. cit., p. 205.

dividuels ou collectifs des acteurs sociaux. Ce modèle, d'après Boudon, peut s'appliquer en toutes circonstances dans la mesure où l'acteur social tend à « trouver bon » l'ordre des choses qui lui profite. Le deuxième modèle recensé par Boudon est le *modèle fonctionnaliste* selon lequel émettre un jugement de valeur positif, par exemple « cela est bon » ou négatif, soit « cela est mauvais », c'est dire que cela favorise ou défavorise le fonctionnement du système social. La distinction entre l'*utilitarisme* et le *fonctionnalisme* n'est pas toujours aisée à faire. Le troisième est le *modèle conventionnaliste*. Son approche consiste à expliquer l'adhésion aux valeurs à partir des appréciations normatives que certains acteurs font des conventions explicites ou implicites qui régissent les relations sociales entre d'autres [117] acteurs. Ainsi, seraient considérées bonnes selon ce modèle les pratiques sociales que des personnes non concernées jugeraient bonnes pour le groupe. Dans le domaine de la philosophie politique par exemple, c'est la théorie de justice de Rawls ⁷¹ qui illustre bien le *modèle conventionnaliste*.

Le quatrième modèle qualifié de *réaliste* veut que « les jugements de valeurs expriment des valeurs, exactement au sens où les énoncés factuels expriment des faits » (*ibidem* : 207). Lorsqu'un individu dit, par exemple, qu'une « lame à rasoir est bonne » c'est certainement que cet individu se base sur le fait que la lame rase bien la barbe. C'est du reste un fait exempt de toute ambiguïté. Le *modèle réaliste* semble difficilement applicable aux cas où les jugements de valeur ne peuvent se réduire aux jugements de fait. Et dans la vie courante, il existe de nombreux cas semblables. Boudon reconnaît un cinquième modèle, soit le *modèle affectiviste*. Selon celui-ci, les jugements de valeur tirent leur origine de la « rationalisation de sentiments ». Pour un Pareto, dit Boudon, les jugements tels que « cela est bien », « cela est mal », reviendraient à « j'ai une inclination pour », « j'ai une aversion contre » (*ibidem* : 208). Un autre modèle, soit le sixième signalé par Boudon, est qualifié de *sociologiste*. Il propose que l'acteur social tend à faire siens les jugements de valeur en vigueur dans son milieu social

⁷¹ Voir le chapitre 10 : « Pour une axiologie post-newtonienne », dans Raymond Boudon, *Le juste et le vrai*, *op. cit.*, p. 405-437. Boudon cite en particulier John Rawls, *Political Liberalism*, New York, Columbia University Press, 1993 et *A Theory of justice*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 1971 (en français : *Théorie de la justice*, Paris, Le Seuil, 1987).

d'appartenance. Et Boudon de paraphraser Durkheim : « L'acteur croit, nous dit Durkheim, à ce qu'on croit autour de lui parce qu'il s'identifie au groupe et que ses valeurs s'imposent à lui » (*ibidem* : 208).

Boudon reconnaît que son inventaire des modèles courants d'explication de l'adhésion de l'acteur social aux jugements de valeur est loin d'être exhaustif. En fait, il essaie de montrer les limites de ces modèles d'une part, et de mettre en lumière, d'autre part, la portée heuristique d'un autre modèle, soit le *modèle compréhensif*. Celui-ci postule que « l'acteur social endosse un jugement de valeur parce qu'il fait sens pour lui » (*ibidem* : 209). Dans [118] la perspective du modèle compréhensif, expliquer une croyance, normative ou positive, c'est en appréhender le *sens* pour l'acteur, c'est-à-dire *comprendre* cette croyance. Et du point de vue méthodologique, *comprendre* c'est reconstruire les *raisons* que l'acteur social a d'y adhérer ou d'y souscrire. Il peut exister en fait des systèmes de « raisons acceptables » sur lesquels l'acteur social appuie un jugement de valeur ou un jugement moral. Cela peut être des raisons d'ordre utilitaire, affectif, cognitif, etc. Dans le domaine des croyances (normatives ou positives), Boudon suggère, à l'instar de Weber, de définir et de retenir pour fins d'explication la « variante cognitiviste ». Même si celle-ci paraît plus étroite, dit Boudon, « pratiquement, c'est toujours cette variante cognitiviste qu'un Weber utilise dans les analyses le plus souvent très allusives qu'il propose de l'installation des croyances axiologiques » (*ibidem* : 209).

Certes, il n'est pas facile de définir la notion de « raison acceptable ». C'est pourquoi Boudon n'en donne qu'une « définition de type déictique » en constatant à partir d'exemples familiers qu'un jugement de valeur s'appuie généralement sur des raisons que chacun accepterait, en ce sens qu'elles sont perçues pour l'individu comme de « bonnes raisons ». Le modèle cognitiviste des sentiments moraux a une grande portée heuristique. Il permet de comprendre qu'un jugement de valeur soit généralement suivi dans le mental de l'individu d'un sentiment que ce jugement est « objectivement fondé ». Ce « sentiment de validité », selon l'expression de Boudon, peut être clair dans l'esprit du sujet, qu'il s'agisse d'un cas de jugement de valeur ou d'un cas de jugement de fait.

Les jugements de valeur, et les sentiments moraux de façon générale, ont un caractère *contraignant*. Boudon reprend à son compte cette proposition longtemps admise en sociologie. Cependant, contraire-

ment aux modèles courants cités auparavant et qui postulent soit une « emprise morale de la société sur l'individu » (Durkheim), soit des « forces affectives » ou une « rationalisation des passions » du sujet, le modèle cognitiviste de Boudon propose de manière simple « d'admettre que le caractère contraignant des jugements de valeur et des sentiments moraux [119] provient de ce qu'ils se fondent sur des raisons qu'on peut qualifier de "transsubjectives" » (*ibidem* : 212).

Dans cette perspective et selon une approche déictique, Boudon dit que ce n'est pas par pur hasard ou par innocence que l'on exprime normalement un jugement de valeur sous une forme impersonnelle telle que « c'est bien » plutôt que personnelle telle que « je crois que cela est bien ». Cela montre que la persuasion de la validité des sentiments moraux repose sur des raisons dont un autre individu, toutes choses égales par ailleurs, devrait également reconnaître la solidité. Autrement dit, lorsque le sujet est persuadé qu'un comportement est « moralement louable », il cherche à ce que son jugement soit fondé sur un ensemble de raisons dont la validité a de fortes chances d'être reconnaissable par tous. Bref, soutient Boudon, « les jugements moraux et la plupart des jugements de valeur (à l'exception de ceux qui, tels les goûts gastronomiques, reflètent des idiosyncrasies personnelles) ont vocation à pouvoir être publiquement défendus par des arguments acceptables » (*ibidem* : 212).

Boudon illustre l'approche « cognitiviste » des sentiments moraux par un exemple très simple qu'il a tiré d'un texte de Wittgenstein ⁷², mais qu'il a arrangé et exploité à sa façon.

⁷² Raymond Boudon, *Le juste et le vrai*, *op. cit.*, p. 213, note 14.

Illustration de la perspective cognitiviste par un exemple

« Imaginons que deux jeunes adolescents décident de jouer au jeu suivant.

- Je te donne les premiers éléments d'une série de chiffres, dit A à B ; tu devines l'élément suivant, et on alterne.

- B : D'accord.

- A : Je commence

- B : D'accord.

- A : 1, 2, 3,... ?

- B : 4.

- A : Bien. À toi.

- B : 2, 4, 6,... ?

- A : 8.

- B : Bien. A toi.

- A : 3, 5, 7,... ?

- B : 9.

[120]

- A : Non

- B : (d'un ton légèrement agressif : Comment non ?

- A : 11.

- B Comment 11 ?

- A : Je t'ai donné une suite de nombres premiers.

- B : D'accord, mais c'est aussi une suite d'impairs.

- A : Oui, mais ça n'est pas la réponse à laquelle j'ai pensé.

- B : Ça va pour cette fois, mais ça n'est pas du jeu. À moi : 12, 14, 17,... ?

- A : 21.

- B : *D'accord.*

- A : 3, 9, 27, ?

- B : 81,

- A : *Non.*

- B : (*franchement irrité*) : *Comment non ? Ne passe-t-on, pas de 9 à 27 en multipliant 27 par 3 ?*

- A : *Oui, mais la bonne réponse est 243.*

- B : *Comment 243 ?*

- A : *À partir du troisième élément, il fallait sauter au cinquième.*

Cette fois, B ne répond pas, hausse les épaules, et quitte A. On peut lire sur son visage une expression à la fois de hargne et de mépris ».

(Extrait de Raymond Boudon, *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995, p. 213-214)

De cet exemple simple, Boudon tire quelques enseignements importants. Il met d'abord en relief la *transculturalité* de la scène. Le langage utilisé par les jeunes qui jouent, leurs expressions, etc., peuvent varier selon le contexte, mais il y a tout à parier que la réaction « morale » de B serait la même partout. Quel que soit le contexte, dit Boudon, « l'observateur extérieur, l'arbitre impartial donnerait raison à B » (*ibidem* : 214). C'est cela qui confère un caractère transculturel au jugement porté par l'observateur extérieur au comportement de B. En d'autres mots, les jugements d'ordre axiologique, tels « B a eu raison de cesser de jouer », « c'était bien que B interrompît le jeu » ou « le comportement de A était inacceptable », etc., ont, selon Boudon, « une universalité comparable à celle de 2+2 font 4 ». Lorsqu'on se place du point de vue de l'observateur extérieur ou du juge, Boudon voit un caractère *transcontextuel* à cette histoire. En effet, dit-il, l'observateur n'a pas besoin de préciser le milieu social de B pour *comprendre* le geste de celui-ci. Il n'est pas également nécessaire [121] de connaître les traits de personnalité de B. C'est le même raisonnement

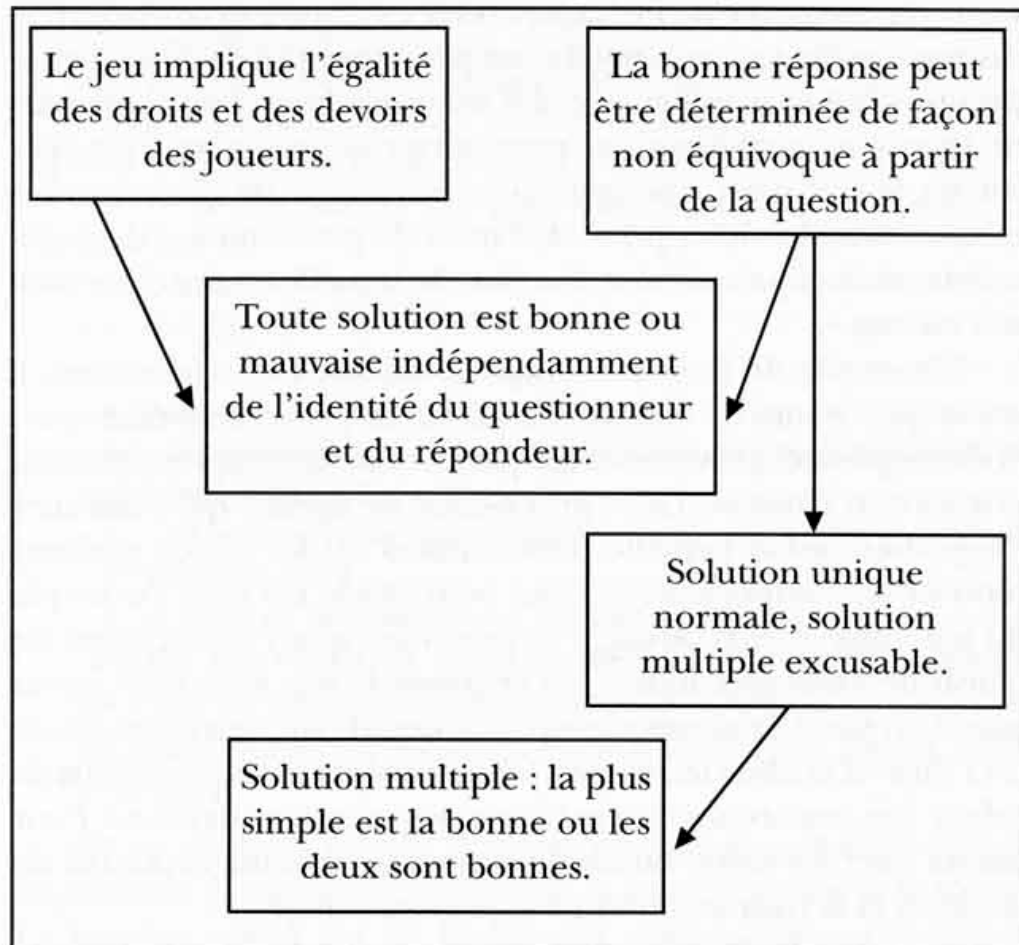
qui s'applique à tout observateur qui s'appuie sur « la vérité du théorème de Pythagore pour expliquer sa conviction ». Autrement dit, tout comme il n'est pas nécessaire de connaître la personnalité et le milieu social d'un individu en s'appuyant sur un théorème mathématique pour porter un jugement « positif » sur un fait, il n'est pas également nécessaire de connaître les mêmes variables descriptives de l'individu pour émettre des jugements axiologiques sur une situation de laquelle on tire des « bonnes raisons ».

L'exemple de Boudon comporte un autre enseignement, à savoir que ce sont les bonnes raisons qui inspirent les sentiments ; et c'est également ces raisons qui permettent de comprendre ceux-ci mais non l'inverse. Cette proposition ne signifie qu'il faut nier l'hypothèse selon laquelle dans certains cas les affects peuvent motiver un comportement. C'est peut-être le cas dans l'exemple du jeu entre A et B. Ainsi, il se peut bien que l'anticipation du plaisir de jouer ait conduit A à proposer le jeu. Mais dans ce cas précis on parle de comportements et non de sentiments moraux. Or l'objet d'analyse ici, ce sont les sentiments et les jugements de valeur. Les remarques doivent donc porter sur ces derniers. Pour mieux fixer les idées, Boudon propose un schéma explicatif du jeu en A et B (voir le tableau à la page suivante).

Un exemple classique que Boudon aime aussi à donner souvent est celui de la démocratie, exemple qu'il tire de l'œuvre de Tocqueville, notamment de la seconde *Démocratie* (1986). Pourquoi, se demande Boudon, la démocratie comme régime politique est-elle considérée comme une *bonne chose* ? Le modèle cognitiviste permet de répondre que c'est parce que la démocratie repose sur des grandes valeurs, des idéaux qui renvoient à la notion fondamentale de « bon gouvernement ». Qu'est-ce qu'un « bon gouvernement » ? C'est celui dont le but ultime est de réaliser au mieux les intérêts des citoyens. C'est le régime politique qui cherche le mieux à limiter les tendances des inégalités sociales à se cumuler, à maîtriser les conséquences de la sauvagerie des passions humaines chez tous les citoyens, y compris les chefs. La démocratie est aussi le système politique qui semble le mieux répondre aux besoins de sécurité intérieure et extérieure propres à [122] l'être humain. C'est lui qui semble le mieux répondre aux aspirations de prospérité, de liberté, d'égalité chez l'être humain. Bref, la démocratie est considérée comme une *bonne chose* tout simplement parce

qu'elle est fondée sur des raisons solides qui nous donnent le sentiment de sa supériorité sur le despotisme, par exemple.

SCHÉMA ANALYTIQUE COGNITIVISTE DU JEU DE LA DEVINETTE (d'après Wittgenstein)



Extrait de Raymond Boudon, *Le juste et le vrai*, Paris, Fayard, 1995, p. 219.

Le modèle cognitiviste ne permet pas seulement de définir les axiomes sur lesquels reposent la croyance en la démocratie, la conviction qu'elle est un bon système politique, mais il définit également les moyens adéquats pour réaliser ces axiomes. Ainsi, pour atteindre les idéaux démocratiques, il existe la liberté d'expression et de presse, la séparation des pouvoirs exécutif, législatif [123] et judiciaire, la pé-

riodicité des élections pour choisir les gouvernants, le droit de réunion et d'association à des fins politiques selon les règles démocratiques, la défense des droits sociaux, etc. Par cet exemple, Boudon a voulu renforcer l'argumentaire qui appuie le postulat du modèle cognitiviste, selon lequel « un jugement de valeur peut avoir le même degré d'objectivité qu'un jugement factuel » (Boudon, 1995b : 220).

Du point de vue épistémologique, le modèle cognitiviste appliqué aux valeurs et aux sentiments moraux permet de prendre le contre-pied de l'illusionnisme ambiant de cette fin du XX^e siècle, où les sociétés contemporaines semblent privées de sens et déboussolées. Le modèle « libère » la pensée humaine en général et la production scientifique en particulier du carcan de l'illusionnisme et permet ainsi d'admettre que les valeurs ne sont pas que des illusions mais qu'elles peuvent être objectivement fondées.

8. LE RELATIVISME

[Retour à la table des matières](#)

Le fait que la sociologie des sciences nous enseigne aujourd'hui que les croyances scientifiques ne seraient pas plus objectives, plus valides que les représentations mythiques du monde, a conduit au cours des dernières décennies à l'émergence d'un relativisme dans les sciences humaines. Il s'agit d'un relativisme ambiant dans lequel baigne non seulement la communauté scientifique, mais aussi le grand public des sociétés contemporaines ⁷³. C'est ce qu'on appelle communément « la crise des valeurs ». Mais que signifie au juste le relativisme en sciences humaines ? C'est une doctrine qui dit qu'il n'y a de « vérité ni positive ni axiologique, toute croyance de type "x est vrai", "x est juste ", est une illusion... » (Boudon, 1995a : 19). Autrement dit,

⁷³ Voir Raymond Boudon, *Le juste et Le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995, chapitre 12, « La nouvelle sociologie de la connaissance scientifique », p. 459-497 et chapitre 13, « Sur quelques aspects du relativisme contemporain », p. 499-524. Voir également Raymond Boudon, « Relativisme et modernité », in *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, 1996, n° 106, p. 169-192.

tout se vaut, personne ne détient aucune certitude. En réalité, il n'y a que des opinions, et elles se valent toutes.

[124]

Quant au relativisme culturel, il revêt en général deux principales significations. La première affirme que chaque culture serait une réalité totalement fermée qui ne peut être comprise que de l'intérieur, autrement dit, qu'elle ne saurait l'être dans les termes d'une autre culture. Dans sa seconde acception, le relativisme culturel renvoie au principe selon lequel les représentations et les interprétations qu'une personne ou un groupe se ferait de la réalité seraient de pures « émanations » de sa culture. Les représentations et interprétations de la réalité sont non seulement valides, mais également vraies d'une culture à l'autre. Depuis deux décennies environ, le relativisme a pénétré la communauté scientifique et le relativisme culturel tend à imprégner la plupart des institutions des sociétés modernes démocratiques (le système d'éducation, le système judiciaire, etc.) ainsi que le grand public (le « politiquement correct »).

La culture relativiste qui imprègne les sociétés contemporaines n'est certes pas sans conséquences sociales. Boudon y voit une certaine démission des intellectuels qui se traduirait par une tendance à ne plus jouer leur fonction de recherche de la vérité, leur fonction critique. Mais dans la société globale, le relativisme expliquerait, d'après Boudon, des phénomènes caractéristiques de notre temps et aussi différents que la prolifération des croyances irrationnelles, le développement des sectes, la disqualification du savoir, etc. La magie a fait son entrée aussi bien dans la vie quotidienne des gens, tous les niveaux d'instruction confondus, que dans les institutions publiques. Par exemple, certaines entreprises recrutent leur personnel en faisant appel à la numérologie. Au Québec, tout récemment, on a parlé de la Société parapublique d'électricité « Hydro-Québec » qui a eu recours au service de « gourous » de sectes pour former certains de ses cadres.

Pourquoi, se demande Boudon, le relativisme est-il devenu une donnée culturelle essentielle des sociétés contemporaines ? Avant de répondre à cette question, l'auteur de *La logique du social* va faire la critique des théories sociologiques qui, au lieu de rendre compréhensible ou intelligible le relativisme de notre temps, tendent plutôt à le légitimer. Il distingue à cet égard trois familles de théories en sciences

sociales dans le domaine des valeurs et des croyances. La famille des théories *holistes* d'après lesquelles [125] chaque culture serait une totalité fermée ; la famille des théories *émanatistes* selon lesquelles « les contenus des croyances qu'on observe seraient des émanations de la culture en question » ; la famille des théories *déterministes ou hyperculturalistes* selon lesquelles la socialisation suffirait à expliquer pourquoi « les sujets sociaux croient ce qu'ils croient » (voir Raymond Boudon, 1996b : 181). Lorsque toutes ces théories analysent par exemple les sentiments moraux et les valeurs, elles y voient en général des illusions. Ce faisant, elles confortent, sans nécessairement le rechercher explicitement, le relativisme omniprésent. L'hyperculturalisme se rencontre chez certains anthropologues qui expliquent la valorisation des hiérarchies sociales dans les sociétés non occidentales. En dernier lieu, ils considèrent en général le relativisme comme une « évidence indépassable ⁷⁴ ».

Comment le relativisme culturel se développe-t-il ? D'après Boudon, c'est Toqueville qui a le mieux expliqué les mécanismes d'émergence du relativisme (culturel) dans les sociétés démocratiques. Celles-ci croient beaucoup à une « valeur fondamentale », à savoir l'égalité. Cette dernière implique en principe et suggère dans les faits que tous les individus, tous les groupes et toutes les cultures soient traités dans la cité comme égaux. Or les individus et les groupes ont des opinions différentes sur des choses et des événements. Mais on sait par ailleurs que les cultures des groupes valorisent différemment les choses et les phénomènes sociaux. Pour rester fidèle ou respecter le principe fondamental de l'égalité, on ne peut donc qu'admettre que c'est elle et elle seule qui compte et est vraie. En dernier ressort, toutes les valeurs autres que l'égalité ne sont que des points de vue, des opinions. C'est ainsi qu'émerge et s'installe le relativisme ou la doctrine du « tout opinion » dans une société démocratique. Bref, l'égalitarisme fait émerger une conception relativiste du monde. Boudon résume ce théorème de la sociologie de la connaissance de Tocqueville en ces termes : lorsque l'égalité est une valeur dominante, elle [126] donne

⁷⁴ Boudon cite entre autres Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983 et l'anthropologue américain Clifford Geertz, « Distinguished Lecture : Anti-relativism », in *American Anthropologist*, vol. 86, n° 2, p. 263-278. Voir Raymond Boudon, « Relativisme et modernité », *op. cit.*, p. 181-182.

lieu à une conception relativiste du monde et tend à remettre en cause ou à ne pas valoriser les idées de vérité et d'objectivité (Boudon, 1996b). Or l'égalitarisme est une valeur dominante des sociétés « démocratiques ».

Boudon se réfère aussi à Simmel qui soutient de son côté que l'égalitarisme moderne doit son succès à ce qu'il affirme la dignité de l'homme en tant qu'homme. L'égalité a une vertu ontologique parce qu'elle affirme la dignité de l'être humain en tant qu'être humain, indépendamment de ses attributs personnels et socioculturels. Mais, en même temps, l'esprit de l'égalité lorsqu'il est poussé à l'« extrême » peut engendrer un effet pervers terrible : « le règne de l'opinion et du relativisme ». Le principe de l'égalité, écrit Boudon, peut être « générateur d'un redoutable effet pervers : le règne de l'opinion et du relativisme, qui sont les deux faces d'une même médaille » (*ibidem* : 172). C'est ainsi que Boudon explique le relativisme ambiant de notre temps.

Certes, le relativisme comme mode de pensée a aussi, bien entendu, une vertu, à savoir l'esprit critique. Les théories relativistes ont permis la remise en cause de fausses certitudes et le retour à un certain scepticisme méthodique. Mais, quand le relativisme devient omniprésent, il peut représenter un danger pour la démocratie dans la mesure où il conduit en général à la démagogie. Comment ? Sur la base de ce que Montesquieu appelle « l'esprit de l'égalité extrême », le relativisme tend à connaître un « succès public et universel ». Dès lors, la valeur d'égalité s'érige en un dogme qui phagocyte les autres valeurs comme le mérite, la compétence, etc. : « La démagogie s'introduit quand faute de commune mesure, le principe d'égalité s'abâtardit en principe d'identité » (St-Exupéry). La « political correctness » des dernières années est la conséquence populaire du relativisme extrême.

Dans le domaine de l'éducation, les courants de pensée qui considèrent l'évaluation, le classement, la sélection scolaire comme illégitimes tirent aussi leur origine du relativisme « absolu » ou extrême. Les gens qui osent parler d'évaluation, de classement, de sélection, de mérite, de compétence sont en général accusés de prôner l'élitisme. De même, dans sa forme extrême, le relativisme culturel devient « hyperculturalisme ». Celui-ci peut constituer également un danger pour la démocratie, car il peut [127] conduire à un racisme à peine voilé. Comment ? C'est lorsque vient le moment de mener une action, au-

trement dit, de choisir un moyen en vue d'une fin, que l'« hyper-relativisme culturel » peut engendrer des effets pervers, par exemple en justice. Le raisonnement est le suivant. Les représentations sociales des individus ou des groupes sont d'ordre culturel. Elles seraient toutes valables d'une culture à l'autre. La transculturalité serait donc impossible. Dans une société démocratique multiculturelle, toutes les « cultures » (réelles ou prétendues) devraient se faire valoir. Mais quelles représentations se fait-on en général des cultures autres ? On connaît ce qu'une certaine anthropologie coloniale a écrit sur certains peuples et ce que les médias continuent de véhiculer sur ces peuples. Quelles connaissances réelles a-t-on des conséquences psychologiques et sociales du viol, par exemple, sur les victimes ? Se basant sur une représentation des prétendues « valeurs culturelles » de certains groupes sociaux de la cité, enfermés dans l'hyperrelativisme culturel, imprégnés de ce que Charles Taylor appelle la « bienveillance universelle », oubliant que la démocratie est basée sur une culture commune qui affirme certaines valeurs, normes fondamentales auxquelles tous les citoyens sont subordonnés, quelle que soit leur « origine » culturelle, leur religion, etc., certains juges en viennent à prononcer des sentences qui dépassent l'entendement humain.

C'est ainsi, par exemple, qu'au Québec deux juges se sont basés sur des argumentations d'ordre culturel pour prononcer une sentence très peu sévère (par rapport au crime) à deux hommes d'origine haïtienne reconnus coupables de viol collectif, ainsi qu'à l'égard d'un homme d'origine algérienne reconnu coupable d'avoir sodomisé sa belle-fille âgée de neuf ans. Dans un éditorial, un journaliste du *Devoir*⁷⁵ a posé clairement la question des rapports qui sont censés exister entre la « norme édictée par le droit » et « celle constituée par le fait culturel » dans la démocratie moderne. Le texte du journaliste du *Devoir* a aussi le mérite de susciter une autre question qui est, celle-là, d'ordre sociologique : pourquoi, en démocratie moderne où le droit est censé prendre des distances par rapport à la culture (au sens anthropologique), [128] la justice tend à faire un rapprochement entre le droit et des prétendus « comportements culturels » de citoyens qui sont reconnus coupables d'actes de viol, d'actes de barbarie ? Les jugements qui

⁷⁵ Jean Pichette, « Le viol de la loi », in *Le Devoir*, Montréal, mercredi le 28 janvier 1998.

« excusent » quasiment des crimes, comme le viol, pour des raisons culturelles participent à la forme dangereuse du relativisme culturel ambiant. Ce faisant, la justice procède à l'arbitraire, et l'arbitraire constitue une menace pour la démocratie. C'est le redoutable effet pervers du relativisme culturel extrême dont parle Boudon. Dans le cas précis des sciences sociales, Boudon invite les scientifiques à assumer leur fonction première dans ce domaine particulier, à savoir proposer des explications scientifiques plus acceptables des croyances axiologiques telles qu'on les observe chez les acteurs sociaux, et par là expliquer mieux le relativisme des sociétés modernes.

À la lumière de toute l'analyse développée jusqu'ici, nous pouvons conclure ce chapitre en affirmant que Boudon a réussi à répondre à la question que Raymond Aron lui a posée un jour : est-ce que le principe de l'individualisme méthodologique inhérent à la théorie de la rationalité cognitive peut s'étendre au domaine des croyances collectives, des valeurs ? La méthodologie individualiste permet de rendre intelligibles les phénomènes sociaux les plus énigmatiques, non seulement ceux qui touchent le domaine des actions, mais aussi celui des croyances cognitives et des croyances axiologiques. À ce propos, la contribution de Boudon aux sciences humaines en général et à la sociologie contemporaine en particulier est remarquable et originale. Les résultats de son programme de recherche sur les idéologies, les autres formes de croyances, les sentiments moraux et l'action nous confirment le postulat des pères fondateurs de la sociologie comme Weber, Tocqueville, Simmel, à savoir que la sociologie scientifique a toujours intérêt à partir de la conjecture qu'un phénomène social quel qu'il soit, aussi étrange qu'il paraisse à l'observateur (le spécialiste des sciences humaines), a du sens pour l'acteur social situé et daté.

Son analyse du relativisme de notre temps rappelle aux sciences humaines leur fonction principale, c'est-à-dire celle de trouver le sens, les « bonnes raisons » de l'action, des croyances, des sentiments de l'*homo sociologicus*. Elle invite le sociologue à ne pas [129] renoncer aux notions de vérité et d'objectivité, du moins à leur recherche constante. Mais le savant et le citoyen ne constituent souvent qu'une personne. C'est ce qui explique que Boudon met en garde les intellectuels contre le relativisme « absolu » qui tend à délégitimer l'esprit critique, et contre tout enseignement des sciences sociales qui socialiseront le citoyen de demain à une culture relativiste. Boudon voit dans cette

éventualité une menace à la démocratie même. « Mais il y a plus grave. Le citoyen, n'étant plus guère formé en tant que citoyen, considérera-t-il, demain, à l'occasion d'une convulsion sociale ou politique, que la démocratie est un "point de vue", pour lequel rien ne l'oblige à se battre ? L'idée qu'il n'y a pas de faits, mais seulement des interprétations, pas de vérité, pas d'objectivité n'est pas seulement fausse, elle peut devenir dangereuse lorsqu'on l'applique aux questions relevant de la vie de la cité » (Boudon, 1996b : 179).

[130]

[131]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Première partie : La pensée du sociologue

Chapitre V

Raymond Boudon : Le sociologue par lui-même. Entretien de Yao Assogba avec Raymond Boudon

[Retour à la table des matières](#)

Profitant de l'annonce du XV^e congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) prévu à Evora (Portugal) du 8 au 12 juillet 1996, et sachant que c'est Raymond Boudon qui y prononçait la conférence d'ouverture, nous lui avons écrit d'avance pour solliciter un entretien. Nous avons voulu recueillir des informations directement auprès de l'homme et du savant pour compléter le livre que nous préparons. Sa réponse a été positive. L'entretien eut lieu le 9 juillet 1996 à Evora, quelques heures après sa conférence. Le contexte était détendu et favorable à une discussion de ce genre. La simplicité de cet éminent sociologue de notre temps est impressionnante. La conversation est directe, riche d'enseignements anciens mais également d'éléments nouveaux et inédits sur la trajectoire et la sociologie de Boudon. C'est pourquoi nous avons jugé pertinent

de reproduire intégralement cet entretien et d'en faire l'essentiel du chapitre V.

YAO ASSOGBA - *Veillez, s'il vous plaît, me parler de vos études et de votre trajectoire de sociologue.*

RAYMOND BOUDON - Je suis entré à l'École normale supérieure (ENS) en 1954 pour y poursuivre, en fait, des études de philosophie. Il faut dire qu'à cette époque la sociologie n'existait pas institutionnellement parlant, en ce sens qu'elle n'était pas enseignée de manière indépendante. C'était à l'intérieur de la licence de philosophie que l'on dispensait un certificat de morale [132] et de sociologie. Ce n'est qu'en 1958, soit après mon séjour à l'ENS, que la licence de sociologie a été créée de manière « indépendante ». Bref, en raison de la nature des cours dans les institutions d'enseignement supérieur en France à l'époque, j'ai donc été amené à faire des études de philosophie avec une spécialisation en sociologie.

À l'époque, la sociologie française se situait entre deux pôles de pensée : d'une part celui de Gurvitch qui était plus ancien et, d'autre part, celui du structuralisme de Lévi-Strauss qui, bien qu'étant récent, était déjà assez important. Gurvitch m'a gêné parce que j'avais l'impression que sa sociologie était beaucoup trop axée sur des typologies compliquées et des classifications qui ne permettaient pas d'atteindre le réel. Par ailleurs, j'avais des réticences à l'égard de Lévi-Strauss et du structuralisme de manière générale. Ayant fait beaucoup de mathématiques à un certain moment - j'ai toujours hésité dans ma jeunesse entre les lettres et les sciences -, le structuralisme m'apparaissait une pensée trop totalisante, voulant tout expliquer à la fois. Ce qui me déplaisait un peu. Il avait également un côté platonicien. Sur cet aspect aussi, j'avais l'impression que l'on n'atteignait pas le réel. Alors que faire ?

Au hasard de mes lectures, je suis tombé un jour sur le livre de Paul Lazarsfeld *The Language of Social Research*. Je dois dire que le titre m'a attiré beaucoup plus que le contenu. D'ailleurs, j'ai mis beaucoup de temps à le lire. Mais j'avais l'intuition que, pour que les sciences sociales deviennent vraiment « quelque chose de sérieux », il

fallait qu'elles fassent comme les sciences de la nature, c'est-à-dire qu'elles apprennent à purifier leur langage et leurs procédures, qu'elles aient une certaine éthique. C'est pour cette raison que j'ai été attiré par ce livre dont le contenu m'a semblé être tout à fait différent de ce que l'on avait en France à l'époque. Voulant être sociologue, j'ai décidé d'aller m'informer sur l'état de la sociologie aux États-Unis où j'ai étudié durant un an à l'Université Columbia, à New York, avec Paul Lazarsfeld. Il faut bien comprendre que dans les années 1950, autrement dit peu de temps après la guerre, les États-Unis sont considérés comme l'endroit où l'on fait de la sociologie, au sens moderne du terme.

[133]

- Avez-vous fait les mathématiques durant vos études de licence ?

- Oui. C'est d'abord par goût personnel que j'ai fait les mathématiques. En effet, pendant que je faisais des études de philosophie (car il le fallait institutionnellement), je ne savais pas encore très bien si je voulais faire de l'économie ou de la sociologie. Du côté de l'économie, c'est évident qu'il fallait faire des mathématiques. J'ai fait alors les mathématiques à titre personnel, en me faisant aider par des amis. J'ai été séduit par la rigueur et le raisonnement des mathématiques. Bref, sans avoir de diplôme en mathématiques, j'en ai « beaucoup » fait durant trois ans.

- Pourquoi les sciences sociales ? Pourquoi la sociologie institutionnellement parlant ?

- C'est un peu un pari, vous savez. À un certain moment vous êtes obligés de choisir. J'ai hésité beaucoup entre l'économie et la sociologie. D'un côté, l'économie me semblait attirante parce qu'elle était plus formalisée. D'un autre côté, par ailleurs, elle m'attirait moins parce qu'elle s'occupe d'objets plus étroits. Certains aspects de la sociologie m'exaspéraient : l'aspect un peu « chaotique », « désordonné », etc. Mais son objet étant moins fragmentaire que celui de l'économie, la sociologie comme discipline m'intéressait plus. Ne sachant que faire, j'ai alors demandé conseil à Raymond Aron. Ce dernier me répondit : « Écoutez, il faut faire de la sociologie ! L'économie est beaucoup plus structurée, il y a un tas de gens qui font de l'économie, il y a un

système de formation, etc. On peut donc facilement trouver de bons économistes. Tandis que pour la sociologie, il y a beaucoup plus de choses à faire ». L'argument de Raymond Aron m'a immédiatement convaincu. Me diriger vers la sociologie serait beaucoup plus une aventure intellectuelle.

- Avez-vous été influencé par Raymond Aron ?

- Pas vraiment par sa pensée. J'ai beaucoup d'admiration pour Aron. C'était une personnalité assez extraordinaire, bien entendu. Mais c'est un homme qui n'a pas produit, ni de théories ni même d'enquêtes. C'est une œuvre essentiellement critique pour laquelle j'ai beaucoup d'admiration. À une époque où tous les [134] intellectuels français étaient marxistes, il fallait beaucoup de courage et de lucidité pour dire les choses qu'il a dites. Je crois alors qu'il faut avoir de l'admiration pour Aron. Mais comme ce n'est pas quelqu'un qui a été véritablement un producteur ni de méthodes, ni de théories, ni d'instruments, je ne peux pas dire qu'il m'ait influencé.

- À partir de 1973, vous avez publié L'inégalité des chances et progressivement vous avez abordé le domaine des idéologies. Depuis, on entend des sociologues dire que vous ne faites plus de la sociologie. Comment expliquez-vous cette trajectoire ?

- Je m'intéressais aux mathématiques et à la sociologie. Je m'intéressais aussi à renforcer le langage de la sociologie, à la rendre plus ferme et plus proche des sciences de la nature. La fin des années 1950 et le début des années 1960 étaient l'époque où la sociologie mathématique jouissait d'un certain prestige. On pouvait alors penser qu'il allait se développer une sociologie mathématique, un peu comme s'est développée une économie mathématique par exemple. J'ai ainsi décidé de rédiger ma thèse sur l'analyse mathématique des faits sociaux. Une thèse qui n'est pas originale en soi, mais qui représente l'effort que j'ai voulu faire pour dresser une sorte de bilan de l'utilité des mathématiques pour les sciences sociales en général et la sociologie en particulier. Mais, à la fin de ma thèse, je dois avouer que mon bilan m'a un peu désillusionné. Certes, les mathématiques peuvent être utiles pour analyser des phénomènes très particuliers, des phénomènes de diffu-

sion de l'innovation par exemple. Cependant, il ne faut pas attendre des mathématiques qu'elles soient l'instrument qui puisse permettre à la sociologie de se solidifier. C'est donc à partir de ce bilan que j'ai abandonné un peu la piste de l'analyse mathématique des faits sociaux.

L'inégalité des chances est un peu un livre charnière, car je crois qu'il est original. Mon intérêt s'est ici déplacé vers le problème de la mise en relation des micro-phénomènes et des macro-phénomènes. Dans ce livre, j'ai fabriqué des petits modèles de comportement qui sont évidemment simplifiés. C'était un sujet qui permettait, là encore, de faire de la statistique, c'est-à-dire que les données à expliquer pouvaient prendre la forme de [135] données quantitatives. À partir de ce moment, j'ai pris conscience que le problème du micro/macro était vraiment fondamental en sociologie. Je me suis alors dit que le quantitatif, après tout, est ce qu'il y a de plus facile. En fait, vous voyez les conséquences, vous comparez les conséquences avec la réalité. C'est un peu, si vous voulez, comme lorsque l'on passe l'aspirateur chez soi, on voit alors immédiatement les résultats. J'ai voulu à ce moment prendre des objets plus difficiles, des objets plus qualitatifs de par leur nature, mais très importants sociologiquement.

D'un point de vue sociologique, il y a tout le domaine des croyances, des idéologies et des sentiments moraux. Ce sont des phénomènes qui, socialement, sont très importants. Ayant une attitude profondément scientifique - je crois qu'il faut commencer par voir ce que les autres ont fait, de manière nette et systématique -, j'ai d'abord essayé de trouver dans la littérature existante ce qui avait été écrit sur la question. J'ai été très déçu de la manière dont les sociologues parlaient des croyances, notamment des idéologies. J'ai cru voir davantage de rigueur du côté des psychologues. C'est d'ailleurs pour cette raison que mon premier livre sur cette question a été parfois mal perçu, considéré comme étant de la psychologie. En allant chercher du côté des psychologues, non seulement il y avait une certaine rigueur d'une part, mais d'autre part cela me permettait aussi de commencer à poser le problème du micro/macro. Là aussi, les grandes croyances collectives commencent par l'individu. C'est comme ça que le « basculement » s'est produit.

- À partir des années 1970, vous affirmez, de manière tranchée, que les théories déterministes holistes ont atteint leurs limites heuristiques et que, pour faire de la sociologie, il faut retourner aux pères fondateurs. Vous citez alors souvent Weber Pourquoi Weber ? Quelle a été son influence sur votre pensée et pourquoi développer toute une sociologie en postulant qu'il faut retourner à Weber ?

- Parmi les ancêtres, il y en a deux en fait qui ont joué un certain rôle, soit Weber et Tocqueville, que j'ai par ailleurs lus assez tardivement. C'est après avoir écrit *L'inégalité des chances* que j'ai lu Weber et Tocqueville. *L'inégalité des chances* m'avait convaincu que l'individualisme méthodologique était la bonne méthode, la [136] méthode solide sur la base de laquelle il fallait partir. J'ai d'ailleurs écrit beaucoup sur la question, m'étant aperçu que j'étais très mal compris. On me faisait métaphysicien. Je croyais pourtant dire des choses extrêmement simples et l'on m'a transformé en métaphysicien.

C'est à ce moment, dis-je, que j'ai lu Tocqueville et Weber. Tocqueville est celui que je considère comme le plus grand. En le lisant, je me suis posé les questions suivantes : pourquoi ses théories sont-elles si solides ? Pourquoi continue-t-on à les utiliser ? Nous avons l'impression que ses théories expliquent beaucoup de phénomènes contemporains. Par exemple, le cas du mysticisme des sociétés démocratiques. Ce phénomène se retrouve dans Tocqueville. Ce dernier se pose la question suivante : « pourquoi les Américains pratiquent-ils leur religion quelquefois avec exaltation ? » Ce phénomène est aussi contemporain. Par exemple, le phénomène des télé-évangélistes aux États-Unis et celui des sectes. Et Tocqueville donne des explications à ces phénomènes. Si l'on regarde aussi la manière dont il construit ses analyses, ce sont toujours des analyses de type individualiste méthodologique.

En commençant à lire Tocqueville et Weber j'étais alors dans cette situation où je croyais dire des choses simples mais où je rencontrais beaucoup de résistance. En les lisant, j'ai cependant réalisé que, s'ils étaient grands, c'était justement parce qu'ils partaient de cette idée de l'individualisme méthodologique. C'est à ce moment que j'ai commencé à les nommer mes alliés et à en parler beaucoup.

- J'aimerais que vous nous expliquiez en termes simples, à l'intention des étudiants qui commencent leurs études, en quoi consiste l'individualisme méthodologique.

- L'objectif de toute science, de toute démarche scientifique, est d'obtenir des explications qui soient, dans l'idéal, dépourvues de « boîtes noires ». Je crois que c'est l'essence de la science. Par exemple, vous avez un phénomène qui est opaque et obscur. Vous prenez un premier système explicatif, mais il y a des « boîtes noires », des choses que vous ne comprenez pas encore. L'objectif de la science est fondamentalement de supprimer les « boîtes noires ». L'individualisme méthodologique est une direction qui [137] permet, si nous la suivons, d'essayer de supprimer complètement celles-ci.

Prenons un exemple de Tocqueville que j'utilise très souvent. Tocqueville constate qu'à la fin du XVIII^e siècle il y a une stagnation de l'agriculture française au moment où il y a un développement extraordinaire de l'agriculture anglaise. Ce phénomène est mystérieux, car ces deux pays se ressemblent beaucoup sur divers aspects, à cette époque. Comment alors expliquer ce phénomène ? Vouloir répondre à ce pourquoi, c'est vouloir chercher la cause. Et la cause dans les phénomènes sociaux, c'est toujours des comportements, des attitudes des individus. Et par conséquence, si vous voulez supprimer complètement les « boîtes noires », il faut expliquer pourquoi les individus font ce qu'ils font, et croient ce qu'ils croient. Une fois que vous y êtes arrivé et que vous êtes convaincant, l'explication est claire et définitive. Il n'y a plus de « boîtes noires ».

Dans l'exemple de Tocqueville, l'explication est simple. Il nous explique que les propriétaires fonciers français préfèrent aller acheter toutes les charges royales qui existent - la France étant beaucoup plus centralisée que l'Angleterre -, quittent leurs terres et placent sur ces dernières des gens qui n'ont aucun pouvoir de décision, ni de modernisation. Ces comportements individuels en s'agréant, provoquent la stagnation de l'agriculture française. Voilà un modèle d'explication que j'aime beaucoup donner. Nous partons d'un phénomène qui est très difficile à comprendre et nous aboutissons à une explication définitive. Une fois que vous avez compris que le propriétaire foncier

français est tenté par les charges du roi car celui-ci est très puissant en France, c'est terminé. Vous n'avez plus rien à expliquer.

- Vous avez également tenté d'appliquer l'individualisme méthodologique aux croyances.

- Oui. Car je crois effectivement à cette proposition de base selon laquelle on ne croit pas à n'importe quoi. Même si vous soumettez les gens à la torture, même si vous pratiquez les pressions physiques les plus fortes possibles, vous ne ferez pas croire aux gens n'importe quoi. Même aux enfants très jeunes, vous ne leur faites pas croire n'importe quoi. Cela veut dire que lorsque les gens [138] croient quelque chose, c'est qu'ils ont des raisons fortes d'y croire. Tant que les gens n'auront pas un autre système de raison, vous ne réussirez pas à leur faire changer de croyance. C'est pour ça qu'ils ont un sentiment de certitude.

- Certains auteurs ont relevé le fait que vous critiquez les explications de la socialisation. Pourtant, on dit que, si l'individu a une motivation, c'est en raison de sa socialisation.

- Naturellement, je ne suis pas assez « fou » pour nier les processus de socialisation. Ils existent et ils sont indispensables. Nous croyons, dit Tocqueville, un million de choses sur la foi d'autrui car nous ne pouvons pas tout explorer nous-mêmes. Si je dois savoir ce qu'il faut penser de la forme de la Terre, je ne peux pas construire moi-même un observatoire dans le but d'observer la forme de la Terre. Je vais plutôt faire confiance aux autres. Et sur plusieurs autres sujets, je suis mieux de faire confiance aux autres.

Je n'analyserais donc pas la socialisation de façon passive. Prenez l'exemple des enfants qui croient au père Noël. Vous ne leur faites pas croire longtemps au père Noël. La socialisation dit aux enfants que le père Noël existe. Très tôt, et c'est toujours un moment important dans la formation de l'individu, ils vont découvrir que le père Noël n'existe pas. La socialisation, il faut lui donner sa place, mais il ne faut cependant pas la percevoir de manière irréaliste et sur le modèle d'un individu passif. Il faut plutôt percevoir la socialisation elle-même de manière un peu stratégique, c'est-à-dire que l'on propose à l'individu des

croyances, ce dernier y adhère ou n'y adhère pas. Il y adhère un moment, et à un autre moment, non, etc.

- Au moment où vous avez parlé des effets pervers, à moins d'erreur, on entendait très peu parler de la théorie du chaos, de la complexité, de l'incertitude, alors qu'aujourd'hui ces théories sont en vogue. Cette notion de chaos n'est-elle pas justement une forme d'effets pervers ?

- Je le crois absolument. Historiquement, vous avez parfaitement raison. Il est vrai que ces théories viennent quelques années après la sortie du livre sur les effets pervers. La théorie du chaos a effectivement beaucoup attiré l'attention des gens car cette dernière était issue de physiciens, de Prix Nobel de physique. Les gens [139] avaient de plus l'impression qu'il s'agissait là d'une nouvelle théorie.

Vous avez en ce sens tout à fait raison. Ce que j'avais essayé d'expliquer par la notion d'effets pervers, c'est ce qu'on a appelé par la suite la complexité et le chaos. En fait, c'était la même idée. Pour ma part, j'ai par contre toujours une certaine résistance à présenter les choses sous forme de théorie générale. C'est pour cette raison que j'ai essayé d'attirer l'attention sur ce phénomène plutôt que de tenter de le théoriser. En somme, si vous regardez dans le détail, vous pouvez voir que la théorie du chaos est une théorie mathématique dont on a espéré, sous prétexte qu'elle était justement une théorie mathématique, qu'elle expliquerait plusieurs choses en sociologie. Je ne connais cependant pas une seule application réelle de cette théorie. L'essentiel de cette théorie, à mon avis, c'est l'idée de la complexité et des enchaînements, l'idée que l'on ne peut jamais prévoir complètement les conséquences de nos actions, etc.

- Avec les mutations que connaissent nos sociétés, est-il vrai que nous assistons à l'épuisement des paradigmes en sociologie, en particulier celui des effets pervers ?

- Non, je ne le crois pas. Comme la sociologie est une discipline très liée aux problèmes sociaux, elle a été fortement secouée par les événements. Nous avons eu, par exemple, une sociologie très marxiste qui a été liquidée avec le mur de Berlin. Je crois simplement que nous

sommes dans une période de transition pour l'instant. Nous avons toujours besoin de paradigmes, de cadres de pensées. Le paradigme, c'est un peu comme une constitution en politique. Quelle soit coutumière ou écrite, il y a toujours une constitution dans une société. C'est la même chose dans la communauté scientifique ; il y a toujours des paradigmes.

- Est-il pertinent de tenter d'appliquer votre théorie à une discipline d'intervention, comme le travail social, par exemple ?

- Je crois effectivement que oui. Une bonne partie des échecs, des désillusions et des déceptions que nous observons lorsque nous faisons une intervention, vient du fait que nous n'avons pas suffisamment analysé les motivations des gens. L'exemple suivant, [140] même s'il n'est pas puisé dans le domaine du travail social, illustre bien cette situation. En Inde, une politique de dénatalité fut vouée complètement à l'échec. Des pilules anticonceptionnelles furent distribuées aux femmes. Ces dernières, tout en acceptant la pilule, la jetèrent par derrière. Comment expliquer le comportement de ces femmes ? Mais par une motivation très simple ! En Inde, comme dans un certain nombre de pays, les enfants servent de système d'assurance sociale. Cet échec s'explique ainsi par le fait que nous avons mis en place une politique, en ignorant complètement les hypothèses sur les motivations des gens.

- J'ai tenté de faire une application théorique et empirique de l'individualisme méthodologique à des projets de développement en Afrique noire, en particulier dans le domaine des projets d'hydraulique villageoise. Que pensez-vous de ces nouvelles applications de l'individualisme méthodologique ?

- Je suis très heureux de constater l'existence d'exemples qui soient puisés hors des domaines sur lesquels j'ai moi-même réfléchi. Ce qui m'a très frappé, à partir d'un bilan des théories que j'ai réalisées dans *La place du désordre*, c'est que les théories les moins célèbres sont souvent les meilleures et sont celles qui reposent sur l'idée de l'individualisme méthodologique.

- *J'ai fait récemment la lecture de votre dernier livre Le juste et le vrai. Je vous demanderais de me présenter brièvement la thèse que vous défendez dans ce livre.*

- Ce livre est en fait la suite de deux ouvrages que j'ai écrits, soit *L'idéologie ou l'origine des idées reçues* qui constitue une sorte d'introduction, et *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses* où j'ai tenté de faire des analyses des croyances fausses, et de montrer que ces dernières s'appuyaient très souvent sur des raisons fortes. Je me suis finalement aperçu que j'avais découvert ici une grande banalité : l'histoire de la science est l'histoire de toutes sortes d'histoires fausses. Si ce n'était pas vrai - ce principe - la science n'aurait pas d'histoire.

Dans ce troisième livre, *Le juste et le vrai*, j'ai alors tenté de reprendre les mêmes intuitions et les mêmes outils d'analyse dans [141] le but de les appliquer, non plus aux croyances descriptives, mais aux croyances prescriptives (aux normes, aux valeurs, etc.). Et la thèse fondamentale que je défends ici est très simple : lorsque les gens croient à quelque chose, c'est qu'ils ont des raisons fortes d'y croire. Et ces raisons fortes ne proviennent pas du ciel, mais sont plutôt naturellement dépendantes du contexte et ce, autant dans le domaine du prescriptif que dans celui du descriptif. L'idée de ce livre est alors de démontrer que ce qui se passe dans le domaine du prescriptif n'est pas fondamentalement différent de ce qui se passe dans le domaine du descriptif. Dans ce processus, il y a les certitudes des individus, et derrière ces certitudes, il y a des raisons fortes qui dépendent du contexte.

- *Où en est actuellement Raymond Boudon, c'est-à-dire l'homme et le savant ?*

- Comme homme, la chose qui me rend vraiment optimiste, si je prends actuellement le cas de la France, c'est la remontée du pouvoir judiciaire. En effet, je crois que cette remontée est vraiment un approfondissement de la démocratie, et je crois aussi que la démocratie est le meilleur système d'organisation sociale. Cette remontée du pouvoir judiciaire n'est pourtant pas un hasard. Que ce soit en France, en Italie, en Espagne, etc., je crois qu'elle est la manifestation d'une volonté

d'un grand projet politique qui ne sera jamais fini. Approfondir la démocratie, c'est faire en sorte que la dignité des personnes soit respectée au maximum, c'est réaliser le meilleur compromis entre la complexité de la société et la dignité des personnes. Et ici, c'est de l'irréversible qui est créé. Une fois que c'est fait, on ne peut pas retourner en arrière.

Comme savant, je conserve toujours ma vieille idée du début. J'ai investi toute ma vie dans les sciences sociales. J'ai toujours milité pour que les sciences sociales deviennent une charrue qui pénètre dans la terre, dans le réel et non pas une charrue émoussée. Je conserve donc toujours l'idée que ce n'est pas parce que les sujets sont compliqués et difficiles, comme par exemple le phénomène des croyances, qu'il ne faut pas tenter de mettre en œuvre une étude de type scientifique.

[142]

- En quoi votre sociologie permet-elle d'expliquer les phénomènes sociaux des sociétés contemporaines ?

- Je crois que ce type de sociologie fournit d'abord un outil qui permet d'effectuer de meilleures analyses et de meilleures préventions. D'un point de vue plus philosophie des Lumières, c'est une manière de faire de la sociologie qui permet de mieux comprendre le monde dans lequel on vit, de mieux comprendre ce qui se passe et, par conséquent, d'agir davantage en connaissance de cause. Ce type de sociologie possède ainsi un pouvoir éclairant. Ce qui est de plus très important, c'est qu'il permet aussi de voir les limites de la sociologie. Par exemple, une des grandes difficultés de la sociologie est liée au fait que l'on a cru, et ce pendant très longtemps, qu'elle serait capable de prédire les événements. Et on sait pourtant aujourd'hui ce que cette croyance a donné... Avec ce type de méthodologie et la notion d'effets pervers, nous prenons conscience de la complexité et, par conséquent, nous réalisons que l'on ne peut pas prévoir très loin. D'un point de vue moral, je pense que cette sociologie peut donc engendrer une sorte d'attitude de sagesse de l'action. En somme, les retombées de cette sociologie sont multidimensionnelles. Il y a des retombées à la fois cognitives et pratiques.

[143]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Deuxième partie

APPLICATION DANS
DIFFÉRENTS DOMAINES

[Retour à la table des matières](#)

[144]

Un des grands avantages de la pensée sociologique de Raymond Boudon, c'est qu'elle rend compte des phénomènes sociaux dans différents domaines, comme le montrent les chapitres qui composent la deuxième partie de ce livre.

[145]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Deuxième partie :
Application dans différents domaines

Chapitre VI

Théorie systémique de la rationalité de l'acteur appliquée aux domaines de l'éducation et du travail social

1. DOMAINE DE L'ÉDUCATION

[Retour à la table des matières](#)

C'est d'abord dans le domaine de l'éducation que Raymond Boudon a mis en évidence un certain nombre d'effets pervers qui ne peuvent mieux s'expliquer que par les principes de l'individualisme méthodologique et de la rationalité des acteurs. La persistance des inégalités scolaires devant les politiques d'égalité des chances et de démocratisation des systèmes d'éducation des pays industrialisés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le déséquilibre entre scolarisation et mobilité sociale, les mouvements étudiants et les réformes universitaires en Europe et en Amérique du Nord ou la « crise mondiale » de l'éducation sont autant de phénomènes dont la sociologie de l'éduca-

tion, dominée jusqu'au début des années 1970 par un déterminisme implacable, n'arrivait pas à rendre compte de façon satisfaisante. Dans son ouvrage capital *L'inégalité des chances*, Boudon montre le pourquoi de cette impasse et propose une théorie qui explique des phénomènes demeurés jusque-là sans réponse sociologique convaincante. Cet ouvrage marque un tournant non seulement dans la sociologie de l'éducation en France, mais également dans la sociologie en général : l'émergence du paradigme des effets pervers et le retour de la sociologie de l'acteur. Eu égard aux problèmes d'éducation, des études et recherches importantes s'inspirant de la théorie de la rationalité de l'acteur et de la méthode individualiste ont été effectuées en France, en Belgique, [146] au Québec et même en Afrique ⁷⁶ dans les années qui ont suivi la parution de ce livre. Nous présentons ci-après des exem-

⁷⁶ Voir Mohamed Cherkaoui, *Les paradoxes de la réussite scolaire. Sociologie comparée des systèmes d'enseignement*, Paris, PUF, 1979 ; Roger Girod, *Inégalité, inégalités*, Paris, PUF, 1977 JL. Litt, *Origine sociale et scolarité. Les processus générateurs d'inégalité scolaire. Analyse longitudinale d'une cohorte d'élèves de la province de Luxembourg*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain, 1980 ; Alain Massot, *Chemineurs scolaires dans l'école québécoise après la réforme*, Québec, Les Cahiers d'ASOPE, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Département de sociologie, Université de Montréal, 1979 ; Mireille Levesque et Louise Sylvain, *Après l'école secondaire : étudier ou travailler choisit-on vraiment ?*, Québec, Conseil supérieur de l'éducation, 1982 ; Louise Sylvain, *Les chemineurs des jeunes Québécois en milieux scolaires francophone et anglophone, Synthèse de certaines données du projet ASOPE*, Québec, Conseil de la langue française, 1982 ; Yao Assogba, *Le paradigme des effets pervers et l'inégalité des chances en éducation*, Québec, Les Cahiers du LABRAPPS, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1984 ; Nakoni Koura Baba, *Les sources du déséquilibre entre les filières d'études universitaires au Togo*, thèse présentée à L'École des gradués de l'Université Laval pour l'obtention du grade de philosophiae doctor (Ph.D.), Département d'administration et politiques scolaires, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, 1991 ; Benoît Kaboré, *La famille burkinabé face au cheminement scolaire de l'élève de l'enseignement secondaire général public (élèves de 3^e et de terminale de la ville de Ouagadougou)*, thèse présentée à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de philosophiae doctor (Ph. D.) en éducation comparée, Département d'études en éducation et d'administration de l'éducation, Faculté des sciences de l'Éducation, Université de Montréal, 1992.

ples classiques d'application de la théorie de Boudon dans le domaine de l'éducation.

1.1 Dépasser les explications unifactorielles et déterministes des inégalités scolaires

[Retour à la table des matières](#)

L'examen critique rigoureux des théories de l'inégalité des chances scolaires permet à Boudon, d'une part, de mettre en relief leur caractère « unifactoriel », c'est-à-dire leur tendance générale à vouloir isoler un seul élément comme facteur générateur des inégalités sociales devant le système d'enseignement. D'autre part, il relève systématiquement le déterminisme quasi absolu de ces théories qui consiste à attribuer les échecs des enfants des classes défavorisées, par exemple, à la place qu'occupent les [147] parents dans la structure sociale (statut socio-économique ou position sociale), aux valeurs culturelles de l'origine sociale des enfants, au système de valeurs qui caractérisent chaque classe sociale, au langage utilisé dans leur famille respective, etc. (Boudon, 1973a, 1989, 1990b). Certes, dit Boudon, ces théories rendent compte de certaines formes d'inégalités scolaires comme la variation de la réussite, de l'orientation ou de l'abandon scolaire en fonction de l'origine scolaire, du système de valeurs. Mais certaines inégalités devant l'éducation que l'on continue d'observer, par exemple dans les orientations lorsque la réussite scolaire est égale (entre autres, réussite excellente égale entre les élèves des classes sociales favorisées et défavorisées) ne peuvent pas être expliquées par les théories « unifactorielles et déterministes » (Boudon, 1973a : 62-73).

Boudon propose alors une interprétation interactionniste plus satisfaisante de l'inégalité d'accès à l'enseignement. L'explication consiste à faire de l'inégalité des chances scolaires « le résultat d'une sorte de calcul économique auquel se livreraient les adolescents et leur famille » (Boudon, 1979 : 209). Exposée sommairement, cette interprétation postule que « la situation sociale des familles fait qu'elles apprécient différemment les risques, les coûts et les avantages de l'investissement scolaire » (Boudon, 1990b : 538). De ce point de vue, la principale « cause » des inégalités scolaires observées se retrouverait au

niveau de la différence dans l'appréciation des risques, des coûts et des avantages des études longues. Ces derniers varient selon les milieux sociaux, les coûts et risques tendant à croître et les avantages à décroître au fur et à mesure qu'on descend dans l'échelle des classes sociales. Fidèle à la conception de la théorie de la rationalité de l'acteur, Boudon cherche à mettre ici en évidence le sens des comportements des acteurs sociaux, en recherchant les raisons que ces derniers ont d'agir comme ils le font. Pourquoi, par exemple, les individus issus des classes défavorisées se dirigent-ils moins vers les études supérieures que ceux issus des classes plus favorisées ? Pourquoi ont-ils en moyenne un niveau scolaire plus bas ? Cela tiendrait, dit Boudon, selon l'hypothèse du calcul coûts/risques/avantages, à ce qu'ils tendent à sous-estimer les avantages futurs d'un investissement scolaire, à surestimer les désavantages présents d'un [148] investissement scolaire et tendent, par rapport aux autres classes, à surestimer les risques d'un investissement scolaire. Cette théorie explicative des inégalités scolaires considère donc l'acteur comme étant rationnel ou intentionnel devant l'éducation. Un acteur qui, en fonction de certaines variables (origine sociale, réussite scolaire, âge, sexe), fait des choix et prend des décisions tout au cours de son cheminement scolaire et de sa trajectoire scolaire.

1.2 Effets pervers et sociologie de l'éducation

[Retour à la table des matières](#)

Boudon a aussi trouvé de nombreux cas d'effets pervers sur le terrain de la sociologie de l'éducation : « C'est, précise-t-il, sur le terrain de la sociologie de l'éducation que j'ai rencontré, d'abord sans le savoir, en tout cas sans le vouloir, des structures caractérisées par l'existence d'effets pervers » (Boudon, 1977 : 8).

Un effet pervers fort remarquable dans le domaine de l'éducation que Boudon a mis en lumière est celui des rapports entre la démocratisation du système d'éducation et la mobilité sociale dans les sociétés industrielles. Il a été admis pendant longtemps qu'une démocratisation de l'éducation devrait nécessairement entraîner une réduction des inégalités des chances sociales, voire favoriser la mobilité sociale. Des données montrent cependant que cette croyance ou théorie est fautive :

la démocratisation de l'enseignement n'a pas entraîné une augmentation des possibilités de mobilité sociale. Boudon constate que l'égalisation des chances scolaires, en permettant à tout le monde d'augmenter son taux de scolarité, a plutôt engendré une accumulation d'effets pervers. Ainsi, l'augmentation individuelle de la demande d'éducation, en s'agrégeant, a produit des effets collectifs et individuels non nécessairement désirables mais en tout cas non inclus dans les objectifs explicites des acteurs.

Par ailleurs, même si la juxtaposition de ces comportements individuels a entraîné des effets non voulus et désirables, comme les gains de productivité, il importe de remarquer qu'elle a surtout engendré des effets non désirables pour les individus et la collectivité. Par exemple, la hausse individuelle (l'acteur individuel ou l'unité familiale) de la demande scolaire a contribué à l'élévation de la barre de la réussite sociale pour tous, voire à la [149] hausse du coût individuel du statut social. La situation se comprend assez bien. La démocratisation, explique Boudon, permet actuellement à chaque unité familiale de manifester une demande d'éducation supérieure à celle qu'une unité familiale comparable aurait manifestée à une période antérieure. Cette situation a pour effet que chacun acquiert son statut socio-économique ou sa position sociale à un coût plus élevé.

La démocratisation a aussi contribué à augmenter l'inégalité des revenus Raymond Boudon, « Deux sociologues... », *op. cit.*, p. 747 et le coût du système d'éducation pour la collectivité. En cumulant ces effets pervers, l'augmentation de la demande individuelle d'éducation aurait, par le fait même, produit au niveau macroscopique un autre « effet non désiré et indésirable », soit celui d'annihiler la réduction souhaitée de l'inégalité des chances sociales. C'est ainsi que l'accroissement de la demande éducationnelle a neutralisé, dans la durée, les effets auxquels on devait logiquement s'attendre de la démocratisation du système d'enseignement dans les sociétés modernes où le statut social est censé s'acquérir par l'individu. Certains chercheurs ont construit un schéma simplifié, à intérêt pédagogique, du modèle théorique des effets pervers et de la démocratisation de l'éducation. Jean Stafford en particulier, se basant sur les principales conclusions des travaux de Thurow et de Boudon, a établi un schéma des « avanta-

ges/désavantages » de ce qu'il appelle « l'inflation scolaire » pour l'individu et pour l'ensemble de la société ⁷⁷.

Tableau 3

Avantages/désavantages de l'inflation scolaire pour l'individu et pour la société		
Individu	Avantages	Désavantages
Avantages	1	2
Société		
Désavantages	3	4

Source : Jean Stafford, « Effets pervers et système scolaire, in *Critères*, n° 20, hiver 1978, p. 189.

[150]

La combinaison des deux variables (société et individu) donne quatre cas de figure possibles. Ces cas vont de la première situation, qui correspond à la maximisation des avantages pour l'individu et pour la société, à la quatrième, où la société est fortement désavantagée, en passant par les cas 2 et 3 où il y a respectivement désavantages pour l'individu mais avantages pour la société, et avantages pour l'individu mais désavantages pour la société. Les paramètres avantages/désavantages d'un allongement de la scolarité doivent être interprétés par rapport à la position sociale de l'individu, car, selon qu'ils appartiennent à une position sociale X ou Y, certaines personnes sont plus avantagées que d'autres pour ce qui est de raccourcir ou de prolonger leur temps d'études. C'est le schéma du modèle théorique de Boudon qui explique les effets pervers que nous avons présentés précédemment. « Ce sont les classes moyennes et les classes les plus pauvres qui sont fortement désavantagées par l'inflation scolaire et la

⁷⁷ Jean Stafford, « Effets pervers et système scolaire », in *Critères*, n° 20, hiver 1978, p. 185-199.

neutralité de la mobilité sociale ; les membres de ces classes sont plus nombreux et doivent supporter une compétition plus grande et, de plus, l'investissement scolaire que peuvent faire ces individus est plus limité que celui des classes plus favorisées ⁷⁸ ».

Mais, le système scolaire étant ouvert à tous, chaque individu a intérêt à essayer de suivre la filière scolaire longue, en l'occurrence des études universitaires, nonobstant les faibles possibilités de mobilité sociale qu'il possède. Comme tous veulent prolonger leur scolarité, d'où la forte demande d'éducation ou « l'inflation scolaire », il se trouve paradoxalement que les uns et les autres se nuisent eu égard à l'objectif socio-économique recherché, à savoir l'acquisition d'une position sociale plus élevée. Citant Hobbes et Rousseau, Boudon rappelle qu'il y a toujours une « interdépendance entre le couple contrainte/liberté et le couple égalité/inégalité ». C'est dans ce sens « que la liberté offerte à tous, à un niveau formel, de « choisir » son niveau d'instruction peut être considérée comme un des facteurs qui a contribué à la persistance des inégalités » (Boudon, 1977 : 184).

[151]

1.3 La crise de l'éducation universitaire et le modèle de la frustration relative considérée comme effets pervers⁷⁹

[Retour à la table des matières](#)

À partir de la crise universitaire française ⁸⁰ analysée sous l'angle du principe fondamental des effets pervers, Boudon propose un essai de diagnostic sociologique de ce que Philip H. Coombs a appelé « la crise mondiale de l'éducation ⁸¹ ». D'après Boudon, cette crise se manifeste par deux phénomènes principaux : « *l'anomie de la condition*

⁷⁸ *Ibidem*, p. 191.

⁷⁹

⁸⁰ Raymond Boudon, « Deux sociologues interrogent la révolte étudiante 1. La crise universitaire française : essai de diagnostic sociologique », in *Annales Économies Sociétés Civilisations*, Librairie Armand Colin, extrait du numéro 3, mai-juin 1969, p. 738-764

⁸¹ Philip H. Coombs, *La crise mondiale de l'éducation*, Paris, PUF, 1968.

étudiante » et « *l'emprise* » relativement importante du système universitaire sur le « destin » de l'individu. Comment le sociologue explique-t-il cette crise ? Il fait d'abord quelques constatations au su et du système universitaire français. Outre l'augmentation considérable de la demande de l'éducation (augmentation de l'effectif des étudiants) depuis le début des années 1950, il note aussi le taux de scolarisation plus élevé en France comparativement aux autres pays européens ainsi que la persistance des mauvaises conditions pédagogiques. Dans ce dernier cas, il signale la médiocrité du système d'encadrement des étudiants français par rapport à ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne et ce, malgré les investissements de l'État français. Tous ces facteurs ont sans doute conduit aux taux d'échecs très élevés auxquels on assistera dans le système universitaire en France dans les années 1960.

Les autres facteurs institutionnels soulevés par Boudon sont au nombre de trois : 1) « l'absence complète d'orientation » qui suscite au sein du système « une orientation négative » dans un contexte où la liberté est laissée à chacun d'entrer à l'université ; 2) la compétition pour les emplois et 3) l'existence de deux types idéaux de l'université française. Le premier type (type idéal I) et aussi le plus ancien a, selon lui, marqué fortement le système universitaire français de 1900 jusqu'en 1950. Le second type (type idéal II) a émergé et commencé à s'affirmer de plus en plus nettement à partir de 1950. Ces types idéaux sont décrits par le mode [152] de recrutement social de la population étudiante. L'université du type idéal I ou « l'université bourgeoise » recrute essentiellement les fils et filles de la classe bourgeoise, et celle du type idéal II ou « l'université moyenne » procède à un recrutement des classes moyennes en majorité. C'est ce que montrent d'ailleurs les statistiques entre 1950 et 1960. « Entre 1950 et 1960, la part des professions libérales tombe de 17,4% à 12,5%, en 1965, elle s'abaisse à 9,6% ⁸² ». Mais curieusement, souligne Boudon, une certaine sociologie n'a surtout retenu, de façon absolue, que la faible démocratisation de l'enseignement supérieur, en mettant principalement en lumière le faible recrutement des classes ouvrières ⁸³. Certes, malgré la démocratisation, et Boudon est le premier à le reconnaître, il y a une inégalité effective et profonde du recrutement universitaire en fonction de l'ori-

⁸² Raymond Boudon, « Deux sociologues... », *op. cit.*, p. 747.

⁸³ Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les Héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1964.

gine sociale. Cependant, il est aussi possible de faire une lecture relativiste des statistiques et dire que, « si le *recrutement* social de l'université (probabilité pour qu'un individu d'une classe sociale donnée entreprenne des études supérieures) ne s'est guère modifié, la *composition sociale* de l'université s'est, elle, fortement démocratisée, puisque la part des strates supérieures s'est considérablement réduite par rapport à celle des strates moyennes, au point qu'on peut dire qu'entre 1950 et 1960 on est passé d'une université "bourgeois" à une université dominée par les classes moyennes ⁸⁴ ». Il s'agit d'un phénomène sociologiquement important.

Le principe du libre accès à l'enseignement supérieur et le type libéral d'orientation dominant (l'individu est le principal responsable de son orientation scolaire) ont conduit à un gonflement des facultés axées surtout sur « la culture » (facultés des lettres et de droit). La mauvaise orientation et l'encadrement défailant des étudiants augmentent le risque d'échecs aux examens. Par ailleurs, la réussite aux examens et l'obtention du diplôme ne garantissent ni le statut social ni même l'emploi. L'adéquation qu'il y avait jusqu'en 1950, entre le système universitaire et le système socio-économique, a été ainsi progressivement [153] rompue non seulement par certains changements sociaux de l'après-guerre, mais également par la mutation survenue dans la composition sociale et démographique de la population étudiante.

En définitive, les années 1960 étaient caractérisées par une large part d'indétermination de la finalité des études pour l'étudiant. Cette *condition anémique* des étudiants explique la *révolte étudiante* de la fin des années 1960. Le modèle explicatif qui a permis de rendre compte de cette révolte s'inspire de la *logique de la frustration relative* ⁸⁵ considérée alors comme un effet pervers. La même explication reste valable pour les grèves étudiantes ou sociales en France, au Québec et en Ontario des dernières années de la décennie 1990-2000.

⁸⁴ Raymond Boudon, « Deux sociologues », *op. cit.*, p. 748.

⁸⁵ Raymond Boudon, *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, 1977, p. 131-158.

1.4 Les réformes de l'enseignement supérieur et les pièges de l'action collective

[Retour à la table des matières](#)

Pourquoi les réformes effectuées dans le système d'enseignement supérieur au cours des années 1960 ou 1970 dans certains pays comme la France ou le Québec ont-elles échoué ? Par exemple, pourquoi l'introduction des cycles universitaires courts (parallèlement aux cycles longs traditionnels), dans le but d'orienter autrement certains étudiants, d'éviter un gonflement de l'effectif ailleurs et de répondre rapidement aux nouveaux besoins du marché du travail, n'a-t-elle pas donné les résultats escomptés ?

La démarche explicative fondée sur le paradigme des effets pervers permet de comprendre cet échec. En acteur intentionnel, l'étudiant dispose d'informations suffisantes sur la forte demande d'éducation. Il sait aussi, toutes choses étant égales par ailleurs, qu'il y a une relation entre le niveau d'éducation et le statut socio-économique, mais que l'investissement en éducation perd de la valeur. Il cherchera donc à maximiser son investissement (temps et argent) par l'obtention d'un diplôme qui a plus de valeur, et cela dans l'espoir d'acquérir une position sociale S1 supérieure ou S0, au moins équivalente à sa position actuelle, car la concurrence est forte. Même s'il n'est pas assuré d'un meilleur [154] statut socio-économique après ses études, l'étudiant a intérêt à choisir la filière longue qui mène à un diplôme qui a une plus grande valeur marchande. « En effet, dans tous les cas sauf un, son espérance de gain est supérieur avec la première stratégie » (Boudon, 1977 : 127). L'agrégation de ces décisions individuelles intentionnelles a produit au niveau macroscopique des effets pervers. Ceux-ci expliquent, à leur tour, les échecs au sein de l'enseignement supérieur court dans les sociétés industrielles d'Europe où il y a démocratisation de l'éducation, inflation scolaire, orientation scolaire libérale, quasi-absence d'encadrement des étudiants, dévaluation du diplôme.

1.5 Effets pervers et inégalité des chances devant l'école

[Retour à la table des matières](#)

Un des aspects de la « crise » de l'éducation dans les sociétés industrielles d'Europe et d'Amérique du Nord est ce qu'on peut appeler « le désenchantement de la démocratisation du système d'enseignement ». Ce « désenchantement » est dû à la persistance des inégalités scolaires malgré les politiques de l'égalité des chances. Pourquoi cette persistance ? La théorie de Boudon en rend compte de façon très satisfaisante ⁸⁶. Un bilan critique des études nationales et internationales sur les inégalités scolaires, puis une analyse par la méthode comparative de ces études montrent qu'en dernier ressort deux *mécanismes seulement* expliquent le mieux ces inégalités. Le premier mécanisme est l'origine sociale du jeune qui lui donne des « avantages/ désavantages » cognitifs/linguistiques/culturels. Ceux-ci exercent une influence plus ou moins grande sur la réussite et le cheminement scolaires - retard, orientation scolaire - de l'élève. Le deuxième mécanisme est l'appréciation des risques/coûts/avantages associés à l'investissement scolaire que les familles font différemment selon leur situation sociale.

Au fur et à mesure que les jeunes avancent dans le système scolaire, les différences de la réussite scolaire en fonction du premier mécanisme tendent à s'amoinrir et peuvent éventuellement [155] s'inverser à des niveaux plus avancés du système scolaire. Les inégalités qu'on continue d'observer ne sont donc plus dues à ces éléments du milieu d'origine des jeunes, mais plutôt au jeu du second mécanisme. À réussite scolaire égale - excellente par exemple -, on constate que les fils et les filles d'origine sociale basse vont s'orienter davantage vers les secteurs professionnels comparativement aux fils et filles d'origine sociale élevée qui choisiront majoritairement les filières longues ou les secteurs scolaires qui mènent aux études universitaires. Si l'effet du premier mécanisme s'atténue, le second mécanisme continue par

⁸⁶ Raymond Boudon, « Les causes de l'inégalité des chances scolaires », in *Commentaire*, n° 51, 1990, p. 533-542.

contre de jouer dans le temps, et ceci à chaque point de bifurcation du système scolaire. En résumé, c'est le résultat des effets combinés des deux facteurs suivants qui est la cause principale des inégalités scolaires. Un facteur « institutionnel » : l'organisation du système scolaire en termes de tronc communs de cycles (courts/longs), de filières ou secteurs (académique/ technique ou général/professionnel). Un facteur « psychosociologique » : les aspirations scolaires que nourrissent les familles (ou les choix d'orientation scolaire) en fonction de leur situation sociale en tenant compte des coûts/risques/avantages de l'investissement scolaire.

Nous avons justement appliqué la théorie de la rationalité de l'acteur à l'étude en profondeur des aspirations ⁸⁷. Nous faisons ici seulement un résumé de cette étude. Il s'agit d'expliquer les inégalités des niveaux d'aspirations scolaires ou professionnelles des jeunes. L'aspiration peut être définie comme une forme d'action ou plus précisément comme un type particulier d'orientation à l'action (Rocher, 1976). L'aspiration peut donc avoir un caractère que certains auteurs ont qualifié de « dirigiste », « directionnel », « orienté », « fonctionnel » (Strmiska, 1970 : 98). Autrement dit, l'aspiration vise une finalité dans la mesure où c'est une forme d'action à laquelle l'acteur social donne un sens, assigne des objectifs et des buts à atteindre. Cette recherche d'une finalité, ou ce désir d'atteindre un but qui caractérise l'aspiration, implique nécessairement une rationalité, une intentionnalité de la part de l'acteur social. En effet, cherchant à dépasser [156] une situation pour accéder à une autre jugée par lui meilleure, l'acteur social formule des projets d'avenir, fait des choix et prend des décisions en conséquence. On peut donc conclure que l'insertion de l'individu dans un milieu social, scolaire/professionnel présent et futur, c'est-à-dire le processus qui décrit la dynamique même des aspirations, n'est pas un fait du hasard. Ce processus procède plutôt par une stratégie intentionnelle de la part de l'acteur concerné.

Pour fixer les idées, considérons le cas d'un jeune (ou de sa famille) qui nourrit des aspirations scolaires/professionnelles. Nous supposons que l'acteur social en question est un *homo sociologicus intentionnel* ; par conséquent, dans ses aspirations réalistes, il s'inscrit dans

⁸⁷ Yao Assogba, « Théorie systémique de la rationalité de l'acteur et aspirations », in *Recherches sociologiques*, vol. XXI, n° 1, 1990, p. 55-77.

un processus complexe d'évaluation et de prise de décisions implicites concernant son avenir scolaire/professionnel. Le jeune doit mettre en valeur sa personnalité, puis évaluer les capacités socio-économiques et socioculturelles de sa famille ainsi que ses propres facultés d'adaptation au milieu scolaire/professionnel (futur). Par ailleurs, lui ou sa famille font implicitement une relation entre le niveau scolaire, la profession et le statut socio-économique présents ou futurs. Les paramètres de processus sont les coûts, les risques et les bénéfices anticipés d'ordre économique, social et psychologique correspondant au niveau scolaire visé ou à la profession envisagée. Les acteurs sociaux concernés vont se demander si les bénéfices globaux d'une prolongation de la carrière scolaire en vue de la profession future sont supérieurs aux coûts globaux de cette prolongation. De façon générale, la décision en faveur d'une année supplémentaire d'études peut être résumée de manière logique dans la proposition suivante.

Un individu décide (au-delà de la période de scolarité obligatoire) de se maintenir une année supplémentaire dans le système d'enseignement si les coûts (d'ordre économique, social et psychologique) sont au plus égaux au flux supplémentaire des bénéfices (d'ordre économique, social et psychologique) qu'il peut espérer obtenir de cette année supplémentaire (Boudon, 1975b). De plus, les individus voient si les avantages, en termes de revenu, de prestige et de satisfaction de soi attachés à ces coûts correspondent à leurs propres intérêts. Le troisième paramètre, soit le [157] risque, entre également en ligne de compte. L'acteur social prend en considération les risques d'ordre économique, social et psychologique qu'il encourt lorsqu'il formule le projet de prolonger ses études au-delà de la scolarité obligatoire. Une ou plusieurs années d'études de plus comportent en effet des risques économiques (l'acteur social a-t-il des chances d'avoir des moyens financiers pour couvrir les coûts d'éducation postsecondaire ?), des risques sociaux (peut-il espérer obtenir plus tard un statut social qui répondra à ses intérêts particuliers ?), et enfin des risques scolaires et psychologiques (connaît-il bien ses capacités personnelles, s'estime-t-il fort bien, réussit-il très bien pour être en mesure de poursuivre ses études ?). La décision de prolonger les études suppose implicitement que l'investissement scolaire comporte un minimum de risque global pour le jeune ou pour son unité familiale.

Bien entendu, l'évaluation et la décision d'un investissement scolaire en vue d'une profession se font en référence à la « structure des systèmes d'interaction » à l'intérieur desquels les aspirations scolaires/professionnelles émergent et doivent se réaliser. Il s'agit, dans le cas présent, du système scolaire d'une société donnée, de la profession future, des rapports qui existent entre le système scolaire et la profession choisie. Un jeune qui formule par exemple le projet de devenir pharmacien doit, toutes choses étant égales par ailleurs, nourrir des aspirations universitaires. En outre, il doit être bien informé non seulement sur la structure du système scolaire, ses valeurs, ses normes, mais aussi sur les exigences de la profession. C'est en tenant compte de l'ensemble de ces informations qu'il formule, en acteur intentionnel, ses aspirations légitimes. Le processus de formulation des aspirations réalistes se fait également en référence au milieu social (la position sociale de sa famille) de l'acteur et à ses traits de personnalité (par son estime de soi, sa détermination, son sexe). L'intégration des aspirations scolaires et professionnelles dans le modèle théorique de Boudon délimite de façon exemplaire « les champs des possibles dans lesquels la rationalité ne prend un sens précis que face aux alternatives perçues par l'étudiant » (Massot, 1979a : 200).

[158]

1.6 Conséquence performative de l'approche boudonienne de l'inégalité des chances scolaires

[Retour à la table des matières](#)

Quelle est la conséquence performative de conclusion sociologique de l'analyse des effets pervers de la politique de l'égalité des chances en éducation ? Le raisonnement que Boudon fait à ce propos est le suivant. On ne peut concevoir un système scolaire sans points de bifurcations, donc sans structures d'orientation. En outre, les réformes pédagogiques qui ont été mises en œuvre jusqu'ici (l'allongement du tronc commun, l'enseignement compensatoire, etc.) n'ont pas réduit les inégalités scolaires. Par ailleurs, aucun volontarisme ne peut éliminer le processus « psychosociologique » propre à la vie en société, et qui fait que les personnes développent des aspirations, nourrissent

des ambitions en partie par référence à la position sociale de leurs familles. On peut par contre agir sur certains des paramètres de ce processus, par exemple les coûts d'investissement scolaire qui pèsent davantage sur les familles défavorisées que sur les familles des classes moyennes et très favorisées. Les bourses (ou autres aides financières publiques ou privées), même si l'on sait que les coûts économiques ne constituent pas en général le principal paramètre générateur des inégalités scolaires, peuvent toutefois contribuer à résoudre ce problème. Reste le dernier et non le moindre paramètre : le rendement scolaire. Il peut, d'après Boudon, être « la seule manière vraiment efficace d'agir sur les inégalités, qui consiste à renforcer la dépendance de la carrière scolaire de l'élève par rapport à ses résultats ». Bien entendu, la participation des familles au choix des programmes de leurs enfants est toujours présente. Mais elle produit des effets pervers dans « un système scolaire qui tend à considérer les notions d'aptitude, de performance, de résultats ou de mérite comme des archaïsmes condamnés par le sens de l'histoire (lequel a décidément la vie dure) » (Boudon, 1990 : 542).

L'école est un lieu d'apprentissage. Elle existe pour permettre aux enseignants de transmettre des savoirs particuliers. C'est en répondant à ses fonctions d'enseignement, de contrôle et d'évaluation des savoirs enseignés que l'école continuera d'exister et de pérenniser son bien-fondé social. Dès le cycle primaire, la [159] société doit définir et affirmer l'école dans ses fonctions primordiales. On doit ensuite prendre tous les moyens pour que ces fonctions soient pleinement assumées. Une fois cela acquis, on définira ensuite le devenir scolaire des élèves par rapport à la réussite scolaire, C'est ainsi qu'on peut espérer réduire les différences des aspirations entre les familles. Cette position n'est peut-être pas « à la mode », et est par conséquent très peu populaire. Mais elle représente, selon Boudon, l'aspect performatif des conclusions des études sur les inégalités scolaires en Europe et en Amérique du Nord. C'est grâce à elle si les coûts économiques et sociaux individuels et collectifs seront moindres à long terme. C'est à elle que l'histoire donnera sans doute raison.

En fait, comme le note pertinemment Stafford (1978), l'identification et l'étude des effets pervers dans l'institution scolaire conduisent pratiquement et nécessairement au débat sur « l'excellence ». L'étude des effets pervers dans le système scolaire a montré comment la socié-

té et les individus désirent au départ des « choses (à travers des institutions) mais obtiennent souvent autre chose à la place » (Stafford, 1978 : 199). L'inversion des objectifs de la politique de l'égalité des chances devant le système d'enseignement et la baisse des niveaux de performance dans les écoles depuis la démocratisation sont des effets non voulus de la vie sociétale. La performance et l'excellence à l'école sont toujours des valeurs socialement désirées et doivent donc faire l'objet d'un débat collectif. Mais, faisant une analyse dialectique des effets pervers, Stafford ajoute cette réflexion critique : « Il n'y a heureusement ou malheureusement, ni un grand timonier, ni de grands principes qui définiraient la vie sociale à l'avance ; il n'y a que des acteurs empêtrés dans leurs propres actions et contradictions. La seule réserve que l'on puisse faire à ces analyses des effets pervers, c'est peut-être de cultiver "l'illusion de tenir pour démontrer ce qui est logique". Lorsque la logique collective est aphasique, la logique scientifique peut bafouiller elle aussi » (*ibidem* : 199). Stafford continue ainsi de façon intéressante et enrichissante le débat amorcé et grandement développé par Boudon sur la notion clé d'effets pervers en sociologie.

[160]

1.7 Réformes scolaires et comportements des enseignants

[Retour à la table des matières](#)

La perspective sociologique de Boudon permet de comprendre et d'expliquer les comportements des enseignants, importants acteurs sociaux dans le système scolaire, face aux conséquences structurelles des diverses transformations qui ont affecté la plupart des institutions scolaires des pays industrialisés en général et de la France en particulier, depuis les années 1960. En effet, du point de vue cognitif, les théories hyperfonctionnalistes ayant dominé la sociologie de l'éducation jusqu'à la fin des années 1960 ne permettaient pas de prendre en compte de façon précise le corps enseignant comme *homo sociologicus* dans le système scolaire. Seule une théorie qui considère un sujet sociologique situé, daté et doté d'intentionnalité, peut offrir la possibilité d'appréhender les comportements individuels des enseignants eu

égard aux conséquences des réformes scolaires successives des années 1960 et 1970 (Hirschhorn : 1993 : 21).

Hirschhorn constate au point de départ que ces réformes ont créé « un malaise récurrent des enseignants » français (*ibidem* : 271). C'est ce malaise qu'elle cherche à comprendre et à expliquer. Pour ce faire, elle met d'abord en évidence le « système de contraintes » qui a découlé de ces réformes scolaires pour les enseignants. Ensuite, elle fait une analyse compréhensive de son objet de recherche à partir des notions d'*effets de situation*, d'*effets de position* et d'*effets de disposition*. Chacune d'elles décrit respectivement la situation sociale et historique de l'acteur, les effets produits par la position occupée par l'acteur dans ses rôles sociaux et qui expliquent qu'il perçoive la réalité sous un angle particulier, enfin les effets provenant de l'expérience du savoir que l'acteur puise dans son environnement socioculturel et qui lui servent de repères pour porter un jugement de valeur sur la réalité.

Cette démarche analytique compréhensive a permis à l'auteur de dégager les *trois modèles normatifs* auxquels les enseignants français (instituteurs, enseignants au secondaire ou à l'université) se réfèrent généralement, eu égard au système de contraintes devant lequel ils sont placés. Historiquement, Hirschhorn a mis en évidence d'abord le *modèle du magister*. En fait, c'est le plus ancien des trois et celui qui marque encore aujourd'hui le métier [161] d'enseignant en France. Ce modèle valorise fondamentalement « le savoir qui vaut en lui-même et pour lui-même » (*ibidem* : 230). C'est la valeur du savoir qui détermine d'ailleurs, en dernier ressort, la définition de la fonction de l'enseignant : transmettre le savoir ainsi que les moyens de l'acquérir. Dès lors, est considéré comme professionnellement compétent l'enseignant qui non seulement maîtrise la matière qu'il enseigne, mais aussi qui a la capacité de transmettre un enseignement de qualité. Le second modèle est le *modèle du pédagogue*. Ce nouveau modèle subordonne l'instruction à l'éducation, en ce sens que le savoir n'est plus la valeur centrale, mais plutôt la capacité de l'enseignant à discerner ou à connaître les besoins de l'élève et à y répondre le plus adéquatement possible. Dans ce cas, la préparation à la fonction requiert une formation en psychologie, pédagogie et en psychosociologie (*ibidem* : 234). Le troisième modèle est le *modèle de l'animateur*. Dans ce modèle, ni le savoir ni l'apprenant ne représente la valeur centrale de la profession. L'enseignant-animateur a plutôt affaire avec l'école. Dans cette

perspective, le bon enseignant est celui qui « participe au fonctionnement, à l'animation, au développement de l'établissement » (*ibidem* : 235).

Face au système de contraintes et à l'émergence du troisième modèle (sans doute du deuxième également), d'une part, et en l'absence d'un dispositif formel d'évaluation obligatoire et systématique d'autre part, on peut comprendre, dit Hirschhorn, qu'un nombre croissant d'enseignants tendent à adopter sur le plan professionnel des comportements « strictement utilitaires ». L'utilitarisme n'est pas ici un jugement de valeur. La notion renvoie à l'idée selon laquelle les transformations qui ont affecté les établissements d'enseignement depuis les années 1960 ont conduit à un « déclin de la morale professionnelle et de l'attachement à l'institution ». Ce déclin continuant de prévaloir, il est compréhensible que les enseignants adoptent de plus en plus des actions rationnelles utilitaires.

Du point de vue performatif, l'étude de Hirschhorn a un intérêt professionnel. En termes de politique, elle suggère de mettre en œuvre des programmes de revalorisation de la fonction enseignante afin d'insuffler au nouveau corps enseignant d'autres valeurs que l'utilitarisme professionnel. Mais l'auteur relève [162] quelques contraintes auxquelles fait face la fonction enseignante. D'abord le « poids du nombre » rend difficile toutes les politiques de rémunération, de plan de carrière, de création de nouvelles filières de formation au niveau universitaire. Une autre contrainte est celle du changement des attitudes de la clientèle scolaire actuelle. On constate qu'elle se comporte de plus en plus comme consommatrice du système d'enseignement. Cela se traduit par la loi du marché : le rapport de l'enseignement et de l'utilisateur est déterminé par la valeur du bien auquel il donne accès, soit la valeur que le diplôme possède sur le marché (*ibidem* : 275). Or la démocratisation de l'enseignement et la production d'un grand nombre de diplômés tendent à dévaloriser ou à disqualifier les diplômes sur le marché. Comment sortir de cette impasse ?

La réponse de Hirschhorn est claire : il faut rompre avec le principe de l'égalitarisme en matière de la scolarisation de masse. Selon ce principe, tous les élèves ou étudiants peuvent se scolariser dans le même programme ou la même filière. Il vaudrait mieux diversifier les filières et chercher à mettre en œuvre des mécanismes plus adaptés au marché de l'emploi (*ibidem* : 275). Cette solution suppose une révolu-

tion du système d'éducation. La troisième contrainte mentionnée par l'auteur est reliée au savoir. On peut améliorer les programmes, mais la disqualification du savoir est du ressort de la société globale, des transformations sociales, scientifiques, économiques et technologiques qu'elle subit. Eu égard aux contraintes signalées et après analyse, Hirschhorn conclut que la meilleure solution consisterait en une restauration d'un « système de gratification-pénalisation ». Ce système représenterait, selon l'auteur, au moins deux avantages. D'une part, il permettrait de reconforter les enseignants qui s'identifient à un modèle normatif. D'autre part, il contraindrait ceux qui adoptent des comportements utilitaristes à les modifier en fonction des avantages ou des désavantages qu'ils en retirent (*ibidem* : 276).

Boudon a insisté sur l'importance de l'étude des systèmes d'interaction en sociologie. En prenant le *système fonctionnel* comme cadre systémique d'interaction, Hirschhorn a réussi à analyser les systèmes de contraintes et les modèles normatifs auxquels fait face le corps enseignant français depuis les réformes des années [163] 1960. Ce cadre théorique qui s'inscrit dans la sociologie compréhensive permet, contrairement aux théories déterministes hyperfonctionnalistes, d'analyser les phénomènes qui se déroulent à l'intérieur du système scolaire. L'étude de Hirschhorn est une autre application de la sociologie de l'éducation de Boudon, lorsqu'on considère les acteurs de l'école, en l'occurrence les enseignants. D'autres acteurs sociaux de l'école tels que les élèves, les directeurs, etc., peuvent bien sûr être pris comme sujets sociologiques.

2. DOMAINE DU TRAVAIL SOCIAL ET EXEMPLES DE QUELQUES PROBLÈMES SOCIAUX

[Retour à la table des matières](#)

Dès 1990, après avoir appliqué le principe de l'individualisme méthodologique aux questions du développement (Assogba, 1988 et 1989), nous nous sommes dit qu'il serait également possible de le faire dans le cas de l'intervention sociale ou du travail social. La question que nous nous sommes alors posée est la suivante : comment montrer

aux étudiants en travail social, c'est-à-dire des futurs travailleurs sociaux, que l'utilisation de l'individualisme méthodologique dans l'analyse d'une situation sociale peut leur permettre de comprendre le vécu des personnes, des groupes ou des collectivités qu'ils veulent aider ? Nous présumons par ailleurs que, contrairement à ce qu'on croit généralement, l'individualisme méthodologique sous l'apparence d'un libéralisme peut avoir une véritable conséquence performative « révolutionnaire » sur les groupes et les structures sociales. C'est dans ce sens que nous définissons les relations possibles entre le travail social et l'individualisme méthodologique.

2.1 Individualisme méthodologique et intervention sociale

[Retour à la table des matières](#)

En effet, le travail social, comme pratique d'intervention sociale visant l'amélioration des conditions de vie de la personne, du groupe ou de la collectivité par l'augmentation de la compétence psychosociale des individus et le changement social, est tributaire des théories sociologiques, psychologiques et biologiques. [164] À quel type d'intervention sociale peut donner lieu le travail social qui s'inspire du paradigme interactionniste ? Sans une étude approfondie du principe de l'individualisme méthodologique, certains sociologues de l'intervention sociale ont conclu rapidement que ce paradigme ne peut mener qu'à un travail social « conservateur ». Mais nous soutenons au contraire que l'individualisme méthodologique est potentiellement « révolutionnaire » du point de vue de son implication pratique. Par exemple, en travail social, il suppose que l'intervenant, pour agir en connaissance de cause, fasse l'effort nécessaire pour trouver les motivations, les « bonnes raisons » des attitudes et des comportements dont l'agrégation a produit le problème social que vivent les individus, les groupes ou les collectivités constituant sa clientèle. L'intervenant doit ainsi faire l'effort de connaître les motivations des acteurs sociaux, non pas pour s'y complaire, mais pour savoir, si besoin est, comment créer des nouvelles conditions susceptibles d'engendrer de « nouvelles bonnes raisons » à agir pour la clientèle. Celles-ci devraient normalement correspondre au changement individuel ou social que l'intervenant vise.

L'intérêt pédagogique de l'individualisme méthodologique réside dans le postulat qui veut que le changement social résulte de la somme agrégée des actions individuelles des acteurs. En conséquence, si l'on veut provoquer un changement social, il faut partir des individus et prendre en considération les mobiles psychologiques et sociologiques des croyances, des attitudes et des comportements individuels. La pratique du travail social qui découle logiquement du paradigme interactionniste refuse toute intervention auprès des clients qui ne soit au préalable précédée d'une démarche de compréhension des comportements situés et datés de ceux-ci. Une fois cette démarche complétée, on évaluera les moyens à mettre en œuvre pour changer la « situation-client ». Comme il s'agit en général d'amélioration des conditions sociales des clients, le principe de l'individualisme méthodologique formule l'hypothèse que de « nouvelles conditions » engendrent de « nouvelles motivations » chez les individus. Le travailleur social qui s'inspire du paradigme interactionniste doit donc nécessairement « concevoir un modèle d'intervention basé sur une série d'apprentissages sociaux et professionnels programmés afin que [165] cette clientèle puisse rehausser ses ambitions à partir d'une compétence acquise » (Dutrénit, 1993 : 122).

D'ailleurs, c'est pour des fins pédagogiques que, à l'intérieur d'un cours intitulé « Théories sociologiques et travail social » donné aux étudiants - des futurs travailleurs sociaux au Québec - de première année universitaire, nous donnons le type d'exercice décrit ci-dessous. « *Un groupe d'intervenants sociaux composé de travailleurs sociaux et de nutritionnistes a mis sur pied des projets de « cuisine collective » dans des quartiers populaires X et Y caractérisés par la pauvreté et l'analphabétisme. L'objectif de la « cuisine collective » est de permettre aux gens de mieux et de bien se nourrir à moindre coût par unité familiale. La stratégie consiste à rassembler les femmes du quartier en groupes de voisinage, à créer un fonds collectif pour l'approvisionnement alimentaire, faire des menus et préparer les repas en commun. Après quelques mois d'expérience, les intervenants ont évalué les projets et ont constaté que l'objectif principal de la cuisine collective a été atteint, les familles ayant pu faire une certaine économie tout en se nourrissant mieux. Mais par ailleurs, on a remarqué que les femmes qui ont participé aux projets se sont massivement inscrites à des cours d'éducation aux adultes soit pour s'alphabétiser, soit pour*

compléter leurs études secondaires. En outre, on a vu se créer des réseaux d'entraide, de soutien et de solidarité dans les quartiers ayant participé à l'expérience de la cuisine collective. En vous situant dans le cadre du paradigme interactionniste de type wébérien, on vous demande d'expliquer les comportements des femmes de ces quartiers populaires défavorisés X et Y ». Pour cela, on vous demande :

- a) dans un premier temps, de décrire clairement et brièvement les éléments de la démarche explicative propre au paradigme interactionniste de Weber ;*
- b) dans un deuxième temps, d'expliquer selon la perspective de ce paradigme les comportements des femmes et/ou des familles concernées en vous référant aux facteurs suivants : l'éducation, la solidarité, le soutien et l'entraide communautaire dans la société industrielle avancée et « post-état providentielle ».*

Par cet exercice, nous visons des objectifs pédagogiques précis : montrer aux futurs travailleurs sociaux la possible application à l'intervention sociale des principes de l'individualisme méthodologique, de la rationalité des acteurs et des effets pervers sur lesquels est basé le paradigme interactionniste wébérien ; [166] montrer qu'en comprenant le « client » par ses motivations à agir le travailleur social peut rompre avec ses propres préjugés ou certains préjugés de sens communs au sujet des classes défavorisées ; enfin, montrer au futur travailleur social qu'en connaissant les conditions qui expliquent les motivations du « client » son protocole d'intervention peut être axé sur la création de nouveaux contextes pouvant produire chez le « client » de nouvelles motivations, celles-ci étant censées correspondre à de meilleures conditions de vie du « client ». Le rapport de l'UNICEF sur les enfants « forcés du travail » signale que les programmes qui misent sur l'éducation informelle fondée sur les aspirations et les rêves que nourrissent les enfants sont ceux qui leur redonnent l'estime de soi et la détermination d'apprendre un métier, de s'organiser puis de défendre en groupe leurs intérêts. Au Brésil, une pétition a rallié la signature de 1,4 million de jeunes, et au Bangladesh, l'UNICEF signale que

plus de 95 % des jeunes inscrits à des écoles spéciales ont pu terminer leur formation de trois ans et améliorer leur sort ⁸⁸.

2.2 Individualisme méthodologique, phase d'analyse et phase d'intervention sociale

[Retour à la table des matières](#)

Quelques années plus tard, nous avons découvert que le sociologue Jean-Marc Dutrénit de l'Université Charles-de-Gaules-Lille III (France) a approfondi l'hypothèse générale des rapports théorico-pratiques entre paradigmes sociologiques, théories et pratiques du travail social (Dutrénit, 1993 et 1997).

Dutrénit postule qu'un paradigme sociologique suppose nécessairement une conception de la personne, de la société et de l'acte d'intervention sociale, par exemple la pratique du travail social. Pour déterminer les liens de cohérence entre l'acteur social, la société et le travail social, selon le paradigme de l'individualisme méthodologique, Dutrénit procède en deux étapes. D'abord, il met en évidence les implications pratiques de certains axiomes de l'individualisme méthodologique, et ensuite il reprend les principales étapes de la démarche d'analyse propres à cette [167] méthodologie pour en montrer leurs correspondances potentielles dans le champ de l'intervention sociale.

2.2.1 Principes du paradigme et intérêts pour l'intervention sociale

Selon Dutrénit, les axiomes ou principes du paradigme de l'individualisme méthodologique, énumérés ci-dessous, présentent de grands intérêts aux travailleurs sociaux lorsqu'ils procèdent au diagnostic de l'utilisateur ou du client.

⁸⁸ Clément Trudel, *Le Devoir*, Montréal, mercredi 11 décembre 1996.

- 1) L'individualisme méthodologique consiste à comprendre et à expliquer un phénomène social macrosociologique P à partir des actions individuelles i qui, en s'agrégeant (P'), ont donné lieu à P.
- 2) La société est une « place du désordre » (Boudon, 1984a) elle est imprévisible dans sa globalité, mais prévisible dans ses éléments constitutifs sous certaines conditions.
- 3) Le paradigme de l'individualisme méthodologique reconnaît le paradoxe d'Olson que Dutrénit, à sa manière, énonce en ces termes - « Pour qu'un bien collectif soit obtenu grâce à la participation des individus, il faut que la collectivité concernée leur offre en retour des avantages individuels directs » (Dutrénit, 1997 : 67). Lorsqu'une organisation répond à ce principe, elle reçoit généralement des adhésions.
- 4) D'après l'individualisme méthodologique, l'aspiration d'un individu à une position sociale donnée est liée à la position sociale où il se trouve au moment d'exprimer son ambition. Du reste, à la suite de Rawls (1957), Boudon (1979) et Cherkaoui (1988) ont montré le caractère fortement inégalitaire de la distribution du statut, résultant de la classification que les individus font personnellement eu égard à leur statut selon une échelle de carrière à l'intérieur d'une même profession. Tout se passe comme si, pour les individus, la société juste est inégalitaire. Par ailleurs, ces auteurs constatent que l'inégalité des statuts est d'autant plus grande que la position sociale de l'individu est plus basse. En d'autres termes, cela veut dire que l'aspiration de l'individu à un statut donné, à l'intérieur d'un cadre, est liée à la compétence sociale et professionnelle que cet individu possède.

[168]

Du point de vue performatif, cet axiome du paradigme de l'individualisme méthodologique offre un choix d'intervention sociale au travailleur social, Il peut se limiter à aider les usagers en leur procurant quelques secours et dans ce cas les clients ne feront pas de sensible progrès dans l'échelle sociale, car ils s'estiment bien à la place qui leur revient en toute justice, compte

tenu de leur compétence sociale et professionnelle. Mais si le travailleur social a une vision progressiste de sa pratique, il peut alors, à l'opposé du premier choix, élaborer et mettre en œuvre un modèle d'intervention visant une série d'apprentissages de compétence sociale et professionnelle de manière à rendre les usagers plus ambitieux. Ce que le paradigme de l'individualisme méthodologique enseigne ici au travailleur social, c'est de fonder son intervention sur la stratégie individuelle de l'utilisateur qui est essentielle dans l'action que pose le sujet.

- 5) Les travaux d'un des pères contemporains du paradigme de l'individualisme méthodologique, c'est-à-dire Michel Crozier, nous enseignent que le rapport de l'acteur au système consiste en une synergie de création ou de blocage selon les intérêts particuliers en jeu pour l'un et l'autre à un moment donné. Dans cette perspective, dit Dutrénit en citant Crozier, changer l'acteur et le système, « c'est changer la nature du jeu, développer à la fois de nouvelles capacités et de nouvelles règles » (Dutrénit, 1997 : 69).

La sociologie cognitive mise en valeur par Boudon au cours des dernières années ainsi que les enseignements déjà bien connus de la psychologie cognitive expérimentale s'inscrivent dans l'orientation épistémologique du paradigme de l'individualisme méthodologique, et comportent des conséquences performatives intéressantes pour le travail social. Dutrénit les met clairement en évidence sous forme de propositions.

- 6) Toute personne a tendance à élaborer une stratégie de réalisation de soi en essayant d'accéder ou de maintenir une identité sociale positive ; celle-ci repose pour une large part sur les comparaisons favorables que la personne fait généralement entre son groupe d'appartenance et ses groupes de référence ; une identité sociale jugée ou perçue par la personne comme insatisfaisante (pour elle) pousse celle-ci à tenter soit d'accéder [169] à un groupe plus positif, soit de transformer son groupe d'appartenance en point de repère plus positif (*ibidem* : 69-70).
- 7) Si l'on ajoute à ces principes le postulat de l'autonomie ou de la liberté de l'acteur social, les applications du paradigme de l'in-

dividualisme méthodologique pour l'intervention sociale paraissent évidentes.

Le travailleur social peut définir son modèle et des conditions d'intervention qu'il peut proposer aux usagers afin que ceux-ci soient en mesure d'apprendre et de maîtriser les éléments de connaissances et les capacités enrichissantes pour eux. En fait, dit Dutrénit, il s'agit pour le travailleur social d'amener progressivement l'usager à acquérir la compétence sociale (et professionnelle) susceptible de l'enrichir et de le transformer positivement en tant que sujet individuel et social. Et Dutrénit de définir la notion de compétence sociale : « Posséder de la compétence sociale, c'est mettre en œuvre des contributions et recevoir en échange des rétributions dans un certain nombre de domaines de la vie sociale et de facteurs de la personnalité » (*ibidem* : 70).

Les principaux domaines de compétence sociale pour un individu sont, d'après Dutrénit, la gestion de sa formation, de son métier, sa famille, son budget, sa santé, son logement et ses loisirs. etc. Les facteurs liés à la personnalité et jugés essentiels pour la compétence sociale sont la motivation, l'estime de soi, le sens d'anticipation, le sens de la responsabilité, l'utilisation des acquis, la maîtrise de l'espace et du temps. La compétence sociale développée permet à terme l'acquisition d'un statut social plus fort, plus positif, « c'est-à-dire ce que le travail social cherche pour sa clientèle : plus d'indépendance et plus d'autonomie » (*ibidem* : 71).

2.2.2 Démarche de l'individualisme méthodologique et intérêts pour l'intervention sociale

Le théoricien ou le praticien de l'intervention sociale (ou le travailleur social) qui entend travailler dans la perspective de l'individualisme méthodologique doit, bien sûr, suivre la démarche d'analyse qui caractérise ce paradigme.

[170]

- 1) Il doit, dans un premier temps, recueillir toutes les informations qui lui permettent de bien cerner les « bonnes raisons » des attitudes et comportements de la clientèle concernée (individu ou groupe). Mettre en évidence ces « bonnes raisons » qui motivent les actions de l'utilisateur, c'est comprendre celui-ci étant donné son passé et la situation dans laquelle il se trouve présentement.
- 2) Une fois cette étape franchie, on doit mettre en œuvre les enseignements de la psychologie et de la sociologie cognitives. Pour Dutrénit, il s'agit de la mise en œuvre du conflit « socio-cognitif » décrit par Doise, à savoir que « chaque personne développe une stratégie d'accomplissement personnel ayant des conséquences sociales qu'elle anticipe mal ou peu » (*ibidem* : 69). En d'autres termes, le chercheur souligne que, du point de vue de l'intervention sociale auprès de la clientèle générale du travail social, il est important de faire participer l'utilisateur à des groupes différents de ceux de son milieu d'appartenance. L'utilisateur se trouve ainsi dans des situations nouvelles où il acquiert la capacité d'intérioriser ce que Dutrénit appelle une « intelligence nouvelle des choses et du monde ». Toutefois, la stratégie de Doise doit être appliquée de telle manière que l'utilisateur ne soit pas trop éloigné de ses schèmes culturels. C'est cela que Dutrénit traduit par l'expression la stratégie des « médiations relationnelles organisées » (*ibidem* : 74). Elle permet au conflit socio-cognitif de fonctionner au maximum de son efficacité.
- 3) Le théoricien ou le praticien de l'intervention sociale doit mettre en évidence les stratégies de contournement du paradoxe d'Olson. Autrement dit, il doit mentionner que, du point de vue performatif, toute intervention sociale, aussi bien personnelle, de groupe que communautaire, devra apporter des bénéfices immédiats, tangibles et individuels aux usagers ou aux acteurs sociaux concernés. La politique du Revenu minimum d'insertion (RMI) en France, les programmes d'employabilité rémunérés au Québec et le « Workfare » aux États-Unis constituent, à notre avis, des exemples concrets d'une théorie de l'intervention

sociale s'inspirant du paradigme de l'individualisme méthodologique. En effet, toutes ces mesures garantissent aux usagers des conditions de [171] bénéfiques, de gains immédiats procurant à terme ce que Dutrénit appelle la « Réciprocité positive ». Par ailleurs, il importe de noter que l'efficacité des stratégies de contournement du paradoxe d'Olson dépend de la façon dont les étapes de l'analyse de la rationalité subjective de l'utilisateur et des médiations relationnelles organisées ont été faites et franchies en termes de méthodologie.

- 4) Le théoricien ou le praticien de l'intervention sociale, s'inscrivant dans la perspective de l'individualisme méthodologique, voit dans la formation des usagers aux compétences sociales et professionnelles un moyen efficace de socialité. Autrement dit, ce type de formation a une potentialité forte de transformer le client et d'établir un équilibre dynamique entre lui et l'environnement social dans lequel il se trouve. Du reste, c'est le but que le travail social, vu dans une perspective de changement, vise à terme. La formation aux compétences sociales et professionnelles doit procéder en trois étapes distinctes mais intimement liées. D'abord, le travailleur social doit faire le « diagnostic » en compétences de la clientèle. Ensuite, il doit « mesurer le quotient intellectuel » et enfin établir une mesure du potentiel d'apprentissage de la clientèle (*ibidem* : 75).
- 5) Les apprentissages cognitifs dépendent des conditions dans lesquelles ils se font. En conséquence, le travailleur social doit prendre soin dans son intervention d'offrir des conditions favorables à l'acquisition des compétences sociales et professionnelles. Les résultats de recherche en psychopédagogie montrent que des occasions d'exercice et de remédiation (Bru, 1992 ; De Landesheere, 1988) représentent de meilleures conditions d'apprentissage. Bru en particulier a montré qu'une plus grande « variabilité didactique » crée des conditions difficiles d'apprentissage chez les élèves. On en déduit qu'une diminution de la « variabilité didactique » de l'éducateur va favoriser sans doute une réussite dans la formation des jeunes. En outre, il appartiendra à l'éducateur de juger, en toute connaissance de la clientèle, si les exercices de remédiation pourront se faire individuellement, en petits groupes ou des deux façons en alternance.

Mais, quel que soit le cas qu'il privilégiera, l'éducateur devra se rappeler que [172] la formule groupale demeure importante dans la mesure où elle constitue le lieu par excellence du conflit socio-cognitif de Doise dont il a été question précédemment.

- 6) Les rapports entre le paradigme de l'individualisme méthodologique et du travail social supposent une démarche fréquente d'évaluation de l'intervention sociale dans une perspective dialectique théorie/pratique. Le travailleur social, en appliquant les éléments des théories du social et des théories de l'individu issues du paradigme de l'individualisme méthodologique, doit évaluer ses actes d'intervention afin de tirer des enseignements de la confrontation théories/pratiques. L'évaluation lui permet ainsi de faire, au besoin, les modifications nécessaires pour critiquer les théories et modifier ses interventions. C'est ainsi et ainsi seulement que la théorie nourrit la pratique et que la pratique féconde la théorie dans les couples dialectiques théorie/intervention, évaluation/intervention.

Le modèle sociologique de l'intervention sociale élaboré par Dutrénit, en s'inspirant des principes de l'individualisme méthodologique, a une utilité pratique. En fait, l'auteur a construit à partir de ce modèle un progiciel de diagnostic du client sur des éléments de cet ensemble - compétence, intégration ou insertion et possessions - ainsi que de la mesure de l'intensité de travail social offerte au client. Ce progiciel est actuellement utilisé dans plusieurs sites en France et a été aussi expérimenté au Québec en 1993-1994. Une évaluation positive de son utilisation a été faite dans un programme d'insertion sociale et professionnelle des détenus qui viennent de sortir de prison. En réalité, la stratégie d'intervention a permis d'économiser indirectement, pour chaque dollar investi dans le programme, quatre dollars du fait de la baisse des taux de récidives. Citant Berger et Luckmann, Dutrénit dit que cet ensemble de modèle théorique d'intervention est « un processus institutionnel d'initiation de l'individu permettant la transformation de « sa maison » originelle en une autre impliquant les résultats de sa socialisation secondaire » (Dutrénit, 1993 : 129).

[173]

2.3. Analyse de quelques problèmes sociaux dans la perspective de l'individualisme méthodologique : les cas de l'homicide conjugal et du suicide

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec au cours de la première moitié de la décennie 1980-1990, un certain nombre de travaux en sciences humaines et sociales ont pris distance par rapport aux théories déterministes d'explication des problèmes sociaux pour aborder ceux-ci avec une approche compréhensive. Tels sont les cas notamment des études sur le *suicide* (Gratton, 1996) et la *violence conjugale* (Cusson et Boisvert, 1994). Ces phénomènes ont connu soit une montée spectaculaire, soit une certaine stabilité au Québec au cours des trois dernières décennies. Nombreuses ont été les études qui ont donné des réponses que l'on peut qualifier de *causales* ou *quasi causales* aux raisons du suicide ou de l'homicide conjugal. Avec l'ampleur que ces phénomènes ont prise, le besoin de mieux les comprendre pour mieux intervenir s'est fait sentir aussi bien dans le milieu des chercheurs que dans celui des praticiens québécois.

Ainsi deux chercheurs québécois du Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal ont effectué une enquête sur *l'homicide conjugal* sur l'île de Montréal, en essayant de répondre à la question suivante : pourquoi un individu, généralement un homme, en arrive-t-il à tuer sa conjointe ou la femme qu'il est censé aimer ? Par cette interrogation, les deux chercheurs entendent, non pas repérer les déterminismes plus ou moins lointains qui pèsent sur « l'homicidaire », mais plutôt rechercher le sens des actes posés par celui-ci. Se basant sur le postulat de l'individualisme méthodologique selon lequel les phénomènes sociaux procèdent de décisions de sujets sociaux en situation qui poursuivent des buts ou des fins, ils ont essayé de mettre en évidence, à partir des données provenant de plusieurs sources, les *raisons* et les *circonstances* qui éclairent le mieux l'homicide (Cusson et Boisvert, 1994 : 167).

Appliqué à ce phénomène, ce cadre théorique d'analyse suppose trois questions : 1) quelles sont les raisons qui ont poussé le meurtrier à poser l'acte fatal ? ; 2) quelles conditions ont rendu le crime possible ? ; 3) quel est le concours de circonstances de cette forme ultime de violence conjugale ? Suit ensuite la [174] démarche d'analyse composée de trois étapes réalisées à des moments précis : 1) la recherche des fins que poursuivait l'auteur de l'homicide et le *problème* qu'il a voulu ainsi résoudre ; 2) l'analyse des circonstances et des conditions ayant rendu possible le drame conjugal et enfin 3) le déroulement de l'homicide conjugal.

Les résultats de l'enquête mettent en lumière les raisons, les conditions objectives et subjectives et les étapes du déroulement du crime. La possession, c'est-à-dire la volonté de l'homme d'avoir un contrôle exclusif sur la femme ou la personne aimée, est de loin la raison qui pousse souvent un homme à tuer sa partenaire de vie : « plus de la moitié des homicides conjugaux commis sur l'île de Montréal sont motivés par cette jalousie dominatrice et possessive » (*ibidem* : 179). Mais la possession seule ne suffit pas pour tuer l'être aimé. Les auteurs de l'enquête montréalaise ont mentionné en sus cinq conditions réunies : 1) la remise en cause unilatérale du lien conjugal par la femme ; 2) l'attaque physique de la femme par l'homme ; 3) celui-ci l'emporte dans le rapport de forces et la vulnérabilité de la femme ; 4) le facteur temps joue dans la mise en acte de l'idée du crime et enfin 5) l'absence de toutes inhibitions qui empêchent la maîtrise de soi de l'homme.

Comment se déroule généralement l'homicide conjugal ? Celui-ci, d'après les résultats de l'enquête des chercheurs de l'Université de Montréal, débute par une volonté de rupture dont la femme est l'initiatrice ; le conjoint s'y oppose fermement ; celle-ci maintient sa décision de rompre le lien conjugal ; le conflit débouche sur une altercation qui se termine généralement par le meurtre de la femme.

L'individualisme méthodologique appliqué au phénomène de l'homicide conjugal jette un éclairage nouveau sur plusieurs délits, incluant les crimes de violence. Du point de vue cognitif, la démarche compréhensive enrichit la criminologie en tant que science du crime. Sur le plan performatif, elle donne des pistes pour l'intervention préventive dans le domaine de la violence conjugale. En effet, en pénétrant la dynamique interne, plutôt peu connue, de l'acte de violence

familiale ou conjugale, on est en mesure de saisir le rôle des éléments constitutifs de cette dynamique, et de tenter d'agir sur eux. Parallèlement, on agira sur les facteurs exogènes plus largement étudiés et connus de la dynamique interne de la violence.

[175]

En 1996, Francine Gratton (1996), maître en nursing psychiatrique et santé mentale et sociologue, a appliqué les principes de l'individualisme méthodologique pour étudier le suicide des jeunes Québécois. À partir d'un cadre théorique élaboré et bien articulé autour des notions de la rationalité de l'*homo sociologicus*, d'effets de position et de disposition puis d'une méthodologie qualitative, l'auteure fait une analyse systématique des histoires de vie⁸⁹ de cinq jeunes suicidés. Son analyse a consisté en une reconstitution des raisons du suicide, c'est-à-dire un essai de compréhension de ces raisons.

Le schéma théorique élaboré a permis à l'auteure d'articuler les histoires de vie recueillies autour de deux pôles, à savoir les « valeurs » que le suicidé s'était donné et les « ressources » dont il disposait pour réaliser ces valeurs (Gratton, 1996 : 80-81). L'analyse des matériaux a débouché sur la construction d'une typologie, par la méthode de l'idéal-type de Weber, du suicide des jeunes au Québec. L'auteur a distingué cinq idéaux-types. L'un de ceux-ci est le *suicide de l'idéaliste*. C'est le cas d'une fille qui s'est donné des valeurs dont elle a, elle-même, le sentiment qu'elle ne peut les atteindre, non pas par manque de ressources, mais tout simplement parce que l'écart entre les exigences des valeurs de la jeune et les ressources disponibles est très grand (*ibidem* : 93-140). Le second cas est le *suicide du blasé*. C'est le cas d'un jeune garçon. Le « blasé » dispose de ressources importantes, mais il ne parvient pas à se donner des valeurs qui lui permettraient de se réaliser personnellement et socialement (*ibidem* : 141-174). Le troisième cas est le *suicide de l'épuisé*. Le jeune « épuisé » se donne des valeurs mais, dépourvu de ressources pour les atteindre, il finit par se donner la mort (*ibidem* : 175-204). Le quatrième cas est le *suicide*

⁸⁹ Les données analysées par Francine Gratton proviennent des témoignages des proches et des témoignages directs (lettres d'adieu) laissés par des suicidés. Les matériaux ainsi accumulés par Francine Gratton représentent au total 2 220 pages, réparties en 1 429 pages de transcription d'entrevue et 741 pages de documents personnels relatifs aux suicidés (Gratton, 1996 : 68-72).

nostalgique. Le jeune « nostalgique » se donne un idéal de bonheur qu'il ne peut retrouver. Le cinquième cas est le *suicide de la jeune déshéritée*. La jeune « déshéritée » non seulement [176] est dépourvue de ressources, mais n'est même pas en mesure de se donner des valeurs (*ibidem* : 233-270).

Le modèle théorique construit par Francine Gratton, en s'inspirant des principes de l'individualisme méthodologique, permet de comprendre le phénomène du suicide des jeunes sous un éclairage nouveau, c'est-à-dire mieux et autrement que ne l'ont fait jusqu'ici les études sociologiques classiques. Ce modèle permet de saisir notamment que le type de suicide procède bien de la reconnaissance par le sujet social, ici le jeune Québécois, de son échec dans son entreprise humaine de donner un sens à sa vie. Dans la préface au livre de Francine Gratton, Boudon souligne bien que l'application que l'auteure a faite des principes de l'individualisme méthodologique nous convainc « qu'il s'agit là de moyens qui permettent d'atteindre aux causes réelles du suicide » (préface, Gratton, 1996 : viii).

Du point de vue méthodologique, Boudon dit que l'étude de Gratton jette « un pont entre les données qualitatives (récits de vie) et les données quantitatives (données statistiques) ». Voilà qui permet de dire que la sociologie de Boudon représente un dépassement de la sociologie déterministe et un enrichissement des fonctions cognitives et méthodologiques des sciences sociales. Du point de vue performatif, la compréhension des phénomènes tels que le suicide ou la violence conjugale donne des éléments de repère pour la prévention de ces problèmes. Ainsi, comprenant les mécanismes ou les processus de l'homicide conjugal par exemple, on peut élaborer des mesures préventives en intervenant tôt auprès des gens concernés ou à risque élevé. Il en va de même de la typologie de Francine Gratton. Chaque type peut donner lieu à un ou des programmes de prévention du suicide en prenant soin, selon le cas, de favoriser un certain équilibre entre les *valeurs* et les *ressources disponibles* chez le sujet qui a fait une tentative de suicide ou qui a des idées suicidaires. L'étude de Francine Gratton montre qu'en dernière analyse c'est l'impossibilité de donner un sens à sa vie qui pousse une personne au suicide. En termes d'intervention préventive, il s'agirait de donner des compétences personnelles et sociales à l'individu afin qu'il puisse se donner ou trouver un sens à sa vie. Ces compétences sociales permettraient, toutes choses

égales par ailleurs, à [177] l'individu d'établir une relation adéquate entre ses *valeurs* et les *ressources* pour les atteindre. Le récent rapport du ministère de la Santé et des Services sociaux du gouvernement du Québec (MSSS, 1998) portant sur la prévention du suicide repose, du reste, sur l'importance de valoriser le sens de la vie sur la base des solidarités.

[178]

[179]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Deuxième partie :
Application dans différents domaines

Chapitre VII

Théorie systémique de la rationalité de l'acteur et changement social

[Retour à la table des matières](#)

Le changement social constitue un autre champ sociologique que Boudon a abordé avec critique, et auquel il a apporté une contribution théorique et méthodologique importante au début de la décennie 1980-1990. C'est la période où l'on commençait à parler ouvertement ou officiellement de l'échec de l'aide au développement du Tiers-Monde ou des « années perdues du développement ».

1. CRITIQUE BOUDONIENNE DES THÉORIES DU CHANGEMENT SOCIAL

Lorsqu'on fait, dit Boudon, un bilan heuristique de la période située entre 1950 et 1980 des théories du changement social - ce dernier terme étant pris dans un sens large et désignant, entre autres, les théories de la modernisation, du développement, de la dépendance -, on constate que, dans la plupart des cas, ces théories ont laissé une im-

pression d'échec. « La plupart des prédictions qu'on en a tirées se sont trouvées démenties par la réalité. [...]. Et la plupart des régularités macroscopiques auxquelles elles prétendaient accorder une validité générale apparaissent comme de validité locale » (Boudon, 1984a : 9). La caractéristique principale de ces théories, c'est que leurs « programmes » ou « les orientations scientifiques générales » qui guident leur recherche reposent sur le postulat selon lequel il est possible d'émettre, à propos du changement social, des propositions ayant une portée de validité non pas limitée à un contexte local donné mais une validité universelle. En appliquant une méthode d'étude [180] de cas au changement social, qui consiste à interroger les objectifs visés et les principes inspirant les théories du changement social en vigueur au cours des premières décennies après la Deuxième Guerre mondiale, Boudon constate que les programmes de ces théories sont de rechercher des régularités ou des lois ou encore de démontrer l'existence de celles-ci (Boudon, 1984a : 73-164, chapitres 3, 4 et 5). C'est ainsi que les théories du développement et de la modernisation ont énoncé de nombreuses lois ⁹⁰. Boudon rappelle rapidement certaines de ces lois : 1) Le développement ne saurait apparaître lorsque les marchés sont locaux ; 2) lorsque la demande potentielle globale est faible, la production sera nécessairement faible ; par la suite elle restera artisanale. 3) En effet, l'incitation à l'augmentation de la productivité ne peut apparaître que lorsque la demande globale dépasse un certain seuil. 4) L'existence d'un capital social (voies et réseaux de communication) est nécessaire au développement, etc.

Certes, toutes ces lois mettent en évidence des mécanismes qu'on peut observer de façon empirique et dont on peut également concevoir la logique sur le plan théorique. Mais ces mécanismes ne se développent en réalité que sous certaines conditions restrictives. Selon Boudon, lorsque celles-ci ne sont pas satisfaites, on observe alors « une discordance là où telle loi prédit une concordance entre A et B ; par exemple entre le développement (A) et la demande faible des marchés locaux (B). En conséquence, on ne peut pas construire de théories du changement social stricto sensu, c'est-à-dire des théories qui répondent aux critères de scientificité de Karl Popper (1956). D'après Pop-

⁹⁰ P.T. Bauer a répertorié et critiqué un nombre important de ces lois dans *Dissent of Development*, Londres, Fakenham and Reading, 1971.

per, seules les lois conditionnelles de forme « Si A, B » seraient scientifiques et non les lois de succession de forme « A, puis B, puis C ». De telles théories ne peuvent être élaborées que relativement à des processus sociaux partiels et locaux, datés et situés. Dans le cas contraire, on doit considérer les théories du changement social, à prétention généralisante et universelle, comme des théories formelles construites dans un langage qui décrit des cas idéalisés utiles pour analyser certains processus. Justement lorsqu'on considère ces théories comme étant des propositions [181] empiriques et générales, on constate qu'elles sont souvent démenties par la réalité. Ainsi, par exemple, l'observation a montré que le cercle vicieux de la pauvreté n'explique pas le sous-développement ; que les idées ne dépendent pas toujours des « structures » ; que les conflits (la lutte des classes) ne sont pas des causes générales du changement ; que l'industrialisation n'est pas incompatible avec la famille étendue ; que le développement économique ne dépend pas que des facteurs exogènes ou endogènes ; que la dépendance des pays en voie de développement par rapport aux pays développés ne favorise pas seulement les seconds eu égard aux premiers ; que tout ne s'explique pas par les valeurs ou au contraire par les forces et les rapports de production ; bref que telle ou telle organisation n'implique dans tous les cas telle « loi » d'évolution, etc. (Boudon, 1984a : 219-220).

Quelques cas historiques bien connus ont suffi à Boudon pour illustrer la conclusion générale qu'il tire de sa critique. Au Japon par exemple, le fait que les entrepreneurs voulant pourvoir un emploi négocient en général le recrutement du candidat avec la famille de celui-ci montre que la solidarité familiale tient encore une place non moins importante dans cette société hautement industrialisée. Cette solidarité semble jouer un rôle de défense des intérêts de l'employé (précision des termes du contrat et assurance qu'ils soient respectés par l'employeur ⁹¹). Dans le cas du Japon, on dirait que l'industrialisation tend à renforcer et non à affaiblir les liens de solidarité de la famille étendue dans la mesure où ces derniers représentent une ressource importante dans la négociation. Dans le même ordre d'idées de contradic-

⁹¹ Raymond Boudon cite à ce propos les travaux de Erra Vogel, en particulier un article intitulé « Kinship Structure, Migration to the City and Modernization » in R. P. Dore (red), *Aspects of Social Change in Modern Japan*, Princeton, Princeton University Press, 1967, p. 91-111.

tions, on peut citer le cas de l'Argentine. En fait, le développement économique extraordinaire de ce pays au tournant du siècle a précédé le développement de son infrastructure de transport. Cet exemple contredit la loi de l'accumulation préalable d'un capital social comme déterminant du développement économique d'un pays. Par ailleurs, l'Angleterre au XVIII^e siècle, le Japon au XIX^e siècle et la Colombie au début du XX^e siècle se sont développés [182] en l'absence de toute aide extérieure. Ces pays qui étaient pauvres avant leur développement spectaculaire n'obéissent pas à la « loi du cercle vicieux de la pauvreté ». La plupart des pays d'Afrique au sud du Sahara ont bénéficié de l'aide extérieure depuis près d'une quarantaine d'années (1960-1999), mais ils sont demeurés sous-développés. Tous ces cas contredisent la loi qui fait dépendre le développement économique de l'aide extérieure. Ces quelques cas choisis pour leurs caractères exemplaires montrent bien que les théories du changement social, conçues comme valides indépendamment des conditions, n'ont aucunement une telle validité. « Derechef, il n'existe, soutient Boudon, de théories scientifiques du changement social que partielles et locales. » Or, les grandes théories du changement social, notamment celles qui sont d'inspirations positiviste, marxiste, culturaliste, structuraliste, fonctionnaliste ou développementaliste ⁹², n'ont pas été construites selon les principes épistémologiques simples de portée locale ou partielle. C'est ce qui explique donc, selon Boudon, leur grande limite heuristique par rapport au changement social particulier que connaissent de nombreuses sociétés non occidentales, et l'impasse dans laquelle elles (les théories)

⁹² Boudon raffine son analyse du statut logique ou épistémologique des théories du changement social. Il distingue quatre grands types de théories. Le type I dont le statut épistémologique est la recherche des tendances. Exemples : la tendance à l'universalisme de Parsons ; les trois états d'Auguste Comte ; les étapes de la croissance de Rostow. Le type II dont la logique est l'établissement des lois conditionnelles ou des lois structurelles. Exemples : Parsons : industrialisation et famille nucléaire ; Dahrendorf : industrialisation et dissipation des conflits de classe ; Nurkse : cercle vicieux de la pauvreté. Le type III dont le statut logique est de rechercher à mettre en évidence les formes du changement. Exemples : Triade de Hegel ; révolutions scientifiques de Kuhn. Le type IV dont le statut épistémologique est la recherche des causes du changement. Exemples : Weber : éthique protestante ; McClelland : *The Achieving Society* (cf Raymond Boudon, *La place du désordre*, Paris, PUF, 1984, p. 28-31).

ont conduit la sociologie du changement social à la fin des années 1970.

Il importe de noter que la critique de Boudon porte sur le statut logique des théories du changement social dont il est question. En conséquence, il faut nuancer ses propos. Par exemple, sans nier totalement la place et le rôle qu'un Dahrendorf et un Touraine accordent aux conflits dans le processus du changement [183] social, Boudon dit qu'il faut donner à ces facteurs leur juste importance : « Bien que le changement social soit souvent associé à des conflits d'intérêts, il n'en va pas nécessairement ainsi » (Boudon, 1977 : 20). Il en est de même des théories pour lesquelles le changement est l'effet de l'innovation ou du progrès technique. Sans nier les changements sociaux provoqués par les innovations techniques et scientifiques - exemples classiques de l'introduction du maïs hybride (Henri Mendras) ou l'invention du soc métallique (voir les travaux de Lynn White) -, Boudon croit que « ce type de changement par irradiation à partir d'un foyer d'innovation n'est, malgré sa fréquence, qu'un cas particulier » (*ibidem* : 19). Au total donc, il est inutile de chercher à ramener l'analyse du changement social à un seul cas de figure. Tous ces cas ne peuvent prétendre être « le moteur unique » du changement social, mais être simplement un moteur parmi d'autres possibles. En fait, il serait préférable de croire en l'existence de cas de figure variés et différents conflits entre groupes antagonistes, innovations techniques, changements dans l'éthos des groupes, etc. Mais « aucun de ces mécanismes ne peut être tenu pour général, ni même comme plus important que les autres » (Boudon, 1979 : 202).

Boudon nuance également sa critique des auteurs qui conçoivent le changement comme essentiellement endogène, et ceux attribuant le changement social aux seuls facteurs exogènes. Dans *La logique du social* (1979), il démontre que certains phénomènes de changement social sont effectivement issus de facteurs endogènes, mais que toutes les situations ne sont pas nécessairement endogènes. Certains changements sociaux seraient aussi d'origine exogène, comme ceux qui sont dus aux conquêtes ou au changement des conditions climatiques. En conséquence, on doit valoriser également ces deux facteurs : le changement social peut être de nature endogène ou exogène, et même avoir un caractère mixte (endogène-exogène). Il suggère ainsi l'existence d'une évidente diversité des processus de changement social (il

n'est donc pas question de parler d'une seule théorie du changement social), et doute de la portée des « théories qui prétendent découvrir les formes principales, les processus fondamentaux ou les causes primordiales du changement » (Boudon et Bourricaud, [184] 1986 : 72). En fait, il serait plutôt préférable d'orienter l'analyse des processus du changement social vers l'identification des types de changements : « La seule direction de recherche efficace et qui est généralement empruntée aujourd'hui consiste à identifier des processus de changement typiques, en espérant qu'avec le temps ces cas de figure pourront s'intégrer dans un cadre théorique général » (Boudon, 1977 : 19). Dans *La logique du social* (1979, chapitre VI), il présente trois types de processus sociaux dans lesquels peuvent s'inscrire les processus de changement social. Ces types sont les suivants : 1) les processus répétitifs ou reproductifs ; 2) les processus cumulatifs ; 3) les processus de transformation.

Boudon propose donc de sortir de l'ornière « nomologothétique » des grandes théories du changement social pour explorer d'autres voies théoriques et méthodologiques susceptibles de faire mieux comprendre les phénomènes du changement social, puis d'en donner une explication plus simple, plus satisfaisante ou plus convaincante. Aujourd'hui, « les ambitions des sociologues sont en général plus modestes. Plutôt que de prédire le changement des sociétés à long terme, l'analyse sociologique moderne vise à repérer la logique du changement dans des systèmes d'interaction de dimension suffisamment restreinte pour être abordables, eu égard aux possibilités des outils dont dispose le sociologue » (Boudon, 1979 : 136)⁹³. À cet égard, l'auteur plaide en faveur d'une théorie du changement social fondée sur le paradigme des effets pervers et l'individualisme méthodologique (Sivre, 1987 : 168-169).

⁹³ Voir entre autres Henri Mendras et Michel Forsé, *Le changement social*, Paris, Armand Colin, 1983 ; E.M. Rogers et F.F. Schoemaker, *Communication of Innovations. A Cross-Cultural Approach*, New York, Free Press, 1971. D'après Mendras et Forsé, ce dernier livre est basé sur l'analyse de 1500 recherches, 1200 comptes rendus d'enquêtes empiriques et 300 études générales.

2. PARADIGME DES EFFETS PERVERS ET CHANGEMENT SOCIAL

[Retour à la table des matières](#)

D'après Boudon, les théories du changement social qui ignorent les motivations et le choix des individus n'ont pu conduire [185] qu'à des échecs (Van Meter, 1992 : 805). Dans *La place du désordre* (1984), il s'attarde à montrer l'intérêt et l'importance de la sociologie de l'action pour l'étude du changement social. Une authentique sociologie du changement social doit s'inscrire dans la tradition de la pensée de la sociologie de l'action, en particulier elle doit s'inspirer du paradigme interactionniste de type wébérien. Et ce que Boudon appelle les sociologies de l'action inclut pour l'essentiel les traditions classiques allemande (Weber et Simmel), italienne (Pareto, Mosca) et des courants importants de la sociologie américaine (Parson, Merton). Appliqué à l'étude du phénomène du changement social, le paradigme wébérien de l'action postule que le changement doit être analysé comme la résultante d'un ensemble d'actions individuelles. Une telle analyse est faisable grâce à l'individualisme méthodologique. De ce point de vue, le changement social ne devient intelligible que si l'analyse descend jusqu'aux agents ou acteurs sociaux composant les systèmes d'interdépendance auxquels on s'intéresse. Autrement dit, le changement social est l'effet de l'agrégation d'actions individuelles et compréhensibles.

De là l'importance de la double considération des effets pervers dans le processus du changement social. Il faut d'abord reconnaître qu'ils sont inhérents au changement ; ensuite ils doivent constituer un cadre épistémologique et méthodologique d'analyse de tout phénomène de changement social. En somme, les effets émergents expliquent l'essentiel du changement social, et une source importante du changement social est constituée par les effets pervers. Parce que les effets pervers créent des déséquilibres sociaux non désirés et souvent non prévus, il faut en faire des facteurs essentiels de changement social. Dès lors, l'analyse sociologique du changement social ne consiste plus à tenter d'en dégager les facteurs ultimes ou les lois, mais plutôt « les

effets d'agrégation dont sont porteurs les processus étudiés » (Valade, 1992 : 329).

Est-ce à dire qu'on doit faire des effets pervers la cause unique du processus du changement social ? Bien sûr que la réponse est non. Il ne peut d'ailleurs pas en être autrement, puisque c'est la critique vigoureuse que Boudon a faite aux principales théories du changement social. Tout en reconnaissant l'existence [186] d'autres types de processus conduisant au changement social, il allègue cependant que les changements qui sont dus à l'apparition d'effets pervers revêtent un intérêt particulier, parce que riches d'enseignements - ils sont très fréquents et passent souvent inaperçus -, à l'analyse sociologique. L'analyse du changement social que le paradigme des effets pervers se propose de faire se caractérise par une portée heuristique « modeste » comparativement aux théories issues du programme « nomologique et nomothétique ». L'analyse interactionniste de type wébérien du changement social ne cherche pas, contrairement à ces théories, à prédire les macro-changements à long terme. Elle vise plutôt à « repérer la logique du changement dans des systèmes d'interaction de dimension suffisamment restreinte pour être interprétables à l'aide des outils dont dispose aujourd'hui le sociologue » (Mendras et Forsé, 1983 : 140).

En d'autres termes, le raisonnement est le suivant. On admet qu'il ne peut y avoir de théorie générale du changement social, et il est même impossible d'en construire une puisqu'il s'agirait alors d'une théorie générale de l'histoire. Il vaudrait mieux donc étudier des microprocessus qui peuvent d'ailleurs avoir une valeur paradigmatique plus large. Mendras et Forsé, qui abordent le phénomène du changement social dans la même perspective que Boudon, utilisent le terme « paradigme » pour désigner ici la démarche de construction de l'objet sociologique en abstrayant de la réalité concrète une ou des régularités caractéristiques de cette réalité. Cette démarche paradigmatique s'apparente à la méthode discursive parabolique de l'Évangile. « Dans l'Évangile, une parabole raconte une petite histoire concrète et particulière, qui comporte un enseignement moral ou théorique et abstrait » (Mendras et Forsé, 1983 : 8). En sociologie de l'action, appliquée au changement social, la démarche est la même : il s'agit de raconter une histoire pour construire un paradigme qui permet de comprendre d'autres transformations sociales du même type ou genre. L'histoire commence par la description d'un changement de type macrosociologique

ou microsociologique, et ensuite elle se poursuit par l'analyse du processus qui donne naissance à ce changement. C'est par cette méthode qu'on arrive à dégager, sous forme de modèle théorique, les principes d'analyse qui peuvent, [187] sans difficulté, être étendus à toute étude visant à expliquer un processus de changement social. Par exemple, on peut raconter l'histoire d'un projet d'approvisionnement en eau potable des collectivités villageoises en Afrique noire, en tirer des leçons pour l'étude d'autres projets de développement communautaire en aménagement hydro-agricole, en agro-pastoral, etc.

Schéma général d'analyse du paradigme des effets pervers :

- 1^{er} On considère un phénomène social quelconque M, qu'il s'agit d'expliquer.
- 2^e M doit être interprété comme une fonction M (mi) d'un ensemble d'actions individuelles Mi ou d'agents sociaux ayant des préférences, des choix et des stratégies.
- 3^e Les acteurs ou agents sociaux se trouvent dans une situation Si.
- 4^e Les actions individuelles Mi sont, elles-mêmes, dans des conditions et d'une manière à préciser, des fonctions Mi (Si) de la structure Si.
- 5^e La fonction Mi (Si) doit pouvoir être interprétée comme ayant pour l'acteur ou l'agent social i une fonction *d'adaptation* à la situation caractérisée par la structure Si. Au sens wébérien, on dirait que l'action Mi doit être *compréhensible*. Comprendre une action, avons-nous déjà dit, c'est cerner les *intentions* et plus exactement les *motivations* des acteurs compte tenu, bien sûr, de la situation, chaque fois singulière, dans laquelle ils se trouvent.
- 6^e La structure Si est également une fonction Si (M') d'un ensemble M' de données définies à un niveau macro-social ou du moins au niveau du système à l'intérieur duquel se développe le phénomène social M.

- 7^e En dernière analyse, il s'agit pour le sociologue qui étudie le phénomène de changement social d'expliquer M_i . Or, expliquer M_i revient, dans la perspective wébérienne, à préciser ou à définir les termes de $M = M(S(M'))$ ou plus simplement $M = M_m S M'$
- 8^e L'expression $M = M_m S M'$ signifie en termes explicites ceci : le phénomène M est une fonction des actions m , lesquelles [188] dépendent de la situation S de l'acteur social. Cette situation est elle-même affectée des données macro-sociales M' .
- 9^e Cette proposition épistémologique est vraie quelle que soit la nature logique de M . En particulier, elle est vraie lorsque M décrit un changement social ou un non-changement social.

Cette formule, proposée par Boudon et résumant le paradigme interactionniste de type wébérien (Boudon, 1984), a été critiquée notamment par les partisans des sciences sociales d'orientations positivistes. Certains reproches sont d'ordre technique : par exemple on argumente qu'il soit difficile de déterminer les motivations de l'acteur social. D'autres critiques relèvent davantage de l'épistémologie : par exemple on dit que les notions de motivation et même d'action ne doivent pas faire partie du discours scientifique. Boudon (1987, 1992c) a eu l'occasion de répondre à ces critiques non seulement dans les années qui ont suivi la parution de son livre *La place du désordre. Critique des théories du changement social*, en 1984 ⁹⁴, mais il a montré dans ses ouvrages antérieurs la place « incontournable » de l'action, des motivations des acteurs dans l'analyse sociologique en général et l'étude sociologique du changement social en particulier (Boudon, 1977, 1979, 1983a, 1983b).

La démarche de « l'exemplarité », analogue à la démarche parabolique de l'Évangile, et la formule du paradigme des effets pervers représentent un ensemble analytique cohérent parce qu'elles relèvent de la même logique paradigmatique, adaptable ou « modulable » en fonction des conjonctures empiriques que le sociologue veut expli-

⁹⁴ Voir notamment les pages 42-53 sur la diffusion de l'innovation et la démonstration mathématique du processus individuel d'adoption de l'innovation.

quer. C'est en fait la méthodologie suivie par des sociologues du changement social tels que Olson (1978) Rogers et Schoemaker (1971). Depuis une quarantaine d'années, des psychosociologues notamment, et quelques sociologues aussi, ont inventorié une quantité impressionnante d'enquêtes empiriques sur la diffusion des innovations de techniques agricoles et de nouveaux médicaments pharmaceutiques. La question posée par ces chercheurs a toujours été la même : « Comment les agriculteurs d'une région donnée décident-ils à acheter un tracteur [189] ou une machine à traire la vache, à semer une nouvelle espèce de céréale (par le maïs hybride) ? » Certes, ce sont des cas devenus maintenant classiques. Mais la même question peut encore se poser aujourd'hui par rapport aux nouvelles technologies de l'informatique : micro-ordinateur, télécopieur, Internet, etc. La démarche d'explication du changement demeure également identique, c'est-à-dire comme nous l'avons expliquée ci-dessus.

3. PARADIGME DES EFFETS PERVERS ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE NOIRE

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons fait des recherches théoriques et mené des enquêtes-terrain, selon le modèle théorique de Boudon, sur des projets de développement en Afrique noire. Ces études ont permis de comprendre les problèmes du développement sous un éclairage nouveau. C'est-à-dire autrement que la traditionnelle explication simpliste du « refus du ou de la résistance au développement » des populations africaines, à laquelle nous ont habitués les théories développementalistes à orientation positiviste et déterministe. Les résultats de nos recherches ont fait l'objet d'articles de revues et de rapports. En guise d'illustration de l'application concrète de la théorie interactionniste de type wébérien au problème de changement social en Afrique, nous présentons ces textes sous des formes abrégées et adaptées.

3.1 La rationalité des populations africaines, la rationalité des « développeurs » et l'échec des projets ⁹⁵

[Retour à la table des matières](#)

Comment peut-on expliquer l'échec de nombreux projets de développement en Afrique noire depuis les années 1960 ? La conclusion générale de la synthèse des résultats de recherches présentées ici est la suivante. Nombreux sont les projets de développement en Afrique noire francophone, en particulier, qui ont connu des échecs partiels ou totaux. Ces échecs ont été généralement [190] vus et interprétés, par les théoriciens et les praticiens du développement à paradigme holiste et déterministe, comme les manifestations de la « résistance au changement » ou de « l'attachement aux traditions séculaires des populations africaines ». Mais l'application du paradigme des effets pervers, un type particulier du paradigme interactionniste de type wébérien, à l'étude des projets de développement choisis pour leurs valeurs exemplaires montre que les résultats des projets doivent plutôt être compris et expliqués comme la résultante des comportements d'acteurs sociaux intentionnels situés dans un contexte social donné. La conséquence performative de cette approche suggère qu'une analyse interactionniste du processus d'implantation des projets de développement pourrait réduire le nombre d'échecs ou d'effets pervers.

⁹⁵ La version complète et première de ce texte est parue sous Yao Assogba, « Entre la rationalité des intervenants et la rationalité des populations bénéficiaires : l'échec des projets en Afrique noire », in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n° 100, avril 1993, p. 49-66.

*A. Problématique de l'analyse du changement social
et de l'interprétation des comportements sociaux
en Afrique noire*

Voici trois décennies que le développement des pays de l'Afrique noire en général, et de ceux de l'Afrique francophone notamment, est conçu et pratiqué par « l'aide par projet ». Une documentation abondante existe aujourd'hui sur le sujet et met clairement en évidence les résultats limités, voire les échecs, auxquels a conduit ce mode d'intervention, en particulier dans les régions rurales. Les théories du changement social (au sens large du terme), fortement influencées par les paradigmes holiste et déterministe, ont attribué les échecs des projets (c'est-à-dire le refus ou l'acceptation partielle des innovations par les populations rurales) à l'influence « causale » des valeurs et des structures traditionnelles. Ces « résistances » au changement témoigneraient, selon ces théories, des attitudes et comportements irrationnels de la paysannerie en général ; comportements qui seraient eux-mêmes dus à la soumission aux traditions séculaires (Boudon, 1988b). Voilà, *grosso modo*, les orientations générales des théories issues des paradigmes holiste et déterministe. En guise d'exemples on peut citer, entre autres, des représentants classiques de ce courant : Mead (1953), Lerner (1958) et Rostow (1963). L'ethnologie et la sociologie africanistes ont évolué à l'intérieur du même paradigme. Malgré les travaux d'un courant de [191] l'anthropologie qui a remis en question et fait des critiques du modèle évolutionniste (Balandier, 1974, 1971b ; Meillassoux, 1977), force est de reconnaître que de manière générale les sciences sociales africanistes dominantes ont conservé les mêmes références - que les théories évolutionnistes du XIXe siècle - idéologiques et les mêmes orientations théoriques pour aborder les questions du sous-développement ou du développement de l'Afrique noire indépendante (Olivier de Sardan, 1985 : 27-43).

Ainsi, l'image des sociétés tribales africaines caractérisées par des symboles et des croyances magico-religieuses qui guideraient les comportements quotidiens, développée par l'ethnologie pendant l'époque coloniale, a été reprise puis considérée par des chercheurs comme un sérieux obstacle aux changements sociaux voulus par les interve-

nants ou les agents du développement (experts nationaux et internationaux, volontaires des ONG, coopérants). Résumant les attitudes les plus répandues chez « ces développeurs » face au bilan plutôt négatif des projets d'intervention dans les sociétés rurales d'Afrique noire, deux chercheurs de l'ORSTOM écrivent : « La principale [attitude] consiste à reporter l'échec ou la faible réussite des opérations sur les "développés", c'est-à-dire à reconsidérer que les paysanneries ou les sociétés rurales africaines offrent des résistances, des obstacles au progrès, qu'elles sont encore largement tributaires de réalités traditionnelles, archaïques, peu capables d'innover et d'adopter des comportements économiques rationnels » (Dozon et Pontie, 1985 : 67-68).

Mais, au cours des dix dernières années, ces explications ont été sérieusement remises en question par certains chercheurs. Le début des années 1980 a été ainsi caractérisé, dans le domaine des sciences sociales en général et des sciences sociales africanistes plus particulièrement, par l'émergence d'un nouveau paradigme : le paradigme interactionniste (Boudon, 1984a ; Mendras et Forsé, 1983 ; Berger, 1978 ; Boiral *et al.*, 1985). Ce paradigme propose des explications plus satisfaisantes des faits sociohistoriques qui résultent des rapports dynamiques que les populations bénéficiaires entretiennent avec les projets dans un contexte social daté et situé. L'étude classique de Scarlett Epstein (1962) sur les effets de l'irrigation en Inde du Sud et celle sur [192] une expérience de limitation des naissances dans des villages du Punjab en Inde (Berger, 1978) sont, entre autres, les premières études empiriques qui ont montré la pertinence d'une approche interactionniste des phénomènes sociaux relatifs aux projets de développement implantés dans certaines sociétés du Tiers-Monde. Nous présentons brièvement dans la section suivante le modèle analytique du paradigme des effets pervers.

B. Rappel du cadre analytique du paradigme des effets pervers

Le paradigme des effets pervers implique le principe de la rationalité limitée ou de l'intentionnalité de l'acteur. Admettre que le sujet sociologique est rationnel revient tout simplement à mettre en évidence, étant donné le passé, les ressources et l'environnement de *l'homo*

sociologicus, les « bonnes raisons » qui l'ont poussé à adopter tel comportement, telle attitude ou telle croyance. Ce comportement ou cette attitude est alors compréhensible puisque l'observateur a réussi à cerner les motivations à agir de l'acteur dans sa situation. Mais, pour rendre compréhensible le comportement de l'acteur social, l'analyse sociologique de type interactionniste doit descendre jusqu'à cet acteur. Le principe de la rationalité de l'acteur est donc lié intimement à un autre principe, soit celui de l'individualisme méthodologique. Il s'agit d'un principe selon lequel le sociologue doit considérer les acteurs individuels situés dans un système d'interaction comme les « atomes logiques de son analyse ». La méthode d'analyse du phénomène social observé consiste alors à en faire une conséquence de la logique du comportement des individus concernés par ce phénomène. L'individualisme méthodologique suppose une démarche compréhensive qui implique, elle-même, deux conséquences d'ordre méthodologique. La première est la recherche d'informations suffisantes et pertinentes. La deuxième constitue la nécessité pour le chercheur de rompre avec ses prénotions.

C. Le principe de la rationalité de l'acteur et l'homo africanicus

Le principe de la rationalité de l'acteur est de plus en plus utilisé de nos jours pour expliquer les problèmes du développement dans les sociétés rurales africaines. Un courant important [193] des sciences sociales africanistes ne perçoit plus les comportements ou les attitudes des paysanneries africaines face aux projets de développement rural comme irrationnels, mais admet que ces dernières agissent selon des logiques qui leur sont propres. Pour expliquer l'échec ou la réussite des projets de développement, ce courant africaniste cherche à découvrir les rationalités des populations bénéficiaires. Aujourd'hui, on considère comme acquis « le fait que les sociétés africaines sont traversées de logiques diverses, et que c'est au confluent de leurs interactions qu'il faut se situer pour comprendre les stratégies sociales individuelles ou collectives » (Olivier de Sardan, 1985 : 38).

L'anthropologie économique africaniste a découvert dans les campagnes africaines des logiques économiques. Toutefois, *l'homo oeco-*

nomicus « africain » ne correspondrait pas au modèle de *l'homo oeconomicus* des théories néolibérales. Dans le contexte des sociétés rurales africaines, la dimension sociale et la dimension économique des relations humaines sont très liées. C'est en toute connaissance de cause que l'Africain fait le plus souvent un « choix de préférence du social » selon l'expression de l'économiste française Marie-Christine Guéneau. Et celle-ci de préciser : « Si un paysan fait primer la rationalité économique, il perdra les services rendus par ailleurs par la société ; par exemple, à la saison des cultures, il n'aura personne dans son champ » (Guéneau, 1986 : 25). Plus loin, l'auteure ajoute : « Le producteur africain se rend parfaitement compte que ses préférences sociales n'obéissent pas à la rationalité économique, mais c'est volontairement qu'il les effectue selon sa propre logique, en conformité avec son échelle de valeurs » (*ibidem* : 26).

Le paysan africain possède sa propre rationalité, ce qui fait de lui un espèce d'*homo oeconomicus* qui base ses actes sur des choix sociaux. On le nommerait un « homo socialis ». Mais le social dans les sociétés africaines est multiforme. C'est pourquoi le chercheur qui travaille sur ce terrain doit essayer de trouver non pas une rationalité ou une logique, mais une multi-rationalité ou une multi-logique des paysanneries africaines. Les logiques sociales, les logiques économiques peuvent renvoyer à des stratégies lignagères, à des systèmes de valeurs régissant les modes [194] d'existence de réseaux de sociabilité ou les modes de reconnaissance sociale.

D. Méthodologie de nos recherches

Des études, soit effectuées par nous-mêmes, soit empruntées à des enquêtes ethnologiques ou sociologiques faites par d'autres chercheurs africanistes, constituent l'essentiel des données empiriques du présent texte. Dans le dernier cas, nous avons fait une synthèse de quelques rapports de recherches effectuées sur des projets de développement rural en Afrique noire francophone au cours des vingt dernières années. Ces études, malgré leur caractère hétéroclite quant à leurs buts et méthodes, présentent cependant certaines régularités dans leur perspective paradigmatique et dans leurs conclusions. En effet, en appliquant la méthode des paraboles sociologiques à ces recherches, nous

avons découvert implicitement ou explicitement que leurs auteurs ont étudié les projets de développement rural selon la théorie de la rationalité des acteurs et la méthodologie de type individualiste. Qu'il s'agisse de l'étude de Claudette Savonnet-Guyot (1985) sur le projet de pompe à eau dans un village en Côte d'Ivoire, des expériences rapportées dans les Actes du colloque « Nouveaux espoirs de développement chez les pauvres » ou des études des sociologues de l'ORS-TOM et d'autres que nous avons retenues ici, toutes ont ces régularités. C'est du reste le critère qui a guidé le choix des projets du corpus.

La méthode des paraboles sociologiques telle qu'elle est définie par Mendras et Forsé (1983) fait partie de la famille du paradigme interactionniste de type wébérien. Elle consiste à raconter des histoires exemplaires dont on cherche à tirer une « morale ». Dans le cas présent, nous avons analysé les études sociologiques portant sur les projets de développement de manière à mettre en évidence le cadre théorique et méthodologique suivant lequel elles ont été menées. En outre, nous décrivons chaque projet de développement de manière à en dégager la régularité et la valeur exemplaire.

[195]

E. Analyse interactionniste des échecs de quelques projets de développement

Projets d'hydraulique villageoise (PHV)

Le manque d'eau ou sa disponibilité en quantité et en qualité suffisantes, son utilisation dans des conditions hygiéniques adéquates et sa gestion constituent de sérieux problèmes dans les campagnes africaines. C'est sans doute pourquoi les États africains et les organismes de développement et de coopération internationale ont accordé, depuis les indépendances africaines, une priorité au secteur de l'hydraulique villageoise (Conac *et al.*, 1985). Mais force est de reconnaître que les efforts humains, financiers et techniques consentis n'ont généralement pas donné les effets escomptés. La plupart des PHV réalisés, notamment en Afrique noire francophone, se sont soldés par des échecs évidents : panne des pompes à eau, abandon des sources d'eau potable

par les populations rurales et retour aux sources d'eau infectée, perpétuation de la corvée d'eau par les femmes.

Dans une enquête réalisée à la fin des années 1980, Colette Braeckman (1987) a estimé à 70 % les pompes à eau en panne en Afrique et à des millions les villageois plus démunis d'eau potable. Il faut trouver une explication de ces échecs. L'explication qui a été le plus souvent avancée par les développeurs (théoriciens et praticiens) est celle du comportement irrationnel de la paysannerie africaine. Cette dernière résisterait au changement, si attachée soit-elle aux valeurs traditionnelles. Mais une analyse de type interactionniste montre que, si comportement irrationnel il y a, c'est sans doute du point de vue des développeurs - par sociocentrisme - et non du côté des développés. Ces derniers ont de bonnes raisons de refuser l'innovation qui leur est proposée. Nous vous présentons quelques cas types.

PRV à Saye

Saye, petit village de la préfecture de Bouna au nord-est de la Côte d'Ivoire, bénéficie en 1975 d'un puits équipé d'une pompe manuelle (Savonnet-Guyot, 1985a et 1985b). Cette innovation technologique, amenée en vertu de la politique nationale d'hydraulique villageoise, vise à approvisionner la population en eau potable et à soulager les femmes de la corvée d'eau, tenues qu'elles [196] étaient de parcourir quotidiennement des kilomètres entre le marigot et le village. Le programme national du PHV a été mis en œuvre grâce à l'effort financier de l'État ivoirien et des bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, la Caisse centrale de coopération économique (France), le Fonds européen de développement. Savonnet-Guyot, politiste et maître de conférences à l'Université de Paris VIII, a effectué deux enquêtes sur le PHV de Saye, la première en 1979 et la seconde en 1985.

Lors de l'enquête initiale, elle a constaté non seulement que la pompe est hors d'usage, mais également que les villageois se sont bien gardés de demander l'intervention de la Société des eaux de la Côte d'Ivoire pour la remettre en état de fonctionnement. Mais, paradoxalement, ce sont les femmes qui n'ont pas été heureuses de l'installation du puits dans le village et qui ont, en outre, apprécié sa panne. Com-

ment expliquer en particulier le comportement des femmes qui devraient normalement être les premières intéressées et satisfaites de ce progrès technologique ? Ce comportement, pouvant être jugé irrationnel pour l'observateur holiste et déterministe, est cependant rationnel pour celui qui adopte le principe de la rationalité et celui de l'individualisme méthodologique pour comprendre, au sens wébérien du terme, l'acteur social - ici les femmes - dans sa situation. C'est la dernière démarche qu'a suivie la politiste dans son investigation scientifique, pour trouver les « bonnes raisons » des comportements des femmes (Savonnet-Guyot, 1985a : 200). Poursuivant son investigation, la politiste a réussi à mettre en lumière que c'est l'éloignement et le fait que les puits se trouvent « en brousse » qui attirent les femmes (Savonnet-Guyot, 1985b : 349). L'exemple du village de Saye n'est pas unique en Afrique noire francophone. Il nous a été donné d'observer la même chose au Cameroun, lors d'une mission d'enquête pour le compte de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), en 1984 (Assogba, 1984b).

Installation d'un puits dans une communauté du Sahel

Face à la mortalité infantile due en particulier à des conditions insalubres et à l'eau polluée du marigot, les habitants d'un village situé à proximité des frontières du Niger et du Mali ont [197] voulu forer un puits dans leur village (Khallouf et Pacaut, 1982). Un groupe d'experts en développement leur propose toutes sortes de systèmes : pompe mécanique, noria et kelib. La noria est une chaîne de godets dans un plan vertical entraînée à l'aide d'un système mécanique rudimentaire par un âne qui tourne en rond. Les villageois ont succombé au début à la séduction de la modernité : une pompe motorisée, quoi de mieux ! Mais ils ne tardent pas à faire le calcul coûts/risques/bénéfices anticipé pour se rendre compte que le moteur est plus risqué économiquement, politiquement et socialement.

D'abord, il y a la question des coûts du moteur et de l'essence. Ensuite, il y a la peur de se voir chasser de leurs terres par le gouvernement, une fois que l'eau les aurait rendues fertiles. Les villageois optent donc en dernière analyse pour le kelib, un système d'adduction simple : une corde tirée par un âne, ayant une poutre au bout, qui va et

vient entre le fond du puits et la surface. Les experts, mus par la logique purement technicienne, ont été surpris du choix. Pourquoi pas la noria qui débite beaucoup plus d'eau que le kelib ? La réponse du chef du village est très éloquente en ce qu'elle met en évidence le comportement logique d'un *homo oeconomicus* et d'un *homo socialis*. « Nous aurions trop d'eau avec la noria. Cela se saurait et tous nos voisins viendraient avec leurs troupeaux qui ne se contenteraient pas de boire mais mangeraient aussi le peu de pâturages qui nous restent ; nous ne pourrions pas, pour des raisons d'hospitalité et parce que nous sommes de bons musulmans, les empêcher d'accéder au puits et de boire. Mais nous serions rapidement ruinés. Comme nous ne voulons pas abandonner nos coutumes d'hospitalité ni nous ruiner, nous préférons prendre le kelib » (Khallouf et Pacaut, 1982 : 18-19). Il s'agit donc d'un choix rationnel fondé sur une logique sociale et économique, mais non d'un choix irrationnel dû à un attachement aveugle aux traditions.

Les projets d'irrigation pour fins d'agriculture ou des microprojets communautaires associés à l'hydraulique villageoise occupent aussi une place non moins importante dans les programmes du développement rural en Afrique noire francophone. Leur bilan est également peu reluisant.

[198]

Micro-projets sanitaires d'hydraulique villageoise du CUSO au Togo

Un projet d'hydraulique villageoise (PHV) résultant de la coopération entre le Canada et le Togo et se situant dans le contexte de la « décennie internationale de l'eau potable et de l'assainissement » (DIEPA : 1980-1990) a été mis en œuvre à partir de 1984 dans la région maritime du Togo. Ce PHV, dont la maîtrise d'œuvre est assumée par le Canadian University Services Overseas (CUSO), vise l'approvisionnement en eau potable et l'amélioration des pratiques d'hygiène des populations rurales de deux préfectures, le Zio et le Yoto. Suivant l'approche préconisée par la DIEPA, le CUSO a associé la participa-

tion communautaire aux aspects techniques de l'hydraulique villageoise (Assogba, 1989).

C'est ainsi qu'autour du projet des pompes des micro-projets sanitaires (construction de latrines et d'enclos) et des micro-projets agricoles (champs collectifs dont les revenus devraient servir à l'entretien et à la maintenance des pompes) ont été réalisés. Ces activités n'ont pas toujours donné les effets escomptés. Qu'il suffise de donner un exemple. La divagation des animaux a été identifiée comme étant un problème sanitaire à résoudre dans les villages du Zio et du Yoto touchés par le PHV-CUSO. En effet, dans ces localités les animaux sont traditionnellement laissés libres dans la nature, se nourrissent seuls, dorment dehors et polluent les maisons. On propose aux villageois la construction d'enclos pour abriter les bêtes. Ils ont adhéré à l'idée après y avoir été sensibilisés. Mais, quelques mois plus tard, la plupart d'entre eux ont abandonné les enclos pour revenir à la méthode traditionnelle d'élevage.

Les intervenants du CUSO et les animateurs ruraux togolais ont vu les comportements des éleveurs comme une forme de résistance au changement et un attachement aux traditions. Mais, en interrogeant les villageois, nous avons compris la « bonne raison » de leurs gestes : ils ont abandonné la pratique des enclos parce que leurs animaux maigrissaient ou mouraient. Pourquoi ? Parce que les villageois oubliaient souvent de les nourrir. Mettre les animaux dans des enclos et en prendre soin de façon régulière ne faisaient pas partie des pratiques séculaires d'élevage des [199] gens du Zio et du Yoto. Les agents du projet n'ont pas essayé de s'inspirer des pratiques pastorales et agricoles traditionnelles pour promouvoir les micro-réalisations comme l'élevage par exemple. Nous avons observé également des effets pervers dans les microréalisations communautaires de la culture du maïs. C'est à la suite de notre enquête que les intervenants du CUSO et du Togo ont compris que l'échec des enclos n'est pas une résistance au changement, mais bien un comportement rationnel de gens adaptés à leur contexte socio-économique (Assogba, 1989).

En effet, l'agriculture et l'élevage sont séparés dans le Zio et le Yoto et l'un est secondaire par rapport à l'autre. Traditionnellement, le paysan passe toute la journée au champ pendant que les animaux se nourrissent librement dans la nature. On lui propose un nouveau mode d'élevage (l'enclos) qui exige une disponibilité de temps et des prati-

ques nouvelles. Le paysan rentre fatigué des travaux champêtres, oublie de prendre soin des animaux enfermés et ces derniers meurent. Pour ne pas perdre son petit troupeau de cochons ou de moutons, le paysan abandonne les enclos et retourne aux pratiques traditionnelles ou adopte une autre solution, à savoir attacher les animaux autour d'un arbre dans la cour familiale de façon à ne pas oublier de les nourrir.

Une étude préalable des pratiques agro-pastorales des habitants du Zio et Yoto n'aurait-elle pas permis aux agents du projet de penser former des jeunes gens qui se spécialiseraient dans l'élevage par enclos ? Une telle formation précéderait de quelque temps la réalisation du micro-projet sanitaire. Les risques d'échecs seraient sans doute minimisés ou du moins les intervenants auraient eu le mérite d'avoir tenté d'étudier et de comprendre les logiques et les pratiques pastorales des populations bénéficiaires. Mais tel ne fut pas le cas.

Un projet pilote de riziculture dans la région de Gagnoa, en Côte d'Ivoire

Au début des années 1970, la Côte d'Ivoire s'engage dans une politique d'agriculture visant la satisfaction des besoins nationaux en produits vivriers, notamment le riz (Dozon, 1985). En 1971, les autorités ivoiriennes créent donc une nouvelle société nationale de développement sectoriel : la SODERIZ. Sa tâche est de [200] satisfaire rapidement les besoins du pays, et à long terme d'exporter du riz vers les pays limitrophes. La solution technique adoptée est la riziculture irriguée. Cette innovation agricole rompt radicalement avec l'ancienne pratique de production du riz pluvial et suppose par ailleurs l'émergence d'un nouveau type de producteur, soit le riziculteur.

SODERIZ met en œuvre les stratégies pour instaurer de nouveaux rapports sociaux de promotion qui correspondent à la riziculture irriguée : nationalisation des bas-fonds, recrutement de riziculteurs sur la base du volontariat, promotion du petit paysannat par la remise d'un hectare de terre à chaque volontaire, signature de contrats respectant les normes de production et de vente des récoltes à la SODERIZ, congédiement en cas du non-respect du contrat, remplacement par de nouveaux volontaires, etc. L'opération riziculture irriguée qui s'est dé-

roulée entre 1971-1977 a obéi à une pure logique technicienne et n'a aucunement tenu compte de la réalité socio-économique de la région de Gagnoa. En conséquence, cette intervention définie *a priori* « n'a pas résisté à la trame et à la dynamique des rapports sociaux de cette région, à la force des contradictions et des enjeux locaux » (Dozon, 1985 : 135).

L'expérience s'est soldée par un échec. Dozon explique cet échec par l'affrontement de deux logiques. D'un côté, les « décrocheurs » (SODERIZ) qui ont vu dans les premiers succès du volontariat une preuve vivante du bien-fondé de l'innovation agricole choisie. De l'autre, les développés (paysans) qui adoptent des comportements et des pratiques qui ne correspondent pas aux normes socio-économiques requises par le développement de la riziculture irriguée. En fait, agissant selon une logique adaptée à leurs réalités sociales et économiques, les autochtones et les allochtones de la région ont détourné le projet de ses principaux objectifs. Tous se sont portés volontaires pour devenir de façon manifeste des riziculteurs. Mais, de façon latente, le volontariat ne signifie pas la même chose pour les autochtones et les allochtones. Chez les Bétés, le volontariat obéit à une double logique : la logique de la réappropriation de l'espace dont ils ont été dépossédés par la SODERIZ, et la logique d'une opposition au volontariat concurrent des allochtones qui trouvent dans le [201] projet de la SODERIZ une occasion fort intéressante d'accéder à la terre.

Tout se passe donc comme si le volontariat des Bétés cherche par sa logique à adapter l'intervention de SODERIZ à l'économie de plantation locale, puis à obliger les allochtones qui travaillent sur les bas-fonds rizicoles à reproduire les rapports sociaux propres à cette économie. On est en présence des *homo oeconomicus* dont la rationalité s'inscrit dans le système socio-économique local. Chez les allochtones, le comportement n'est guère différent. Ainsi le volontariat de ceux-ci, à l'instar de celui des autochtones (Bétés), cache des pratiques sociales peu conformes à l'esprit et à la lettre des modalités prévues par la SODERIZ. En effet, sur les bas-fonds, on a vu se constituer une couche de volontaires « absentéistes » et « cumulateurs » qui sont loin d'être le petit paysannat imagé par les développeurs. Il s'agit en réalité des citadins de professions libérales ou de salariés, des gros planteurs ou des commerçants locaux qui ont la capacité d'engager et de fixer une main-d'œuvre permanente sur les bas-fonds. Par ailleurs, un « sys-

tème de prête-nom » leur permet d'avoir plusieurs hectares de rizières. « Ce qui prévaut, donc, ce sont les rapports marchands locaux, les inégalités sociales et les stratégies individuelles. Fondamentalement, de tels volontaires réalisent les virtualités du développement rizicole, en l'occurrence le salariat agricole, et lui donnent une efficacité que le groupement ou la coopérative prévue par la SODERIZ n'auraient sans doute jamais atteint » (Dozon, 1985 : 140).

F. Un cas de projet « réussi »

Le développement régional à Koni (Assogba, 1984b)

L'hypothèse de cette étude est que les projets de développement qui s'implantent, en prenant en considération les motivations et les intentions des acteurs sociaux concernés, ont, toutes choses égales par ailleurs, plus de chance de succès. Nous entendons par là que, dans de tels cas, la probabilité d'adopter les innovations proposées est très grande chez les populations bénéficiaires. L'exemple des projets de développement dans la région de Koni au Mali constitue un des rares cas, mais il confirme la [202] pertinence de l'hypothèse. Nous le présentons afin, d'une part, de démontrer justement la pertinence du paradigme interactionniste de type wébérien et de déterminer les raisons ou le type de processus adopté qui ont conduit à la réalisation positive d'un projet de développement, d'autre part.

La région de Koni, au Mali, est peuplée d'environ 20 000 paysans qui vivent de l'agriculture et de l'élevage. Pour assurer le développement de la région, une communauté de pères français a créé au début des années 1970 une organisation locale appelée *Centre familial d'animateurs ruraux* (CFAR). Le CFAR a été dirigé tour à tour par des missionnaires français, belges et canadiens (les frères du Sacré-Cœur). Ces missionnaires vivent parmi les populations. Ils connaissent bien les valeurs, les coutumes, les pratiques agricoles et pastorales du milieu.

Afin de réaliser le processus de développement régional de Koni, le CFAR s'est assigné les objectifs généraux suivants : assurer la formation agricole de base des jeunes ménages des petits cultivateurs

locaux, moderniser l'agriculture et l'élevage de manière appropriée par l'introduction des techniques intermédiaires et assurer la réinsertion socio-économique des cultivateurs-stagiaires dans leurs villages d'origine. Le CFAR et les populations de Koni réalisent ces objectifs à travers différents projets de développement financés par des organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes, hollandaises, belges, françaises et britanniques. Nous ne parlerons ici que d'un projet appuyé par l'ONG canadienne, soit *Développement et Paix*. De 1973 à 1981, cette dernière a apporté son assistance financière au CFAR pour construire une porcherie et une bouverie, assurer des services vétérinaires au Centre et dispenser la formation agricole aux jeunes ménages paysans de Koni. De façon générale, le CFAR, considéré comme une ONG locale, est animé par des bénévoles locaux, les stagiaires et des animateurs ruraux maliens qui sont des salariés.

Ce projet financé par *Développement et Paix* est l'œuvre du CFAR. En outre, il répond adéquatement aux besoins de formation rurale des jeunes agriculteurs et de l'économie de la région de Koni. En effet, l'élevage y occupe une place importante. C'est une activité d'exploitation familiale. La viande du porc est consommée en pays Bobo, c'est-à-dire dans la région couverte par le CFAR. [203] Ce sont les populations qui ont inventorié les besoins et élaboré le projet, de concert avec le CFAR. Les paysans participent à toutes les étapes de réalisation des projets, et c'est dans ce processus que les jeunes ménages reçoivent leur formation, apprennent de nouvelles techniques d'élevage et d'agriculture, la construction de puits à eau potable puis de nouvelles pratiques d'hygiène et de santé.

Les objectifs du projet ont été atteints dans une large mesure. De 1973 à 1984 (au moment de notre enquête sur le terrain), l'élevage des bovins s'est amélioré : les bœufs ont fourni la force de traction pour le labour ; les vaches ont assuré la relève des bœufs de labour. La vente des porcelets dans les villages et des porcs dans la capitale du Mali, Bamako, a assuré l'autofinancement du Centre. Des jeunes paysans ont reçu une formation pour un élevage plus moderne et plus rationnel des porcs et des bœufs. L'introduction de la culture attelée avec bœufs est une innovation technique dans la région de Koni. De toutes les activités du CFAR financées par *Développement et Paix*, seul l'élevage des porcs a été interrompu pour des raisons de maladie. Les autres activités, c'est-à-dire la formation des stagiaires, l'élevage des bovins,

l'agriculture, la santé et la pharmacie villageoise, ont continué normalement.

Durant une dizaine d'années, le projet a bénéficié directement à une trentaine de villages et à environ 200 ménages de petits agriculteurs du pays Bobo, au sud-est du Mali et à la frontière du Burkina Faso. Ces derniers sont choisis selon des critères de formation, les stagiaires du CFAR se réinsèrent dans l'économie locale et s'autosuffisent, de manière générale, par l'exploitation plus moderne de leurs fermes. Ils contribuent ainsi au développement de la région. Par ailleurs, les anciens jeunes stagiaires ont eu un effet d'entraînement au sein de la population agricole de Koni, le nombre d'aspirants au stage du CFAR ayant augmenté au cours des ans. Cet effet a même dépassé les frontières de la région, puisqu'après le pays Bobo le CFAR a dû étendre aussi son action en pays Bambara.

Dès sa création, le CFAR a intégré pleinement les femmes de Koni aux projets de développement, ce qui était exceptionnel au début des années 1970. En effet, la formation agricole – activité [204] de base du Centre - a toujours été dispensée à l'unité ménage (époux, épouse et enfants). La philosophie du CFAR est de faire « évoluer » la femme en même temps que son mari. La promotion du couple s'est d'ailleurs avérée un facteur de stabilité sociale et d'efficacité du développement local et régional. En plus du programme de formation commun au ménage, les femmes ont un programme qui leur est propre. Par exemple, elles peuvent apprendre la couture. Selon les témoignages, les rapports et les observations, nous avons été en mesure de conclure que les conditions socio-économiques des femmes bénéficiaires ont été améliorées de manière significative. En tant qu'ONG locale, le CFAR a joué un rôle déterminant dans le développement social et économique du Sud-Est malien au cours des années 1970 et 1980. Sa philosophie est de « travailler avec et pour les villageois ». Son action, qui s'est étendue à des secteurs aussi variés que la formation, l'agriculture, l'élevage, l'éducation, la santé, l'hygiène, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, en a fait une instance de développement local et régional du Mali.

Quant aux succès des projets du CFAR, ils s'expliquent, toutes choses égales par ailleurs, par le fait que le discours et la pratique du développement de cette ONG locale semblent se fonder sur les principes du paradigme interactionniste de type wébérien. En termes

concrets, cela signifie *grosso modo* que les intervenants du CFAR tentent d'inscrire les activités du développement dans les logiques culturelles, sociales et économiques des populations concernées. Les perceptions, les valeurs et l'univers symbolique de ces dernières sont souvent pris en considération dans ces activités. Les populations bénéficiaires participent aux différentes étapes de réalisation des projets de développement. D'ailleurs, l'effet d'entraînement qu'ont eu les anciens stagiaires du CFAR au sein des populations rurales en pays Bobo et Bambara traduit assez bien l'expression symbolique du schéma général du paradigme wébérien de l'action. Boudon (1984a) puis Mendras et Forsé (1983) ont défini cette expression à partir de la synthèse des études empiriques de diffusion des innovations, notamment en agriculture et en médecine.

[205]

Conclusion

De toute l'analyse qui précède, ressortent deux éléments importants. Le premier, c'est que le cadre théorique et méthodologique du paradigme des effets pervers montre clairement que l'adoption ou le refus de l'innovation résulte le plus souvent de l'agrégation des comportements logiques des acteurs sociaux situés dans un système social donné. Ces acteurs sociaux sont à la fois des *homo sociologicus*, *homo idéologicus* et *homo oeconomicus* qui agissent de manière à s'adapter à leurs réalités sociales.

Le second élément, c'est qu'en général les conceptions et les pratiques du développement rural en Afrique reposent le plus souvent sur l'ignorance des réalités sociales des régions d'intervention, et surtout sur une méconnaissance des logiques sociales, économiques ou techniques des populations que l'on veut développer. Bref, on doit retenir des études de cas présentées ici « qu'il n'est de développement que de l'homme et par l'homme ». Ces derniers temps, les grandes organisations internationales, en particulier la Banque mondiale, reconnaissent explicitement (enfin) ce principe fondamental. De façon précise, la Banque mondiale a récemment pris l'initiative de commanditer une étude afin de comprendre et de tenir compte dans les programmes de

développement « les ressorts psychologiques des décisions économiques en Afrique » (Dia, 1991 ; Fottorino, 1992).

Les exemples cités ici montrent l'importance de considérer les motivations et les intentions des acteurs sociaux afin de maximiser les chances de succès des projets de développement et d'éviter le rejet des innovations. Si, d'une part, ceci est vrai et si d'autre part l'on veut un réel développement en Afrique, il serait temps que les spécialistes du développement international s'inscrivent dans le paradigme wébérien de l'action. Bien sûr, on sait que des organisations publiques et des organisations non gouvernementales (ONG) s'intéressent de plus en plus aux discours de l'autre développement. Le moment semble venu de passer à l'action. Mais de quelle façon ?

Une façon de faire serait que des études ethnologiques et sociologiques, études préalables à la mise en œuvre d'un projet de développement, soient effectuées dans les localités ou régions [206] concernées. Ces études doivent être menées selon les principes du paradigme interactionniste de type wébérien. Elles doivent, préalablement à l'implantation d'un projet de développement, chercher à mettre en évidence les logiques techniques, culturelles, sociales et économiques des populations bénéficiaires du projet. Ensuite, les intervenants doivent se garder de voir dans ces logiques des obstacles au progrès, et y voir au contraire la trame de leur intervention.

3.2. Paradigmes du développement et pratiques participatives dans les projets communautaires ⁹⁶

[Retour à la table des matières](#)

Depuis la fin des années 1970, après « les années perdues du développement », on peut dire que deux paradigmes principaux fondent les discours et les pratiques du développement dans les pays du Tiers-Monde en général et ceux d'Afrique en particulier. D'une part, il s'agit

⁹⁶ Pour la version complète de ce texte, voir la revue québécoise (Réseau de l'Université du Québec) *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, no 1, printemps 1989, p. 148-164.

du paradigme déterministe (type I) fortement influencé par le positivisme (Rostow, 1963) et, d'autre part, du paradigme interactionniste d'inspiration wébérienne (type II). En termes de pratique développementale, les experts qui s'inspirent du type 1 évacuent les acteurs sociaux concernés du processus du développement. Celui-ci se résume en général à une simple question de transfert « mécaniste » et « mécanique » des facteurs définis comme les déterminants des changements sociaux nécessaires à l'« évolution » d'une société sous-développée. Ces facteurs sont en général la technologie et le capital financier. Les perceptions, les valeurs et l'univers symbolique des populations bénéficiaires des projets ne sont guère pris en considération dans le processus (Berger ⁹⁷, 1978 : 217-225). Le paradigme déterministe ou le type I a été dominant dans les pratiques du développement jusqu'à la fin des années 1980. « La conception dominante du [207] développement est déterministe. C'est celle d'Auguste Comte, pour qui la marche du progrès suit un cours naturel et nécessaire, tracé par la loi de l'organisation humaine » (Hettne et Friberg, 1988 : 385). Ce paradigme a conduit à l'échec de nombreux projets de développement en Afrique noire. On a expliqué, par ailleurs, cette faillite par la non-participation réelle des populations à la conception et à la réalisation des projets (Berger, 1978).

Or, parallèlement à l'approche déterministe du développement qui caractérise surtout les grands projets, le discours et les pratiques développementales des organisations non gouvernementales (ONG) se veulent davantage plus participatifs ou fondamentalement plus « participationnistes », cherchant à considérer la logique sociale, culturelle et économique des acteurs sociaux directement concernés par les projets de développement communautaire (Schneider, 1985 ; D'Orfeuil, 1984). Les principes épistémologiques et méthodologiques du paradigme des effets pervers, tels qu'ils sont définis par Boudon pour l'analyse du changement social, nous ont alors conduits à formuler l'hypothèse que ce paradigme constitue le second (type II) que l'on rencontre dans la théorie et la pratique du développement. Le para-

⁹⁷ Peter Berger, qui fut parmi les premiers auteurs à critiquer ce paradigme du développement, cite notamment les programmes de mécanisation de l'agriculture en Afrique orientale et de limitation des naissances dans les villages du Punjab (Inde) qui ont échoué parce que ces programmes ont ignoré les définitions indigènes de la situation.

digme de type II inspirerait plus les ONG. Une conséquence performative du paradigme interactionniste wébérien suppose que les populations participent aux projets, et que les agents du développement prennent en considération, dans le processus de réalisation des projets, des croyances, des motivations, de la rationalité économique et des stratégies des acteurs sociaux concernés. Comme les paramètres participation et logiques des populations sont censés jouer un rôle important dans le changement social, on peut supposer, toutes choses égales par ailleurs, qu'une pratique du développement basée sur le paradigme des effets pervers diminuerait les risques d'échecs d'un projet, et en conséquence augmenterait la probabilité de sa réussite.

A. Participation et processus du développement

Les paradigmes de type I et de type II impliquent, idéalement du point de vue de l'intervention, respectivement ce que nous appelons la « participation déterministe » (type I) et [208] la « participation interactionniste » (type II) des acteurs sociaux (concernés) au processus d'implantation des projets. Mais que signifie en fait « participation » ? Le terme comprend la racine « part » à laquelle est associé le mot « partage ». Participer veut donc dire prendre part à quelque chose avec d'autres, partager quelque chose avec d'autres. Cette chose peut être un objet, un pouvoir, une activité, etc. Susciter la participation dans le domaine du développement, écrit Albert Meister, « ne signifie donc pas seulement former les individus, les instruire, les animer, mais aussi, et peut-être surtout, se préparer à partager une part du pouvoir, de puissance » (Meister, 1977 : 128). En fait, la réalisation d'un projet de développement est un long processus qui comprend différentes phases dont les principales sont l'*identification*, l'*élaboration*, l'*exécution*, la *gestion* et la *maintenance*, l'*évaluation* et le *suivi* du projet. Or, le développement implique la participation des populations concernées. Celles-ci doivent idéalement prendre part à chacune des étapes d'un projet et partager toutes les responsabilités qui lui sont inhérentes. La définition de chaque type de participation et la comparaison de leurs caractéristiques permettent de mesurer l'importance du paradigme des effets pervers dans la résolution des problèmes de modernisation en Afrique noire, après plus de trois décennies d'aide au

développement qui ne semblent pas avoir changé grand-chose. Les deux types de participation présentés ci-dessous sont évidemment des types idéaux.

B. Le type I ou la « participation déterministe »

Le paradigme dont ce type est issu conçoit le développement comme un processus linéaire pouvant s'enclencher par l'introduction mécanique de certains facteurs. En conséquence, le type I a tendance à ne pas faire participer les populations bénéficiaires des projets aux principales phases de ceux-ci. Tout au plus, les agents du développement associent les acteurs sociaux visés à la phase d'exécution, ces derniers étant essentiellement vus comme la main-d'œuvre « en nature ». Évacuées totalement ou partiellement de la phase d'élaboration du projet - soit parce que celui-ci a été imposé, soit parce qu'il a été suggéré de manière technocratique -, n'ayant pas été formées à la gestion et à la maintenance, les populations usagères montrent en général par leurs attitudes [209] passives et leurs comportements de refus que le projet n'est point le leur, mais celui de l'État, de l'organisme international, etc. (Conac *et al.*, 1985). Représentant les populations du Tiers-Monde de façon générale et celles d'Afrique en particulier, l'agent du développement du type I ne tient pas compte de leur contexte socioculturel, de leur logique ou leur rationalité dans la réalisation des projets. Peu ou pas de marge de liberté et de réinterprétation des objectifs ne leur ait laissé.

C. Le type II ou la « participation interactionniste »

Le paradigme dont il est issu voit l'adoption d'une innovation ou le processus du développement en général comme le résultat de l'agrégation des décisions individuelles des acteurs sociaux dans un système social donné. Le rapport de l'acteur social au projet de développement s'inscrit dans sa logique, et ce rapport joue pour lui une fonction d'adaptation à la situation sociale dans laquelle il est. La conséquence de ce postulat est qu'en termes de participation le type II fait participer les populations concernées à toutes les phases du projet depuis l'iden-

tification des besoins, la définition des objectifs jusqu'au suivi/évaluation, en passant par l'élaboration, l'exécution, la formation à la gestion et à la maintenance du projet. La participation renvoie à la responsabilité de l'individu (l'acteur social individuel) et du groupe (l'acteur social collectif). L'un et l'autre prennent part dès le début au processus de décision, affirment leur autonomie et prennent des initiatives qui ont pour eux une signification (Oakley et Marsden, 1986).

Admettant que l'acteur social est un être intentionnel, un *homo sociologicus* doté d'une rationalité relative à la situation dans laquelle il se trouve, l'agent du développement du type II inscrit la participation de l'acteur dans le contexte socioculturel, symbolique, économique et politique des participants (Desjeux, 1985). Les attitudes et les comportements des acteurs (adoption ou refus du projet) sont interprétés comme des décisions d'individus intentionnels situés socialement. En conséquence, le type II resitue le rapport des bénéficiaires au projet dans son contexte et cherche à lui donner son efficacité adaptative. Par exemple, on peut inscrire un projet de coopérative de crédit dans un milieu africain [210] dans la perspective de la « tontine » qui constitue le mode habituel de participation de crédit. Les deux types de participation que nous avons définis ne sont pas exclusifs. Ils peuvent se retrouver dans un même projet, avec la dominance de l'un ou de l'autre.

D. Parabole sociologique, paradigmes du développement et probabilité de réussite des projets

Nous avons appliqué la méthodologie de la parabole sociologique pour analyser des projets de développement communautaire en Afrique noire francophone, eu égard au type de paradigme - donc au type de participation correspondant et pratiqué - qui semble les avoir fortement inspirés. En dernier ressort, la démarche d'analyse nous a permis de tracer le profil-type (idéal-type) des projets de développement à fortes chances de succès et à faibles chances de succès. La conclusion générale qui se dégage de l'ensemble de notre étude est que, toutes proportions gardées, ce sont les projets dont le discours et les pratiques du développement s'inspirent du paradigme interactionniste de type wébérien qui ont des taux de succès plus élevés, et ceux issus du

paradigme déterministe qui connaissent le plus souvent des échecs. Les données d'enquêtes sur le terrain et les données de sources secondaires constituent l'essentiel de notre matériel d'analyse. Les informations de la première catégorie proviennent des résultats d'analyse de 15 projets de développement communautaire en Afrique noire francophone que nous avons évalués à titre de consultant pour l'Agence canadienne de développement international ⁹⁸ (ACDI). La seconde catégorie d'informations est la synthèse que nous avons faite des conclusions des recherches effectuées au milieu des années 1980 par l'Organisation de coopération et de développement économique ou l'OCDE (Lecomte, 1986), le club de Rome (Schneider, 1985) et quelques chercheurs universitaires (Guéneau, 1986). Dans son étude, Lecomte analyse la [211] portée et les limites des projets de développement. L'étude s'appuie sur des exemples concrets et propose des solutions de remplacement d'aide au développement. Dans son rapport au club de Rome, Schneider tire des conclusions relatives aux facteurs de succès et d'insuccès des micro-projets, à partir de l'analyse quantitative et qualitative de 93 projets dans 19 pays du Tiers-Monde. Quant à l'étude de Guéneau, c'est une enquête terrain qui évalue la rentabilité économique et sociale des petites activités de développement en Afrique. L'auteur a étudié systématiquement 40 projets au Burkina Faso et au Sénégal. La démarche lui permet de mettre en évidence les facteurs de réussite et de blocage des petits projets. L'application de la méthode sociologique parabolique à l'ensemble de ces données montre que les projets répertoriés et analysés par les auteurs cités ont des caractères exemplaires. En effet, il se dégage de l'étude descriptive de chacun des projets une régularité par rapport à la nature des étapes successives de l'implantation d'un projet et des résultats auxquels il a donné lieu en termes de changement social ou de développement visé. On peut donc tracer un profil-type des projets selon la probabilité succès/échec.

⁹⁸ Yao Assogba, « Le paradigme interactionniste et le processus du développement communautaire : l'exemple des ONG en Afrique », in *Revue canadienne d'étude du développement*, vol. IX, n° 2, 1988, p. 201-218. Nous renvoyons le lecteur à cet article pour ce qui concerne les détails d'ordre théorique et méthodologique de l'étude.

E. Profil type des projets de développement à fortes chances de succès

Les projets qui présentent, toutes choses égales par ailleurs, les caractéristiques suivantes sont sensiblement mieux réussis l'ONG locale responsable est bien structurée et bien organisée l'ONG locale est stable, a une connaissance anthropologique et sociologique du milieu, et dispose d'une longue expérience en développement ; le projet est de petite ou de moyenne envergure, il répond aux besoins réels de la population, celle-ci participe réellement aux phases du projet, le processus visant l'appropriation ou la réappropriation du projet. En d'autres termes, le processus recherchant l'autosuffisance et l'auto-développement s'inspire des logiques et des pratiques sociales du milieu (tontine, travail collectif par rotation, quote-part en nature - par exemple, l'offre d'une partie de la récolte d'une culture agricole - pour l'amortissement d'un équipement, etc.). Dans ces projets, on utilise en général les connaissances et les savoir-faire, les ressources humaines et techniques du milieu. Ce profil-type se [212] rattache assez fortement aux principes du paradigme des effets pervers appliqué à l'étude du changement social.

F. Profil type des projets de développement communautaire à faibles chances de succès

Les projets qui connaissent des limites et de sérieuses difficultés, toutes choses égales par ailleurs, ont les caractéristiques suivantes : l'ONG locale responsable est peu structurée et organisée ; elle est instable, a une faible connaissance anthropologique et sociologique du milieu. Le projet a un caractère global et veut répondre à plusieurs besoins à la fois. La population participe essentiellement à la phase d'exécution du projet ; le volet préparation et formation n'est pas sérieusement planifié et exécuté. La logique, l'univers culturel et socio-symbolique des acteurs sociaux sont sous-estimés ou mésestimés dans le projet. Ce profil-type se rapproche beaucoup du paradigme déterministe du développement.

G. Quelles conclusions théoriques et pratiques pouvons-nous tirer de cette typologie ?

La question fondamentale à laquelle la sociologie du changement social a toujours voulu répondre est la suivante : comment les acteurs d'un système social donné décident-ils d'adopter une innovation ou une nouvelle pratique sociale ? Les études empiriques montrent que le processus d'adoption de l'innovation prend toujours une allure caractéristique témoignant que celle-ci provient, en dernier ressort, des décisions individuelles des membres qui forment un système social donné. C'est l'agrégation de ces choix individuels qui provoque au niveau macrosociologique le changement social dans le milieu. Il nous semble que c'est la même question qui se pose à la sociologie du développement. En outre, le processus du développement prend la même allure. On ne peut pas développer un individu ni un groupe. L'individu ou le groupe se développe dans un contexte donné. Des observations pertinentes ont été faites récemment à ce propos. L'idéologie du ressentiment, l'imprécation du colonialisme et le recours à l'aide extérieure au développement ne peuvent pas remplacer [213] les décisions que les individus et des collectivités locales d'Afrique noire prennent par rapport à un projet (Kabou, 1991 ; Platard, 1991).

Du point de vue théorique, c'est le paradigme interactionniste de type wébérien qui semble rendre le mieux compte de l'effet d'agrégation exemplaire caractéristique du processus du changement social ou du développement. Le propre de ce paradigme est de concevoir l'acteur social comme un être intentionnel - *homo sociologicus*, *homo ideologicus*, *homo psychologicus*, *homo oeconomicus* - et de postuler sa rationalité relative. Dans la pratique, les projets de développement qui connaissent du succès sont, en général, ceux qui correspondent à la logique sociale des acteurs sociaux directement touchés, et auxquels ces derniers ont effectivement participé. Nous en concluons que c'est le paradigme interactionniste de type wébérien qui est sous-jacent à ces projets.

L'application de ce paradigme à la problématique du développement en Afrique ouvre dans un premier temps un débat autour de la dialectique « discours scientifique-discours idéologique ». Alors

qu'une lecture attentive de l'orientation épistémologique et méthodologique montre bien que le modèle théorique de Boudon répond aux critères de « bonne théorie » de Popper, certains auteurs, au nom d'un positivisme absolu, critiquent fortement la méthode individualiste et le principe de la rationalité de l'acteur. Alors que les conséquences performatives du modèle de Boudon découlent logiquement des conclusions d'une analyse scientifique des phénomènes sociaux (par exemple, le développement) et sont révolutionnaires - changement du contexte afin que l'acteur change éventuellement ses « bonnes » raisons -, on taxe (au nom d'une démagogie) la théorie de Boudon de « droite », de « libérale ».

Dans un deuxième temps, l'application du paradigme des effets pervers au développement a d'importantes implications pédagogiques dans le domaine de l'intervention communautaire dans les sociétés du Tiers-Monde ou d'Afrique que l'on veut moderniser. Le recours à la pratique participative de type interactionniste (White, 1987) dans un projet de développement communautaire exige de la part des intervenants qu'ils saisissent la culture du milieu d'intervention, qu'ils connaissent et tiennent [214] compte des stratégies, des motivations et des aspirations des populations concernées. Cet effort d'appréhension de la logique des acteurs ainsi que de leur contexte social doit être une préoccupation constante des intervenants et ceci, avant, pendant et après le projet de développement. Si le paradigme déterministe dominant a habitué les intervenants d'ONG à développer des méthodologies d'évaluation-suivi qui tendent à associer les populations concernées par les projets comme des *objets d'évaluations*, le paradigme interactionniste (en émergence) suppose que les agents d'ONG ou d'intervention communautaire élaborent et appliquent une méthodologie qui permet de considérer les populations comme des acteurs dotés d'une rationalité socioculturelle et économique, puis de les faire participer comme tels aussi aux phases du suivi et de l'évaluation. C'est ce que nous avons appelé ailleurs la *pratique développementale de l'individualisme méthodologique* (Assogba, 1988).

Nous présumons que l'intérêt de la participation de type interactionniste pour le développement communautaire en Afrique est, d'une part, la réduction des risques d'échecs *choquants* qui ont si souvent accompagné les projets et, d'autre part, la mise en branle d'un réel processus de prise en charge et d'auto-développement des communa-

tés villageoises africaines. La non-application intégrale des principes interactionnistes ou leur application très limitée dans le temps expliquent, dans une large mesure, que les ouvrages du PHV-CUSO n'ont pas été pérennisés. En fait, les données d'observations ont montré que l'animation telle qu'elle est pratiquée par les intervenants du CUSO a eu un effet ponctuel, donc peu durable, sur la participation des populations aux ouvrages du PHV d'une part, et sur leur prise en charge par celles-ci d'autre part.

Quelle leçon pratique peut-on tirer des résultats empiriques et du fondement théorique de la présente recherche ? Répondre à cette question revient à faire certaines recommandations à la lumière de ces données *théorico-empiriques*. Nous avons décidé de présenter ces recommandations sous la forme d'une stratégie d'intervention sociale dans le secteur de l'hydraulique villageoise. Ceci a l'avantage de proposer une démarche pratique aux théoriciens et aux praticiens du développement rural de manière [215] générale. Quels sont les principes de base et les paramètres de cette stratégie ? Il importe de noter que cette dernière s'inspire du paradigme interactionniste d'une part et tient compte, d'autre part, des facteurs définis comme exerçant une certaine influence sur les attitudes ou les comportements des populations par rapport aux innovations ou aux projets qui leur sont proposés. Voici comment s'articule notre *modèle* stratégique.

3.3 CONSÉQUENCE PERFORMATIVE

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons vu que la théorie interactionniste de type wébérien rend mieux compte de l'effet d'agrégation exemplaire caractéristique de l'adoption ou du refus de l'innovation, c'est-à-dire du processus du développement dans une communauté donnée. Nous postulons par ailleurs que les principes et les fondements épistémologiques de cette théorie peuvent également inspirer des méthodes d'intervention efficaces en matière de projets de développement en général et de projets d'hydraulique en particulier. Cette stratégie d'intervention vise, toutes choses égales par ailleurs, à maximiser les chances de succès des PHV et à éviter ainsi la *résistance* au projet ou son rejet par les populations

bénéficiaires. Trois paramètres fondamentaux la définissent : le premier renvoie à la *connaissance sociale et culturelle* de la communauté concernée par l'innovation ; la deuxième a trait à *l'éducation des populations* bénéficiaires et la troisième renvoie à la mise en *application des faits historiques connus* du processus de diffusion d'une innovation.

A. Premier paramètre de la stratégie d'intervention : mieux connaître les populations et leur milieu de vie

Il ressort des exemples présentés dans ce rapport et d'autres études qu'en général les conceptions et les pratiques du développement rural en Afrique reposent sur l'ignorance des réalités sociales des régions d'intervention et surtout sur une méconnaissance des logiques sociales, culturelles, économiques ou techniques des populations que l'on veut *développer*. Cela signifie que, pour une intervention plus efficace, les théoriciens et les [216] praticiens doivent reconnaître et appliquer le principe qui veut *qu'il n'est de développement que de l'homme et par l'homme*. Les spécialistes du développement doivent rompre avec certains préjugés et mieux percevoir les savoirs des populations auprès desquelles ils interviennent. Ils doivent être amenés à inverser la tendance de la folklorisation et la négation ou l'ignorance des savoirs, de l'invisibilité de la logique et de la compétence des populations africaines adaptées à un univers local précis.

La conséquence d'une telle rupture est double : premièrement, les spécialistes sont appelés à adopter une attitude *emphatique*, c'est-à-dire le désir profond de connaître l'autre ; deuxièmement, des études sociologiques et ethnologiques doivent toujours précéder la mise en œuvre d'un PHV dans une localité ou une région donnée. Ces études doivent être menées selon les principes du paradigme interactionniste de type wébérien. Elles doivent, préalablement à l'implantation d'un projet de développement, chercher à mettre en évidence les logiques techniques, culturelles, sociales et économiques puis à comprendre les motivations à agir des populations bénéficiaires du projet. Ensuite, les intervenants doivent se garder de voir dans ces logiques des obstacles au progrès et y voir au contraire la trame de leur intervention.

Ainsi, dans le cas du PHV-CUSO, on pourrait se demander si une étude préalable des pratiques agro-pastorales des habitants du Zio et du Yoto n'aurait pas permis aux agents du projet de penser former des jeunes gens qui se spécialiseraient dans l'élevage par enclos ? Une telle formation précéderait de quelque temps la réalisation du micro-projet sanitaire. Les risques d'échec seraient sans doute minimisés ou du moins les intervenants auraient eu le mérite d'avoir tenté d'étudier et de comprendre les logiques et les pratiques pastorales des populations bénéficiaires. Une étude préalable des pratiques de lessive aurait pu aussi faire connaître la *logique de la qualité mousseuse du savon* des femmes du Zio et du Yoto. Les intervenants du PHV-CUSO auraient pu imaginer de concert avec les populations une solution de remplacement qui permettrait aux femmes de faire la lessive avec l'eau mousseuse sans contracter de nouveau la dracunculose.

[217]

***B. Deuxième paramètre de la stratégie d'intervention :
éduquer les populations à la quête de la modernité
ou du progrès***

La reconnaissance des cultures autres, la prise en compte des logiques et des motivations des populations bénéficiaires ne doivent pas signifier pour autant de négliger la nécessité de la modernisation. La modernisation étant comprise comme une façon nouvelle de penser et de faire les choses qui permet à la personne humaine de mieux vivre et d'accéder à un minimum de développement. Dans le cas du secteur eau, cela signifie l'accès facile à l'eau potable et aux moyens hygiéniques. En ce sens, les techniques locales peuvent permettre la modernisation de l'Afrique. L'éducation à la quête de la modernisation, en matière du rapport des hommes à l'eau par exemple, consisterait à consacrer la phase I d'un PHV à former les populations de manière à provoquer chez les individus des logiques, des motivations à des pratiques nouvelles d'hygiène, à l'utilisation de l'eau potable, à l'entretien et à la maintenance des ouvrages du PHV. Et Axelle Kabou d'écrire : « Par conséquent, au lieu de s'agenouiller d'avance devant la moindre tradition africaine, les experts du développement devraient travailler à désamorcer la charge d'inertie liée à l'exogénéité idéologique du concept

de développement en Afrique, et à formuler des stratégies permettant d'évaluer ces blocages. Il faudrait, à la limite, s'y prendre comme en Inde où de vastes campagnes ont été menées pour convaincre les intouchables qu'ils étaient des êtres humains comme les autres » (Kabou, 1991 : 40).

Des données historiques sur l'approvisionnement en eau et l'habitat en Europe rurale du XV^e siècle (Werber, 1983) montrent bien qu'à un contexte social régi par une *culture très traditionnelle* correspondait un système d'alimentation en eau basé sur des sources, des ruisselets, des étangs ou des puits à eaux stagnantes. Que l'adoption par les paysans européens des pompes, des fontaines, bref d'un système *moderne* d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement a correspondu à l'acquisition par la paysannerie de *la pensée des sciences de la nature et du rationalisme*. Quoi faire pour que les projets d'hydraulique villageoise réussissent en Afrique ?

[218]

L'éducation à la quête de la modernisation en matière d'eau en Afrique doit viser, en dernière analyse, à opérer une renaissance culturelle et une renaissance technique dans les villages. Faire passer, grâce à l'éducation, la paysannerie de la *pensée magique* à la pensée des sciences de la nature et du rationalisme, et parallèlement implanter les moyens *modernes* d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Dans le cas du PHV-CUSO, nous avons vu que l'animation tend à faire acquérir aux populations de nouvelles logiques sociales et à les pousser à adopter les innovations. Mais l'animation dans ce cas précis a été plus de type déterministe que de type interactionniste. Ce qui explique sans doute ses répercussions fort limitées dans le temps et l'espace. Si on veut réussir les PHV, il faut plus que l'animation. Il faut l'éducation formelle généralisée comme nous venons de le souligner.

**C. Troisième paramètre de la stratégie d'intervention :
appliquer les faits connus du processus de diffusion
d'une innovation**

Une analyse attentive du processus de diffusion des innovations (mais hybride chez les agriculteurs, un nouveau produit pharmaceutique chez les médecins) conduit à la conclusion générale empiriquement démontrée suivante : « une innovation se diffuse à travers certains canaux, selon un délai variable, aux membres d'un système social » (Mendras et Forsé, 1983 : 74). Le processus prend en général une allure *sigmoïde*, c'est-à-dire en S. L'allure du produit provient des décisions des acteurs sociaux qui sont dans un système d'interdépendance. En fait, il s'agit d'un effet émergent exemplaire caractéristique du système des comportements individuels des acteurs sociaux. Les agrégations d'actions des acteurs modifient la réalité sociale (le système social) et, inversement, le comportement de l'acteur se construit en relation avec des contraintes sociales existantes ou pré-existantes.

L'adoption de l'innovation se joue donc en fonction du système social dans lequel sont situés les acteurs sociaux, et ceci par *information* et *imitation* successives. L'information et l'imitation vont d'abord des acteurs sociaux qu'on appelle les pionniers parce qu'ils prennent des risques, s'aventurent seuls et adoptent l'innovation sans le soutien de leurs congénères. Ensuite, les novateurs [219] suivent, puisqu'il s'agit des acteurs qui adoptent le comportement nouveau des pionniers. Enfin, vient la majorité faite de gens réfléchis et sceptiques, puis en dernier lieu les retardataires qui ont peine à changer. On doit signaler le cas extrême des réfractaires qui refusent d'accepter l'innovation pour rester fidèles à leur routine. Mais, avec le temps, ils sont obligés de suivre, à quelques exceptions près. Les traits caractéristiques des pionniers et des innovateurs sont bien connus. Ils ont un niveau d'instruction plus élevé que les autres ; leur niveau social est plus élevé ; ils participent plus aux associations et institutions sociales ; ils ont des aspirations plus élevées ; ils sont plus ouverts au changement, plus favorables à l'école, etc.

Dans le cadre d'un PHV par exemple, on peut tenter d'identifier les pionniers et les innovateurs dans des villages. On peut par exemple

choisir des villages faciles d'accès (non enclavés) ou des villages non riverains dont les populations ont de réels besoins d'eau. Les résultats de notre étude montrent que ce sont des facteurs indicateurs de motivation des populations à participer aux ouvrages du PHV. Une fois les villages choisis en fonction de certains facteurs, les intervenants s'adressent aux innovateurs. Dès lors, les efforts de diffusion du PHV commenceront à produire des effets. À partir de ce moment, les intervenants peuvent se retirer progressivement et laisser l'effet boule de neige jouer de lui-même. Le mouvement est lancé, le paradigme interactionnisme prédit le succès.

Dans le processus d'intervention, les praticiens doivent prendre soin, par ailleurs, de mettre en évidence auprès de la population les caractéristiques suivantes de l'innovation :

- a. L'avantage relatif de l'innovation par rapport à la technique utilisée anciennement doit être très visible : plus cet avantage est fort et visible, plus les acteurs sociaux se laissent convaincre facilement par leurs congénères.
- b. L'utilisateur de l'innovation doit comprendre l'objet ou la procédure nouvelle et son savoir-faire doit le mettre en bonne position pour apprendre à l'employer.
- c. Le contexte social doit être favorable.

[220]

- d. La complexité de l'innovation, telle qu'elle est perçue par les acteurs sociaux, peut jouer en défaveur de son adoption.
- e. Une fois l'innovation adoptée, ses avantages doivent être facilement observables pour renforcer le mécanisme d'influence interpersonnelle dans la majorité précoce ou tardive.
- f. Les innovations adoptées rapidement sont rarement abandonnées (Mendras et Forsé, 1983 : 80).
- g. Les facteurs tels que le sexe, le contexte d'animation ou d'éducation informelle, la situation géographique des villages en termes d'accessibilité et de proximité des sources d'eau naturelles peuvent déterminer de façon relative le succès ou l'échec d'un PHV. Voilà présentée la stratégie d'inter-

vention que nous proposons pour maximiser les chances de réussite des PHV en Afrique.

En écrivant ces propositions en guise de conclusion, nous entendons encore la voix d'un « vieux sage » d'un village du Zio et du Yoto qui nous a cité ce proverbe éwé lors de la dernière enquête de l'été 1990 : « Eba dji étchi nonnan ». Traduit littéralement, cela veut dire : « C'est sur de la boue que l'eau repose ou s'assoit ». Pourquoi ce sage du village nous a-t-il cité ce proverbe ? Parce qu'il a demandé à son épouse de nous présenter un grand panier rempli d'épis de maïs détruits par des insectes ou des rongeurs. Et le sage vieillard de dire : « Comment osez-vous nous parler encore de l'eau alors que nous n'avons même pas de maïs à manger ? N'est-ce pas qu'on mange avant de boire ? » *Eba dji étchi nonnan* (rationalité de l'acteur exprimée en proverbe). C'est pour dire ceci en dernière analyse : il faut des politiques de développement (plus démocratiques) qui tiennent compte de tous les secteurs ; c'est ce que nous avons toujours demandé et voulu, mais on nous écoute pas. Sans doute, c'est le jour où l'on sera à l'écoute des populations paysannes que l'Afrique des villages mangera à sa faim et boira à sa soif. À quand alors le dével« eau »ppement en Afrique ?

4. LA RATIONALITÉ DES PAYSANS DE L'INDE DU SUD

[Retour à la table des matières](#)

Les études portant sur la rationalité des paysans, notamment des paysans sous les tropiques à qui les sciences sociales ont [221] longtemps nié toute rationalité, sont de plus en plus nombreuses dans le domaine de la sociologie du développement. Outre l'Afrique, des enquêtes ont été menées ou se font aussi sur les logiques paysannes en Asie. C'est ainsi qu'une équipe de chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut français de Pondichéry ont mis en œuvre tout un programme de recherche sur la « migration, le changement rural, les logiques de mobilité et les logiques d'enracinement en Inde du Sud » (Racine, 1994). En vertu de ce vaste program-

me de recherche, Landy (1994 et 1998) a mené une étude particulière sur les logiques et les stratégies d'exploitations agricoles des paysans en Inde du Sud. Les questions principales auxquelles l'enquête de Landy répond sont les suivantes : quels sont les objectifs que les paysans visent dans l'exploitation de leurs terres agricoles ? Quelle est leur marge de liberté, en termes de choix, lorsqu'ils doivent faire face aux contraintes climatiques ? Pour ce faire, Landy a construit un modèle théorique articulé autour de trois notions clés. 1) La *finalité* ou l'objectif ultime vers lequel tend le système de production agricole du paysan. Par exemple, l'exploitant vise-t-il son enrichissement et celui de sa famille, ou vise-t-il l'achat du lopin de terre du « voisin détesté » ou enfin le paysan ne recherche-t-il que la survie de sa famille ? Ces finalités sont recherchées à travers 2) des *logiques* ou des *rationalités*. Celles-ci sont concrétisées par 3) des *stratégies* ou des moyens concrets mis en œuvre par l'exploitant.

L'enquête de Landy s'est déroulée en 1988-1990 durant onze mois qu'il a passés dans deux villages du Karnataka méridional en Inde du Sud (Landy, 1998 - 194-195). L'un des villages, soit Mottahalli, est irrigué par le canal Vishves hvarayya à partir des eaux du fleuve Kaveri. Le deuxième village, Nagamangala, est dépourvu d'irrigation. Le village irrigué est économiquement prospère, car on y produit de la canne à sucre, une culture agricole qui fait l'objet de commerce. Dans le village non irrigué, il n'existe aucune culture agricole destinée au commerce. On n'y trouve que quelques cultures vivrières. L'enquête de Landy lui a permis de rendre compte de la diversité des pratiques d'exploitations agricoles dans les deux villages. Le chercheur distingue deux catégories de facteurs qui facilitent de façon générale la compréhension [222] des choix du type ou des types d'exploitations agricoles des paysans : 1) les facteurs dits « objectifs » et aisément quantifiables comme la taille de la propriété foncière, la taille des familles ou de la caste et leur actif ; 2) les facteurs « subjectifs » qui font référence aux éléments plus « obscurs » des traits de personnalité des individus, de leurs attributs cognitifs et affectifs, etc. La première catégorie de facteurs représente ce que Landy appelle le « capital objectif » du paysan et la seconde constitue son « capital subjectif ».

Naturellement, on doit s'attendre à ce que le « capital objectif » soit une variable qui influence la pratique d'exploitation agricole du paysan. Ainsi, les plus gros propriétaires fonciers disposent générale-

ment plus de moyens et visent des finalités plus globales que les petits exploitants et les sans-terres. Cependant, l'étude de Landy révèle qu'à Mottahalli, par exemple, village irrigué, les paysans ayant la même superficie de terre cultivable et les mêmes possibilités de moyens ont des exploitations agricoles fort différentes. Une telle observation est également faite à Nagamangala, village dépourvu d'irrigation. Au total donc, Landy constate qu'au sein d'un même village, et entre les villages, il existe une grande diversité d'exploitations agricoles, diversité que le « capital objectif » ne suffit pas à lui seul à rendre compte. À titre de cas de figure, Landy cite les pratiques d'exploitations différentes de deux frères (F1 et F2) qui ont partagé également le champ de leur père à la mort de celui-ci. L'un des frères (F1) utilise l'engrais chimique sur des tomates poussant comme « culture intercalaire sous une petite cocoteraie irriguée » (Landy, 1998 : 200). À côté de ce champ, l'autre frère (F2) exploite sa parcelle de terre en culture de tomates aussi mais sans aucun arbre. Pourquoi ce choix d'exploitation ? Le raisonnement est simple et objectivement fondé : à l'ombre, la culture des tomates ne donne jamais beaucoup. Alors, pourquoi un des deux frères, c'est-à-dire F1, a-t-il choisi de pratiquer une culture plus intensive, sachant que les deux hommes possèdent la même superficie de terre cultivable ? Landy nous donne les « bonnes raisons » qui ont motivé F1. Celui-ci a deux filles de 12 et 15 ans et cinq fils célibataires dont le cadet a 19 ans. Pour sa part, F2 n'a que trois enfants dont l'aîné est âgé de 12 ans. F2 peut donc se permettre de pratiquer [223] la jachère sur sa cocoteraie, et ce faisant il cherche à tirer le maximum de profit net de son exploitation. Par contre F1 cherche, quant à lui, à maximiser son revenu brut pour réussir à nourrir et occuper sa main-d'œuvre relativement nombreuse.

Cet exemple n'est pas un cas isolé en Inde du Sud, mais il semble être généralisé. Avec un même capital foncier, les paysans ont tendance à suivre des stratégies, des logiques et des finalités d'exploitations agricoles très variées que ne suffisent pas à expliquer les légères différences concernant l'âge, le niveau d'éducation, la taille de la famille, etc., des paysans. Quel ultime critère de différenciation faut-il alors évoquer, se demande Landy, « si les différences de "capital objectif", ici presque minimales, ne suffisent pas à expliquer les choix de chacun » des paysans ? (Landy, 1998 : 202). Pour répondre à cette question, Landy quitte le « domaine des facteurs objectifs » et générale-

ment quantifiables, pour pénétrer l'univers du « capital subjectif » dont les caractéristiques ont été décrits ci-dessus.

Les informations recueillies par Landy ont été analysées à la lumière du modèle théorique qui a présidé à la recherche. Eu égard au paramètre *finalités* du modèle, Landy note que certains exploitants cherchent : 1) soit la sécurité dans le cas des paysans les plus pauvres, 2) soit l'*enrichissement* par la maximisation du revenu brut ou net par hectare. En croisant le choix du « capital subjectif » et celui du « capital objectif », Landy construit des typologies très raffinées des logiques d'exploitations paysannes dans le village irrigué Mottahalli et dans le village non irrigué de Nagamangala (*ibidem* : voir en annexes figure 1 et figure 2). Selon Landy, le modèle théorique élaboré à partir des notions fondamentales de *stratégie, logique et finalité* permet de mettre en lumière une variété de choix qui aurait pu être masquée par un modèle holiste ou déterministe. La mise en évidence du « capital subjectif » donne une plus grande capacité explicative ou plutôt une meilleure compréhension des pratiques d'exploitation des paysans de l'Inde du Sud. Et Landy est conscient de cette portée heuristique de son modèle théorique lorsqu'il écrit : « Cependant, prendre conscience de la diversité des logiques paysannes permet de ne pas réduire la nature humaine à un schéma unique mais d'appréhender son aspect protéiforme. Tenir compte des [224] minorités est sagesse politique autant qu'obligation morale » (*ibidem* : 204).

Les résultats de la recherche de Landy ont, par ailleurs, des conséquences pratiques dans le domaine du développement. Ils montrent, en effet, l'importance du « capital subjectif » dans le processus du développement en général. Le cas des paysans de l'Inde du Sud vient confirmer une fois de plus que la diffusion d'une innovation, en l'occurrence ici une innovation agronomique (une nouvelle variété de semences, une installation des puits, une nouvelle culture destinée au commerce, etc.), ne doit pas reposer seulement sur des facteurs objectifs, facilement plus quantifiables (le « capital objectif »). Elle doit prendre aussi en considération les logiques, les rationalités (le « capital subjectif ») des populations concernées, même si ce capital est plus flou et plus difficile à appréhender immédiatement.

Bien entendu, le « capital objectif » demeure fondamental dans tout projet de développement, mais on doit reconnaître par ailleurs que le comportement général d'une population donnée est un ensem-

ble de cas particuliers, façonnés en partie par le « capital subjectif » de chacun des membres de cette population. Or le processus de diffusion de l'innovation nous enseigne que celle-ci est portée d'abord par quelques pionniers et ensuite par des novateurs du milieu, pour enfin se généraliser dans toute la population concernée. Pour maximiser la probabilité de succès d'un projet de développement, on peut donc au moment du démarrage s'appuyer sur ces pionniers et ces novateurs. Dans ce cas, dit Landy, « il importe que ces individus soient perçus avec l'ensemble des caractéristiques de leur exploitation, capital subjectif comme capital objectif. Assurément, les logiques paysannes sont explicables en *premier lieu* par les structures sociales, les contraintes politiques, économiques ou culturelles qui les encadrent ; mais on ne peut les comprendre tout à fait qu'en faisant intervenir *en dernier ressort* le capital subjectif » (*ibidem* : 202-203).

De nos jours, la théorie systémique de la rationalité de l'acteur appliquée au domaine du développement a clairement mis en évidence que, partout, l'individu, *l'homo sociologicus*, fait un choix logique pour lui, en tenant compte de façon semblable de la contrainte et de la marge d'autonomie et de liberté ou, dans le [225] langage de Landy, du « capital objectif » et du « capital subjectif ». Dans sa fonction performative, cette théorie et les études empiriques auxquelles elle a donné lieu représentent d'utiles enseignements aux praticiens du développement dans les pays du Tiers-Monde, dans leur recherche de solutions aux nombreux échecs des projets et des programmes de développement rural en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

[226]

[227]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

Deuxième partie :
Application dans différents domaines

Chapitre VIII

Théorie systémique de la rationalité de l'acteur : domaines des valeurs, des croyances collectives et du relativisme

[Retour à la table des matières](#)

La préoccupation de Boudon pour la sociologie cognitive dans les années 1980 et 1990 a commencé par l'élaboration de la théorie restreinte de l'idéologie, et a débouché sur la construction du modèle cognitiviste. Ce modèle édifie en fait une théorie de l'origine des croyances collectives portant soit sur des jugements assertoriques (ou des jugements de fait), soit sur des jugements de valeur (ou des croyances axiologiques). À partir du cadre théorique général de la rationalité qui est désormais le sien, Boudon formule l'hypothèse selon laquelle l'acteur social a de « bonnes raisons » d'adhérer à des idées vraies, douteuses ou fausses, aux idéologies, bref aux croyances collectives de manière générale. À cet égard, on doit écarter en partie l'hypothèse des causes inconscientes ou relatives au poids des traditions séculaires

qui pousseront à adhérer aux idées, aux valeurs, aux croyances, etc. Bien au contraire, les croyances ont un sens pour l'acteur social. Et le sens suppose l'existence de raisons, de motivations que le sociologue ou l'observateur en sciences sociales peut *comprendre* par l'individualisme méthodologique. On admet, bien sûr, que ces raisons sont pour partie dépendantes des variables qui définissent la situation dans laquelle se trouve l'acteur social.

Boudon a développé son modèle cognitiviste pendant que les sciences sociales sont aussi traversées par le « désenchantement du monde » ambiant des sociétés modernes, par la « rationalisation du monde » accompagnée, selon l'expression de Weber, d'un « polythéisme des valeurs ». Il s'agit, il faut le souligner, [228] de ce moment précis où les sciences humaines assistent au « relativisme » triomphant hérité des penseurs que Boudon qualifie de « post-modernes » : Jürgen Habermas, Thomas Kuhn, Richard Rorty pour ne citer que ceux-là. C'est une période en effet où « bien des courants de la philosophie contemporaine ont assumé parfois avec une hâte inquiétante en récusant toute portée cognitive susceptible d'être assignée aux jugements de valeur et aux énoncés pratiques (Mesure, 1998a : 1).

Prenant distance par rapport au postulat de la rationalité qui doit animer toute démarche scientifique dans la quête explicative de la réalité sociale ou bien refusant simplement ce postulat, des courants des sciences sociales ont tôt fait de recourir à des facteurs *irrationnels* pour rendre compte des comportements, attitudes, croyances, jugements de valeur des acteurs sociaux dans les sociétés contemporaines « désenchantées ». À bien y voir, ces courants, qui nient la possibilité de toute étude « sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance », nous font perdre tout sens de l'objectivité sur « le juste et le vrai » (Boudon, 1995a). Si on poussait le raisonnement plus loin, on assisterait à une remise en question des sciences sociales même comme entreprise scientifique. En proposant le modèle cognitiviste qui permet de soumettre le domaine des croyances et des valeurs à la démarche de la connaissance scientifique des phénomènes sociaux, Boudon contribue de façon significative au développement de la sociologie contemporaine. Le modèle présente une particularité et une richesse dont le grand intérêt est d'avoir d'innombrables applications et illustra-

tions puis d'ouvrir de nouvelles perspectives épistémologiques et méthodologiques en sociologie ⁹⁹.

[229]

1. DÉFINITION ÉLARGIE DE LA RATIONALITÉ, DÉPASSEMENT DE LA CONCEPTION WÉBÉRIENNE ET HALTE AUX MODÈLES DE L'IRRATIONALITÉ

[Retour à la table des matières](#)

Le modèle cognitiviste de Boudon représente sans contredit une contribution substantielle à la sociologie contemporaine. On mesure toute l'importance de cet apport au double point de vue épistémologique et pratique sociale, lorsqu'on resitue la préoccupation de Boudon pour la sociologie cognitive au cours des années 1980 et 1990 dans le contexte de la « crise des valeurs » au sein des sociétés contemporaines démocratiques. De fait, celles-ci sont des sièges d'érosion des traditions, d'un certain « désenchantement du monde » et d'une « modernisation de la culture ». Ces processus provoquent l'effondrement des « croyances dogmatiques » selon l'expression de Tocqueville ou sont accompagnés d'un « polythéisme des valeurs » d'après le vocable de Weber. Dès lors, les valeurs se trouvent privées de fondement puisque les grands points de repère traditionnels sont devenus flous et relativisés.

La sociologie comme entreprise faisant partie intégrante de la société est bien interpellée par le contexte de la « rationalisation » et du « désenchantement » du monde moderne. L'objet de la sociologie, est-

⁹⁹ Les résultats du programme de recherche de Boudon sur l'individualisme méthodologique et les croyances sont présentés dans les principaux ouvrages suivants : Raymond Boudon, *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986 *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990 *Le juste et Le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard, 1995 ; Raymond Boudon, Alban Bouvier, François Chazel, *Cognition et sciences sociales*, Paris, PUF, 1997.

il besoin de le rappeler, est l'action sociale, c'est-à-dire l'activité humaine orientée de manière significative par rapport à autrui ; et l'objectif ultime de l'analyse sociologique est la « compréhension explicative », selon la notion wébérienne, de l'action. Pour Weber, le sociologue atteint la compréhension explicative lorsqu'il réussit à reconstruire les motivations de l'acteur social en resituant son action dans un contexte significatif, soit celui dans lequel se trouve l'acteur. C'est la réalité des valeurs qui rend l'action significative. Par ailleurs, du point de vue méthodologique, la compréhension des motivations à agir de l'individu est une entreprise non aisée et un peu risquée dans la mesure où le sens de l'action de l'autre n'est, en général, pas immédiatement perceptible par l'observateur. La démarche de la compréhension explicative devient encore plus compliquée dans les sociétés modernes où l'on assiste à une « crise des valeurs », à un « polythéisme des valeurs », etc., dans les secteurs de [230] la société moderne y compris les sciences sociales en général et la sociologie en particulier. Même si celle-ci, comme projet scientifique, est fondamentalement porteuse du postulat de la rationalité de *l'homo sociologicus*, elle est aussi traversée par les processus de désenchantement du monde dont il a été question précédemment. À tort ou à raison, un courant de la pensée sociologique contemporaine s'est fait « entraîner » d'après Boudon, par les philosophies relativistes dont les auteurs se disent « postmodernes », mais nous font perdre tout sens de l'objectivité du « juste et du vrai ».

C'est dans ce contexte qu'on doit replacer la préoccupation de Boudon pour la sociologie cognitive, préoccupation qui s'inscrit en pratique dans l'un des grands débats épistémologiques en sciences sociales à la fin de ce siècle : comment expliquer les comportements, les attitudes, les croyances des acteurs sociaux au moment où nous sommes témoins des « processus à la faveur desquels l'interrogation sur les valeurs ne peut plus aisément, aujourd'hui, se référer à des principes préexistants ou des évidences préétablies » (Mesure, 1998a : 1). La question mérite d'être posée et débattue lorsqu'on sait que l'individualisation des valeurs, propre aux sociétés démocratiques en raison du principe de l'égalité, a été suivie par une démultiplication des systèmes normatifs, donnant ainsi l'impression que l'adhésion de l'acteur social aux valeurs et aux normes renvoie désormais à un choix purement subjectif de sa part. À cette question fondamentale, un autre cou-

rant de pensée de la sociologie française, dont le chef de file est sans aucun doute Boudon, répond qu'il y a des raisons « de croire à la raison dans le domaine de l'explication des croyances et des options normatives » (*ibidem* : 2). Certes, savoir comment on peut donner une explication scientifique satisfaisante des croyances collectives est une question à la fois redoutable mais décisive pour la sociologie, comme l'ont reconnu les sociologues classiques : Toqueville, Weber, Durkheim, Pareto, etc. (Boudon, 1998b). Cependant, ces derniers ont tous en même temps compris que « la réponse que l'on donne à la question des principes de comportement que le sociologue est en droit de prêter à l'acteur social était l'une des clés de l'efficacité des sciences sociales. Ils ont tous cherché à mettre en évidence les conditions qui [231] s'imposent aux sciences sociales à partir du moment où elles considèrent que leur objectif premier réside dans la création d'un savoir solide sur les phénomènes sociaux. Ils ont tous indiqué les moyens de faire concourir dans une analyse de caractère scientifique à la fois les contraintes produites par les systèmes sociaux et l'autonomie des acteurs » (*ibidem* : 10).

Le modèle cognitiviste de Boudon s'inscrit notamment dans la tradition wébérienne dont la grande richesse est d'avoir insisté sur le fait qu'au-delà du « polythéisme des valeurs » seule une théorie « décisionniste des valeurs était adaptée à la modernité » (Boudon, 1995a : 30). Le modèle de Boudon présente une problématique de la rationalité des valeurs en définissant ses principes et ses orientations à partir des thèses sur la raison elle-même et sur ses pratiques. La perspective boudonienne, par une approche sémantique audacieuse et féconde donnant une définition élargie à la notion de rationalité, se présente comme un dépassement de la perspective wébérienne qui a proposé une distinction entre *rationalité axiologique* et *rationalité téléologique*. Le modèle de Boudon soutient, on ne saurait trop le dire, que c'est le postulat de l'acteur social situé, daté et ayant de *bonnes raisons* de croire à tel jugement de valeur plutôt qu'à tel autre, qui permet de donner une réponse satisfaisante aux mécanismes d'adoption ou de refus des jugements de valeur. Ces bonnes raisons doivent en outre être considérées comme valides.

Dans cette perspective, Boudon modifie la méthodologie de Weber dans deux directions : alors que selon ce dernier les *actions irrationnelles* sont majoritaires, celles-ci deviennent « une catégorie résiduel-

le » (Boudon, 1988c : 160). Par ailleurs, l'appréhension des motivations de l'action chez Weber consiste en une démarche comparative d'une action réelle à une action rationnelle idéal-typique. Chez Boudon, la saisie des motivations de l'action consiste à découvrir d'après le contexte les *bonnes raisons* de l'*homo sociologicus*. En dernière analyse, Boudon « montre que les jugements de valeur peuvent reposer sur des raisons aussi solides que les jugements de fait et conclut à la possibilité de fonder objectivement les valeurs en rupture avec le « polythéisme des valeurs » cher à Max Weber » (Mendras et Étienne, 1996 : 181). Pour les sciences sociales contemporaines en général et la [232] sociologie en particulier, ce double dépassement de la tradition dichotomique entre « jugements de valeur » et « jugement de fait », héritée de l'empirisme de Hume d'une part et du « polythéisme des valeurs » de Weber d'autre part, constitue une véritable avancée. Et un Christian Delacampagne, critique très peu « tendre » envers Boudon, le reconnaît lui-même ; il écrit : « Même s'il n'est plus d'une originalité absolue [parlant de la dichotomie de Hume] - puisque la voie en a été tracée par les pragmatistes américains -, un tel « dépassement » constitue aujourd'hui une avancée précieuse. Il permet d'arracher l'éthique au domaine de spéculation (métaphysique ou religieuse) pour en faire une science digne de ce nom » (Delacampagne, 1995 : s.p.).

Pour bien fixer les idées, Boudon décrit clairement la démarche d'élaboration théorique et présente sous forme de synthèse le modèle de la rationalité qui constitue l'essence de son modèle cognitiviste. Cela lui permet ensuite de présenter brièvement les « modèles irrationnels » ou plus exactement les modèles théoriques qui, dans la sociologie contemporaine, expliquent les comportements, les attitudes et les croyances collectives par la notion de l'irrationalité. Il prendra soin de mettre en exergue les principales caractéristiques de ces modèles pour mieux les récuser en raison de leur grande limite heuristique.

Boudon part du principe fondamental selon lequel l'intérêt et la légitimité des sciences sociales en général et de la sociologie en particulier proviennent de leur capacité « d'interpréter comme rationnels des comportements que la pensée sociale spontanée a tendance à concevoir comme irrationnels » (Boudon, 1988c : 142). L'auteur de *La logique du social* affirme également la nécessité de proposer une définition plus élargie de la notion de rationalité par rapport à celle des « utilitaristes » et même à celle de Weber. Ainsi, la conception bou-

donienne de la rationalité ne se réduit point au *rational choice model* des Anglo-Saxons, même si par ailleurs Boudon reconnaît « l'importance cruciale » de ce modèle pour les sciences sociales. Dans l'esprit de Boudon, le *rational choice model* malgré sa fécondité ne peut prétendre à l'universalité (*ibidem* : 157).

Il existe, selon Boudon, d'autres cas de figure où les attitudes, les croyances, le comportement de *l'homo sociologicus* peuvent être [233] rendus « compréhensibles » et « imputés à des *bonnes raisons* », échappant non seulement à l'utilitarisme pur et dur, mais aussi à la typologie : « rationalité axiologique » et « rationalité téléologique » de Weber. À titre d'exemple, Boudon cite, entre autres, le cas de l'analyse proposée par Karl Marx de l'idéologie mercantiliste : « Les marchands ont de bonnes raisons de croire que le commerce est créateur de richesses : chacun s'enrichit ou du moins espère s'enrichir par le commerce ; mais ils n'ont aucune raison de voir que ce qui est vrai au niveau local ne peut l'être au niveau global, tant que la théorie économique n'a pas attiré leur attention sur ce point » (*ibidem* : 158). Cet exemple permet à Boudon d'introduire la notion de rationalité de *position*, c'est-à-dire la rationalité liée à l'expérience immédiate de l'acteur social. Ainsi, un employé d'une entreprise qui est témoin de licenciements massifs de collègues simultanément à l'implantation des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) aura sans doute de *bonnes raisons* de croire que les NTIC sont génératrices de chômage, nonobstant l'économiste qui croit pour sa part - et également avec de *bonnes raisons* - qu'elles sont plutôt génératrices d'emplois (nouveaux).

Face à la rationalité de position, Boudon distingue une autre catégorie de rationalité, soit la rationalité de *disposition* qui renvoie à la sensibilité que l'acteur social a d'un phénomène en raison de son apprentissage cognitif, de sa formation scolaire ou professionnelle. Ainsi, un sociologue aura de bonnes raisons, toutes choses égales par ailleurs, de s'intéresser davantage à une nouvelle théorie du lien social (dans une société d'exclusion sociale, de précarité de la cohésion sociale) que son voisin qui n'a pas fait d'études de sciences sociales. C'est également avec de bonnes raisons que ce dernier ne s'intéressera pas ou peu à la nouvelle théorie sociologique.

Les notions de rationalité de *position* et de rationalité de *disposition* introduisent une richesse insondable dans le modèle cognitiviste

de Boudon. Elles donnent une complexité féconde au modèle. Elles démontrent notamment qu'il peut y avoir des *bonnes raisons* de faire, de croire, etc., sans que ces raisons ne soient ni de type téléologique ni de type axiologique. Les notions de rationalité proposées par Boudon comportent des enseignements [234] d'ordre méthodologique et épistémologique importants qu'il est intéressant de relever. Elles indiquent d'abord que la rationalité de *l'homo sociologicus* dont on postule l'existence doit être conçue comme une rationalité *située* et *datée*. En effet, on doit admettre que l'acteur social est un agent qui fait face à des expériences et des pratiques immédiates qui sont variables en fonction de sa position. Il dispose également d'un savoir qui oriente son entendement de la réalité sociale et son action de manière générale. Enfin, l'acteur social dispose, précise Boudon, « d'orientations normatives » qu'il ne sera pas prêt à remettre en cause tant et aussi longtemps qu'elles auront un sens pour lui. Ces types de *dispositions* correspondent en gros aux deux types classiques de rationalité dans la tradition wébérienne. Mais, il faut le souligner tout de suite, le modèle théorique que propose Boudon est plus large et inclut la notion classique de *disposition*. « En tout cas, il importe de souligner que la théorie de la rationalité que j'ai esquissée ici, non seulement n'exclut pas la notion classique de disposition, mais même implique qu'elle soit considérée. À une condition : il faut lui donner le sens acceptable que lui donnent les bons auteurs, d'Aristote à Wittgenstein, et surtout ne pas concevoir ces dispositions [...] comme des programmes qui, à son insu, détermineraient le comportement, les attitudes ou les croyances de l'acteur, ni, d'un autre côté, faire de ces comportements, de ces attitudes et de ces croyances une fonction des seules dispositions » (*ibidem* : 160).

En dernier ressort, Boudon qualifie son modèle de « supermodèle » pour expliquer le comportement (les attitudes, les croyances, etc.) de *l'homo sociologicus*. Il en donne les principaux attributs pour enfin en définir les limites. Il s'agit d'un « supermodèle » qui existe dans la mesure où il peut être défini positivement par le postulat de rationalité commun à l'ensemble de ses variantes, à savoir les *bonnes raisons* utilitaires et *téléologiques*, *axiologiques*, *positionnelles* ou *dispositionnelles*. Ces composantes de la rationalité peuvent s'imbriquer dans les actions concrètes.

Le modèle rationnel de *l'homo sociologicus*, dit Boudon, « n'implique en aucune façon une conception souveraine de la conscience » (*ibidem* : 161). Il admet aussi que les dispositions créées par la socialisation ne constituent jamais des *causes* de l'action, [235] mais simplement des données endogènes que l'acteur social peut percevoir et prendre en ligne de compte. « Car quoiqu'elles puissent être inconscientes, elles ne le sont ni nécessairement, ni toujours » (*ibidem* : 162). Le modèle rationnel de *l'homo sociologicus* proposé par Boudon représente, comme nous l'avons déjà souligné, un progrès scientifique en ce sens qu'il reste « fidèle », tout en étant « permissif », au postulat de la rationalité vis-à-vis de la réalité sociale. Il permet en particulier de reconnaître que *l'homo sociologicus* puisse être « sujet à des désirs et à des sentiments qui s'imposent à lui et qui échappent dans une large mesure à son contrôle ». Cependant, il affirme en même temps qu'« on ne peut réduire l'action à la pulsion ou à l'instinct. Toute action vise un objectif, mais les moyens qui permettent de l'atteindre peuvent s'appuyer sur un savoir, sur des croyances ou sur les deux à la fois. Et la croyance n'est pas nécessairement dépourvue de raisons [...] » (*ibidem* : 162).

En plus de reconfirmer la portée du modèle rationnel, l'auteur de *Le juste et le vrai* participe à la mise en évidence des raisons possibles qui conduisent certains courants des sciences sociales à s'éloigner du postulat de la rationalité et à céder à la tentation de l'hypothèse de l'irrationalité dans l'explication de l'action de *l'homo sociologicus*. Ce faisant, Boudon consolide la vocation scientifique des sciences sociales et met en garde contre les « relativistes » qui approfondissent la « crise des valeurs » non seulement dans la société moderne globale, mais aussi dans la communauté des sciences humaines et sociales en cette fin du XX^e siècle.

Quels sont les principaux modèles irrationnels qui ont cours actuellement dans les sciences sociales ? Quelles sont leurs grandes caractéristiques ? Boudon retrace deux modèles irrationnels selon l'image qu'ils se font de *l'homo sociologicus*, image qui d'après l'auteur de *La logique du social* est héritée des « hésitations de la philosophie à l'égard de la représentation de l'homme » (*ibidem* : 139).

1. Le modèle irrationnel hérité de « La Mettrie et des sensualistes » qui représente l'acteur social comme un sujet foncièrement passif, produit pur et simple de conditionnements sociaux.

[236]

2. Le modèle irrationnel issu de la tradition nietzschéenne qui voit dans l'homo sociologicus un sujet dominé par les instincts et les pulsions inconscientes.

Il discute ensuite du cas spécifique du *rational choice model* dont l'importance et l'intérêt ne sont pas indéniables, malgré le scepticisme des tenants des modèles irrationnels. Mais, ajoute immédiatement Boudon, le *rational choice* des Anglo-Saxons ne peut prétendre à l'universalité. Ce modèle doit être dépassé et Boudon l'a bien montré dans son modèle cognitiviste.

Bien des sociologues ont souvent recours aux modèles qualifiés d'irrationnels, lorsqu'ils ne sont pas en mesure par leur méthodologie d'analyse de repérer les *bonnes raisons* derrière l'action des sujets. À défaut donc de trouver les raisons qui peuvent rendre compte de façon satisfaisante des attitudes, des croyances, bref du comportement de l'acteur social, ces sociologues font appel à la notion de *cause(s)*. En effet, une action humaine dont on ne connaît pas la ou les raisons peut tout de même avoir des causes. Et il faut déterminer la nature de celle-ci. En général, elle correspond aux attributs des deux modèles irrationnels, c'est-à-dire, entre autres, aux forces des traditions séculaires, aux pulsions inconscientes, à la passion, etc., tous des facteurs qui échappent au contrôle de l'acteur social. À titre d'exemples, Boudon cite souvent le cas de l'administration suédoise qui, dans les années 1930, a tenté de convaincre les paysans d'abandonner leur pratique traditionnelle pour la remplacer par la clôture des champs pour empêcher le bétail de détruire les jeunes pousses et assurer le renouvellement forestier. Le refus des paysans d'adhérer à ce programme de clôture, qui avait un intérêt aussi bien individuel que collectif, avait été expliqué par leur asservissement aux « traditions séculaires, lesquelles auraient pesé sur eux d'un tel "poids" qu'ils auraient été incapables de

percevoir leur propre intérêt » (*ibidem* : 141). Les causes de la non-adoption des clôtures seraient donc les forces des traditions agricoles de la paysannerie suédoise. Boudon a donné également en exemple le cas de l'administration indienne qui, dans les années 1960, a mis en vigueur des mesures efficaces pour baisser les taux de natalité dans le Pendjab. Ici aussi l'échec de la campagne de planification des naissances par la pilule anti-conceptionnelle a été attribué [237] aux traditions séculaires dont seraient « victimes » les populations du Pendjab. Il importe de souligner qu'à l'opposé des modèles irrationnels des explications fondées sur le modèle rationnel ont pu être données au sujet des comportements des paysans suédois et indiens, grâce à l'individualisme méthodologique qui a permis de découvrir les *bonnes raisons* de ces comportements (Boudon, 1979 et 1988c). En effet, pour le modèle rationnel, lorsqu'il observe une tradition, c'est généralement parce qu'elle revêt un sens pour l'acteur ou que celui-ci ne voit pas le sens qu'il aurait à la remettre en question dans le contexte où il se présente actuellement.

Les modèles « irrationnels » sont obligés de procéder par des métaphores et d'utiliser souvent le conditionnel : les acteurs sociaux, par exemple les paysans de Suède dans les années 1930 et de l'Inde dans les années 1960, *seraient soumis* aux traditions de leur milieu ; ils *subiraient* le « poids de ces traditions », ce poids *créerait* chez eux une « résistance » au changement. Le modèle irrationnel interprète le comportement comme l'effet, la conséquence d'une ou des causes non observables mais dont l'existence est induite du comportement lui-même : « c'est pourquoi elles ne peuvent être présentées que comme des fictions utiles » (Boudon, 1988c : 142).

Les théories issues du modèle irrationnel donnent souvent lieu au mode du cercle vicieux : une action irrationnelle ne peut pas s'expliquer à partir des raisons que l'acteur social lui-même peut évoquer ; pour cela il faut chercher des causes de son action ; on peut généralement les retrouver dans l'inconscient de l'acteur social ou en dehors de lui, par exemple dans son environnement social fait de traditions qui *présent* sur lui. Comment alors, se demande à juste titre Boudon, établir l'existence de ces causes, sinon en faisant appel aux effets qu'elles sont censées expliquer ? Les études qui interprètent l'objet étudié en s'appuyant de manière générale sur l'égoïsme ou le sociocentrisme de l'observateur sont des exemples de ce cercle vicieux. L'étude

classique du sociologue américain Ely Chinoy (1952) sur les ouvriers de l'industrie automobile est souvent citée par Boudon (1979 et 1988c) pour illustrer les analyses qui prennent la forme d'un cercle vicieux.

[238]

La question posée par Chinoy est la suivante : quelles sont les aspirations « professionnelles » en termes de sentiments exprimés par des ouvriers de la General Motors compte tenu de leur situation objective à l'intérieur de l'industrie ? En observant la réalité de ces ouvriers, le chercheur remarque que ceux-ci n'ont objectivement parlant que des chances très maigres de mobilité à l'intérieur des catégories intermédiaires de la hiérarchie telle qu'elle est établie dans l'industrie automobile. Autrement dit, les ouvriers sont objectivement bloqués en regard de leur avancement. Nonobstant ce blocage, note Chinoy, les ouvriers n'ont en aucune manière l'impression d'être bloqués dans une impasse. Au contraire, ils croient pouvoir avancer dans leur métier et même *réussir socialement*. Certes, les ouvriers de la General Motors n'ont pas de chance de connaître une mobilité mais ils peuvent espérer au moins de maigres augmentations de salaire et accéder à quelques échelons ; ils ont peu de chances d'augmenter leur niveau de vie et de changer de strate sociale ; les chances qu'ils ont réellement c'est de pouvoir, grâce à leur faible augmentation de salaire, acquérir petit à petit les biens de consommation valorisés dans leur milieu social d'appartenance. Bref, tout en étant dans une situation professionnelle bloquée, les ouvriers de Chinoy ont quand même le sentiment qu'ils peuvent réussir et qu'en conséquence l'avenir leur est ouvert.

Dans son interprétation, Chinoy attribue ce sentiment à un processus de rationalisation chez les ouvriers. Le raisonnement du sociologue est simple : la société américaine accorde une grande valeur à la réussite sociale, un individu appartenant à cette société ne peut s'accepter lui-même qu'en ayant l'impression d'avoir « réussi » ou d'être en voie de réussir. Si d'aventure l'individu se trouve dans une impasse, il cherche à occulter sa situation réelle d'échec afin d'avoir l'impression d'être en harmonie avec la valeur réussite sociale prééminente dans la société. Dans le cas précis des ouvriers de l'industrie automobile, cette occultation s'opère, selon Chinoy, par l'importance démesurée qu'ils accordent à leurs faibles augmentations de salaire et aux modestes améliorations des conditions de vie qu'ils sont en mesure de procurer à leur famille.

[239]

Pour Boudon, l'interprétation de Chinoy n'est pas de l'ordre de la sociologie mais de l'ordre de l'éthique. En d'autres termes, Chinoy n'explique pas l'objet de son étude, à savoir les sentiments et les comportements des ouvriers. Un examen attentif de son interprétation s'appuie plutôt intégralement sur son égocentrisme. Tout se passe comme si Chinoy disait : « Pour moi, professeur d'université, il est dérisoire que je prête attention à une maigre augmentation de salaire. Si les ouvriers eux y accordent une grande importance, il ne peut donc être question que d'un processus de rationalisation ». C'est ainsi que la démonstration de Chinoy prend la forme d'un cercle vicieux, résultant de l'égocentrisme ou du sociocentrisme de manière plus générale (Boudon, 1979 : 253). En effet, l'interprétation de Chinoy est un bel exemple de suggestion qui, du point de vue éthique, peut avoir une certaine portée mais qui n'a pas de valeur du point de vue cognitif. Et Boudon de dire qu'aucune donnée ne permettait à Chinoy de douter de l'authenticité des sentiments de réussite éprouvés par les ouvriers qu'il a observés. Sa démarche interprétative consiste simplement, à partir de sa propre subjectivité, à reconstruire la subjectivité des acteurs sociaux, soit les ouvriers de la General Motors. Les théories que Boudon qualifie de cercle vicieux comportent un enseignement fondamental pour la sociologie en tant que projet scientifique : le sociologue ne doit jamais croire que l'interprétation de la réalité le dispense d'observer les règles élémentaires de la méthode scientifique. Lorsqu'il prend un tel risque « il est à peu près assuré de décrire (éventuellement à son insu) ses propres croyances et passions sous couleurs d'analyser une réalité sociale qui en fait lui échappe » (Boudon, 1979 : 253).

Par ailleurs, Boudon explique le recours de certains sociologues aux modèles irrationnels par leur côté irrésistible à l'attrait de la simplicité. Et l'auteur de rappeler à ce propos une formule de Tocqueville : « une idée simple et fautive a plus de chances d'être influente qu'une idée vraie mais complexe. C'est pourquoi les sciences sociales paraissent osciller indéfiniment de l'un à l'autre de ces modèles simples, au lieu d'approfondir la voie ouverte par Weber » (Boudon, 1988c : 163).

[240]

Le modèle rationnel de Boudon a le grand mérite de relever les faiblesses d'ordre méthodologique, psychologique et sociologique que comportent les modèles de type irrationnel. En effet, une analyse attentive de la démarche interprétative de ces derniers montre aisément leur orientation socio-centrique. Car si les partisans de ces modèles font appel à l'irrationalité pour rendre compte du comportement de l'acteur social, c'est souvent, mais sans doute pas toujours, par socio-centrisme au sens piagétien du terme. En fait, c'est l'étonnement que suscite chez le sociologue (observateur) le comportement d'autrui, ici l'acteur social observé, qui le décide comme chercheur de faire appel aux « forces irrationnelles » pour rendre compte de ce comportement. Ce dernier est alors jugé incompréhensible par l'observateur. Et souvent, si une personne perçoit l'action d'un autre individu comme incompréhensible, c'est parce qu'elle interprète cette action à partir des données qui s'appliquent à sa propre situation mais non à celle de l'individu observé. Et si des lecteurs ne décèlent pas plus le sociocentrisme inhérent au modèle irrationnel, c'est souvent que lecteurs et observateurs (utilisant une théorie socio-centrique) partagent des préjugés communs par rapport auxquels, du reste, ils n'ont pas opéré une rupture épistémologique (*ibidem* : 142 et 146).

La réalité sociale est complexe et infinie. La sociologie ne peut donc prétendre épuiser la totalité de cette réalité. Tout au plus, elle peut tenter, comme entreprise scientifique, de comprendre et d'expliquer certains de ces aspects. C'est la raison pour laquelle Weber suggère que la démarche du sociologue soit toujours empreinte d'une certaine humilité par rapport à l'objet étudié (Mendras et Étienne, 1996). Au moment où les sociétés contemporaines sont de plus en plus pluriculturelles, le modèle de Boudon, en mettant en évidence le sociocentrisme de certains courants sociologiques, apporte une contribution à une pratique des sciences sociales dans une perspective d'« interculturalité ». Tout en s'inscrivant dans le cadre du postulat de la « transculturalité », une telle pratique peut contribuer à l'éclairage du droit, de la morale ou de l'éthique dans les sociétés pluriculturelles et démocratiques de cette fin de siècle.

[241]

Les progrès extraordinaires que la psychologie a connus au cours des années ont introduit des notions importantes dans les sciences sociales. C'est le cas notamment de la notion de l'inconscient. Or, cons-

tate Boudon, un usage inadéquat d'une notion peut faire du tort à une discipline scientifique comme la sociologie. D'après Boudon, le modèle de type irrationnel ne fait pas bon usage de la notion d'inconscient pour rendre compte du comportement de l'*homo sociologicus*. C'est donc cela que Boudon dénonce lorsqu'il écrit : « le modèle irrationnel de l'action tire sa légitimité du fait qu'il est souvent utilisé dans la connaissance ordinaire et qu'il a été sacralisé par la vulgate marx-freudienne (Boudon, 1988c : 161). L'auteur fait allusion à Marx parce que, comme nous le verrons, les tenants du modèle irrationnel font également mauvais usage du concept d'*idées fausses* dans l'*Idéologie allemande*.

Boudon prendra soin de rappeler soit les deux conceptions que Freud fait de la notion d'inconscient, soit l'interprétation que Marx fait lui-même des idées fausses. Freud, précise Boudon, a distingué une conception descriptive et une conception explicative de l'inconscient. La seconde a surtout fait l'objet de ses textes théoriques, et présente souvent l'inconscient comme une sorte de machine psychique dotée de forces causales capables de produire chez la personne « certaines attitudes ou comportements comme la pesanteur provoque la chute des corps » (*ibidem* : 149). Par contre, dans ses textes appliqués, notamment ceux où il est question du « sens d'un rêve, d'un lapsus ou d'une névrose », Freud se réfère plutôt à la première conception (descriptive) de l'inconscient. C'est le cas précis, dit Boudon, dans la *Traumdeutung* où la notion d'inconscient décrit simplement « l'état mental du sujet avant qu'il n'ait réussi à combiner les pièces du puzzle que constitue son rêve. Elle renvoie donc à des expériences familières et elle ne soulève aucune difficulté particulière » (*ibidem* : 149). Ici, la notion d'inconscient renvoie à un sentiment confus dont chaque personne peut faire l'expérience à un moment ou à un autre de sa vie quotidienne. Selon Boudon, de telles remarques peuvent s'appliquer aussi au lapsus. En effet, nous risquons de « trébucher » lorsque nous essayons de façon périlleuse de faire croire à quelqu'un que nous pensons le contraire de ce que nous [242] pensons réellement. Dans ces deux exemples concrets, « la notion d'inconscient est entièrement dissociée de l'imagerie de Seelenapparat », et c'est la raison pour laquelle Boudon estime que la conception descriptive de l'inconscient est plus acceptable dans les analyses sociologiques que la conception explicative. Mais, bien plus à tort qu'à raison, les théories sociologiques repo-

sant sur le modèle irrationnel de *l'homo sociologicus* n'ont retenu de l'acception freudienne que cette conception qui introduit dans « la tête de l'acteur social un invisible appareil psychique capable de le soumettre sans qu'il y voit goutte soit aux traditions, soit à l'ordre social, soit selon les besoins, aux dernières nouveautés Je refuse telle innovation, c'est que la machine qui est en moi produit de ma part une résistance au changement. J'adopte telle innovation : c'est que la même machine me conduit à courir après la mode » (*ibidem* : 150).

En un mot, Boudon met en garde la sociologie contre la tentation de faire usage des métaphores « d'inspiration physicienne » des travaux de Freud, et invite les sociologues à faire davantage œuvre scientifique, en ces temps de « désenchantement du monde », en se référant plutôt aux travaux appliqués, aux analyses plus concrètes que Freud a développées dans la *Traumdeutung* ou du *mot d'esprit* ; ces travaux étant totalement indépendants « de la conception maxwellienne du psychisme qu'il a développée par ailleurs » (*ibidem* : 150). Boudon met également les pendules à l'heure dans le cas de la théorie marxienne de l'idéologie développée dans la métaphore de la *camera obscura*. La sociologie, dit Boudon, doit s'inspirer davantage des analyses de Marx dans lesquelles les idées fausses ne sont pas interprétées comme les produits de processus inconscients qui, à l'insu de l'acteur social ou par l'effet de ses intérêts de classe, « inverseraient dans son esprit l'image de la réalité » (*ibidem* : 151). Car, rappelle Boudon, l'analyse marxienne du mercantilisme est en contradiction avec la fameuse métaphore de la *camera obscura* de *l'Idéologie allemande*, mais bien conforme au modèle rationnel. En effet, dans cette analyse Marx montre que *l'homo sociologicus* peut avoir de *bonnes raisons* de voir la réalité sociale telle qu'elle n'est pas.

En somme, Boudon a le mérite de rappeler avec instance aux sociologues qu'ils doivent toujours faire l'effort nécessaire pour [243] se conformer au postulat de la rationalité qui est le fondement de toute entreprise scientifique, et chercher toujours les *bonnes raisons* des comportements des acteurs sociaux. Mais il est important de souligner par ailleurs que la priorité accordée au modèle qualifié de rationnel ne signifie pas que l'action rationnelle soit valorisée en tant que telle. Il s'agit plutôt d'un choix méthodologique correspondant en toute logique au postulat nommé ci-dessus.

Outre sa contribution épistémologique et méthodologique, le modèle cognitiviste de Boudon et les élaborations théoriques auxquelles il a donné naissance trouvent des applications dans différents domaines qu'il convient de présenter ou de citer en guise d'exemple.

2. APPLICATIONS DE LA THÉORIE RESTREINTE DE L'IDÉOLOGIE

[Retour à la table des matières](#)

C'est sur des phénomènes d'ordre politique et social que Boudon a porté ses premières études de cas des idéologies. Il a choisi le « développementalisme » et le « tiers-mondisme » qui ont dominé les rapports internationaux, en l'occurrence les rapports Nord-Sud, pendant la trentaine d'années qui va de 1950 à 1980.

Après la Deuxième Guerre mondiale, les pays qu'on a convenu d'appeler pour l'essentiel « Tiers-Monde » ont acquis pour la plupart leur indépendance politique. Leurs gouvernements devaient mettre en œuvre des programmes de développement économique et social afin de moderniser les nouvelles nations. Autrement dit, du point de vue de la théorie restreinte de l'idéologie de Boudon, on est en présence d'acteurs sociaux : hommes politiques, technocrates du Tiers-Monde qui sont appelés à définir des politiques sociales et à entreprendre de grandes réformes sociales et économiques pour des sociétés « sous-développées », c'est-à-dire connaissant des problèmes de santé, d'éducation, d'urbanisation, manquant d'infrastructures, de ressources humaines qualifiées, de capitaux, etc. Telle est la réalité (R) des pays du Tiers-Monde dans les années 1950-1960.

[244]

Afin de mener à bien leurs réformes, les élites de ces pays avaient besoin d'idées pour soutenir leurs actions politiques dont les objectifs et les moyens étaient en général définis dans des « plans quinquennaux » de développement. Pour des raisons historiques et idéologiques, les pays occidentaux étaient disposés à aider le Tiers-Monde à se « développer ». Dès lors, la relation « Occident-Tiers-Monde », soit la relation PROD-R, a donné lieu aux effets épistémologiques (E),

mais également aux effets de position et de disposition (C, DISP). Ainsi, les économistes partisans de la théorie de l'« *aide extérieure* », en s'appuyant sur des propositions de nature *analytique* au sens que Kant donne à ce terme mais aussi de nature *empirique ou synthétique*, ont produit l'idéologie qu'on a convenu de dénommer le « développementalisme ». Ce système d'idées signifie que l'Occident, en appliquant une sorte de « plan Marshall » au Tiers-Monde, serait en mesure de mener les pays sous-développés au développement et à la modernisation. Quant aux économistes partisans de la théorie de la « *dépendance* », ils ont produit l'idéologie du « tiers-mondisme » en se basant aussi sur des propositions d'ordre scientifique (sciences sociales) de même nature que les précédentes.

Au cours de la vingtaine d'années qui s'échelonne de 1950 à 1970, le développementalisme aura inspiré les politiques de développement. Les gouvernements des pays « donateurs » ou les nations développées, les organisations internationales ou les « bailleurs de fonds » (la Banque mondiale et le Fonds monétaire international) ainsi que les gouvernements « locaux » ou les pays du Tiers-Monde perçurent pendant ces deux décennies cette idéologie développementaliste « comme une sorte de *credo* » (Boudon, 1986b : 248). Comment expliquer cette croyance collective ? L'explication, en vertu de la théorie restreinte de l'idéologie de Boudon, se présente comme suit. La relation PROD-R a été sujette, nous l'avons déjà mentionné, aux effets E et aux effets P, DISP.

La première catégorie d'effets a amené des spécialistes des phénomènes du développement social et économique à proposer des théories convergentes qui concluent « scientifiquement » à la nécessité de l'aide extérieure comme moyen efficace de développement et de modernisation. L'influence de ces théories [245] s'explique en elle-même par la nature des propositions qui les composent. Ces dernières, sous leur forme *analytique, empirique ou synthétique*, ont la capacité rhétorique et argumentaire de doter une théorie de la force démonstrative propre à la science. En guise d'exemple, Boudon s'est attaché en particulier à l'analyse de la théorie du « cercle vicieux de la pauvreté » proposée par l'économiste suédois Ragnar Nurkse ¹⁰⁰, revue et corri-

¹⁰⁰ R. Nurkse, *Problems Capital Formation in Underdeveloped Countries*, Oxford, Blackwell, 1953.

gée par J. K. Galbraith ¹⁰¹. Boudon résume la théorie de Nurske en sept propositions principales :

1. Dans un pays pauvre, les capacités d'épargne sont faibles.
2. Lorsque les capacités d'épargne sont faibles, les capacités d'investissement sont faibles.
3. Les gains de productivité résultent généralement d'un investissement en capital.
4. Lorsque les capacités d'investissement sont faibles, il est difficile d'obtenir des gains de productivité.
5. L'augmentation du niveau de vie dépend des gains de productivité.
6. Les gains de productivité étant improbables dans un pays pauvre, son niveau de vie et par conséquent ses capacités d'épargne sont appelées à stagner.
7. Le développement ne pouvant se produire de manière endogène, il faut qu'il soit induit par l'aide extérieure ou par l'injection de capitaux étrangers (*ibidem* : 248).

L'auteur de *La logique du social* reprend ensuite une à une chacune de ces propositions, et démontre selon le mode de l'argumentation rhétorique que la force de conviction de la théorie du cercle vicieux de la pauvreté est due, entre autres, au fait qu'elle se présente comme une théorie *générale* du sous-développement capable d'une grande *puissance explicative*, et enfin qu'elle se compose de propositions qui renvoient à une sorte d'évidence. Ainsi, Boudon s'interroge sur le sens de ces propositions eu égard à la première qui est *analytique*. Par exemple, « n'est-il pas vrai qu'une manière de mesurer la pauvreté ou la richesse d'une nation [246] consiste à apprécier ses capacités d'épargne ? » Quant à la deuxième proposition (*analytique*) : « N'est-il pas évident que les capacités d'investissement se mesurent aux capacités d'épargne ? » Et la troisième proposition qui est d'ordre *empirique* : « N'est-ce pas une évidence, [...], que les gains de productivité résultent de l'investissement en capital ? »

¹⁰¹ J. K. Galbraith, *Théories de la pauvreté de masse*, Paris, Gallimard, 1980.

tent surtout d'investissements en capital physique ? », etc. (*ibidem* : 249).

Dans la relation PROD-PUBL, c'est-à-dire la relation producteurs (les spécialistes) et consommateurs d'idéologies (les élites du Tiers-Monde ou leurs populations), le grand pouvoir explicatif et l'évidence des propositions de la théorie du cercle vicieux de la pauvreté ont donné lieu aux effets de communication, ainsi qu'aux effets de position et de disposition EFF P, DISP, C. Les acteurs sociaux concernés par le développement, ceux des pays occidentaux et ceux des pays sous-développés, ont alors aisément adhéré au développementalisme, en tant qu'idéologie. Dans le même ordre d'idées, la relation PUBL-R, soit les acteurs du Tiers-Monde face à leur réalité de « sous-développement » et à leurs politiques de développement, a été sujette à des effets de position et de disposition EFF P, DISP. C'est ainsi que les acteurs du Tiers-Monde ont cru au développementalisme, c'est-à-dire à l'idéologie fondée sur la théorie de l'aide extérieure au développement de leurs sociétés.

Cette croyance collective au *développementalisme* doit être analysée, dans le contexte de la théorie restreinte de l'idéologie de Boudon, comme l'effet d'agrégation de comportements d'acteurs sociaux dotés d'une rationalité limitée, située et datée. Ces comportements doivent ensuite être considérés comme *compréhensibles* pour le sociologue, au sens wébérien du terme, à savoir que les acteurs sociaux concernés ont eu de « bonnes raisons » d'adhérer au *développementalisme*. Étant donné leur situation spatiotemporelle et leur rapport au Tiers-Monde, les spécialistes occidentaux ont eu de « bonnes raisons » de proposer la théorie du cercle vicieux de la pauvreté, puis d'en induire une idéologie du développement. De même, les élites du Tiers-Monde ont eu de « bonnes raisons » de croire à l'idéologie *développementalisme*. Malgré des critiques qui ont été formulées très tôt à l'égard de cette théorie et de cette idéologie, les effets de convergence ont [247] fait que le développementalisme a dominé pendant longtemps la scène mondiale, notamment la coopération internationale Nord-Sud. Cette idéologie ne perdit de son importance que lorsqu'elle « fut perçue comme contradictoire avec les nouvelles représentations collectives auxquelles donna naissance la percée du Tiers-Monde sur la scène politique internationale » (*ibidem* : 258).

À partir des années 1970, la configuration de certains pays du Tiers-Monde créa une nouvelle réalité (R). L'idéologie développementaliste trouva alors une nouvelle concurrente. Les relations PROD-R d'une part, ainsi que PROD-PURL et PUBL-R d'autre part, seront sujettes aux effets EFF E, P, DISP (émergence de l'idéologie « tiers-mondiste »), ainsi que EFF P, DISP, C et EFF P, DISP (adhésion et croyance au « tiers-mondiste»). Cette idéologie est fondée, elle aussi, sur un certain nombre de théories scientifiques communément appelées *théorie de la dépendance*. Des versions différentes en sont données par un S. Amin, un G. Franck et un F. Cardoso ¹⁰². Boudon résume de façon substantielle cette théorie en mettant en évidence ses principales propositions.

1. La division internationale du travail qui résulte de l'histoire du monde depuis le XV^e siècle a produit des sociétés de la *Périphérie* et des sociétés du *Centre*. Les premières sont dépendantes des secondes.
2. La dualité ainsi établie a des conséquences politiques, économiques, sociales et culturelles qui avantagent le Centre par rapport à la Périphérie.
3. Dans le domaine du commerce international par exemple, les sociétés périphériques ont tendance à exporter à bas prix des matières mais à importer à grands frais des produits manufacturés des sociétés centrales.
4. Les relations Centre-Périphérie entraînent en général trois effets, à savoir des effets d'*exploitation*, des effets de *désarticulation* et des effets de *blocage*.

Comme dans le cas de la théorie du cercle vicieux de la pauvreté, Boudon fait une critique de chacune des propositions de la [248] *théorie de la dépendance* en leur opposant des données agrégées provenant

¹⁰² S. Amin, *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973. G. Franck, *Capitalism and Underdevelopment in Latin America*, New York, Monthly Review Press, 1979, 1980. F. Cardoso, *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris, PUF, 1978.

de différentes sources. Il parvient ainsi à mettre en lumière les limites ou les fausses évidences de certaines de ces propositions. Il conclut, entre autres choses, ceci : « Bref, on peut faire état de nombreuses données statistiques difficilement conciliables avec la vue selon laquelle la "dépendance" entraînerait d'inévitables effets de blocage ou de "développement du sous-développement" » (*ibidem* : 260).

Mais comment expliquer toutefois le succès et l'influence considérable de la *théorie de la dépendance* ? Boudon tente d'en donner quelques raisons. La relation PROD-R (R désignant ici la dualité Centre-Périphérie) a donné lieu, au moment où le paradigme de la modernisation et le paradigme du développement s'épuisaient, aux effets EFF E, P, DISP. Dans les sociétés du Centre, l'idée que leur industrialisation soit les causes de « tous les maux du Tiers-Monde » heurte de plus en plus les valeurs fondamentales de la démocratie propres aux sociétés occidentales développées. Leurs citoyens, pour la plupart, ne peuvent manquer d'être sensibles à cet état de choses. Par ailleurs, les élites du Tiers-Monde ont tendance à être rébarbatives au sociocentrisme des nations du *Centre* et à tenir celles-ci pour « coupables » du « sous-développement » des nations de la Périphérie. Ainsi, des spécialistes des deux côtés étaient disposés à produire l'idéologie *tiers-mondiste* en s'appuyant sur des éléments de la *théorie de la dépendance*. Le même raisonnement s'applique à la relation PUBL-R et à la relation PROD-PUBL, ainsi qu'à leurs effets respectifs EFF P, DISP et EFF P, DISP, C.

La théorie restreinte de l'idéologie de Boudon permet en dernière analyse non seulement de comprendre le processus d'émergence du phénomène idéologique, mais également d'expliquer pourquoi les acteurs sociaux situés et datés, dotés d'une rationalité limitée ou d'intentionnalité adhérent aux croyances collectives de manière générale et à l'idéologie en particulier. La souplesse de cette théorie offre au sociologue la possibilité de l'appliquer à l'analyse de tout phénomène idéologique. À propos, la démarche d'étude se présente comme suit :

[249]

1. Le chercheur considère la situation ou la réalité (R) dans laquelle se trouvent les acteurs sociaux donnés. Il prend soin de la définir et de la décrire clairement.
2. Il décrit ensuite les acteurs sociaux en référence à leur position et disposition spatio-temporel.
3. Il distingue en particulier ceux-ci dans leur rôle respectif de spécialistes, d'hommes politiques, de citoyens, de groupes, etc., dans une action sociale donnée.
4. Le chercheur considère les rapports (ou relations) des différents acteurs sociaux à la réalité (R) et les analyse de manière à mettre en évidence les effets auxquels ces rapports donnent lieu. Exemples : le rapport à la réalité du producteur d'idéologies et les effets en résultant ; le rapport à la réalité de l'homme politique et ses effets, etc.
5. Il résume l'essentiel de la théorie sur laquelle s'appuie l'idéologie en question.
6. Il analyse selon le mode de la rhétorique et de l'argumentation les principales propositions de la théorie sous-jacente à l'idéologie.
7. Le chercheur tente enfin de montrer que les acteurs sociaux concernés ont de « bonnes raisons » de croire à l'idéologie.

Le modèle théorique de Boudon peut être généralisé à l'étude des idéologies anciennes et contemporaines. Ainsi, on peut l'utiliser pour analyser par exemple l'« environnementalisme », la montée du néolibéralisme dans les années 1980, les croyances religieuses nouvelles. Il peut aussi contribuer, contrairement à ce que l'anthropologie classique présume, à comprendre certains phénomènes mystico-religieux dans les sociétés non occidentales, comme le *vodou* (ou vodun) en Afrique noire (en particulier au Bénin ¹⁰³), malgré plus de quatre cents ans de

¹⁰³ Voir Emmanuelle K Tall, « De la démocratie et des cultes voduns au Bénin », in *Cahiers d'études africaines*, n° 137, 1995, p. 195-209. Dans cet ar-

« christianisation » des peuples africains, ou celui de la sorcellerie chez les hommes et les femmes politiques africains.

[250]

À ce propos, il est intéressant de signaler en particulier des études récentes sur la croyance à la sorcellerie dans les sociétés africaines contemporaines, un phénomène social longtemps analysé sous l'angle de l'irrationalité. Certains anthropologues africanistes abordent maintenant le discours sur la sorcellerie en Afrique postcoloniale par l'individualisme méthodologique ¹⁰⁴. Comment comprendre la croyance des élites politiques et économiques africaines à la sorcellerie ? Quel est l'effet de cette croyance sur le « rapport élite-village » eu égard à la politique du développement de la communauté locale ? Telles sont les questions principales auxquelles l'étude de Geschiere, portant spécifiquement sur deux communautés ethniques du Cameroun, tente de répondre.

Geschiere part du constat qu'en Afrique postcoloniale les discours sur la sorcellerie ont un effet particulier sur le politique. En outre, ces discours en apparence peu systématiques ont une capacité de changer et de s'adapter toujours à l'évolution constante du continent noir : « Leur dynamique récente et leur capacité assez inquiétante à assimiler rapidement les changements modernes en Afrique ne sont sans doute pas nouvelles » (Geschiere, 1996 : 84). Mais, malgré leurs modes d'expression qui peuvent changer dans le temps et l'espace, les discours africains sur la sorcellerie ont, selon Geschiere, « leurs caractéristiques, leurs lieux propres et leurs logiques spécifiques » (*ibidem* : 84). C'est seulement en rendant compte de ces logiques et de ces spécificités que l'on peut arriver à comprendre pratiquement le rapport entre sorcellerie et politique en Afrique noire. Pour réussir une telle analyse, l'auteur récuse la méthodologie des études scientifiques « classiques » sur l'Afrique qui conçoivent la sorcellerie comme un phénomène exotique et qui avancent une « explication universelle » comme la « "énième" preuve que l'Afrique est autre » (*ibidem* : 83).

ticle, Tall rend compte de la logique des rapports entre le vodun et la politique au Bénin.

¹⁰⁴ Peter Geschiere, « Sorcellerie et politique : les pièges du rapport élite-village », in *Politique africaine*, n° 63, 1996, p. 82-96.

L'analyse de Geschiere porte sur la sorcellerie dans deux sociétés du Cameroun. Les *Maka* de l'est du pays et les chefferies *Grassfields* de l'ouest (Bamiléké) et du nord-ouest (Bamenda). Selon l'auteur, le lieu par excellence de la sorcellerie en Afrique [251] serait la parenté ou la « maison ». D'où l'expression *Maka* le *djam*, le *djaw* qui veut dire littéralement « la sorcellerie de la maison ». En français populaire du Cameroun, on dirait « l'agression occulte qui vient du dedans ». Ceci donne un caractère intimiste aux discours relatifs à la sorcellerie, notamment entre le spécialiste et son client potentiel ou entre le sorcier et sa parenté. Le premier est censé, de façon paradoxale, avoir une emprise sur les membres de sa famille. L'image symbolique de cette emprise, une véritable obsession dans les sociétés africaines, est celle des rencontres nocturnes au cours desquelles, selon une certaine fréquence, chaque sorcier doit offrir à son tour « un parent à manger à leurs acolytes » (*ibidem* : 84).

Par ailleurs, les sociétés *Maka* et les chefferies *Grassfields* sont marquées par une forte représentation égalitaire de la vie communautaire. Et la sorcellerie se présente comme le mécanisme social, mais occulte, d'une certaine forme de redistribution de la richesse ou de nivelage sociétal. Or, en Afrique, la politique et l'accessibilité aux appareils de l'État postcolonial constituent en général la voie royale d'accumulation de richesses. Les élites politiques ou les nouveaux riches sont des urbains, mais ils maintiennent en général des rapports avec le village où demeure encore la grande famille, c'est-à-dire la parenté ou la « maison », les lieux par excellence des discours et des pratiques de la sorcellerie. Les élites politiques africaines en sont donc de permanents clients potentiels. C'est ainsi qu'elles croient à la sorcellerie.

Chez les *Maka*, les relations élites/politiques/sorcellerie sont sujettes à des effets ambigus et parfois pervers. Les élites qui n'ont aucune « contre-sorcellerie » et qui ont une grande peur d'être « mangées » par leurs parents sorciers restent en ville, coupent tout contact avec la « maison » ou la famille. Ces élites n'investissent rien dans leurs villages. Par exemple, elles ne construisent pas des maisons en ciment dans leurs localités d'origine. Ces maisons ou villas sont des symboles de réussite sociale et de richesse. Parlant des élites *Maka*, Geschiere écrit en substance : elles « se sentent menacées par la sorcellerie des villageois qui, dans ces sociétés, est toujours la force égalisatrice la plus redoutable à cause de l'emprise que des parents jaloux sont sup-

posés avoir sur leur "fils" ou "frère" ambitieux. C'est surtout dans cette région [252] que les nouveaux riches disent éviter des contacts trop intimes avec leurs parents au village par peur d'être "mangés", expression qui se réfère directement à la sorcellerie » (*ibidem* : 89). L'effet pervers de cette croyance, c'est le refus des élites d'investir dans l'immobilier « moderne » dans leurs villages. Les paroles que voici, d'un informateur clé, résument assez bien la situation : « Comment pourrions-nous jamais faire quoi que ce soit au village si cette maudite sorcellerie continue à miner tous nos plans ? » (*ibidem* : 90). Quant aux nouveaux riches *Maka* qui réussissent à avoir des rapports « fonctionnels » avec leur village, on les accuse d'être devenus eux-mêmes sorciers.

Chez les *Bamiléké* et les *Bamenda* où l'on tient également des discours sur la sorcellerie, les rapports entre les nouvelles élites et leur village sont sujets à d'autres types de trajectoires. Les chefferies des Grassfields sont des sociétés fondamentalement hiérarchisées. Les chefs y jouent un rôle très central. Les ressortissants de ces localités du Cameroun sont reconnus pour leur entrepreneuriat. À la fin de la période coloniale, les Grassfields de l'ouest et du nord-ouest camerounais ont connu une forte émigration de leurs entrepreneurs. Ces derniers qui ont donc généralement fait fortune à l'étranger reviennent dans leurs villages pour investir. C'est ce qui explique l'essor économique des régions de l'ouest et du nord-ouest du Cameroun surtout depuis la fin de la période coloniale. Comment s'explique cette grande différence des effets des discours sur la sorcellerie chez les *Maka* et les *Bamiléké* ? Dans les sociétés des *Grassfields*, les chefs ont le pouvoir de légitimer ou de « blanchir » les nouveaux riches souvent d'origine modeste. Cette légitimation consiste à réintégrer ces derniers dans les associations de la Cour. Les chefs bamiléké « créaient des titres pseudo-traditionnels que ces nouvelles élites pouvaient ainsi acheter. Cette collaboration était à l'avantage des deux parties : les chefs pouvaient profiter ainsi des nouvelles possibilités d'enrichissement en ville et les élites urbains voyaient leur succès légitimé en termes traditionnels » (*ibidem* : 91).

C'est ainsi que Geschiere rend compte de la croyance à la sorcellerie chez les élites et de ses effets dans deux sociétés différentes. Dans l'une ou l'autre communauté, l'accumulation de la richesse attire une prolifération de discours sur la sorcellerie. [253] Cependant, leurs ef-

fets diffèrent d'une société à l'autre. Chez les *Maka*, les rumeurs sur la sorcellerie ont un effet centrifuge sur les rapports élites et villages d'origine. C'est ce que l'auteur de l'étude a appelé les « logiques segmentaires » des acteurs sociaux concernés. Mais, chez les *Bamiléké*, les mêmes rumeurs ont un effet centripète sur les rapports élites et villages d'origine. C'est ce que Geschiere a appelé le modèle du chef « blanchisseur ». L'anthropologie moderne et contemporaine semble aussi emprunter la voie paradigmatique de la rationalité de l'acteur pour analyser le phénomène des croyances collectives, dans les sociétés africaines, avec la méthodologie individualiste. Les peuples ou les gens qui croient à la sorcellerie ne sont pas « irrationnels », mais ils ont de « bonnes raisons » d'y croire.

3. LE MODÈLE COGNITIVISTE APPLIQUÉ AUX PHÉNOMÈNES DE PERSUASION, D'AUTO-PERSUASION ET AUX IDÉES ET AUX IDÉOLOGIES

[Retour à la table des matières](#)

Des exemples de persuasion et d'auto-persuasion illustrent bien aussi le modèle cognitiviste qui a suivi, sur le plan chronologique chez Boudon, la théorie restreinte de l'idéologie. Des enseignements tirés de la psychologie cognitive contemporaine inspirent de tels exemples. En effet, cette dernière montre que dans différentes expériences proposées à des sujets, une forte majorité d'entre eux tendent à se persuader de la même mauvaise réponse. À ce propos, Boudon cite en exemple l'expérience des « chemins de croix et arrêts d'autobus » faite par A. Tversky et D. Kahneman. Ces deux chercheurs ont proposé à 64 sujets de considérer deux blocs de croix, l'un (A) composé de trois lignes de huit croix, et l'autre (B) de neuf lignes de deux croix. La question proposée aux sujets est la suivante : *déterminer si le nombre de chemins allant de la première à la dernière ligne en passant par une croix et une croix seulement dans chaque ligne intermédiaire est plus grand en A ou en B, ou s'il est le même.*

Parmi les 64 sujets, 46, c'est-à-dire près des trois quarts, ont répondu qu'il y a plus de chemins pour passer de la première à la dernière

ligne en A qu'en B. En réalité, il y a exactement le même [254] nombre de chemins, soit 512, dans les deux cas ¹⁰⁵. Les chemins de A sont au nombre de $8^3 = 512$. De même, les chemins de B sont au nombre de $2^9 = 512$. En résumé, $8^3 = 2^9 = 512$ (Boudon, 1990a : 80-81). Pour expliquer cette erreur, les auteurs ont utilisé la notion du « principe de disponibilité » ou de moyen heuristique, ce principe renvoyant lui-même à un autre, soit celui d'induction que les sujets ont tendance à introduire dans leur argumentation sans réfléchir. Du point de vue du modèle de Simmel, tout se passe comme si l'acteur social, lorsqu'il est devant une question, tend à mobiliser des conjectures ou des *a priori* qu'il traite facilement comme étant évidents, c'est-à-dire allant de soi. C'est un premier exemple qui illustre l'« effet Simmel ».

La deuxième illustration du modèle de Simmel est fondée sur un exemple que Boudon a emprunté à la philosophie des sciences. Il s'agit notamment de la théorie de la « falsification » de K Popper qui est fondée au départ sur une argumentation méthodique d'une « solidité inébranlable ». Mais le philosophe en tire des conséquences qui présentent ce que Boudon appelle un « caractère hyperbolique », c'est-à-dire un caractère dans lequel s'introduisent des propositions implicites, des *a priori* qui ont une apparence innocente ou qui semblent au premier abord aller de soi. C'est le cas par exemple de l'idée popperienne que « toute question scientifique comporte toujours - en quelque sorte par essence - un nombre indéfini de réponses possibles » (*ibidem* : 175). C'est cet *a priori* qui permet, en fait, de déduire qu'il est par définition impossible de se convaincre de la vérité d'aucune théorie scientifique.

Le troisième exemple est du domaine de la science politique, notamment celle de Hotelling ¹⁰⁶. Selon cette théorie, dans les systèmes à deux partis, les deux formations politiques dominantes tendent à être idéologiquement voisines l'une de l'autre. Cette théorie est fondée sur la loi du *médian* appliquée au programme [255] de chacun des partis. Boudon démontre que, bien qu'elle repose sur une argumentation irrè-

¹⁰⁵ A. Tversky et D. Kahneman, « Availability : a Heuristic for judging Frequency and Probability », in *Cognitive Psychology*, 5, 1973, p. 207-232, cité par Raymond Boudon, *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard, 1990, p. 80.

¹⁰⁶ H. Hotelling, « Stability in Competition », in *The Economic Journal*, 39, mars 1929, p. 41-57, cité par Raymond Boudon, *op. cit.*, p. 166.

prochable, la théorie de Hotelling a engendré une croyance hyperbolique qui est le produit des *a priori* ou des propositions implicites (*ibidem* : 165-176). L'auteur de *La logique du social* montrera également que le modèle de Simmel permet de comprendre, de manière générale, que les « dérapages de l'inférence causale » (tout a une cause) ne constituent pas l'apanage de la pensée magique. On les remarque aussi dans la pensée scientifique. Dans l'un ou l'autre cas, il n'y a pas lieu d'interpréter ces dérapages par l'irrationalité de l'acteur social (le savant, l'homme ordinaire ou du sens commun). Car ils sont le produit d'*a priori* ou de propositions implicites dont la présence « est indispensable au fonctionnement courant de la pensée » (*ibidem* : 273). Enfin et surtout, le modèle de Simmel permet de mieux comprendre les relations complexes entre les croyances et les sciences.

Le modèle cognitiviste des croyances s'applique également aux phénomènes des idéologies et à l'histoire des idées. À cet égard, outre l'exemple tocquevillien de l'idée de l'égalité dans la société démocratique, Boudon aime citer également celui de la différence entre les philosophes politiques français et leurs homologues anglais analysé par Tocqueville dans *L'Ancien Régime et la Révolution*. Pourquoi, se demande Tocqueville,

les penseurs politiques français, à la différence de leurs homologues anglais, ont-ils tendance à traiter le Politique comme la variable indépendante ultime, celle qui explique les autres ? Tout simplement, explique-t-il, parce que, en raison de la forte centralisation administrative qui caractérise la France, le politique, par le truchement de la toute-puissance de l'État, joue un rôle effectivement beaucoup plus grand qu'en Angleterre. On pourrait facilement compléter l'analyse et ajouter que, à l'inverse, les analystes anglais font de la « main invisible » la source principale du changement social, parce que, la « société civile » - au sens de Hegel – étant plus indépendante en Angleterre, l'agrégation des initiatives individuelles y affecte l'ensemble du système de manière beaucoup plus déterminante.

(Raymond Boudon, 1995a : 61)

L'explication tocquevillienne des différences entre les philosophes politiques français et anglais représente, ajoute Boudon, un éloquent exemple d'« *effet Gré* ». Celui-ci renvoie à l'idée que [256] chaque groupe d'acteurs se trouve devant les deux faces d'une pyramide de couleur différente.

4. LE MODÈLE COGNITIVISTE APPLIQUÉ AUX DOMAINES POLITIQUE, JURIDIQUE ET DES VALEURS

[Retour à la table des matières](#)

Les théories de la rationalité de l'acteur social ont connu un essor considérable au cours des dernières années aux États-Unis et dans une certaine mesure en Europe, en particulier en science politique (Balme et Cautrès, 1997). En faisant un examen critique de ces théories, on se rend compte aisément de l'apport décisif du modèle cognitiviste de Boudon à l'avancement des connaissances dans le domaine de la démocratie, notamment de quelques-uns de ses attributs, comme l'acte de voter, le droit, le juridico-politique et les valeurs.

Le modèle cognitiviste est fort pertinent du point de vue de l'analyse des phénomènes politiques. Boudon cite en particulier l'étude d'un certain Downs ¹⁰⁷. Comme l'a montré celui-ci, écrit Boudon,

Un acte aussi élémentaire que celui qui consiste pour l'électeur à voter pour le candidat ou le programme de son choix ne peut être guidé par des raisons objectives. Il ne sait pas si le programme qui l'emporterait serait effectivement appliqué. Il ne peut anticiper toutes les conséquences qui résulteraient de

¹⁰⁷ Voir Raymond Boudon, 1995a, *op. cit.*, p. 113, note 20 : Downs, A., *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957. Lire aussi Raymond Boudon, « Le "paradoxe du vote" et la théorie de la rationalité », in *Revue française de sociologie*, vol. 38, 1997, p. 217-227. Lire avec intérêt également l'article d'Alain Renaut « Libéralisme politique et polythéisme des valeurs », in Sylvie Mesure (sous la dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, PUF, 1998, p. 195-216.

son application. Il n'est pas nécessairement au clair sur ses propres préférences. Enfin, il peut préférer certaines conséquences du programme A et certaines conséquences du programme A sans être en mesure de préciser s'il attache d'importance aux unes ou aux autres.

Downs conclut cette discussion par un théorème, à savoir que, puisqu'il est généralement impossible à l'électeur de déterminer lequel des programmes est objectivement Préférable pour lui, cette situation l'incitera à des détours. De [257] même que le consommateur incapable de juger de la solidité ou de la qualité d'un produit se fie à son image de marque, de même l'électeur se décidera sur les principes inspirant les programmes politiques et optera Pour celui qui lui paraît reposer sur les principes les plus proches des siens.

(Boudon, 1995a : 113)

L'intérêt épistémologique de l'analyse cognitive du vote, dans ce cas précis, réside dans le fait qu'elle montre qu'en dernier ressort l'idéologie est « un ingrédient naturel de la rationalité politique » (*ibidem* : 114). Le modèle de Boudon permet également de résoudre une énigme relative à l'acte de voter. Ce qu'il est convenu d'appeler le « paradoxe du vote » a fait l'objet d'une large discussion et a donné lieu à une littérature considérable en sciences sociales, notamment en science politique et en sociologie politique. Mais le débat sur le « paradoxe du vote » est loin d'avoir toujours produit des explications satisfaisantes de ce phénomène, lorsque nous nous plaçons dans la perspective du postulat de la rationalité, fondamental dans toute entreprise scientifique. Dans le contexte de la discussion relative à ce fait particulier en démocratie, l'approche cognitive de Boudon apporte encore un éclairage nouveau sur le plan de la compréhension et de l'explication. L'auteur en est d'ailleurs conscient ; il écrit d'emblée : « L'analyse critique de la littérature relative au "paradoxe du vote" invite en fin de compte à briser le cadre de la pensée fort influent qui veut que le comportement de l'acteur social s'explique, soit par des causes irrationnelles, soit à partir de la variété utilitariste de la rationalité, pour lui substituer une théorie plus générale de la rationalité, que j'ai proposé de qualifier de "cognitive" [...] » (Boudon, 1997 : 223).

Fidèle à sa démarche pédagogique, Boudon fait d'abord une critique des explications, qu'il juge peu satisfaisantes, avancées par certains analystes à propos du « paradoxe du vote ». Il passe en revue les modèles qui évoquent le « pari de Pascal », transféré cette fois-ci au domaine du vote. Pourquoi l'individu vote-t-il alors qu'il sait que, ramené à un niveau macro-sociologique, son vote est très infime ? Les partisans du « pari pascalien » répondent que l'individu juge bon de voter parce qu'il estime que la probabilité pour que son « vote ait une influence, bien qu'infime, n'est jamais *strictement nulle* » (*ibidem* : 220). Le vote est ainsi analysé [258] comme une assurance peu coûteuse que l'acteur social contracte pour couvrir des « risques très improbables mais aux enjeux considérables » (*ibidem* : 219).

D'autres sociologues et politologues essaient de résoudre le « paradoxe du vote » au moyen soit de la conception de la rationalité économique néo-classique de la comparaison « coûts/bénéfices » des champs d'action ouverts à l'acteur social, soit de la « rationalité limitée », c'est-à-dire dans un contexte où l'acteur social est amené à agir à partir d'information plus ou moins parfaite sinon importante. Dans cette perspective, l'acteur social vote en pensant à sa réputation sociale de citoyen d'une société démocratique, réputation qui peut se ternir par l'abstention. Tout se passe comme si l'acteur social pose son geste de citoyen en faisant le calcul « coût de l'abstention » supérieur au « coût du vote ». Enfin, Boudon rappelle certaines explications, qu'il qualifie d'« irrationalistes », qui introduisent souvent des conjectures difficilement testables pour rendre compte du « paradoxe du vote ». En général, les théories irrationnelles formulent l'hypothèse explicative selon laquelle les gens votent parce qu'ils *aiment* voter. Il s'agit d'une explication *affective* du vote qui, selon Boudon, fait implicitement appel à la notion de « fausse conscience » puisque « les gens pensent qu'ils *doivent* voter alors qu'en réalité ils *aiment* voter, mais ils ont une conscience fautive de leurs motivations » (*ibidem* : 221).

Boudon montre les limites heuristiques de toutes ces explications du « paradoxe du vote ». Le « pari de Pascal » appliqué au vote comporte des difficultés explicatives, notamment à propos du risque de l'acteur social (l'électeur) d'être exposé à des regrets de n'avoir pas voté. D'après Boudon, ce risque est pratiquement inexistant, dans la mesure où la probabilité pour qu'une voix d'un individu soit déterminante est quasiment nulle. Or on constate qu'un grand nombre de personnes

votent quand même dans le contexte où elles ont l'impression qu'il n'y a pas une grande distinction entre les candidats en présence. C'est pourquoi Boudon dit que l'explication du « paradoxe du vote » selon le « pari pascalien » est « brillante, mais peu convaincante ». L'explication par la « conservation de la réputation sociale » de l'acteur social, est *ad hoc* par nature et « défectueuse par construction », [259] en ce sens qu'elle se contredit elle-même. En effet, pourquoi la société va-t-elle voir l'abstention d'un mauvais œil, si par ailleurs on suppose que la société est composée de sujets dotés de rationalités et en conséquence capables de percevoir que voter est un acte inutile ? Quant aux théories irrationnelles du « paradoxe du vote », on doit les considérer tout simplement comme insuffisantes, car on ne saurait rendre compte de l'acte de voter par l'effet de la « socialisation » ou de l'« inculcation idéologique ». Par contre, une conception « cognitive » de ces notions peut leur prêter une portée heuristique plus satisfaisante parce qu'elle revêt une pertinence scientifique et un contenu réel.

Après les critiques et commentaires de ces théories, Boudon expose l'essentiel de sa théorie cognitive appliquée à la résolution du « paradoxe du vote ». *Sommairement : le sujet a des raisons de croire que la démocratie est un bon régime. Les élections ont pour but de faire que les gouvernements tiennent compte de la volonté du public. Ce résultat n'est pas assuré, mais il est moins improbable que dans les régimes recrutant les élites politiques par d'autres méthodes. Les élections sont donc une bonne chose. Si personne ne votait, cette bonne chose cesserait d'exister. Il faut donc que chacun vote, en principe du moins, car on peut ne pas être en mesure de voter, etc. Mon abstention n'aurait aucun effet tangible ; elle serait sans conséquence. Mais, en appliquant le principe « il faut voter » (sauf si j'ai des raisons fortes de ne pas l'appliquer), je fais ce qui est en mon pouvoir pour que la consultation se déroule normalement. C'est parce que le principe « il faut voter » est fondé sur des raisons solides que j'ai le sentiment que je dois m'y confirmer (ibidem : 223).*

En d'autres termes, le modèle cognitive nous dit que les gens votent parce qu'ils estiment qu'ils doivent voter, et s'il en est ainsi c'est parce qu'ils ont de *bonnes raisons* ou des raisons fortes, celles-ci n'étant pas celles que propose la rationalité instrumentale qui se veut universelle. Dans la perspective cognitive, le paradoxe à propos du vote dans les sociétés démocratiques se trouve donc levé. Dès lors, il

n'est plus question de considérer le vote des citoyens comme paradoxal. On doit admettre que, du point de vue sociologique, l'électeur vote parce qu'il a des *bonnes raisons* pour le faire et celles-ci sont compréhensibles pour l'observateur averti.

[260]

D'autres aspects juridico-politiques et des valeurs relatives à la réalité sociale ont fait l'objet d'analyse sous l'angle cognitiviste soit par Boudon lui-même ¹⁰⁸, soit par d'autres auteurs comme Chennoufi (1998).

La question du rapport entre le droit et les valeurs est d'une actualité indéniable dans les sociétés contemporaines démocratiques et pluri-culturelles. En effet, qui dit valeur dit morale. Comment déterminer alors le rapport entre le droit et la morale en démocratie moderne où on se trouve en général devant quelques principes contradictoires régissant soit la justice elle-même, soit la société globale ? Ainsi, par exemple, la justice dans les sociétés contemporaines est héritière de deux approches qui s'opposent : 1) une approche « axiologique » du droit fondée sur une « interprétation valorisante » du droit ; et 2) une approche « positiviste » du droit fondée sur une définition positiviste de la valeur ainsi que du rapport entre le droit et la morale (Chennoufi, 1998 : 183-185). D'un autre côté, le relativisme ambiant affirme qu'il n'existe de « vérité ni positive ni axiologique ». Le modèle cognitiviste de Boudon montre encore sa portée heuristique eu égard à cette question des rapports entre le droit, les valeurs et la morale. Prenant le cas de la pensée juridique allemande contemporaine, Ridha Chennoufi (1998) propose une étude de type cognitiviste fort intéressante de ces rapports. La démarche de l'auteur est la suivante. Dans un premier temps, il analyse la définition de la notion de valeur chez Hans Kelsen et Carl Schmitt. Pour Kelsen, rappelle Chennoufi, « la valeur » « est un devoir être conçu comme le mode par lequel un contenu de représentation est saisi » (ibidem : 184). Autrement dit, tout comportement est susceptible d'avoir une valeur juridique et ce indépendamment de son contenu réel. Mais, se demande à juste titre Chennoufi, « comment l'idée de validité peut être maintenue si l'on fait abstraction de

¹⁰⁸ Raymond Boudon, « À propos des sentiments de justice : nouvelles remarques sur la théorie de Rawls », in *L'Année sociologique*, 1995, vol. 45, p. 273-295.

toute référence à la réalité du contenu ? » (*ibidem* : 184). Une autre question non moins importante se pose également : la norme qui indique le comment de la conduite du sujet peut-elle se confondre avec la valeur vers laquelle tend cette [261] conduite ? Si la réponse est oui, c'est-à-dire si la norme vaut sa propre valeur, et ceci de manière indépendante de la nature de cette conduite ou de son « effectivité », « on peut imaginer que le droit (ou l'ensemble de ces normes) peut être considéré comme un système de normes ayant une validité autonome. Mais faute d'une confrontation de ces normes avec la réalité sociale, la validité ne peut être qu'abstraite et imaginaire » (*ibidem* : 184).

En réduisant la notion de valeur à l'idée d'un « devoir-être » et en ne faisant pas de distinction entre la notion de valeur et de norme, la démarche d'analyse de Kelsen débouche directement sur une approche par laquelle « la légitimité d'un point de vue des valeurs en droit est ramenée à celle de l'autonomie des normes juridiques par rapport aux normes morales » (*ibidem* : 185). C'est l'approche que Chennoufi qualifie de « positiviste ». Il propose ensuite la définition dynamique que Schmitt donne de la notion de valeur : « la valeur n'a pas d'être mais une validité au sens justement où elle est ce qu'elle doit être » (*ibidem* : 184). La valeur est une chose qui est appelée à devenir une réalité sociale. On doit donc supposer que, dans le temps et l'espace, la valeur devienne une réalité pour un acteur social ou un groupe d'acteurs sociaux. Cela revient à dire qu'« une valeur se constitue toujours en fonction de la perspective dans laquelle se place un sujet déterminé pour procéder à des choix parmi une multitude de biens. S'il en est ainsi, on peut dire que ce n'est pas la valeur en tant que telle qui importe, mais c'est la place qu'on lui accorde dans une certaine hiérarchie » (*ibidem* : 184). C'est la définition que Chennoufi qualifie d'« axiologique ».

Dans un deuxième temps de son analyse de la question des rapports droit/valeurs/morales, Chennoufi confronte les deux définitions (positiviste et axiologique) à la pratique réelle du droit par la cour de justice constitutionnelle fédérale allemande. Cette confrontation lui permet de développer, en dernier lieu, la problématique de la valeur à partir des débats portant sur le rapport entre le droit et la morale. La problématique soulève les interrogations fondamentales suivantes concernant la pratique du droit, le rôle du juge, etc. : « Le recours à la démarche évaluative n'est-il pas inscrit dans le caractère indéterminé

du droit ? Comment un juge doit-il procéder lorsqu'il se trouve face à des cas difficiles [262] ne pouvant pas être traités par le simple recours aux normes juridiques en vigueur ? Comment doit-il justifier ses jugements ? » (*ibidem* : 185).

Pour apporter un éclairage à ces questions, Chennoufi présente le cas de la cour de justice constitutionnelle allemande qui avait à décider, en 1968, si un avocat d'origine juive qui avait émigré à Amsterdam avait perdu la nationalité allemande. Chennoufi rappelle que l'article 116, paragraphe 2 de la loi fondamentale du Reich du 25 novembre 1941 stipule tout juif qui émigre est dépouillé de la nationalité allemande et, en conséquence, celle-ci ne peut lui être accordée de nouveau. La cour de justice fédérale, souligne l'auteur, a décidé que l'avocat juif émigrant n'a jamais perdu la nationalité allemande, car la « onzième ordonnance du code civil du Reich était une loi injuste ». Le jugement rendu a été justifié par la cour en ces termes : « Le droit et la justice ne sont pas à la disposition du législateur. L'idée qu'un législateur peut tout ordonner selon sa volonté signifierait un retour à la conception positiviste de la loi fondée sur la neutralité scientifique, une conception qui a été depuis longtemps dépassée par la science et la pratique du droit. L'époque du régime national-socialiste en Allemagne nous a justement appris que le législateur est capable aussi de poser un droit injuste » (BVerfGE 3, 225 (232) (*ibidem* : 186). Plus loin, le texte du jugement précise que les prescriptions juridiques prises par le régime national-socialiste sont en contradiction avec « les principes fondamentaux de la justice d'une manière si évidente que le juge qui voudrait les appliquer ou reconnaître leurs implications juridiques serait amené à dire le non-droit au lieu du droit » (BVerfGE 3, 58 (119) ; 6, 132 (198) (*ibidem* : 186).

Chennoufi souligne en dernière analyse que la cour de justice s'est appuyée au moins sur deux jugements de valeur, à savoir que : 1) « On doit éviter la conception positiviste de la fondée sur la neutralité scientifique » ; 2) « On doit considérer comme injuste les mesures qui sont en contradiction avec les principes fondamentaux de la justice ». Or cette position « valorisante » ne se trouve pas dans le droit « positif ». C'est pourquoi dans son jugement la cour de justice constitutionnelle fédérale allemande n'a [263] pas seulement décrit les valeurs consignées dans la législation, mais elle a dû aussi introduire « ses

propres valeurs en les considérant comme l'expression vraie du droit ».

Le cas analysé et présenté par Chennoufi représente un bel exemple qui montre que le droit n'est pas indépendant des valeurs, que l'application du droit ne se réduit pas à une simple mise en évidence de faits dans le cadre normatif général, puisqu'en dernier ressort c'est le juge qui produit ce cadre normatif. Alors que des analystes positivistes ne reconnaissent pas que le droit puisse avoir un certain lien avec la morale, des analystes contemporains du courant cognitiviste soulignent la nécessité de recourir aux valeurs dans l'interprétation, l'application et l'élaboration du droit. Mais, tout en optant pour une interprétation valorisante du droit, les cognitivistes, en l'occurrence Chennoufi, font remarquer que cette interprétation ne devrait pas conduire toutefois à un pur « décisionnisme ». Cela signifie que, pour rendre justice, le juge doit fonder son « jugement juridictionnel » non pas en se contentant de recourir au texte juridique positif ni à une autorité juridique, mais « il doit réussir par l'argumentation rationnelle à justifier son jugement en prouvant qu'il repose sur des valeurs objectives. L'évitement conjoint du positivisme et du décisionnisme reposerait donc sur la possibilité d'une fondation rationnelle des normes juridiques » (Mesure, 1998a : 8).

Le mérite d'un modèle cognitiviste appliqué à l'étude des rapports entre le droit, les valeurs et la morale est de proposer une analyse qui correspond assez bien à la pratique réelle du droit dans une société qui se veut démocratique : voilà la contribution performative du modèle. Du point de vue épistémologique, le modèle distingue clairement la notion de valeur et de celle de norme. Cette distinction revêt une importance capitale dans un État de droit où le fait de confondre les deux notions risque d'établir que toute conduite a potentiellement une valeur juridique et ceci indépendamment de son contenu réel. Une telle affirmation peut conduire à des pratiques du droit qui sont en flagrante contradiction avec les principes de base de la justice.

[264]

5. LE MODELE COGNITIVISTE, LE DOMAINE DES ARTS ET LE CHAMP DE L'ESTHÉTIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Les perspectives ouvertes par l'utilisation que fait Boudon de la sociologie cognitive donnent lieu également à une analyse intéressante dans le domaine des arts de façon générale et de l'esthétique en particulier. Outre Boudon lui-même, Alban Bouvier et Pierre Demeulenaere ont abordé la question de l'art et de l'esthétique sous l'angle du modèle cognitiviste ¹⁰⁹. En effet, le modèle cognitiviste boudonien réussit à sortir la sociologie de l'art contemporaine du réductionnisme auquel cette sociologie a été confinée par les théories que Boudon qualifie de « post-modernistes » ou de « relativistes » qui, par leurs explications séduisantes mais non convaincantes, exercent une certaine influence dans les sciences sociales contemporaines. Pour Boudon, la sociologie générale et les sociologies spécifiques doivent sans cesse se rappeler les questions fondamentales auxquelles les sociologues classiques ont voulu répondre dans leur démarche de la compréhension et de l'explication de la réalité sociale qui les intéressait. Eu égard à la sociologie de l'art, les classiques, à savoir G. Simmel et E. Gombrich, ont posé l'un et l'autre les questions clés suivantes : « pourquoi Rembrandt occupe-t-il en permanence le haut du palmarès ? D'où vient l'intérêt durable qu'il suscite ? Pourquoi apparaît-il au XVII^e siècle et non à un autre moment ? » (Boudon, 1995c : 92). De son côté, Weber a cherché à expliquer la grandeur d'artiste de Baudelaire. Bref, les questions les plus intéressantes à poser en sociologie de l'art sont, entre autres, celles-ci : comment expliquer l'origine des valeurs artisti-

¹⁰⁹ Alban Bouvier, « Argumentation et évaluation esthétiques du point de vue d'une sociologie cognitive », in Sylvie Mesure (sous la dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, PUF, 1998, p. 313-333. Pierre Demeulenaere, « La différence entre le relativisme des valeurs et la pluralité des valeurs du point de vue d'une sociologie de l'art », in Sylvie Mesure (sous la dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, PUF, 1998, p. 291-311.

ques ? Comment expliquer les jugements de valeur portés par les acteurs sociaux sur les œuvres d'art ?

À ces questions, les sociologues de l'art partisans du « réductionnisme » répondent que les valeurs artistiques sont des illusions et au mieux des conventions. En conséquence, les jugements [265] de valeur portés par le sujet sur une œuvre artistique seraient dépourvus de toute objectivité, c'est-à-dire qu'ils n'auraient aucun fondement objectif. L'argumentation des sociologues de l'art « réductionnistes » peut se résumer en ces termes. Le sujet X croit que telle œuvre T a une grande valeur. En réalité, elle ne l'a pas. X a en fait la grande illusion que l'œuvre T possède cette valeur. Comment s'explique cette illusion ? Pour certains de ces sociologues, il en est ainsi parce que le sujet serait tributaire des opinions du « monde des arts » qu'il s'est faites par le mécanisme d'intériorisation « inconsciente » des valeurs artistiques de sa classe sociale : c'est ce que Boudon appelle la « version marxiste du relativisme esthétique ». Pour d'autres « réductionnistes », l'illusion des valeurs artistiques proviendrait de l'influence culturelle du milieu social auquel appartient le sujet : c'est la « version durkeimienne » du relativisme esthétique (*ibidem* : 76).

En résumé, Boudon écrit, non sans humour, à propos du courant « post-modernité » de l'art : « La sociologie de l'art "avancée" veut [...] que les valeurs artistiques soient des illusions. On croit aimer telle œuvre parce qu'elle est grande. En réalité, elle nous ennue et nous ne faisons mine de l'aimer que parce que cela se fait dans le milieu auquel nous appartenons. Nous croyons avoir affaire au chef-d'œuvre du siècle. En réalité, les "mondes de l'art" ont réussi à nous le "vendre" comme le Club Méditerranée vend la Tunisie ou le Sri Lanka » (*ibidem* : 91). Certes, les goûts artistiques peuvent dépendre de la classe sociale, de l'origine sociale ou du milieu social du sujet. Mais peut-on, de ce fait, conclure que l'appréciation, les jugements de valeur portés sur les arts soient dépourvus de tout fondement objectif ? Certainement pas, répond Boudon. Tout comme le fait que les vérités mathématiques ou celles des autres sciences varient dans le temps ne signifie pas qu'elles soient objectivement non fondées, de même la variation spatio-temporelle des croyances attachées à des jugements de valeur relatifs à une œuvre artistique ne doit pas impliquer qu'il faille les interpréter de façon « conventionnaliste » ou « subjective ». Or c'est ce que font les théoriciens de la sociologie de l'art « avancée », selon

le qualificatif de Boudon. Cette sociologie a des limites heuristiques évidentes. Ainsi, les théories « conventionnalistes » qui en font partie sont incapables de rendre [266] compte par exemple : 1) de l'existence d'œuvres et d'artistes considérés comme des « classiques » (donc *trans-culturels*, *trans-temporels* et *trans-spatiaux*), 2) de l'existence des hiérarchies relativement stables des œuvres et des artistes, 3) de la possibilité et de la facilité d'exporter des œuvres valorisées d'une culture à l'autre. L'exportation soit par la violence esclavagiste ou colonialiste, soit par des échanges touristiques des œuvres d'art de l'Afrique noire vers l'Europe et l'Amérique (les grandes œuvres artistiques de l'Afrique au sud du Sahara se trouvent non pas sur le sous-continent, mais dans les musées de Paris, Londres, Berlin, New York, Washington, etc.) est un fait historique qui peut être cité en exemple pour appuyer cette dernière hypothèse.

On reconnaît que ces faits ne relèvent pas du simple exotisme ou de la simple curiosité. L'appréciation des objets d'art en provenance d'autres sociétés ou cultures est « consultation à l'art même », dira Boudon. En effet, le raisonnement est le suivant : si la thèse culturaliste du courant « durkeimien du relativisme esthétique » ou si la thèse de l'« accord oligarchique » des « mondes snobs de l'art » du courant « conventionnaliste » était l'origine ultime de la valorisation artistique, celle-ci ne pourrait avoir qu'une base fragile et changeante. Or tel n'est pas le cas. C'est ainsi donc que les courants mentionnés ici ne sont pas en mesure d'expliquer comment il se fait qu'on peut continuer de valoriser des œuvres artistiques apparues dans des cultures autres ou des cultures même révolues. Ils ne peuvent pas plus expliquer la stabilité des hiérarchies des valeurs artistiques dans des sociétés changeantes.

Les études montrent que le statut des œuvres artistiques semble très stable dans le temps. Cette stabilité paraît même très grande et notoire, à tel point par exemple que certaines variations des cotes ne nient pas le caractère stable des appréciations des œuvres artistiques. Et Boudon de citer en guise d'illustration de cette affirmation le fait qu'aux États-Unis avant la Seconde Guerre mondiale, la cote de Mozart était inférieure à celle de Beethoven. Pourquoi ? Tout simplement parce que le poids des critères d'appréciation servant à juger de la grandeur d'un artiste peut varier. Or, avant la Seconde Guerre mondiale, le « langage » était le critère primordial à partir duquel une personne [267] qui avait contribué au renouvellement du « langage » méritait

le nom de « créateur ». C'est donc sur ce point précis que Beethoven obtenait aisément une cote supérieure à Mozart. Mais les choses ont changé avec le temps. « Aujourd'hui, l'un et l'autre sont situés à la même hauteur. Cela traduit le fait que le poids relatif des critères a changé, non que la cote des deux compositeurs sur lesdits critères se soit modifiée en aucune façon » (*ibidem* : 81).

Au total, dit Boudon, les grandes limites heuristiques des théories « réductionnistes » en sociologie de l'art contemporaine Viennent du fait principal qu'elles soient tenues de proposer des hypothèses explicatives à la fois « hasardées et non contraignantes », « lourdes et fragiles ». Une telle démarche les rend paradoxalement impuissantes à expliquer ce qu'elles veulent expliquer. Bref, les théories contemporaines de la sociologie de l'art « avancée » « ne passent pas les tests qu'on utilise en général pour juger de la validité d'une théorie scientifique » (*ibidem* : 82). À la limite, l'existence même d'une telle sociologie de l'art ne peut passer que par le nihilisme de son propre objet d'étude, c'est-à-dire l'art. Sans doute, c'est la raison pour laquelle « les post-modernistes voient dans la « mort de l'art » qu'ils diagnostiquent une sorte de preuve empirique irrécusable de leur nihilisme » (*ibidem* : 95). Depuis Nietzsche, on sait que la « post-modernité » se caractérise par le vide du ciel. De ce point de vue, un art correspondant à l'époque doit donc être nihiliste.

Une sociologie particulière à un domaine de la vie sociale qui doit s'auto-flageller pour rendre compte de la réalité est une sociologie qui appelle au secours, qui lance un S.O.S. Il est toujours possible de répondre à un tel appel, car dans le monde des sciences sociales il est une autre sociologie qui, celle-là, a le mérite et le potentiel de « ne pas imposer à son objet ces mutilations » : c'est la sociologie cognitive de façon générale et le modèle cognitiviste développé par Boudon en particulier. L'application du modèle au domaine de l'art suppose : la notion wébérienne de rationalité axiologique, le postulat du sens ou de la significativité chez Simmel, le principe simmelien de « programme artistique ». Il faut rappeler que la rationalité axiologique chez Weber renvoie à la proposition suivante : l'acteur social estime [268] que « X est juste, vrai, bien ou beau » lorsqu'il a des *raisons fortes* d'en juger ainsi. Par ailleurs, il importe d'ajouter immédiatement qu'une raison paraît forte pour l'acteur social parce que celui-ci la perçoit comme « objectivement telle ».

Autrement, une raison est forte parce qu'elle a du sens pour l'acteur : c'est le « postulat du sens » que Simmel exprime dans la formule suivante paraphrasée par Boudon : « on ne peut aimer un objet qu'on n'estimerait pas aimable » (*ibidem* : 83). Tel qu'utilisé ici, le mot sens désigne des systèmes de raisons fortes et perçues par l'acteur social comme ayant des fondements objectifs. Ces systèmes sont à la base de la certitude qu'a l'acteur social, et ce sont des mécanismes cognitifs qui produisent cette certitude. C'est pourquoi le modèle « cognitiviste » est plus apte à rendre compte de l'origine des valeurs artistiques.

Il est admis en sociologie de l'art que la grandeur d'un artiste réside dans le fait que, le plus souvent, il parvient à exprimer clairement quelque chose qu'on n'aurait pas réussi à exprimer aussi bien avant lui. Bien entendu, ceci n'est pas suffisant pour faire de l'individu un grand artiste. Il faut qu'en plus de l'expression novatrice ou inédite de son œuvre son message soit lui-même valorisé. Par quels mécanismes ces deux conditions peuvent-elles être remplies ? Boudon trouve la réponse dans la sociologie de l'art de Simmel. Celui-ci part du principe selon lequel tout artiste se donne un « programme ». C'est la fécondité et la viabilité de ce programme expressif qui déterminera la grandeur de l'art. L'argumentation de Simmel, d'après Boudon, se fait à partir des éléments ou paramètres qui déterminent un programme artistique fécond et viable. Pour Simmel, l'art abstrait n'a pas de viabilité parce qu'il est trop éloigné du réel. Les doctrines véhiculées par les courants expressionnistes et impressionnistes, et non pas nécessairement les œuvres d'art classées sous ces appellations, ne paraissent pas non plus recevables. Pourquoi ? Tout simplement parce que l'expressionnisme et l'impressionnisme visent la reproduction textuelle du réel, et ce faisant ils nient le principe même du « programme ».

Les relations entre un « programme » et une œuvre artistique ont une certaine complexité. Parfois, un « programme » peut, sans le rechercher, véhiculer un message plus puissant que son [269] libellé ne le laisse croire. Un programme peut être suivi de façon très distante, et mettre ainsi en évidence la dimension « expressionniste » et « constructiviste » de l'art. Enfin un dernier cas de figure peut se présenter : un « programme » peut donner lieu à la production d'une œuvre artistique qui ne correspond pas du tout aux intentions premières et explicites de ce « programme ». Simmel en vient alors à définir les éléments fondamentaux d'un « programme » qui font la grandeur d'un

artiste. Le grand artiste réunit trois caractéristiques « 1) il a quelque chose à exprimer, 2) ce quelque chose est important, et 3) il réussit à le faire » (Boudon, 1995c : 94). Au total, les « programmes » artistiques viables sont, toutes choses égales par ailleurs, ceux qui se placent à une distance raisonnable du réel. Car, lorsque la distance « simmélienne » n'est pas prise, les « programmes » se trouvent trop collés au réel et l'artiste se trouve ainsi privé de son génie créateur. Bien sûr, il produit une œuvre mais alors la valeur expressive de celle-ci ne peut qu'être attribuable au hasard. C'est le cas des « hyperréalistes » qui, en étant trop éloignés du réel, finissent par ne plus rien exprimer. La notion de « programme » et de distance chez Simmel permet à la sociologie de l'art de comprendre les raisons des échecs des œuvres d'art telles que la peinture « abstraite », la musique « concrète », la musique « spéculative » et de manière générale les « programmes » qui tendent à confondre « l'art et le canular » (*ibidem* : 95).

Une fois le modèle cognitiviste redéfini de manière appropriée à l'objet d'étude, ici les jugements de valeur portés sur les œuvres d'art, Boudon va s'appliquer à l'analyse de quelques œuvres classiques, en l'occurrence *Tartuffe* de Molière, *Madame Bovary* de Flaubert, *Rembrandt*. Pourquoi *Tartuffe* est-il considéré comme un « classique » ? Pourquoi l'œuvre intéresse-t-elle les spectateurs de diverses origines sociales ? Pourquoi est-elle régulièrement mise à l'affiche ? Voilà les questions intéressantes qu'une authentique sociologie de l'art doit se poser et essayer d'éclaircir. Selon le cognitivisme, les jugements de valeur collectifs portés par les acteurs sociaux les plus divers au sujet de *Tartuffe* et qui en font un chef-d'œuvre, un classique », sont fondés sur des *raisons fortes* ou de *bonnes raisons*. Quelles sont ces *raisons* ? Le personnage de Tartuffe suscite chez les spectateurs des « sentiments collectifs » à la [270] fois d'admiration et de répulsion morale. D'une part, il est admiré par tous ou presque en raison de son aplomb, de son habileté dissimulatrice et manipulatrice pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé. D'autre part, le personnage est « répugnant » par son côté imposture qui consiste à cacher ses desseins immoraux en feignant de respecter des valeurs morales. Or dans la vie sociale, la confiance, qui provoque l'admiration, est une ressource fondamentale. Tartuffe est admiré par les spectateurs parce qu'il démontre la pureté de ses intentions en montrant des signes de dévotion. Mais, par ailleurs, l'imposture est à l'antipode de la confiance, et l'imposteur est

justement celui qui « trahit la confiance de ceux qu'il aveugle en leur adressant des signes trompeurs ; par là, il nuit à des victimes innocentes, surtout, il détourne à son profit un mécanisme fondamental de la vie sociale » (*ibidem* : 84). L'imposture est donc combattue parce qu'elle représente une menace constante à la vie sociale. Dès lors, on peut comprendre les « sentiments collectifs » moraux qu'éprouvent les spectateurs à l'égard de *Tartuffe* : il « personnifie une catégorie d'imposture indépassable, l'imposture absolue si l'on veut, celle qui consiste à dissimuler des desseins immoraux sous le couvert du respect et des valeurs morales. C'est pourquoi la pièce est tenue pour un chef-d'œuvre : tout spectateur averti y éprouvera normalement un intérêt irrépressible » (*ibidem* : 84-85).

En conclusion, les « sentiments collectifs » qu'ont quasiment les spectateurs les plus divers à la tombée du rideau à l'occasion d'une représentation de *Tartuffe* s'expliquent parce que ces « sentiments collectifs » moraux sont fondés sur des *raisons fortes*, des *raisons objectives*. L'objectivité de ces raisons est prouvée par le sentiment d'évidence, la certitude morale, bref par le fait que chaque spectateur tend à avoir la même réaction que son voisin. L'analyse cognitive d'un chef-d'œuvre comme *Tartuffe* suggère, en dernier ressort, que les jugements de valeur normatifs et les jugements « esthétiques » peuvent souvent être considérés comme fondés sur des raisons objectives. Lorsqu'une pièce de théâtre met en relief une ressource fondamentale de la vie sociale, elle a de grandes chances d'avoir du sens pour le spectateur (« postulat de sens » ou « postulat de la signifiante»). Ce sens tire ses origines de raisons fortes qui font de la pièce une grande œuvre. *Tartuffe* [271] a mis en évidence et à nu l'imposture que l'on peut considérer comme « l'un des grands cancers de la vie sociale », selon l'expression de Boudon. C'est une *bonne raison* pour voir dans cette comédie de Molière un chef-d'œuvre.

Selon Boudon, Baudelaire, de son côté, doit être cité par les auteurs qui ont fait une analyse de type cognitive en sociologie de l'art. En effet, Baudelaire a bien expliqué que c'est pour des *raisons objectives* que *Madame Bovary* représente un chef-d'œuvre. C'est dans son « programme » même que réside la grandeur de *Madame Bovary* : vouloir peindre le vulgaire et le trivial. Lorsqu'on resitue le « programme » dans son époque, on comprend aisément les raisons de la grandeur de l'œuvre : il s'agit d'une période de changements sociaux

où l'on tend à valoriser la banalité, le trivial. Gustave Flaubert, souligne Boudon, réussit le « miracle » de décrire « cette pauvre petite provinciale adultère, dont toute l'histoire sans imbroglio se compose de tristesses, de dégoûts, de soupirs et de quelques pâmoisons fébriles arrachées à une vie barrée par le suicide (*ibidem* : 88).

L'auteur de *Madame Bovary* dépeint en fait un « renversement dans les valeurs », selon l'expression de Boudon, qui suscitait un vif intérêt chez bon nombre d'observateurs. C'est la raison pour laquelle Flaubert est situé si haut dans l'histoire de la littérature. Pour être considérée grande, dit Baudelaire auquel Boudon se réfère pour son approche cognitive : 1) l'œuvre d'art doit s'inscrire directement dans son temps ; 2) elle doit être inspirée par son temps ; 3) l'exploitation que l'artiste fait de cette singularité doit permettre la conquête de nouveaux territoires au profit de l'art ; 4) elle doit permettre de repousser les limites des potentialités expressives de l'art et 5) finalement elle doit favoriser l'acquisition par l'art d'une dimension d'universalité.

Comme troisième exemple d'étude classique en sociologie de l'art, Boudon cite les travaux de Simmel sur Rembrandt. Il y voit, du reste, les indications claires des voies à suivre pour une sociologie de l'art digne de ce nom. Simmel, qui a bien élaboré sur les changements des valeurs ayant accompagné la grande mutation du XVI^e siècle, constate que Rembrandt est sensible aux valeurs individualistes et individualisantes de son époque. En effet, les grandes découvertes scientifiques, celles de nouvelles [272] contrées éloignées les unes des autres, l'augmentation de la mobilité, etc., qui caractérisaient ce siècle, ont eu pour conséquence la valorisation de l'individu et le développement de l'individualisme moralement parlant. L'œuvre portraitiste de Rembrandt cherche à exprimer cette évolution individualiste. C'est ce que Simmel met en lumière chez le peintre. Les portraits de Rembrandt expriment l'individualité à travers les individus. Résumant l'analyse simmelienne de Rembrandt, Boudon écrit : « Le personnage peint a un intérêt pour le peintre, non parce qu'il est tel individu particulier, mais parce qu'il est *un* individu. Ce n'est pas le contenu de la singularité individuelle qui intéresse Rembrandt, mais le fait que cette singularité affirme l'intérêt de l'individu en tant qu'individu » (*ibidem* : 90). C'est justement dans le projet de peindre « l'individu en tant qu'individu », que le grand sociologue de l'art Georg Simmel situe la source principale de la grandeur de Rembrandt. Pour Simmel, souligne Boudon, les

jugements de valeur sur une œuvre d'art d'une part, puis les relations d'échelle de valeurs entre l'œuvre et l'artiste d'autre part, ne peuvent s'expliquer que si on y voit la conséquence de raisons objectivement fondées, c'est-à-dire de raisons sur lesquelles on peut facilement être d'accord.

Il est vrai que du temps de Rembrandt l'individu, *l'individuation* et l'individualité sont en valorisation. Il est également vrai que l'originalité de Rembrandt le portraitiste réside bien dans ces « nouvelles » valeurs de l'époque. On peut comprendre aussi facilement que le peintre qui réussit le « miracle », « dans des toiles apparemment prosaïques, à exprimer un phénomène aussi considérable que le basculement des valeurs prenne une importance exceptionnelle » (*ibidem* : 90). Voilà des faits qui constituent les raisons fortes qui font qu'on cite Rembrandt parmi les plus grands peintres et parmi les plus grands artistes tout court. Pour Boudon, les travaux de Simmel non seulement sur Rembrandt, mais également sur Rodin contiennent des enseignements épistémologiques et méthodologiques importants en sociologie de l'art. Le fil conducteur de l'analyse simmelienne dans ce domaine est celui que, derrière le sentiment collectif de puissance et de grandeur que donne une d'art, on peut trouver des *raisons précises et objectives*. C'est parce que ces raisons sont précises et [273] objectives qu'elles ont un caractère collectif, qu'elles sont partagées par beaucoup d'acteurs sociaux et qu'il y a un accord général pour classer tel peintre, sculpteur, écrivain, bref tel artiste tout en haut de la hiérarchie de tel autre peintre, sculpteur, écrivain ou artiste. Bien sûr, ces raisons objectives ne sont pas toujours perçues, ni immédiatement saisissables. Dans le meilleur des cas, ajoute Boudon, les raisons fortes sont perçues par intuition et progressivement mises en évidence.

Dans un texte récent, Pierre Demeulenaere (1998) se situant également dans la même perspective que Boudon, et avant celui-ci Simmel, entreprend une analyse de l'esthétique à partir des questions soulevées par la rationalité des valeurs. Plus exactement, Demeulenaere tente de montrer comment on peut rendre compte de la pluralité des jugements de valeur portés sur l'esthétique sans tomber dans le piège du relativisme. Selon lui, une telle analyse est fort possible et réalisable à deux conditions. D'abord, il faut que la sociologie de l'art écarte toute démarche qui consiste à rechercher l'origine des représentations esthétiques dans des quelconques réalités extérieures qui les condi-

tionneraient. Ensuite, il faut adopter une démarche bien précise, soit celle qui consiste à retrouver et à mettre en évidence les raisons qui font que certaines valeurs sont, à un temps précis donné, considérées comme des critères d'évaluation pertinents pour juger de la nature d'une œuvre d'art.

S'intéressant aussi au rapport entre la rationalité axiologique et l'esthétique, Alain Bouvier (1998) essaie de tester la portée de l'argumentation en sociologie de l'art en général et de l'esthétique en particulier. Pour ce faire, il entreprend une analyse comparative de divers paradigmes (holiste, culturaliste, interactionniste) à partir desquels on peut élaborer une théorie sociologique de la connaissance artistique, théorie qui aurait une portée heuristique élevée. Bouvier montre en dernière instance l'efficacité et la pertinence du « paradigme rationaliste ». De façon plus particulière, il conclut à la grande capacité heuristique de la sociologie cognitive issue de ce paradigme, et dont s'est inspiré Boudon pour développer son modèle cognitiviste appliqué dans ce cas au champ de l'esthétique.

[274]

6. LE RELATIVISME ET LA SOCIALISATION DANS LES SOCIÉTÉS MODERNES

[Retour à la table des matières](#)

La mondialisation de la « planète Terre » ne se traduit pas seulement par la mondialisation de l'économie néolibérale, mais elle se manifeste également par celle des cultures au sens socio-anthropologique du terme (Delas et Milly, 1997). L'ouverture sur le monde grâce au développement des médias et à la mondialisation des marchés, la mobilité géographique et sociale dont les sociétés contemporaines sont le siège, font en sorte que celles-ci sont toutes exposées à une diversité sans précédent de visions de la réalité sociale. Cette remarquable et rapide ouverture sur le monde a rendu les sociétés contemporaines de plus en plus multiculturelles et pluriculturelles. Peter L. Berger (1977), dans le but d'illustrer le multiculturalisme dans les sociétés occidentales industrielles, raconte l'anecdote suivante : « Quelqu'un a défini un jour l'état d'esprit urbain comme la capacité de

rester parfaitement impassible en rencontrant devant sa maison un homme portant turban et pagne, un serpent enroulé autour du cou, jouant du tam-tam tout en menant un tigre en laisse » (Berger, 1977 : 75).

Ces sociétés étant généralement des démocraties, le multiculturalisme ou pluriculturalisme a donné lieu à un relativisme culturel dont la forme extrême est appelée l'hyper-relativisme culturel par un courant de pensée anthropologique. Cette forme limite a des conséquences sur le phénomène de la socialisation. L'analyse que propose Boudon du relativisme dans les sociétés modernes permet de bien comprendre la crise des valeurs, ainsi que le dilemme devant lequel se trouvent les agents de socialisation dans ces sociétés. En outre, rigoureusement articulée avec la pensée simmelienne de la socialisation, l'élaboration de Boudon suggère des solutions au défi d'intégration sociale des citoyens, dans une perspective polyculturelle, auquel font face ces sociétés.

Les formidables progrès de la pédagogie et la psychologie cognitive expérimentale d'une part, la reconnaissance de l'individualité de chaque personne et l'affirmation de l'individuation dans les sociétés modernes d'une autre part ont remis en question [275] depuis longtemps la perspective durkheimienne qui attribue à la socialisation un caractère fortement unidirectionnel. En effet, rappelons que Durkheim décrit le processus de socialisation comme l'action exercée essentiellement par les adultes sur la jeune génération. Or depuis, on reconnaît que l'enfant ou l'adolescent n'est pas un sujet passif. Il est actif et a des attributs d'adaptabilité aux situations auxquelles il est exposé. Cette proposition en implique une autre, à savoir que l'idée d'un modèle culturel homogène à transmettre par la socialisation méthodique est aussi remise en cause. Car la notion de socialisation mène à une impasse lorsqu'on postule un processus univoque d'adaptation à une société homogène : « En autant que l'adaptation est une dimension importante dans tout processus de socialisation, rien n'oblige à postuler un modèle culturel homogène » (Sévigny, 1986 : 99). Au total, dans les sociétés modernes en mutation et en perpétuel changement, caractérisées par la rapidité des développements technologiques et le relativisme culturel, la socialisation est plus que jamais un processus réciproque entre générations : la transmission des manières de penser, de

faire, de sentir, etc., se fait des adultes aux jeunes, et de ceux-ci à ceux-là.

Dans le même ordre d'idées, on peut dire que les rapports entre générations constituent moins qu'autrefois des rapports conflictuels où des normes autoritaires et hiérarchiques prévalaient : « Aujourd'hui, les rapports entre générations sont plutôt placés sous le signe du libéralisme, de la non-intervention, certains disent de l'ignorance mutuelle » (Galland, 1996 : 44). Davantage égalitaires et démocratiques, nos sociétés favorisent ainsi la socialisation mutuelle entre les générations. Les agents de socialisation n'ont donc plus le modèle culturel traditionnel essentiellement « homogène » et stable comme référent, mais font face désormais à une diversité de modèles, voire à « une évolution culturelle plutôt diffuse et chaotique » (Toussaint, 1986 : 389). Dans ce contexte, la socialisation devient donc un processus de transmission de valeurs intermittentes et éclatées.

La disparité et l'éclatement des modèles culturels propres à nos sociétés « déboussolées » soulèvent alors la question suivante : à quoi faut-il socialiser les individus ? À quel modèle culturel ? C'est le défi auquel font face les agents de socialisation (famille, [276] école, groupes religieux, marché du travail, etc.) dans les sociétés modernes. Le relativisme culturel se présente dès lors comme la crise des valeurs qui prive les parents, les enseignants, les éducateurs, les formateurs, les religieux, etc., de points de repère, et les jeunes, de sens.

Cette crise des valeurs ne serait pas seulement le résultat de la diversification et de l'intermittence des modèles culturels, mais aussi la conséquence de la disjonction entre les buts culturels transmis aux jeunes au moyen de la socialisation par les traditionnels agents de socialisation et les moyens mis à leur disponibilité pour les atteindre.

Par la socialisation et ce, malgré l'éclatement des valeurs culturelles, la société doit proposer aux individus de grands objectifs culturels qu'elle tient pour légitimes. Par contre, la société doit également définir et proposer des moyens qu'elle juge socialement acceptables pour atteindre ces objectifs (Coenen-Huther, 1984 : 41 ; Merton, 1965 : 168). Pour Robert K Merton (1965), l'équilibre du système n'est possible que si les individus obtiennent une certaine satisfaction de la réalisation des buts culturels ainsi que de l'utilisation des moyens prescrits par les institutions (Merton, 1965 : 170). Il y aurait crise sociale,

pour l'auteur, lorsque les institutions sont incapables d'offrir adéquatement les moyens appropriés pour s'élever vers ces buts (Coenen-Huther, 1984 : 41). Les institutions de nos sociétés ne seraient-elles pas paralysées dans leur rôle qui, normalement, serait aussi de fournir les moyens ou les outils nécessaires à l'accomplissement des valeurs et des buts culturels valorisés par la socialisation ? Jacques Lazure (1986) illustre bien, chez les jeunes, ce phénomène de disjonction entre les fins proposées par les divers agents de socialisation et les moyens mis à leur disponibilité : « D'un côté, on entend les préparer au travail ; de l'autre, ils n'en ont pas. [...] D'un côté, les structures de commerce et de loisirs les incitent à la dépense, au jeu, à la permissivité sexuelle, au gaspillage ; de l'autre, le système économique dans son ensemble et les lois gouvernementales les forcent à la pénurie et au travail monotone, [...] » (Lazure, 1986 : 51-52).

Pour un nombre considérable de jeunes, la quête vers les buts et modèles proposés par la société semble être un projet [277] chimérique. Cette société, qui postule aux jeunes l'épanouissement et la valorisation de l'individu par l'emploi, les confine au chômage. Cette société qui prône l'insertion des jeunes par l'emploi traditionnel « à temps plein et permanent », les confine à l'emploi précaire. Cette société qui fait miroiter aux jeunes les valeurs de la consommation, par l'omniprésence de la publicité, les confine à la restriction économique, voire à la pénurie et au recyclage. Cette même société, qui invite les jeunes à l'autonomie, à l'indépendance et à l'individualisme, les cantonne souvent à vivre au crochet de l'État ou de leur famille.

Ne pouvons-nous donc affirmer que nous sommes passés d'une société « boussolée » à une société « déboussolée » ? C'est-à-dire d'une société qui offrait de solides et tangibles points de repère aux agents de socialisation à une société où dominant le relativisme culturel et le « chaos culturel ». Nous sommes passés d'une société qui offrait aux jeunes générations les moyens pour atteindre les buts culturels à une société paralysée, qui ne possède plus les moyens de permettre aux jeunes de rejoindre ces modèles. Nos sociétés modernes « déboussolées » produisent par conséquent des parents « désorientés » qui ne savent plus à quelles valeurs culturelles socialiser leurs enfants, et des jeunes également « désorientés » qui sont privés de sens, faisant face tous les jours, par leurs agents de socialisation, à une multitude de va-

leurs et de buts culturels, parfois contradictoires, dont ils ne possèdent pas toujours les moyens d'atteindre.

La relativité spatio-temporelle de la culture dans les sociétés occidentales démocratiques de la modernité n'est rien d'autre que la crise des valeurs fondamentales de ces sociétés. Les points de repère de ces valeurs sont devenus flous, ces valeurs s'étant toutes trouvées « radicalement relativisées » (Berger, 1977 : 74). Dans la plupart des sociétés contemporaines, le multiculturalisme renvoie à l'idée d'une « communauté de valeurs posées côte à côte, sans vision aucune du tout social ». Devant ces nouvelles données, le paradigme déterministe semble incapable de donner une explication du processus de socialisation dans les sociétés modernes culturellement relativisées. Par contre, le paradigme interactionniste, dont sont issues les théories de socialisation de Simmel, Weber et Boudon, semble présenter une plus grande [278] capacité heuristique. Toute théorie contemporaine de la socialisation ne peut se dispenser d'aborder la notion de « relation humaine » de Simmel et le thème de « polythéisme des valeurs » ou de « polythéisme culturel » qui conduisent au concept de « morale universelle », fondamental dans la théorie simmelienne de la cohésion sociale. « Le problème pour les pouvoirs publics, l'État et les collectivités locales est alors de trouver des formes de représentations collectives polyculturelles plutôt que multiculturelles. Le polyculturalisme contenant l'idée d'une cohérence de ces valeurs, d'une ordonnance solidaires organique, plutôt que l'idée d'une communauté de valeurs posées côte à côte, sans vision aucune du tout social » (Xiberras, 1993 : 195).

Le relativisme culturel renvoie d'emblée à la notion de « relation humaine » qui est centrale dans la théorie interactionniste simmelienne de la socialisation et de la cohésion du groupe social. En effet, pour Simmel la relation humaine se définit par le rapport à l'*Autrui*, à l'altérité, et dont le « rapport à l'autre en tant qu'étranger n'est qu'une des modalités » (*ibidem* : 57). La cohésion d'un groupe social dépend du rapport fondamental que l'on entretient à la fois avec la personne de l'« étranger » (la relation sociale) et avec la notion même d'« étranger » (la représentation sociale, l'imaginaire). Dans un groupe social pluriculturel, la vie collective, la « cohésion sociale » n'est possible que lorsque ce sont des *similitudes générales* qui fondent la « relation humaine ». Dans ce cas précis, en effet, l'*Autre* ou l'*étranger* est

bien accueilli dans le groupe ou au sein de l'ensemble du groupement humain plus vaste. Quand les représentations sociales collectives atteignent un tel niveau de « socialisation », la société se construit sur la base de ce que Simmel appelle la *morale universelle*, qui transcende des singularités culturelles comme certaines barbaries, extravagances et pratiques bizarres pouvant être jugées universellement inhumaines. « Pour Simmel, de préciser Xiberras, c'est dans ce rapport spécifique à l'étranger, exerçant sur les représentations collectives une pression constante, interne et externe, que réside le secret de la progression morale vers l'homme universel » (*ibidem* : 56).

[279]

La conclusion que l'on peut formuler sur ce chapitre consacré aux questions de valeurs, de croyances collectives et du relativisme est la suivante. La question de l'origine des valeurs a été au centre des intérêts cognitifs de la plupart des sociologues classiques et modernes, ainsi que de plusieurs philosophes. Les théories proposées par les uns et les autres sur ce sujet sont fort différentes. Laquelle ou lesquelles rendent compte de façon convaincante et bien satisfaisante des données empiriques existantes sur l'origine des valeurs ? Quelle est la validité scientifique de chacune de ces théories ? Sont-elles applicables dans des circonstances variables ? Quelle est leur orientation eu égard au postulat de la rationalité de l'acteur social dont toute entreprise scientifique doit être porteuse ? Raymond Boudon (1999) a exploré avec rigueur et méthode ces questions qui se posent de façon décisive à la sociologie contemporaine. Dans des articles, communications, conférences et livres, il tente chaque fois d'examiner la portée et les limites des théories sociologiques et philosophiques développées sur le problème de l'origine des valeurs.

Au total, ce travail de réflexions, de recherche, d'enquêtes et d'analyses l'a conduit à proposer une théorie cognitive qui s'inscrit dans la perspective générale de la sociologie cognitive, en s'appuyant sur les grands classiques, notamment Alexis de Tocqueville, Max Weber, Georg Simmel. La théorie de Boudon ouvre de nouvelles perspectives épistémologiques et méthodologiques dans les sciences sociales contemporaines. En outre, ces domaines d'application sont nombreux comme l'a montré la deuxième partie de ce livre. Bref, la théorie co-

gnitiviste boudonienne, en plus de dissiper les apories dans les sciences sociales contemporaines, est très prometteuse pour le développement des connaissances du social.

[280]

[281]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

CONCLUSION

[Retour à la table des matières](#)

La théorie sociologique de Raymond Boudon récuse le sociologisme, l'holisme, et dénonce le déterminisme implacable qui a dominé les sciences sociales depuis l'après-guerre. Sa théorie retourne principalement aux sources de la pensée de Weber, de Tocqueville, de Simmel, pour restaurer et revaloriser l'acteur social, en reconnaissant à celui-ci une certaine liberté et rationalité dans l'action. Le développement d'une telle sociologie, « minoritaire » comme courant au début des années 1970, ne peut laisser indifférent l'ensemble de la communauté des sociologues. Elle a sans tarder suscité de vifs débats de la part de ses adversaires et de ses partenaires. Nous faisons dans cette conclusion une synthèse de ces discussions, et dégageons en dernier lieu la portée générale de la sociologie boudonienne.

À notre connaissance, il n'y a pas eu de critique à l'ensemble de la sociologie de Boudon. La plupart des auteurs ont en général mis en doute certaines notions clés ou des principes fondamentaux autour desquels s'articule cette sociologie. Les principaux concepts qui ont été souvent remis en cause sont l'individualisme méthodologique, les effets pervers, la rationalité, la liberté. On reproche également à Boudon le « raccourci » qu'il prend parfois pour résumer la pensée d'un

auteur, soit pour l'accepter soit pour la réfuter. Enfin, certaines critiques font remarquer que Boudon a élaboré une « sociologie de l'instant », ignorant l'épistémologie de la construction de l'objet qui n'est pas neutre. Construire un agent sociologique comme rationnel, c'est faire un choix de valeur. Chacune des critiques a donné lieu à des réponses, de la part soit de Boudon lui-même, soit d'autres auteurs.

[282]

Eu égard à la question de « l'ignorance » épistémologique de la construction de l'objet sociologique, il convient de faire remarquer que Boudon n'a jamais dit qu'il fait autre chose. Il a toujours affirmé son choix clair pour une sociologie de l'acteur social et, en conséquence, il souscrit aux principaux postulats de cette sociologie. Par exemple, l'individualisme méthodologique est une prise de position sur ce qu'est l'explication en sociologie. L'individualisme méthodologique a, par ailleurs, été critiqué sous différents aspects que nous allons examiner. L'un des aspects qui a été sévèrement remis en question est le principe de la rationalité de l'acteur sur lequel se base cette méthodologie. Les critiques se demandent en général dans quelle mesure l'action humaine est rationnelle. Est-ce que cette action relève en dernière instance de la volonté, de la liberté de l'acteur ou plutôt des structures sociales ? Comme nous l'avons montré dans la section consacrée à la rationalité, Boudon a répondu à ces interrogations en distinguant les types de rationalité. Certains voient par ailleurs dans l'utilisation que Boudon fait de cette notion clé une façon exagérée d'assimiler l'*homo sociologicus* à l'*homo oeconomicus*. Mais, à bien lire l'auteur de *La logique du social*, on se rend compte que tel n'est pourtant pas le cas. L'*homo sociologicus* de Boudon n'a pas nécessairement une rationalité utilitaire et utilitariste ; elle est fonction du système d'interaction dans lequel l'acteur se trouve. En outre, le sujet sociologique tel que le conçoit Boudon peut être aussi *homo ideologicus*, *homo psychologicus*, etc.

En d'autres mots, la rationalité dans la sociologie boudonienne est multidimensionnelle. Cette caractéristique répond aux remarques d'Alain Caillé (1984), l'un des critiques les plus sévères de Boudon, selon lesquels l'individualisme méthodologique figerait la socialité et, en conséquence, ne permettrait ni d'appréhender ni d'expliquer l'émergence de formes nouvelles de vie sociale, comme les pratiques sociales désintéressées ou le monde de l'imaginaire et des pulsions. Dans le

premier cas et contrairement à ce qu'a avancé Caillé (1984), l'individualisme méthodologique ne postule pas que la vie sociale ne soit composée que d'actions individuelles intéressées. C'est l'inverse que Boudon explique justement, à savoir que la socialité est en réalité un ensemble macrosociologique d'effets collectifs (la vie collective) qui résulte [283] ou « émerge » de l'agrégation d'actions individuelles d'acteurs intentionnels. Dans le second cas, soit celui du monde de l'imaginaire et celui des représentations, Boudon a montré dans ses œuvres subséquentes que les principes de l'individualisme méthodologique s'appliquent bien aux domaines des idéologies, des croyances et des valeurs. Du reste, l'évolution de la pensée de Boudon sur le point a été très remarquable au cours de sa trajectoire intellectuelle de 1970 à nos jours. Cette pensée, nous l'avons bien montré, s'est orientée progressivement vers une sociologie cognitive. Boudon défendra, à partir des années 1980, un individualisme méthodologique plus large couvrant le domaine de la rationalité axiologique. C'est là une contribution substantielle de Boudon à la sociologie. Cette dernière ne doit plus se contenter de « réduire » l'acteur aux seules structures sociales enveloppantes qui manipuleraient l'individu, être complexe à la fois *homo sociologicus*, *homo oeconomicus*, *homo socialis*, *homo psychologicus*, *homo ideologicus*, *homo politicus*, etc.

D'aucuns voudraient que le principe de rationalité soit démontré en sociologie. Mais ceux-là oublient sans doute que l'individualisme méthodologique qui suppose ce principe est lui-même une axiomatique et que, en conséquence, il ne peut être prouvé. On peut donc dire que choisir volontairement de rendre compte de l'action humaine par un retour aux motivations et aux intérêts de l'acteur est toujours possible puisqu'après tout il s'agit d'une question de principe (Cibois, 1985). Cependant, la démarche scientifique ne se limite pas à des postulats. Ceux-ci doivent donner lieu à une ou des hypothèses qui nécessitent une vérification empirique. Dans une théorie, l'important c'est que l'axiome corresponde à la logique de Popper. Celle-ci veut qu'il y ait un accord entre un élément théorique et les faits qu'il entend expliquer. Justement, la démarche compréhensive qui demande au sociologue de remonter aux motivations individuelles n'est pas immédiate. Elle nécessite une opération empirique qui consiste à relier l'objet construit (les motivations) à l'observation (la constatation).

En résumé, si l'on ne peut démontrer une axiomatique, on se réserve le droit de voir si les explications et les interprétations auxquelles elle conduit sont valides. La critique doit donc porter [284] en dernier ressort sur les explications et les interprétations que permet l'axiomatique. Elle doit chercher à répondre adéquatement à la question suivante : les explications sont-elles très peu ou pas du tout convaincantes ? À cet effet, Boudon définit ce qu'est une bonne théorie, c'est-à-dire une théorie qui est vraie dans le sens qu'elle rend compte du réel. Pourquoi une théorie est-elle jugée bonne, c'est-à-dire donnant une explication satisfaisante jusqu'à son épuisement heuristique ? C'est parce qu'elle satisfait à deux principes, soit le principe de Popper et le principe de non-popperisme. Le premier principe popperien désigne l'accord de la théorie avec les faits qui relèvent de son domaine de compétences. Le deuxième principe est l'acceptabilité des principes non empiriques de la théorie. L'exemple classique que donne Boudon est la théorie du pendule de Huygens. Dans cette théorie, la proposition d'attraction de l'une des forces agissant sur le pendule et l'attirant vers le centre de la terre est une proposition non empirique. Cette force n'a jamais été vue par personne. Cependant, la proposition est généralement considérée comme logique et acceptable. En somme, une théorie est jugée fautive lorsqu'elle viole l'un ou l'autre de ces deux principes. La fonction essentielle de la sociologie, selon Boudon, est de produire le savoir scientifique, ce qui est, par ailleurs, l'ambition des grands classiques.

Malgré les critiques formulées à l'égard des concepts fondamentaux qui fondent la sociologie de Boudon, des exemples souvent triviaux utilisés en guise d'illustration des cas d'effets pervers ou d'énigmes sociologiques à résoudre ou, enfin, pour sa tendance à s'attacher à la formalisation (modélisation) du langage sociologique, on reconnaît à Boudon une contribution considérable, voire décisive, à la sociologie générale à partir des années 1970 alors que celle-ci était dans une impasse. On souligne en particulier sa réponse claire et précise à la question qu'il s'est posé dans *L'inégalité des chances* (1973), à savoir « pourquoi, dans les sociétés industrielles de type libéral, l'augmentation de la fréquentation scolaire n'a-t-elle pas été suivie d'une réduction des inégalités sociales, c'est-à-dire de l'effet que l'on escomptait ? » Pour Boudon, ce n'est pas en changeant l'école qu'on peut espérer diminuer les inégalités sociales. Ce qu'il faut, c'est changer la

société. Conclusion radicale, et même révolutionnaire, inattendue [285] pour des observateurs qui n'ont pas vu la force performative de la sociologie de l'inégalité des chances de Boudon.

Il faut mentionner les autres ouvrages principaux de Boudon. *Effets pervers et ordre social* (1977), livre important, dans lequel l'auteur montre l'intérêt pour la sociologie de s'intéresser plus souvent que d'habitude aux conséquences indésirables des actions les mieux intentionnées de l'acteur social, ces effets pervers étant généralement sources de changement social. Dans *La place du désordre. Critique des théories du changement social* (1984), Boudon montre que l'explication scientifique dans les sciences sociales en général et la sociologie en particulier doit tenir compte de la place que peut occuper le « hasard objectif ». *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses* (1990) est un ouvrage dans lequel Boudon réussit de manière convaincante à nous faire comprendre comment, autour des opinions discutables, un consensus collectif ou massif peut s'établir. Enfin, avec *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance* (1995), Boudon élabore une théorie sociologique de l'origine des croyances collectives portant soit sur les jugements de réalité, soit sur les jugements de valeur. Il édifie en dernière analyse un modèle cognitiviste dans la perspective de la sociologie cognitive.

Appliquant ainsi une méthodologie, une épistémologie, une éthique et un raisonnement rigoureux au domaine de la sociologie de l'éducation, Boudon va développer une théorie sociologique générale qui s'applique à des domaines aussi variés que l'éducation, la mobilité sociale, le changement social, la politique, la connaissance, les valeurs, les idéologies, les croyances, les idées, la science, la magie, le relativisme des temps modernes et ses effets pervers, l'idée de justice, les sentiments moraux, etc.

L'originalité de la théorie boudonienne réside dans le fait qu'elle est perméable. Une perméabilité qui permet l'introduction de nouvelles variables au modèle original tout en y conservant la structure logique et syntaxique de base et en augmentant sa capacité explicative. Des travaux de recherche, en sociologie de l'éducation par exemple, ont ainsi introduit dans la théorie de Boudon de nouvelles variables comme le sexe, l'estime de soi et les représentations sociales dans le but d'expliquer les cheminements et les aspirations scolaires des jeunes.

[286]

Boudon est également reconnu comme novateur du point de vue méthodologique. Sa rigueur et sa concision ont produit une sociologie « convaincante » et non « séduisante ». Fin pédagogue, il utilise généralement trois types d'exemples pour illustrer ses argumentations : 1) l'exemple *didactique* pour faciliter la compréhension des concepts, 2) l'exemple *démonstratif* pour élucider un problème social demeuré jusque-là obscur (l'énigme sociologique) et 3) l'exemple *heuristique* pour expliquer les faits et susciter l'imagination sociologique.

Un autre apport de l'auteur qui est reconnu comme important par certains sociologues, entre autres par Philippe Perrenoud, est le fait de réintroduire et de reconnaître comme fondamentale à la pensée sociologique la représentation d'un acteur social doté d'une certaine liberté d'action. Selon Perrenoud (1978), la légitimité pour la sociologie de poser le principe de l'*homo sociologicus* doté d'une rationalité limitée est une contribution marquante de Boudon car, ce faisant, celui-ci rappelle que depuis les travaux de Piaget on ne peut plus se permettre de nier une rationalité symbolique et matérielle au sujet sociologique. La théorie boudonienne tient compte de façon implicite des leçons découlant du développement de la psychologie. À la limite, Boudon rappelle que les frontières plus ou moins étanches entre les disciplines des sciences sociales et humaines doivent être dépassées. Le développement et l'avenir d'une sociologie authentique résideraient dans l'interdisciplinarité. Une des dernières contributions, et non la moindre, de Boudon est que sa sociologie remplit les trois fonctions principales des sciences sociales : 1) la fonction *cognitive* par laquelle on comprend les faits sociaux énigmatiques, 2) la fonction *descriptive* par laquelle on décrit la complexité des systèmes sociaux pour les extérioriser à autrui et 3) la fonction *performative* par laquelle les sociologues ont toujours voulu implicitement exercer une certaine influence sur le social (sociologie du développement ou du changement social).

L'enseignement fondamental de la sociologie boudonienne est de montrer que les acteurs sociaux ne sont pas complètement extérieurs aux actions sociales ou individuelles qui produisent les problèmes sociaux, mais qu'ils y participent dans des limites institutionnelles ou structurelles données. Les valeurs font partie [287] intégrante des at-

tributs du sujet social. Celui-ci a toujours de « bonnes raisons » de se persuader des idées fausses ou douteuses, d'adhérer aux croyances scientifiques ou magiques. La conséquence performative de la sociologie générale de Boudon serait de faire prendre conscience aux acteurs sociaux de leur participation à l'émergence de ces phénomènes sociaux. En retour, ils pourraient agir sur le processus d'élaboration et les pratiques des politiques sociales qui sont censées solutionner les problèmes sociaux. Contrairement à ce que l'on croit à première vue, la sociologie boudonienne ne serait pas conservatrice, mais progressiste à sa manière. En s'intéressant particulièrement à l'épistémologie dans les années 1980 et 1990, Boudon va apporter une contribution énorme à la sociologie de la connaissance de manière générale comme le montrent ses analyses de l'idéologie, du relativisme comme idéologie contemporaine, etc. Cette contribution devient décisive lorsqu'il étend sa réflexion en matière de sociologie cognitive à la sociologie morale, et aborde les thèmes suivants : les *valeurs de la connaissance* (le vrai), les *valeurs de la morale* ou de la *politique* (le juste), *l'objectivité des valeurs* ou la critique du relativisme et du culturalisme, *l'objectivité contextuelle des valeurs*, la *rationalité des valeurs* ou la critique du « causalisme » et de l'« irrationalisme », et enfin *l'irréductibilité des valeurs* ou la critique de l'utilitarisme. C'est l'élaboration de ces thèmes qui a conduit, en dernière instance, Boudon à proposer une théorie « cognitivisme » représentant un cadre d'analyse incontournable dans la sociologie contemporaine. Et Bouvier a vu juste, lui qui écrit que la théorie boudonienne ouvre incontestablement, entre autres, « un programme de sociologie morale intellectuellement plus exaltant et philosophiquement plus satisfaisant que la plupart de ceux qui ont germé jusqu'à présent » (Bouvier, 1996 : 561).

Dans l'ensemble, la sociologie de Boudon situe l'agent social au sein de l'éternel débat entre le déterminisme et la liberté de l'être humain. La sociologie boudonienne est sans doute une sociologie dominante du XX^e siècle. Par ses fondements épistémologiques et méthodologiques, elle est certainement appelée à demeurer longtemps incontournable dans l'enseignement et la recherche en sciences sociales.

Encore une fois, nous n'avons pas la prétention d'avoir analysé, reconstitué et synthétisé la sociologie de Raymond Boudon dans ses ultimes développements. C'est un ouvrage d'introduction à cette sociologie, dans un style simple, sans critique « négative » du fond, que nous avons voulu écrire. Si ce livre contribuait un tant soit peu à « introduire », à initier un grand nombre d'étudiants, de chercheurs et pourquoi pas le grand public à la pensée de Raymond, il aurait atteint son but.

[289]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[Retour à la table des matières](#)

AKOUN, André (1984). « Raymond Boudon : La place du désordre », in *Science et avenir*, n° 450, p. 79.

ANSART, Pierre (1990). *Les sociologies contemporaines*, Paris, Éditions du Seuil.

ASSOGBA, Yao (1998). *Trajectoires et dynamiques de la sociologie générale d'Afrique noire de langue française*, Hull, Cahiers du GERIS, série Recherche, n° 7, Université du Québec à Hull.

ASSOGBA, Yao (1993). « Entre la rationalité des intervenants et la rationalité des populations bénéficiaires : l'échec des projets en Afrique noire », in *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 37, n° 100, p. 49-66.

ASSOGBA, Yao (1989). « Pratiques participatives des ONG en Afrique : le cas du PHV-CUSO au Togo », in *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 2, n° 1, p. 147-164.

ASSOGBA, Yao (1988). « Le paradigme interactionniste et le processus du développement communautaire : l'exemple des ONG en Afrique », in *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 2, n° 2, p. 201-218.

ASSOGBA, Yao (1987). *Paradigme des effets pervers et changement social. Modèle théorique pour l'étude du développement communautaire*, Hull, Université du Québec à Hull (miméo).

ASSOGBA, Yao (1984a). *Le paradigme des effets pervers et l'inégalité des chances en éducation. Une application à l'étude des aspirations scolaires au cours secondaire*, Québec, Université Laval, Laboratoire de recherche en administration et politique scolaire (LABRAPS).

ASSOGBA, Yao (1984b). *Rapport de mission sur le terrain. Afrique francophone (Cameroun et Mali)*, Hull, Évaluation globale du programme des ONG, Direction de l'évaluation et des politiques, Agence canadienne de développement international (miméo) p. 1-9.

BALANDIER, Georges (1974). *Anthropologiques*, Paris, Presses universitaires de France.

[290]

BALANDIER, Georges (1971 a). *Sens et Puissance, les dynamiques sociales*, Paris, Presses universitaires de France.

BALANDIER, Georges (1971 b). *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, Paris, Presses universitaires de France.

BALME, Richard et Bruno CAUTRÈS (1997). « La rationalité et les fondements sociologiques de la démocratie », in *L'Année sociologique*, vol. 47, n° 2, p. 17-38.

BAUDELLOT, Christian et Roger ESTABLET (1971). *L'école capitaliste en France*, Paris, Maspero.

BÉLANGER, Pierre W. et Guy ROCHER (1981). « Le projet de recherche A.S.O.P.E. », in *Les Cahiers d'A.S.O.P.E.*, vol. 7, p. 6-30.

BERGER, Peter L. (1978). *Les mystificateurs du progrès : vers de nouvelles pyramides du sacrifice du Brésil à la Chine*, Paris, Presses universitaires de France.

BERGER, Peter L. (1977). *Comprendre la sociologie*, Paris, Éditions du Centurion.

BERGER, Peter L. et T. LUCKMANN (1986). *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens.

BERNSTEIN, Basil (1975). *Langage et classes sociales. Codes socio-linguistiques et contrôle social*, traduit et présenté par Jean-Claude Chamborderon, Paris, Éditions de Minuit.

BOIRAL, Paul *et al.* (1985). *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*, Paris, CIFACE-KARTHALA.

BOUDON, Raymond (1998a). « La rationalité axiologique », in Sylvie MESURE (éd.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 17-57.

BOUDON, Raymond (1998b). *Études sur les sociologues classiques*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1997). « Le "paradoxe du vote" et la théorie de la rationalité », in *Revue française de sociologie*, vol. 38, p. 217-227.

BOUDON, Raymond (1996a). « Pourquoi devenir sociologue ? Réflexions et évocations », in *Revue française de science Politique*, vol. 46, n° 1, p. 52-79.

BOUDON, Raymond (1996b). « Relativisme et modernité », in *Revue européenne des sciences sociales*, tome 34, n° 106, p. 169-192.

BOUDON, Raymond (1995a). *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard.

BOUDON, Raymond (1995b). « L'objectivité des valeurs », in Simon LANGLOIS et Yves MARTIN, *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Québec, PUQ/IQRC, p. 217-236.

[291]

BOUDON, Raymond (1995c). « De l'objectivité des valeurs artistiques ou les valeurs artistiques entre le platonisme et le conventionnalisme », in *Archives de philosophie du droit*, t. 40, p. 76-95.

BOUDON, Raymond (1994). « Le PQ », in André PEYREFITTE, *Rue d'Ulm. Chroniques de la vie normalienne*, Paris, Édition du bi-centenaire/Fayard, p. 528-531.

BOUDON, Raymond (1992a). « Action », in Raymond BOUDON (sous la dir.), *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 21-55.

BOUDON, Raymond (1992b). « Introduction », in Raymond BOUDON (sous la dir.), *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 7-20.

BOUDON, Raymond (1992c). « Grandeur et décadence des sciences du développement : une étude de sociologie de la connaissance », in *L'Année sociologique*, vol. 42, p. 253-274.

BOUDON, Raymond (1990a). *L'art de se persuader des idées douteuses, fragiles ou fausses*, Paris, Fayard.

BOUDON, Raymond (1990b). « Les causes de l'inégalité des chances scolaires », in *Commentaire*, n° 51, p. 533-542.

BOUDON, Raymond (1989). *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, 3^e édition.

BOUDON, Raymond (1988a). « Individualisme ou holisme : un débat méthodologique fondamental », in Henri MENDRAS et Michel VERRAT, *Les champs de la sociologie française*, Paris, Armand Colin, p. 31-45.

BOUDON, Raymond (1988b). « L'acteur social est-il si irrationnel et si conformiste qu'on le dit ? », in C. AUDARD, R. BOUDON, J.P. DUPUY, R. DWORKIN *et al.*, *Individu et justice sociale : autour de John Rawls*, Paris, Éditions du Seuil, p. 219-244.

BOUDON, Raymond (1988c). « Rationalité et théorie de l'action sociale », in Guibert SLEDZIEWSKY, Jean-Louis VIEILLARD

BARON, *Penser le sujet aujourd'hui*, Paris, Méridiens Klincksieck, p. 139-163. BOUDON, Raymond (1987). « Idéologie et communication : le cas du « développementalisme », in *Le pouvoir des médias. Mélanges offerts à Jean Cazeneuve*, Paris, Presses universitaires de France, p. 69-87.

BOUDON, Raymond (1986a). « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in P. BIRNBAUM et J. LECA (sous la dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 45-59.

BOUDON, Raymond (1986b). *L'Idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard.

BOUDON, Raymond (1985). « L'individualisme méthodologique en sociologie », in *Commentaire*, vol. 7, n° 26, p. 268-277.

BOUDON, Raymond (1984a). *La place du désordre. Critique des théories du changement social*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1984b). « Le phénomène idéologique : en marge d'une lecture de Pareto », in *L'Année sociologique*, vol. 34, p. 87-125.

BOUDON, Raymond (1983a). « Why Theories of Social Change Fail. Some Methodological Thoughts » in *Public Opinion Quarterly*, vol. 47, p. 143-160.

BOUDON, Raymond (1983b). « Individual Action and Social Change. A No-Theory of Social Change », in *The British Journal of Sociology*, vol. 34, n° 1, p. 1-18.

BOUDON, Raymond (1983c). « Les progrès récents de la théorie sociologique », in *Revue des sciences morales et politiques*, vol. 138, p. 314-315.

BOUDON, Raymond (1979). *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette Littérature.

BOUDON, Raymond (1977). *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, 1^{re} édition.

BOUDON, Raymond (1976). « Les limites des schémas déterministes dans l'explication sociologique », in Giovanni BUSINO (réd.), *Les Sciences sociales avec et après Jean Piaget*, Genève, Droz, p. 417-435.

BOUDON, Raymond (1975a). « Mieux comprendre la relation éducation-égalité en France. Remarques à propos de Jean-Claude Eicher et Alain Mingat », in *L'éducation, les inégalités et les chances dans la vie*, Paris, O.C.D.E., p. 293-305.

BOUDON, Raymond (1975b). « Remarques sur la logique de la demande d'éducation, explications culturalistes et explications néo-individualistes », in *Communication préparée pour la réunion du Comité de recherche sur la stratification sociale de l'Association internationale de sociologie*, Genève (texte inédit).

BOUDON, Raymond (1974). « La sociologie des inégalités dans l'impasse », in *Analyse et prévision*, tome XVII, p. 83-95.

BOUDON, Raymond (1973a). *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin.

BOUDON, Raymond (1973b). *Mathematical Structures of Social Mobility*, New York/Amsterdam, Elsevier.

BOUDON, Raymond (1971 a). *Les mathématiques en sociologie*, Paris, Presses universitaires des France.

[293]

BOUDON, Raymond (1971b). *La crise de la sociologie. Questions d'épistémologie sociologique*, Paris/Genève, Droz.

BOUDON, Raymond (1969). *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1967). *L'analyse mathématique des faits sociaux*, Paris, Plon.

BOUDON, Raymond et François BOURRICAUD (1994). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 4^e édition.

BOUDON, Raymond et François BOURRICAUD (1986). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2^e édition.

BOUDON, Raymond et RE LAZARSELD (1966). *L'analyse empirique de la causalité*, Paris/La Haye, Mouton.

BOUDON, Raymond et P.E LAZARSELD (1965). *Le vocabulaire des sciences sociales. Concepts et indices*, Paris/La Haye, Mouton.

BOURDIEU, Pierre (1987). *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BOURDIEU, Pierre (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.

BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON (1964). *Les Héritiers*, Paris, Les Éditions de Minuit.

BOUVIER, Alban (1998). « Argumentation et évaluation esthétiques du point de vue d'une sociologie cognitive », in Sylvie MESURE (sous la dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 314-333.

BOUVIER, Alban (1997). « Un paradigme caché en sociologie de la connaissance scientifique : le paradigme Mill-Pareto ? », in *Revue européenne des sciences sociales*, tome 35, n° 108, p. 15-30.

BOUVIER, Alban (1996). « Compte rendu. Raymond Boudon. Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance, Paris, Fayard, 525 p. », in *Revue internationale de philosophie*, vol. 3, n° 197, p. 555-561.

BRAECKMAN, Colette (1987). « Les ONG nouvelle panacée du sous-développement », in *Le Devoir*, 4 février, p. 7.

BRETON, Raymond (1972). *Le rôle de l'école et de la société dans le choix d'une carrière chez la jeunesse canadienne*, Ottawa, Information Canada.

[294]

BROUARD, Sylvain (1997). « Les "pathologies du choix rationnel" aux États-Unis : un pavé dans la mare ? Débat autour de D.P. Green et I. Shapiro », in *L'Année sociologique*, vol. 47, n° 2, p. 149-165.

BRU, M. (1992). *La variété didactique dans la gestion des conditions d'apprentissage*, Paris, Biennale de l'éducation/UNESCO.

BUSINO, Giovanni (1991). « La destinée de la sociologie parétienne en France », in *L'Année sociologique*, vol. 41, p. 205-227.

CAILLÉ, Alain (1988). « Apories du rationalisme individualiste méthodologique (pour un holisme rationaliste méthodologique) », in *Revue européenne des sciences sociales*, vol. XXVI, n° 2, p. 143-156.

CAILLÉ, Alain (1984). « Du penchant utilitariste dans les sciences sociales », in *Esprit*, mai, p. 123-134.

CHENNOUFI, Ridha (1998). « Le rapport aux valeurs et la controverse autour du concept de droit », in Sylvie MESURE (sous la dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 183-194.

CHERKAOUI, Mohammed (1988). « Mobilité sociale et équité », in *Revue française de sociologie*, vol. 29, n° 2, p. 227-245.

CHERKAOUI, Mohammed (1979). *Les paradoxes de la réussite scolaire. Sociologie comparée des systèmes d'enseignement*, Paris, Presses universitaires de France.

CHINOY, E. (1952). « The Tradition of Opportunity and the Aspirations of Automobile Workers », in *American journal of Sociology*, LVII, 5, p. 453-459.

CIBOIS, Philippe (1985). « Individualisme méthodologique et sociologie », in *Esprit*, n° 2, p. 99-108.

COENEN-HUTHER, Jacques (1984). *Le fonctionnalisme en sociologie : et après ?* Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

COLEMAN, James S. *et al.* (1966). *Equality of Educational Opportunity*, Washington, US Department of Health, Education and Welfare.

CONAC, Gérard *et al.* (1985). *Les politiques de l'eau en Afrique. Développement agricole et participation paysanne*, Paris, Économica.

CROZIER, Michel (1996). « Comment je me suis découvert sociologue. Réflexions sur un apprentissage qui ne sera jamais terminé », in *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 1, p. 80-95.

CROZIER, Michel (1989). *L'entreprise à l'écoute*, Paris, Interéditions.

CROZIER, Michel (1963). *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Le Seuil.

CROZIER, Michel et Erhard FRIEDBERG (1977). *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil.

[295]

CUSSON, Maurice et Raymonde BOISVERT (1994). « L'homicide conjugal à Montréal, ses raisons, ses conditions et son déroulement », in *Criminologie*, vol. 27, n° 2, p. 165-183.

DELACAMPAGNE, Christian (1995). « Injuste Boudon », in *Le Monde*, 21 avril, s.p.

DELACAMPAGNE, Christian (1981). « Raymond Boudon, un sociologue qui croit à l'individu », in *Le Monde hebdomadaire*, 27 septembre, s.p.

DE LANDSHEERE, V. (1988). *Faire réussir, faire échouer*, Paris, Presses universitaires de France.

DELAS, Jean-Pierre et Bruno MILLY (1997). *Histoire des pensées sociologiques*, Paris, Éditions Dalloz.

DEMEULENAERE, Pierre (1998). « La différence entre le relativisme des valeurs et la pluralité des valeurs du point de vue d'une sociologie de l'art », in Sylvie MESURE (sous la dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 291-311.

DESJEUX, Dominique (1985). *L'eau. Quels enjeux pour les sociétés rurales ?* Paris, L'Harmattan.

DE TOCQUEVILLE, Alexis (1986). *De la démocratie en Amérique*, in J.-C. LAMBERT et F. MÉLONIO (sous la dir.), *Tocqueville*, Paris, Laffont, collection Bouquins. [[Tome I](#) et [tome II](#) disponible dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

DIA, Mamadou (1991). « Développement et valeurs culturelles en Afrique subsaharienne. Il est temps de saisir les ressorts psychologiques des décisions économiques en Afrique », in *Finances et Développement*, décembre, p. 10-13.

D'ORFEUIL, Henri Rouille (1984). *Coopérer autrement. L'engagement des organisations non gouvernementales aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan.

DOZON, Jean-Pierre (1985). « Bilan d'une expérience rizicole en Côte d'Ivoire. Logique des développeurs et réalités des développés », in Pierre BOIRAL *et al.*, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*, Paris, CIFACE-KARTHALA, p. 131-141.

DOZON, Jean-Pierre et Guy PONTIE (1985). « Développement, sciences sociales et logiques paysannes en Afrique noire », in Pierre BOIRAL *et al.*, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*, Paris, CIFACE-KARTHALA, p. 67-80.

DURAND, Jean-Pierre et Robert WEIL (sous la dir.) (1989). « L'individualisme méthodologique », in *Sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Vigot, collection « Essentiel », p. 107-126.

DUTRÉNIT, Jean-Marc (1997). *La compétence sociale. Diagnostic et développement*, Paris/Montréal, L'Harmattan.

[296]

DUTRENIT, Jean-Marc (1993). « Déterminisme ou liberté ? Paradigmes scientifiques et intervention sociale », in *Service social*, vol. 42, n° 3, p. 103-136.

EPSTEIN, Scarlett (1962). *Economic Development and Social Change in South India*, Manchester, Manchester University Press.

FOTTORINO, Éric (1992). « Afrique : recoudre le ciel et la terre », in *Le Monde*, mardi, 14 janvier, p. 19.

FREUND, Julien (1983). *Sociologie de Max Weber*, Paris, Presses universitaires de France.

GALLAND, Olivier (1996). « L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques », in *Sociologie et sociétés*, vol. 28, n° 1, p. 37-46.

GESCHIERE, Peter (1996). « Sorcellerie et politique : les pièges du rapport élite-village », in *Politique africaine*, n° 63, p. 82-96.

GIACOBBI, Michèle et Jean-Pierre ROUX (1990). *Initiation à la sociologie. Les grands thèmes, la méthode, les grands sociologues*, Paris, Hatier.

GRATTON, Francine (1996). *Les suicides d'être de jeunes Québécois*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec.

GROUPE D'ÉTUDE DES MÉTHODES DE L'ANALYSE SOCIOLOGIQUE (GEMAS) (1992). *Rapport d'activité juin 1990-juin 1992*, Paris, GEMAS/CNRS/Université de Paris-Sorbonne.

GUÉNEAU, Marie-Christine (1986). *Afrique. Les petits projets de développement sont-ils efficaces ?* Paris, L'Harmattan.

HECHTER, M. (1992). « Should Values Be Written Out of the Social Scientist's Lexicon ? », in *Sociological Theory*, 10, 2, p. 214-230.

HETTNE, Björn et Mats FRIBERG (1988). « La mobilisation au niveau local et la politique du système mondial », in *Revue internationale des sciences sociales*, n° 117, p. 381-402.

HIRSCHORN, Monique (1993). *L'ère des enseignants*, Paris, Presses universitaires de France.

HIRSCHORN, Monique (1988). *Max Weber et la sociologie française*, Paris, L'Harmattan.

HUSÉN, Torsten (1972). *Origine sociale et éducation. Perspectives des recherches sur l'égalité devant l'éducation*, Paris, O.C.D.E.

HYMAN, Herbert H. (1965). « Classe sociale et système de valeurs : contribution psychosociologique à l'analyse de la stratification », in Raymond BOUDON et Paul LAZARSFELD, *Le vocabulaire des sciences sociales*, Paris, Mouton, p. 260-282.

JENCKS, Christopher *et al.* (1979). *L'inégalité. Influence de la famille et de l'école en Amérique*, Paris, Presses universitaires de France.

[297]

JUFFÉ, Michel (1993). « Raymond Boudon : la sociologie est-elle une science rigoureuse ? », in *Aux frontières du savoir Conférences-débats présentées et animées par Michel Juffé*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, p. 177-194.

KABOU, Axelle (1991). *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris, L'Harmattan.

KAHL, Joseph (1961). « Common Man Boys », in Holsey, A.H. *et al.*, *Education, Economy and Society*, New York/Londres, McMillan, p. 348-366.

KAHL, Joseph (1957). *The American Class Structure*, New York, Rinehart.

KELLER, Suzanne et Marisa ZAVALLONI (1962). « Classe sociale, ambition et réussite », in *Sociologie du travail*, n° 4, p. 1-14.

KHALLOUF, Jad et Pascal PACAUT (1982). *Nouveaux espoirs de développement chez les pauvres*, Paris, Le Centurion.

KUHN, Thomas (1970). *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.

LAÏDI, Zaki (1994). *Un monde privé de sens*, Paris, Fayard.

LANDY, Frédéric (1998). « Rationalité et objectifs des exploitations paysannes. Un exemple d'Inde du Sud », in *Revue Tiers-Monde*, tome 39, n° 153, p. 189-205.

LANDY, Frédéric (1994). *Paysans de l'Inde du Sud. Le choix et la contrainte*, Paris, Karthala/Institut français de Pondichéry.

LAZURE, Jacques (1986). « Les modes de vie des jeunes », in Fernand DUMONT (sous la dir.), *Une société des jeunes ?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 45-59.

LECOMTE, J. Bernard (1986). *L'aide par projet. Limites et alternatives*, Paris, O.C.D.E.

LEMOYNE, Aimé et Paul THIBAUD (1985). « L'individualisme en sociologie. Entretien avec Raymond Boudon », in *Esprit*, novembre, p. 101-110.

LERNER, Daniel (1958). *The Passing of Traditional Society. Modernizing the Middle East*, New York, The Free Press.

LEVESQUE, Mireille (1979). *L'égalité des chances en éducation*, C.S.E., gouvernement du Québec.

LEVESQUE, Mireille et Louise SYLVAIN (1982). *Après l'école secondaire : étudier ou travailler, choisit-on vraiment ?* Québec, C.S.E.

LITT, Jean-Louis (1980). *Origine sociale et scolarité. Les processus générateurs d'inégalité scolaire. Analyse longitudinale d'une cohorte d'élèves de la province de Luxembourg*, Louvain-la-Neuve, Université catholique de Louvain.

MANNHEIM, Karl (1954). *Ideology and Utopia. An Introduction to the Sociology of Knowledge*, New York, Harcourt Brace/Londres, Routledge and Kegan Paul. [La version française du livre est disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MASSOT, Alain (1979a). *Cheminements scolaires dans l'école québécoise après la réforme*, Québec, Les Cahiers d'ASOPE, vol. V, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Département de sociologie, Université de Montréal.

MASSOT, Alain (1979b). « Destins scolaires des étudiants de secondaire V. Une analyse comparative des secteurs français et anglais », in *Recherches sociographiques*, vol. XX, n° 3, p. 383-401.

MASSOT, Alain (1978). *Cheminements scolaires du secondaire V à l'université : Essai d'analyse de la structure du champ décisionnel*, ASOPE, Université Laval (miméo).

McCLELLAND, David (1967). *The Achieving Society*, New York, The Free Press.

MEAD, Margaret (1953). *Cultural Patterns and Technological Change*, Paris, UNESCO.

MEILLASSOUX, Claude (1977). *Terrains et théories*, Paris, Éditions Anthropos.

MEISTER, Albert (1977). *La participation pour le développement*, Paris, Les éditions ouvrières, p. 128-174.

MELLOUKI, M'Hammed (1984). *Temps, temps d'apprendre et itinéraires scolaires*, Québec, Université Laval, Faculté des sciences de l'éducation, Laboratoire de recherche en administration et politique scolaire (LABRAPS).

MENDRAS, Henri (1995). *Comment devenir sociologue. Souvenirs d'un vieux mandarin*, Paris, Actes Sud.

MENDRAS, Henri et Jean ÉTIENNE (1996). *Les grands auteurs de la sociologie. Tocqueville, Marx, Durkheim, Weber*, Paris, Hatier.

MENDRAS, Henri et Michel FORSÉ (1983). *Le changement social. Tendances et paradigmes*, Paris, Armand Colin.

MERTON, Robert K. (1965). *Éléments de théorie et de méthode sociologiques*, Paris, Éditions Librairie Plon.

MESURE, Sylvie (1998a). « Avons-nous des raisons de croire à la raison dans le domaine des valeurs ? », in Sylvie MESURE (sous la dir.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 1-11.

MESURE, Sylvie (sous la dir.) (1998b). *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

[299]

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (MSSS) (1998), *Stratégie québécoise d'action face au suicide. S'entraider pour la vie*, Québec, MSSS.

MISSIKA, Jean-Louis (1984). « Le péché d'orgueil de la sociologie », in *L'Express*, Paris, n° 1716, 1-juin, p. 18-20.

OAKLEY, Peter et David MARSDEN (1986). *Vers la participation dans le développement rural*, Genève, BJT.

OLIVIER DE SARDAN, Jean-Pierre (1985). « Sciences sociales africanistes et faits de développement », in Pierre BOIRAL *et al.*, *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire*, Paris, CIFACE-KARTHALA, p. 27-43.

OLLIVIER, Blaise (1995). *L'acteur et le sujet vers un nouvel acteur économique*, Paris, Desclée de Brouwer.

OLSON, Mancur (1978). *Logique de l'action collective*, Paris, Presses universitaires de France.

PADIOLEAU, Jean G. (1986). *L'ordre social. Principes d'analyse sociologique*, Paris, L'Harmattan.

PARETO, Vilfredo (1917). *Traité de sociologie générale*, Lausanne/Paris, Payot.

PERRENOUD, Philippe (1978). « Les limites de l'individualisme méthodologique. À propos des effets pervers et ordre social de R.

Boudon », in *Revue française de sociologie*, vol. XIX, n° 3, p. 442-454.

PHARO, Patrick (1997). *Sociologie de l'esprit. Conceptualisation et vie sociale*, Paris, Presses universitaires de France.

PHARO, Patrick (1996). « Des bonnes raisons et des mauvaises », in *L'Année sociologique*, vol. 46, n° 1, p. 225-237.

PHARO, Patrick et Louis QUÉRÉ (1990). *Les formes de l'action*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

PLATARD, Y (1991). « L'Afrique trente ans après », in *Revue des deux mondes*, septembre.

POPPER, Karl (1956). *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon.

RACINE, Jean-Louis (1994). *Les attaches de l'homme. Enracinement paysan et logiques migratoires en Inde du Sud*, Paris, Institut français de Pondichéry/Maison des sciences de l'Homme.

RAWLS, John (1987). *Théorie de la justice*, Paris, Seuil.

REVUE D'INFORMATION SUR LES SCIENCES SOCIALES, 1974-1975, vol. XV, n°s 4-5, 1976, p. 733-740.

ROCHER, Guy (1992). *Introduction à la sociologie générale*, Ville LaSalle, Hurtubise HMH.

[300]

ROCHER, Guy (1976). « Éléments pour une théorie psychosociologique des aspirations » (trad. de l'article « Toward a psychosociological theory of aspirations », in J. Ed. LOUBSER *et al.*, *Explorations in General Theory in Social Sciences*, New York, The Free Press, p. 391-406.

ROGERS, Everett et F.F. SCHOENMKER (1971). *Communication of Innovations. A Cross-Cultural Approach*, New York, The Free Press.

ROSTOW, Walt Whitman (1963). *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Éditions du Seuil.

SAVONNET-GUYOT, Claudette (1985a). « Un développement au péril du paysan ? », in Gérard CONAC *et al.*, *Les politiques de l'eau en Afrique*, Paris, Économica, p. 195-204.

SAVONNET-GUYOT, Claudette (1985b). « L'hydraulique villageoise. Problèmes de gestion », in Gérard CONAC *et al.*, *Les politiques de l'eau en Afrique*, Paris, Économica, p. 347-350.

SCHNEIDER, Bertrand (1985). *La révolution aux pieds nus*, Paris, Fayard.

SÉVIGNY, Robert (1986). « Les milieux de vie des jeunes », in Fernand Dumont (sous la dir.), *Une société des jeunes ?* Québec, IQRC, p. 87-102.

SIVRE, Vincent (1987). « L'Individualisme méthodologique chez Raymond Boudon », in *Bulletins de Mauss*, n° 22, p. 155-192.

STAFFORD, Jean (1978). « Effets pervers et système scolaire », in *Critères*, n° 20, p. 185-199.

STRMISKA, Zdenek (1970). « Aspirations et orientations de valeur », in P.-H. CHOMBART DE LAUWE, *Aspirations et transformations sociales*, Paris, Anthropos, p. 97-123.

SUMPF Joseph et Michel HUGUES (1973). *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Librairie Larousse.

TOURAINÉ, Alain (1974). *Pour la sociologie*, Paris, Éditions du Seuil.

TOURAINÉ, Alain (1973). *Production de la société*, Paris, Éditions du Seuil.

TOUSSAINT, Fernand (1986). « Synthèse de la séance finale », in Fernand DUMONT (sous la dir.), *Une société des jeunes ?* Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 383-391.

VALADE, Bernard (1992). « Changement social », in Raymond Boudon (sous la dir.), *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 313-349.

VAN METER, Karl M. (sous la dir.) (1992). « Raymond Boudon », in *La sociologie*, Paris, Éditions Larousse, p. 805-822.

VOYÉ, Liliane (1998). *Sociologie. Construction d'une discipline*, Paris/Bruxelles, De Boeck et Larcier.

[301]

WEBER, Max (1959). *Le savant et le politique*, Paris, Plon.

WERBER, Eugen (1983). *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale (1870-1914)*, Paris, Fayard.

WHITE, Anne (1987). *Principes directeurs pour la planification de la participation communautaire aux projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement*, Genève, O.M.S.

XIBERRAS, Martine (1993). *Les théories de l'exclusion*, Paris, Méridiens Klincksieck.

[303]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

ANNEXE

**Bibliographie thématique
de l'œuvre de Raymond Boudon**

[Retour à la table des matières](#)

Au lecteur qui aimerait rapidement se référer aux écrits de Raymond Boudon, nous avons préparé une bibliographie thématique, non exhaustive, de l'œuvre du sociologue français. Les ouvrages et articles qui y sont inscrits sont classés d'abord en trois parties à l'intérieur de la structure générale de la bibliographie. La première est consacrée aux monographies, articles et collaboration à des ouvrages collectifs, la deuxième aux entretiens réalisés auprès de Raymond Boudon par différents chercheurs et la troisième aux critiques des ouvrages et articles de l'auteur de *La logique du social*.

Dans la première partie, les écrits sont rassemblés sur la base de leur contenu. Nous les avons systématiquement divisés en trois grandes sections thématiques : 1) théories et épistémologie, 2) méthodologie et 3) principaux champs d'études. Cette dernière section regroupe les champs d'études suivants : éducation (mobilité sociale, inégalité

des chances) ; développement et changement social ; valeurs, croyance et sentiments moraux.

PARTIE I
Monographies, articles et collaboration
à des ouvrages collectifs

I. Théories et épistémologie

BOUDON, Raymond (1998). *Études sur les sociologues classiques*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1997). - Social mechanisms without black boxes -, Conference on « Social mechanisms », Royal Academy of Science, [304] Stockholm, 6-7 juin 1996, in P. HEDSTROM et R. SWEDBERG (eds), *Social mechanisms*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 242-281.

BOUDON, Raymond (1997). « Le « paradoxe du vote » et la théorie de la rationalité », in *Revue française de sociologie*, vol. 38, p. 217-227.

BOUDON, Raymond (1996). « Pourquoi devenir sociologue ? Réflexions et évocations », in *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 1, p. 52-79.

BOUDON, Raymond (1996). « Au-delà de la rationalité limitée ? », in *Environnement et société*, n° 17.

BOUDON, Raymond (1994). « Durkheim et Weber : Convergences de méthode », in Monique HIRSCHHORN et Jacques COENENHUTHER (sous la dir.), *Durkheim, Weber vers la fin des malentendus*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques sociales, p. 99-122.

BOUDON, Raymond (1994). « Le PQ », in PEYREFITTE, André, *Rue d'Ulm. Chroniques de la vie normalienne*, Paris, Édition du bicentenaire/Fayard, p. 528-531.

BOUDON, Raymond (1993). « Libéralisme et pluralisme selon John Rawls », in *Analyses de la Société d'études et de documentation économiques, industrielles et sociales*, n° 95, p. 1-7.

BOUDON, Raymond (1993). « More on « Good Reasons » : Reply to Critics », in *International Studies in the Philosophy of Science*, vol. 7, n° 1, p. 87-102.

BOUDON, Raymond (1993). « Toward a Synthetic Theory of Rationality », in *International Studies in the Philosophy of Science*, vol. 7, n° 1, p. 5-19.

BOUDON, Raymond (1993). - European Sociology : the Identity Lost ? », in B. NEDELMANN et P. SZTOMPKA (sous la dir.), *Sociology in Europe. In Search of Identity*, New York/Berlin, De Gruyter, p. 27-44.

BOUDON, Raymond (1992). « La rhétorique est-elle réactionnaire ? », in *Le Débat*, n° 69, p. 91-101.

BOUDON, Raymond (sous la dir.) (1992). *Traité de sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1992). « Comment écrire l'histoire des sciences sociales ? », in *Communications*, n° 54, p. 299-317.

BOUDON, Raymond (1992). « Le pouvoir social : variations sur un thème de Tocqueville », in *Revue des sciences morales et politiques*, p. 531-558.

BOUDON, Raymond (1991). « Weber's Notion of Rationality and the Theory of Rationality in Contemporary Social Sciences », in H. J. [305] HELLE (sous la dir.), *Verstehen and Pragmatism*, Frankfurt-am-Main, Peter Lang Verlag, p. 33-46.

BOUDON, Raymond (1991). « What Middle Range Theories Are », in *Contemporary Sociology*, vol. 10, n° 4, p. 519-533.

BOUDON, Raymond (1991). « Le "modèle de Simmel" et le relativisme contemporain », in *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 29, n° 89, p. 115-129.

BOUDON, Raymond (1990). « The Two Facets of the Unintended Consequences Paradigm », in J. CLARK, C. MODGIL et S. MODGIL (sous la dir.), *Robert K Merton. Consensus and Controversy*, London/New York/Philadelphia, Falmer Press, p. 119-127.

BOUDON, Raymond (1990). « Les intellectuels et le second marché », in *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 28, n° 87, p. 89-103.

BOUDON, Raymond (1989). « Subjective Rationality and the Explanation of Social Behavior », in *Rationality and Society*, vol. 1, n° 2, p. 171-196.

BOUDON, Raymond, P. BESNARD, M. CHERKAOUI et B.-P. LÉCUYER (sous la dir.) (1989). *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 3^e édition, 1995.

BOUDON, Raymond (1988). « Individualisme ou holisme : un débat méthodologique fondamental », in H. MENDRAS et M. VERRET (sous la dir.), *Les champs de la sociologie française*, Paris, Armand Colin Éditeur, p. 31-45.

BOUDON, Raymond (1988). « L'acteur social est-il si irrationnel et si conformiste qu'on le dit ? », in C. AUDARD, R. BOUDON, J.P. DUPUY, R. DWORKIN *et al.*, *Individu et justice sociale : autour de John Rawls*, Paris, Éditions du Seuil, p. 219-244.

BOUDON, Raymond (1988). « Rationalité et théorie de l'action sociale », in E. GUIBERT-SLEDZIEWSKI et J.L. VIEILLARD-BARON (sous la dir.), *Penser le sujet aujourd'hui*, Paris, Méridiens Klincksieck, p. 139-263.

BOUDON, Raymond (1988). - Will Sociology Ever Be a Normal Science ? », in *Theory and Society*, 17, p. 747-771.

BOUDON, Raymond (1987). « The Individualistic Tradition in Sociology », in J.C. ALEXANDER, B. GIESEN, R. MUNCH et N.J. SMELSER (sous la dir.), *The Micro-Macro Link*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press, p. 45-70.

BOUDON, Raymond (1986). « Individualisme et holisme dans les sciences sociales », in P. BIRNBAUM et J. LECA (sous la dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 45-59.

[306]

BOUDON, Raymond (1985). « L'individualisme méthodologique en sociologie », in *Commentaire*, vol. 8, n° 26, p. 268-277.

BOUDON, Raymond (1985). « Raymond Aron et la pensée sociologique : le "non-dit" des Étapes », in *Commentaire*, vol. 8, no 28-29, p. 222-225.

BOUDON, Raymond (1984). « Le phénomène idéologique : en marge d'une lecture de Pareto », in *L'Année sociologique*, vol. 34, p. 87-126.

BOUDON, Raymond (1983). « Les progrès récents de la théorie sociologique », in *Revue des sciences morales et politiques*, vol. 138, p. 314-315.

BOUDON, Raymond et François BOURRICAUD (1982). *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France : 4^e édition, 1994.

BOUDON, Raymond (1981). « L'intellectuel et ses publics : les singularités françaises », in J.-D. REYNAUD et Y GRAFMEYER (sous la dir.), *Français qui êtes-vous ? Des essais et des chiffres*, Paris, La Documentation française, p. 465-480.

BOUDON, Raymond (1980). « The Freudian Marxian Structuralist (FMS) Movement in France : Variations on a Theme by Sherry Turkle », in *Revue Tocqueville*, vol. 2, n^o 1, p. 5-24.

BOUDON, Raymond (1979). *La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique*, Paris, Hachette Littérature.

BOUDON, Raymond (1977). *Effets pervers et ordre social*, Paris, Presses universitaires de France, collection Quadrige ; 3^e édition, 1993.

BOUDON, Raymond (1976). « Les limites des schémas déterministes dans l'explication sociologique », in G. BUSINO (réd.), *Les sciences sociales avant et après Piaget*, Genève, Droz, p. 417-435.

BOUDON, Raymond (1976). « A Sociologist Looks at Rawls' Theory of justice », in *Contemporary Sociology*, vol. 5, n^o 2, p. 102-109.

BOUDON, Raymond (1976). « Anomie, contradictions et philosophie publique dans les sociétés industrielles », in *Contre-point*, vol. 22, n^o 23, p. 39-69.

BOUDON, Raymond (1976). « The Three Basic Paradigms of Macrosociology : Functionalism, Neo-Marxism and Action Analysis », in *Theory and Decision*, vol. 6, p. 381-406.

BOUDON, Raymond (1971). *La crise de la sociologie. Questions d'épistémologie sociologique*, Paris/Genève, Droz.

BOUDON, Raymond (1970). « Notes sur la notion de théorie dans les sciences sociales », in *Archives européennes de sociologie*, tome 11, n° 2, p. 201-251.

[307]

BOUDON, Raymond (1968). « Pour une réorganisation des études de sociologie », in *Atomes*, n° 258, p. 574-575.

BOUDON, Raymond (1968). *À quoi sert la notion de « structure » ? Essai sur la signification de la notion de structure dans les sciences humaines*, Paris, Gallimard.

BOUDON, Raymond (1967). « Remarques sur la notion de fonction », in *Revue française de sociologie*, vol. 8, n° 2, p. 198-206.

BOUDON, Raymond et A. DAVIDOVITCH (1964). « Les mécanismes sociaux des abandons de poursuite », in *L'Année sociologique*, 3^e série, p. 111-244.

BOUDON, Raymond (1963). « Propriétés individuelles et propriétés collectives, un problème d'analyse écologique », in *Revue française de sociologie*, vol. 5, p. 275-299.

BOUDON, Raymond (1962). « Le modèle des classes latentes », in *Revue française de sociologie*, vol. 3, p. 259-289.

2. Méthodologie

BOUDON, Raymond (1994). « L'analyse empirique de l'action de Lazarsfeld et la tradition de la sociologie compréhensive ». Colloque « Paul Lazarsfeld », Paris, Université de Paris-Sorbonne.

BOUDON, Raymond (sous la dir.) (1993). *Paul Lazarsfeld. On Social Research and its Language*, Chicago, University of Chicago Press.

BOUDON, Raymond, E BOURRICAUD et A. GIRARD (sous la dir.) (1981). *Science et théorie de l'opinion publique. Hommage à Jean Stoetzel*, Paris, Éditions Retz.

BOUDON, Raymond (1979). « Generating models as a research strategy », in R.K. MERTON, J.S. COLEMAN et P.H. ROSSI (eds), *Qualitative and Quantitative Social Research*, New York, The Free Press, p. 51-64.

BOUDON, Raymond (1976). « Les statistiques peuvent-elles donner une image réelle de la réalité sociale ? », in *Sociologie et sociétés*, vol. 8, n° 2, p. 141-156.

BOUDON, Raymond, H. BLALOCK, A. AGANBEGIAN, F. BORODKIN et V. CAPECCHI (sous la dir.) (1975). *Quantitative Sociology*, New York, Academic Press.

BOUDON, Raymond (1971). *Les mathématiques en sociologie*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond, F. CHAZEL et P.F. LAZARSFELD (sous la dir.) (1970). *L'analyse des processus sociaux*, Paris, Mouton.

[308]

BOUDON, Raymond (1970). *Les méthodes en sociologie*, Paris, Presses universitaires de France ; 4^e édition, 1976.

BOUDON, Raymond (1969). « Analyse secondaire et sondages sociologiques », in *Cahiers internationaux de sociologie*, XLVII, p. 5-34.

BOUDON, Raymond (1967). « Les relations causales : problèmes de définition et de vérification », in *Revue française de sociologie*, vol. 8, n° 8, p. 389-402.

BOUDON, Raymond (1967). « Le rôle des modèles mathématiques dans l'analyse des enquêtes sociologiques », in *Sciences*, n° 52, p. 52-64.

BOUDON, Raymond (1967). *L'analyse mathématique des faits sociaux*, Paris, Plon ; 2^e édition, 1970.

BOUDON, Raymond (1966). « Analyse hiérarchique et coefficient de transitivité », in G. MICHELAT et J.-P. THOMAS, *Dimensions du*

nationalisme, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, p. 171-176.

BOUDON, Raymond et P.F. LAZARSELD (sous la dir.) (1966). *L'analyse empirique de la causalité*, Paris/La Haye, Mouton ; 2^e édition, 1969.

BOUDON, Raymond et P.F. LAZARSELD (1965). *LE vocabulaire des sciences sociales. Concepts et indices*, Paris/La Haye, Mouton ; 3^e édition, 1971.

BOUDON, Raymond (1965). « A method of linear causal analysis : dependence analysis », in *American Sociological Review*, vol. 3, p. 365-374.

BOUDON, Raymond (1965). « Méthodes d'analyse causale », in *Revue française de sociologie*, vol. 6, n^o 1, p. 24-43.

BOUDON, Raymond (1964). « La statistique psychologique de Tarde », in *Annales internationales de criminologie*, p. 1-6.

BOUDON, Raymond (1963). « Quelques fonctions de la formalisation en sociologie », in *Archives européennes de sociologie*, vol. 4, p. 191-218.

3. Principaux champs d'études

3.1. Éducation (mobilité sociale, Inégalité des chances)

BOUDON, Raymond (1992). « Sentiments of justice and Social Inequalities », in *Social Justice Research*, vol. 5, n^o 2, p. 112-135.

BOUDON, Raymond (1990). « Les causes de l'inégalité des chances scolaires », in *Commentaire*, n^o 51, p. 533-542.

[309]

BOUDON, Raymond et J. LANGEAU (1980). « L'inégalité des chances devant l'enseignement en Europe occidentale », in *Perspectives*, vol. 10, n^o 2, p. 196-206.

ARDOINO, Jacques, Raymond BOUDON, Armelle DUMAS *et al.* (1977). *Éducation et pédagogie*, Paris, Larousse.

BOUDON, Raymond (1976). - Comment on Hauser's Review of Education, Opportunity and Social Inequality -, in *American Journal of Sociology*, vol. 81, n° 5, p. 1175-1187.

BOUDON, Raymond (1975). « Mieux comprendre la relation éducation-égalité en France. Remarques à propos du rapport de Jean-Claude Eicher et Alain Mingat », in *L'éducation, les inégalités et les chances dans la vie*, Paris, OCDE, p. 293-305.

BOUDON, Raymond (1975). « Inégalités sociales : que peut l'école ? », in *Orientations*, n° 54, p. 135-149.

BOUDON, Raymond (1974). « La sociologie des inégalités dans l'impasse », in *Analyse et Prévision*, tome 17, p. 83-95.

BOUDON, Raymond (1973). « Éducation et mobilité », in *Sociologie et Sociétés*, vol. 5, n° 1, p. 111-125.

BOUDON, Raymond (1973). *Mathematical Structures of Social Mobility*, New York/Amsterdam, Elsevier.

BOUDON, Raymond (1973). *L'inégalité des chances : la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Paris, Armand Colin, 3^e édition, Paris, Hachette, collection Pluriel, 1985.

BOUDON, Raymond (1971). « Éléments pour une théorie formelle de la mobilité sociale », in *Quality and Quantity*, vol. 5, n° 1, p. 39-85.

BOUDON, Raymond (1970). « Crise universitaire et participation », in *Économies et Sociétés*, tome 4, n° 9, p. 1669-1704.

BOUDON, Raymond (1970). « Essai sur la mobilité sociale en Utopie », in *Quality and Quantity*, vol. 4, p. 231-241.

BOUDON, Raymond (1969). « La crise universitaire française : essai de diagnostic », in *Annales E.S.C.*, vol. 24, n° 3, p. 738-764.

BOUDON, Raymond et A. DAVIDOVITCH (1964). « Les mécanismes sociaux des abandons de poursuite », in *L'Année sociologique*, p. 111-244.

3.2 Développement et changement social

BOUDON, Raymond (1992). « Grandeur et décadence des sciences du développement : une étude de sociologie de la connaissance », in *L'Année sociologique*, vol. 42, p. 253-274.

[310]

BOUDON, Raymond (1984), *La place du désordre. Critique des théories du changement social*. Paris, Presses universitaires de France ; nouvelle édition, collection Quadrige, 1990.

BOUDON, Raymond (1983). « Individual Action and Social Change. A No-Theory of Social Change », in *The British Journal of Sociology*, vol. 34, n° 1, p. 1-18.

BOUDON, Raymond (1983). « Why Theories of Social Change Fail. Some Methodological Thoughts », in *Public Opinion Quarterly*, vol. 47, p. 143-160.

BOUDON, Raymond (1972). « A Note on Social Immobility and Inequality Measurement », in *Quality and Quantity*, vol. 6, n° 1, p. 1735.

3.3 Valeurs, croyances et sentiments moraux

BOUDON, Raymond (1999). « Les formes élémentaires de la vie religieuse : une théorie toujours vivante », in *L'Année sociologique*, vol. 49, n° 1 (à paraître).

BOUDON, Raymond (1998). *Le sens des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1998). « La rationalité axiologique », in Sylvie MESURE (éd.), *La rationalité des valeurs*, Paris, Presses universitaires de France, p. 17-57.

BOUDON, Raymond (1998). « Critique de la bienveillance universelle ou de la nature de la rationalité axiologique », in Guy LAFOREST et Philippe DE LARA (sous la dir.), *Charles Taylor et l'inter-*

prétation de l'identité moderne, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/ Cerf, p. 285-315.

BOUDON, Raymond, Alban BOUVIER et François CHAZEL (1997). *Cognition et sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1996). - The "cognitivist model" : a generalized "rational choice model" -, in *Rationality and Society*, vol. 8, n° 2, p. 123-150.

BOUDON, Raymond (1996). « Le sens moral », in *Commentaire*, n° 73, traduction de « The moral sense », in *Sidney Ball Lecture*, Oxford, All Souls College, 21 novembre 1995.

BOUDON, Raymond (1996). « Relativisme et modernité », in *Revue européenne des sciences sociales*, tome 34, n° 106, p. 169-192.

BOUDON, Raymond (1995). « De l'objectivité des valeurs artistiques ou les valeurs artistiques entre le platonisme et le conventionnalisme », in *Archives de philosophie du droit*, t. 40, p. 76-95.

[311]

BOUDON, Raymond (1995). « À propos des sentiments de justice : nouvelles remarques sur la théorie de Rawls » », in *L'Année sociologique*, vol. 45, p. 273-295.

BOUDON, Raymond (1995). « L'objectivité des valeurs », in Simon LANGLOIS et Yves MARTIN, *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Québec, PUQ/IQRC, p. 217-236.

BOUDON, Raymond (1995). « Sens et raisons : théorie de l'argumentation et sciences humaines », in *Hermès*, 15-16, février 1995.

BOUDON, Raymond (1995). *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Paris, Fayard.

BOUDON, Raymond (1994). « La logique des sentiments moraux », in *L'Année sociologique*, vol. 44, p. 19-51.

BOUDON, Raymond (1994). « L'explication cognitive des valeurs », in *Variations autour de la régulation sociale. Hommage à J.-D. Reynaud*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, p. 21-34.

BOUDON, Raymond (1994). « Relativiser le relativisme quand la sociologie réfute la sociologie de la science », in *Revue Tocqueville* vol. 15, n° 2, p. 109-129.

BOUDON, Raymond et Maurice CLAVELIN (sous la dir.) (1994). *Le relativisme est-il résistant ? Regards sur la sociologie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France.

BOUDON, Raymond (1993). « Beyond the Alternative between the Homo Sociologicus and the Homo Oeconomicus : Toward a Theory of Cold Beliefs », in A.B. SORENSEN et S. SPILERMAN (sous la dir.), *Social Theory and Social Policy. Essays in Honor of J. S. Coleman*, London, Praeger, p. 43-57.

BOUDON, Raymond (1993). « L'explication cognitive des croyances collectives », in *Cahier de recherche sociologique*, n° 21, p. 143-162.

BOUDON, Raymond (1992). « Explaining Ungrounded Beliefs », in *Vilhelm Aubert Mémorial Lecture 1991*, Institut for Social Research, Report 92.4, p. 1-24.

BOUDON, Raymond (1990). *L'art de se persuader des idées douteuses fragiles ou fausses*, Paris, Fayard ; 2^e édition, Paris, Seuil, collection Points, 1992.

BOUDON, Raymond (1989). « Subjective Rationality and the Theory of Ideology », in H. HAFERKAMP (ed), *Social Structure and Culture*, Berlin/New York, de Gruyter, p. 269-288.

BOUDON, Raymond (1987). « Idéologie et communication : le cas du développementalisme », in *Le pouvoir des médias. Mélanges offerts à Jean Cazeneuve*, Paris, Presses universitaires de France, p. 69-87.

[312]

BOUDON, Raymond (1986). *L'idéologie ou l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard ; 3^e édition Paris, Seuil, collection Points, 1992.

BOUDON, Raymond (1984). « Le phénomène idéologique : en marge d'une lecture de Pareto », in *L'Année sociologique*, vol. 34, p. 87-125.

BOUDON, Raymond (1981). « L'intellectuel et ses publics : les singularités françaises », in J.D. REYNAUD et Y GRAFMEYER

(sous la dir.), *Français qui êtes-vous ? Des essais et des chiffres*, Paris, La Documentation française, p. 465-580.

PARTIE II
Entretiens réalisés
auprès de Raymond Boudon

BORLANDI, Massimo (1995). - Should one still read Durkheim's *Rules* after one hundred years ? Raymond Boudon interviewed by Massimo Borlandi », in *Revue suisse de sociologie*, vol. 21, n° 3, p. 559-573.

JUFFÉ, Michel (1993). « Raymond Boudon : la sociologie est-elle une science rigoureuse ? », in *Aux frontières du savoir Conférences-débats présentées et animées par Michel Juffé*, Paris, Presses de l'École nationale des Ponts et Chaussées, p. 177-194.

LEMOYNE, Aimé et Paul THIBAUD (1981). « Raymond Boudon, un sociologue qui croit à l'individu », in *Le Monde hebdomadaire*, 27 septembre.

LEMOYNE, Aimé et Paul THIBAUD (1985). « L'individualisme en sociologie. Entretien avec Raymond Boudon », in *Esprit*, novembre, p. 101-110.

MISSIKA, Jean-Louis (1984). « Le péché d'orgueil de la sociologie », in *L'Express*, Paris, no 1716, 1^{er} juin, p. 18-20.

PARTIE III
Critiques des ouvrages
et articles de Raymond Boudon

AKOUN, André (1989). « Raymond Boudon », in *Sociétés*, n° 22, p. 44-47.

AKOUN, André (1984). « Raymond Boudon : La place du désordre », in *Science et avenir*, n° 450, p. 79.

ALKER, Hayward R. (1976). « Boudon's Educational Theses about the Replication of social Inequality », in *Information sur les sciences sociales*, vol. 15, n° 1, p. 33-46.

[313]

BOYER, Alain (1986). « Les lois et le modèle à propos de "La Place du désordre" de R. Boudon », in *Revue européenne des sciences sociales*, n° 73, p. 137.

CIBOIS, Philippe (1985). « Individualisme méthodologique et sociologie », in *Esprit*, n° 2, p. 99-108.

FAVRE, Pierre (1980). « Nécessaire mais non suffisante. La sociologie des « effets pervers » de Raymond Boudon », in *Revue française de science politique*, vol. 30, n° 6, p. 1229-1271.

GEHIN, Etienne (1985). Critique du livre de Raymond Boudon : « La place du désordre. Critique des théories du changement social », in *Revue française de sociologie*, vol. 26, n° 1, p. 167-171.

MOESSINGER, Pierre (1996). « Les raisons et les sentiments », in *L'Année sociologique*, vol. 46, n° 1, p. 213-223.

PHARO, Patrick (1996). « Des bonnes raisons et des mauvaises », in *L'Année sociologique*, vol. 46, n° 1, p. 225-237.

ROSANVALLON, Pierre (1984). « Boudon - la sociologie existe-t-elle ? », in *Libération*, 21 juin, p. 39.

SIVRE, Vincent (1987). « L'Individualisme méthodologique chez Raymond Boudon », in *Bulletins de Mauss*, n° 22, p. 155-192.

TRIPPIER, Pierre (1987). Critique du livre de Raymond Boudon : « L'idéologie ou l'origine des idées reçues », in *Revue française de sociologie*, vol. 28, n° 4, p. 686-691.

VAN METER, Karl M. (sous la dir.) (1992). « Raymond Boudon », in *La sociologie*, Paris, Éditions Larousse, p. 805-822.

WIEVIORKA, Michel (1981). « Les effets pervers de Raymond Boudon », in *Sociologie du travail*, n° 3, p. 325-333.

[315]

La sociologie de Raymond Boudon.

Essai de synthèse et application
de l'individualisme méthodologique.

INDEX DES THÈMES

[Retour à la table des matières](#)

A

ACTEUR, 96, 117-118, 145,
148, 179, 214, 227, 253, 283
social, 36, 61, 65, 76, 79-82,
86, 92-94, 97, 99, 101,
107, 128, 157, 160, 169,
185, 187, 190, 201, 205,
208, 218-219, 231, 234,
236, 240, 242, 246, 249,
253, 258, 264, 267-269,
279, 285
individuel, 57, 92, 101, 167
intentionnel, 62, 92, 148, 190,
209, 213
rationnel, 96

ACTION, 72, 79, 92, 128, 139,
159, 185, 188, 204, 229, 235
236, 258
collective, 79, 108

individuelle, 77, 79, 90, 92-
93, 185, 187, 286
intentionnelle, 12, 48
irrationnelle, 97, 190, 193,
196, 231, 235, 237
logique, 72, 91, 205
non-logique, 72, 76-77
rationnelle, 72, 191, 243
sociale, 74, 286

AGENT

individuel, 39, 57, 62
social, 92-93

AGRÉGATION, 37, 44, 48, 99
d'actions individuelles, 50, 53,
148, 218, 283
des décisions individuelles et
intentionnelles, 154, 283
effets d'agrégation, 52, 185,
246

- ART**
 sociologie de l'art, 264-265, 267, 271
 trans-culturel, 266
 trans-spatial, 266
 trans-temporel, 266
- ASPIRATIONS**, 167, 214, 238
 professionnelles, 155-157
 scolaires, 155-157, 285
 [316]
- C**
- CHANGEMENT SOCIAL**, xxii, 153, 164, 179-180, 182-186, 188, 190, 195, 212-213, 242, 285-286, 303
 et pratiques participatives, 206-209
 et processus de diffusion de l'innovation, 204, 218, 224
 et processus cumulatif, 184
 et processus répétitif ou re-productif, 184
 et processus de transformation, 184
 et projets communautaires, 197, 206, 210, 213
 et projets de développement, 50, 187, 189-190, 194-195
- COMPRÉHENSION**, 27, 28, 67, 91
 des actes, 61, 65
- CONNAISSANCES**, 285
- CROYANCE**, 39, 69, 72-74, 78, 83, 93, 99-100, 102-104, 106, 107, 115, 117, 128, 135, 141, 164, 192, 207, 227-228, 230, 234, 247, 249, 250, 255, 285, 303
 axiologique, 83, 85, 107, 117, 128, 227
 collective, xxii, 36, 71, 73, 75, 78, 82, 101, 105, 107, 128, 227, 230, 285
 descriptive, 141
 douteuse, 102
 fausse, 76
 magique, 287
 normative, 83, 85, 107, 117
 prescriptive, 107
 scientifique, 110, 123, 287
 et sorcellerie, 250-253
- D**
- DÉMOCRATIE**, 113-115, 121-122, 129, 141, 259-260, 274
 et multi-pluralisme, 274
 et pluri-culturalisme, 274
- DÉMOCRATISATION**, 145, 149
 et systèmes d'enseignement, 148-149, 152
- DÉSENCHANTEMENT**
 de la démocratisation, 154
- COMPORTEMENT** 74, 95, 128, 198, 234, 237, 240, 246
 de l'acteur social, 65, 92, 93, 209, 243
 individuel, 37, 48, 62, 70, 148, 160, 164, 170, 218

- du monde, 49, 74, 227, 229,
242
- DÉTERMINISME, 12, 28, 39,
70, 146
environnemental, 14
méthodologique, 22
- DÉVELOPPEMENT, 48, 56, 58,
74, 98, 140, 179, 181-182,
191-192, 194, 197, 201-202,
204, 205, 207-208, 210-214,
217, 220-221, 224, 244-246,
274-275, 281, 285, 288
[317]
- E**
- ÉDUCATION, 19, 23, 143, 148-
151
et appréciation d'un investis-
sement scolaire, 154-155,
157
et comportements des ensei-
gnants, 160
et frustration relative, 151,
153
et orientations scolaires, 20
et pièges de l'action collecti-
ve, 153
et sociologie, 148
et université, 145, 152
- EFFET DE COMMUNICA-
TION, 71, 94, 97, 99, 246
- EFFET DE COMPOSITION, 52,
160
- EFFET DE DISPOSITION, 94-
95, 97-99, 160, 175, 246
- EFFET DE DISTORSION, 100
- EFFET DEGRÉ, 103-104, 255
- EFFET DE POSITION, 94-95,
98-99, 103, 175, 246
- EFFET DE RENFORCEMENT,
57-58
- EFFET DE SITUATION, 94, 97,
160
- EFFET ÉMERGENTS, 40, 52,
57, 58, 218
- EFFET ÉPISTÉMOLOGIQUES,
97, 99
- EFFET FELDMAN-SIMON,
103-104
- EFFET MACROSCOPIQUES,
40, 48, 53, 57, 70
- EFFET MICROSCOPIQUES,
40, 53, 57, 70
- EFFET PERVERS, 12, 24, 36,
40, 52-54, 58-60, 71, 90, 114,
126, 128, 139, 142, 145, 148,
151, 153, 158-159, 184-186,
189-190, 192, 205, 207, 212,
281, 284-285
- EFFET SIMMEL, 254
- ÉGALITARISME, 125-126
- ÉGALITÉ, 111, 113-114, 122,
125, 126
- EMPATHIE, 61, 91, 216
- ÉNIGMES, 53, 257, 284
- ÉPISTÉMOLOGIE, 3, 28, 43-44,
59, 168
- ESTHÉTIQUE, 264
- F**
- FONCTION
cognitive, 45, 82, 176, 286
descriptive, 286

- performative, 55, 58, 60, 176, 225, 263, 286
- FRUSTRATION RELATIVE**
 modèle de frustration relative, 151
 logique de frustration relative, 153
- H**
- HABITUS**, 30
- HOMO ECONOMICUS**, 19, 85, 92-93, 193, 197, 201, 205, 213, 282-283
- HOMO IDEOLOGICUS**, 8, 205, 213, 282-283
 [318]
- HOMO POLITICUS**, 283
- HOMO PSYCHOLOGICUS**, 92, 213, 282-283
- HOMO SOCIALIS**, 193, 197, 283
- HOMO SOCIOLOGICUS**, xxi, 8, 19, 21, 48, 54, 62, 85, 92, 128, 160, 175, 192, 209, 213, 224, 229, 231-232, 234-236, 241-242, 282-283, 286
 déterminé, 16
 intentionnel, xxii, 16, 156
- I**
- IDÉE**, 97, 102, 111-112, 129, 253, 285
 douteuse, 69, 79, 97, 99-100, 140, 227, 285, 287
- fausse, 69, 76, 79, 97, 99-102, 104, 140, 227, 241, 285, 287
- fragile, 99-100, 140, 285
- reçue, 24, 69, 99-100
- vraie, 79, 227
- IDÉOLOGIE**, 24, 69, 71, 75-76, 80, 82, 90, 93-94, 96, 98-99, 101, 135, 140, 212, 227, 233, 243, 246-249, 253, 255, 283, 285, 287
- INDIVIDUALISME MÉTHODOLOGIQUE**, 28-29, 36, 39-41, 43-49, 52-53, 59-60, 69-71, 73, 76-77, 79, 83, 89-92, 100-101, 104-105, 115, 128, 135-136, 140, 145, 163-164, 166-176, 184-185, 192, 196, 227, 237, 250, 281-283
- INÉGALITÉS**, 23, 38, 121, 150
 des chances, 134-135, 145, 148-149, 284, 303
 scolaires, 145, 148, 158
 sociales, 11, 24, 121, 284
- INNOVATIONS**, 39, 58, 112, 114, 134, 183, 195, 205, 209, 212, 219, 224, 242
 technologiques, 48, 188, 195
- INTENTIONNALITÉ**, xxi, 39, 62, 92, 94-95, 155, 160, 192
- INTERPRÉTATION**, 91

- INTERVENTION SOCIALE**, 163-164, 166-172, 213, 215, 217-218
 et compétence sociale, 169
 et conflit socio-cognitif de Doise, 170
 et homicide conjugal, 173, 176
 et paradoxe d'Olson, 167, 170-171
 et réciprocité positive de Durténil, 171
 et socialisation secondaire, 172
 et suicide, 173, 175-176
 et variabilité didactique, 171
 et violence conjugale, 173-174, 176
- IRRATIONALITÉ**, 65-66, 72, 74-75, 83, 228, 255 [319]
- J**
- JUGEMENT**
 axiologique, 120-121
 de fait, 227, 231-232
 de réalité, 285
 de valeur, 79-81, 109, 115-119, 123, 227-228, 231-232, 262, 264, 269, 273
 moral, 118-119
- JUSTICE**, 260, 262
 constitutionnelle, 261-262
 et approche axiologique, 260
 et décisionnisme, 263
 et droits, 260, 262-263
- et modèle cognitiviste, 256, 260
 et moral, 260, 263
 et politique, 256, 260
 et positivisme, 263
 et valeurs, 260, 263
- L**
- LIBERTÉ**
 des acteurs, 39, 92, 169, 224, 281, 287
- M**
- MOBILITÉ SOCIALE**, 70, 148, 285, 303
- MODÈLE**, 90
 affectiviste, 117
 cognitiviste, 90, 101-105, 107, 109-112, 115, 118, 121-123, 227, 229, 231, 243, 253, 255, 257, 259-260, 263-264, 268-271, 273, 285
 compréhensif, 117, 173
 conventionnaliste, 116-117
 de l'animateur, 161
 du magister, 160
 du pédagogue, 161
 fonctionnaliste, 116
 normatif, 160
 réaliste, 117
 utilitariste, 116
- MODERNISATION**, 73, 217-218, 229, 24

MOTIVATION, 62, 79, 82, 90,
139, 164, 169, 187-188, 192,
201, 205, 207, 214, 217, 229,
231, 283

O

OBJECTIVITÉ, 24, 228
OBSERVATEUR, 97-98
OBSERVATION, 98

P

PARADIGME, 92, 139, 145,
164, 186, 207, 209
atomiste, 29
culturaliste, 273
déterministe, 11, 19, 21, 39,
190, 206-207, 214, 223,
277
fonctionnaliste, 34, 182
holiste, 8, 29, 39, 45, 49, 190,
223, 273
hyperfonctionnaliste, 12, 17-
18, 20, 160, 163
interactionniste, 9, 11-12, 15,
21, 24, 36-37, 83-84, 147,
164, 185-186, 188-192,
194-195, 202, 204, 206-
207, 210, 213-216, 273,
277

[320]

PARAMETRE, 215
et stratégies d'intervention,
215, 217-218

PERSUASION, 69, 90, 99, 101,
119

et auto-persuasion, 91, 99,
101

PHÉNOMÈNE, 100-101

collectif, 50
social, 48, 50, 70, 82, 86, 90,
99, 137, 144, 167, 213,
287
de la persuasion, 253
de l'auto-persuasion, 99, 253

R

RAISON, 101-102, 105, 109,
111, 118, 138, 173
axiologique, 109
bonne raison, 45, 61-62, 64,
67, 71, 79, 90, 100-102,
110-112, 118, 121, 128,
164, 170, 192, 213, 227,
231, 233-234, 236-237,
242-243, 246, 249, 253,
259, 269, 271, 287
instrumentale, 109
prescriptive, 108
transubjective, 105

RATIONALITÉ, 24, 29, 39, 61-
62, 64, 72-74, 77, 89-90, 93,
96-97, 99, 101, 106-109, 114,
128, 145, 155, 157, 175, 179,
189, 192-193, 196, 201, 207,
220-221, 227-229, 231-233,
246, 253, 256-258, 279, 281-
282
axiologique, xxii, 37, 64, 76,
85-87, 90, 102, 104, 106-
109, 111, 231, 233, 273,
283

- choix rationnels (*rational choice*), xxii, 29, 37, 69, 232, 236
- cognitive, 64, 76, 86-87, 101, 104, 106, 108, 110-111
- et sociologie cognitive, 101
- téléologique, 64, 106, 114, 231, 233
- traditionnelle, 64
- utilitaire ou instrumentale, xxii, 64, 85-86, 106-107, 109, 232, 257
- RÉALISME TOTALITAIRE**, 12, 14, 18, 49
- RELATIVISME**, 90, 123-125, 128-129, 227, 273-274, 285, 287
- culturel, 71, 124-125, 128, 275-278
- esthétique, 265-266
- et socialisation, 274
- moderne, xxii, 82
- S**
- SENTIMENTS MORAUX**, 39, 69, 83, 90, 101, 104, 115-116, 118-119, 123, 125, 128, 135, 270, 303
- SOCIALISATION**, 138, 172, 259, 274-277
- SOCIOLOGIE COGNITIVE**, 37, 69, 142, 168, 228, 264, 273, 285
- SOUS-DÉVELOPPEMENT**, 55, 181, 191, 245-246, 248
- SYSTEME D'INTERACTION**, 36, 40, 56, 93, 157, 184, 192
- SYSTEME FONCTIONNEL**, 40, 56, 162
- [321]
- SYSTEME D'INTERDÉPENDANCE**, 40, 56-57, 218
- SYSTEME DE RAISONS**, 101
- T**
- THÉORIE**, 93-94
- active, 97
- cognitiviste, 90, 102, 104, 128, 259, 279
- constructiviste, 268
- contemplative, 97
- conventionnaliste, 265-266
- de la dépendance, 244, 247-248
- de la rationalité, 70, 147, 224
- décisionniste, 263
- déterministe, 8, 125, 163, 173, 176
- émanatiste, 125
- expressionniste, 268
- hyperculturaliste, 12, 17-18, 20, 22, 125, 127
- impressionniste, 268
- rationnelle, 239-240
- réductionniste, 264-265, 267
- restreinte, 93, 97-98
- restreinte de l'idéologie, 248, 253
- subjective, 265
- systémique, 93
- unifactorielle, 146
- TRANSCONTEXTUEL**, 120
- TRASCULTURALITÉ**, 120, 127, 240, 266

- TRAVAIL SOCIAL, 163-166,
170
- V
- VALEURS, xxii, 36, 39, 69, 73-
74, 90, 93, 115-116, 123, 125,
127-128, 141, 147, 175-177,
190, 204, 206, 227-229, 256,
260-261, 263-265, 271-273,
275-277, 279, 286, 303
et connaissance, 287
- et irréductibilité, 287
et morale, 260-261, 287
et objectivité, 287
et politique, 287
et polythéisme des valeurs,
229, 231-232, 278
et rationalité, 287
- VÉRITÉ, 129, 254
axiologique, 123, 260
positive, 123, 260

Fin du texte